

Bibliothèque numérique

medic@

**Vaucaire, René. Etude sur Habicot,
sur l'anatomie et la chirurgie de son
temps**

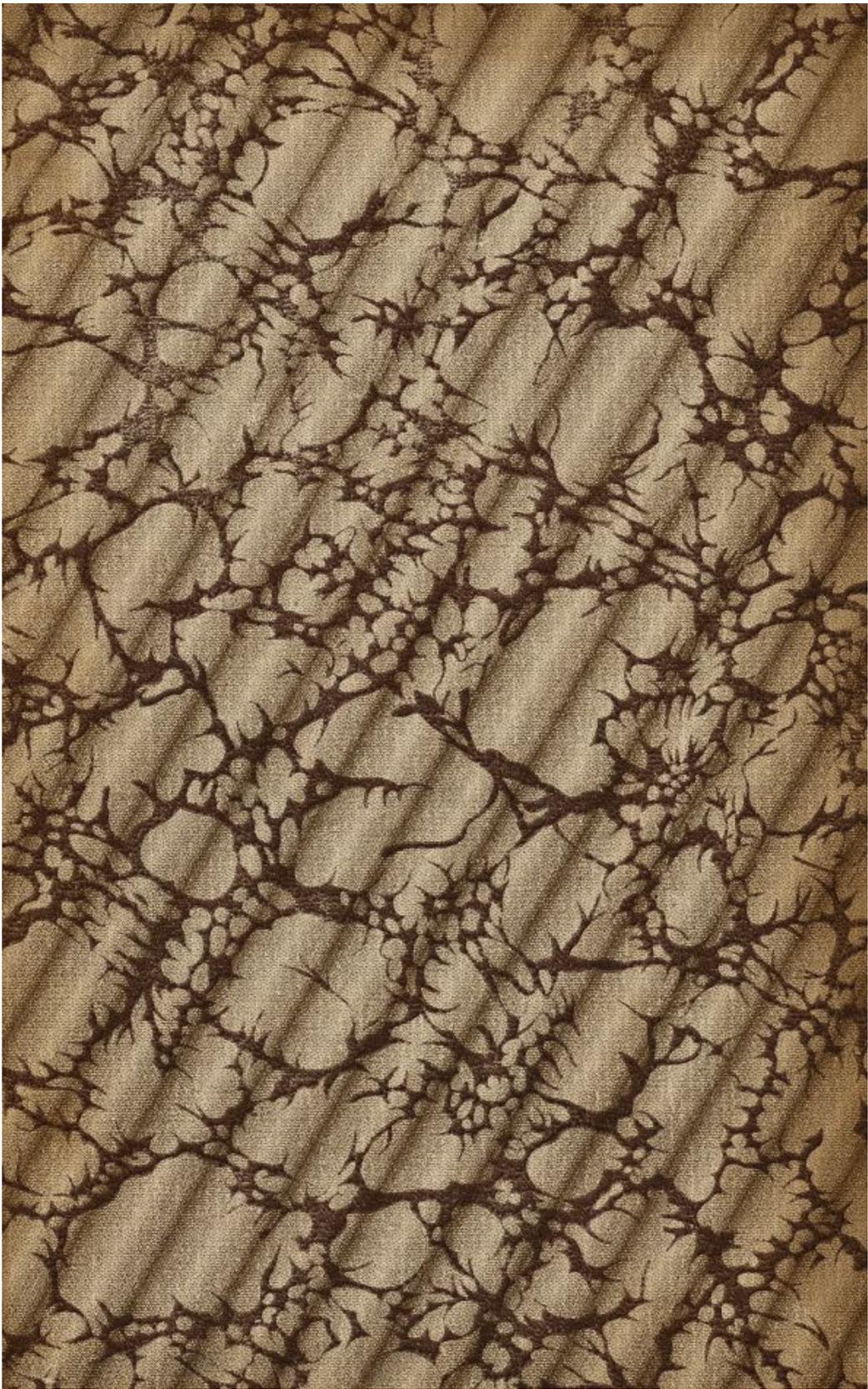
Paris : Rueff, 1891.

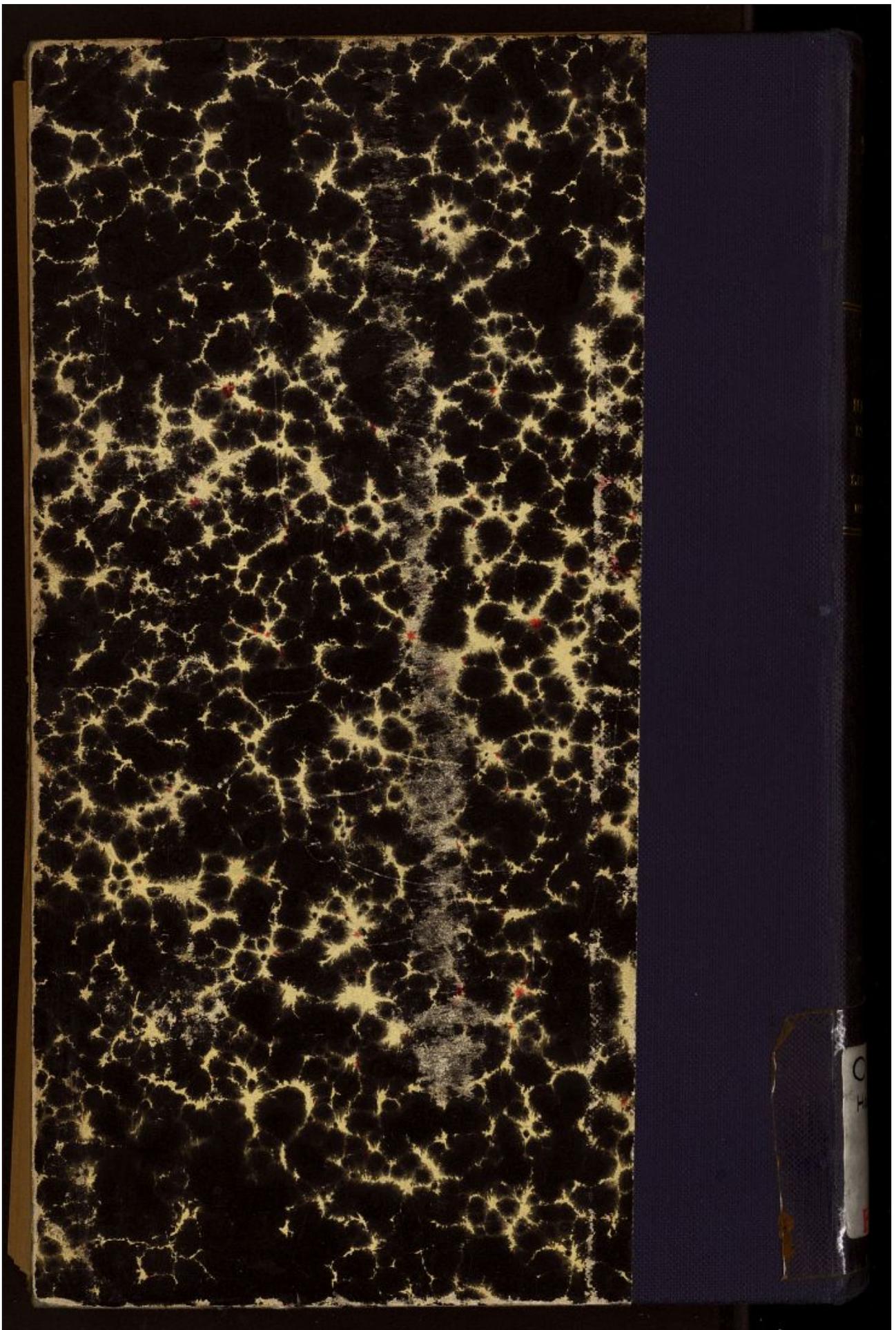
Cote : 20451

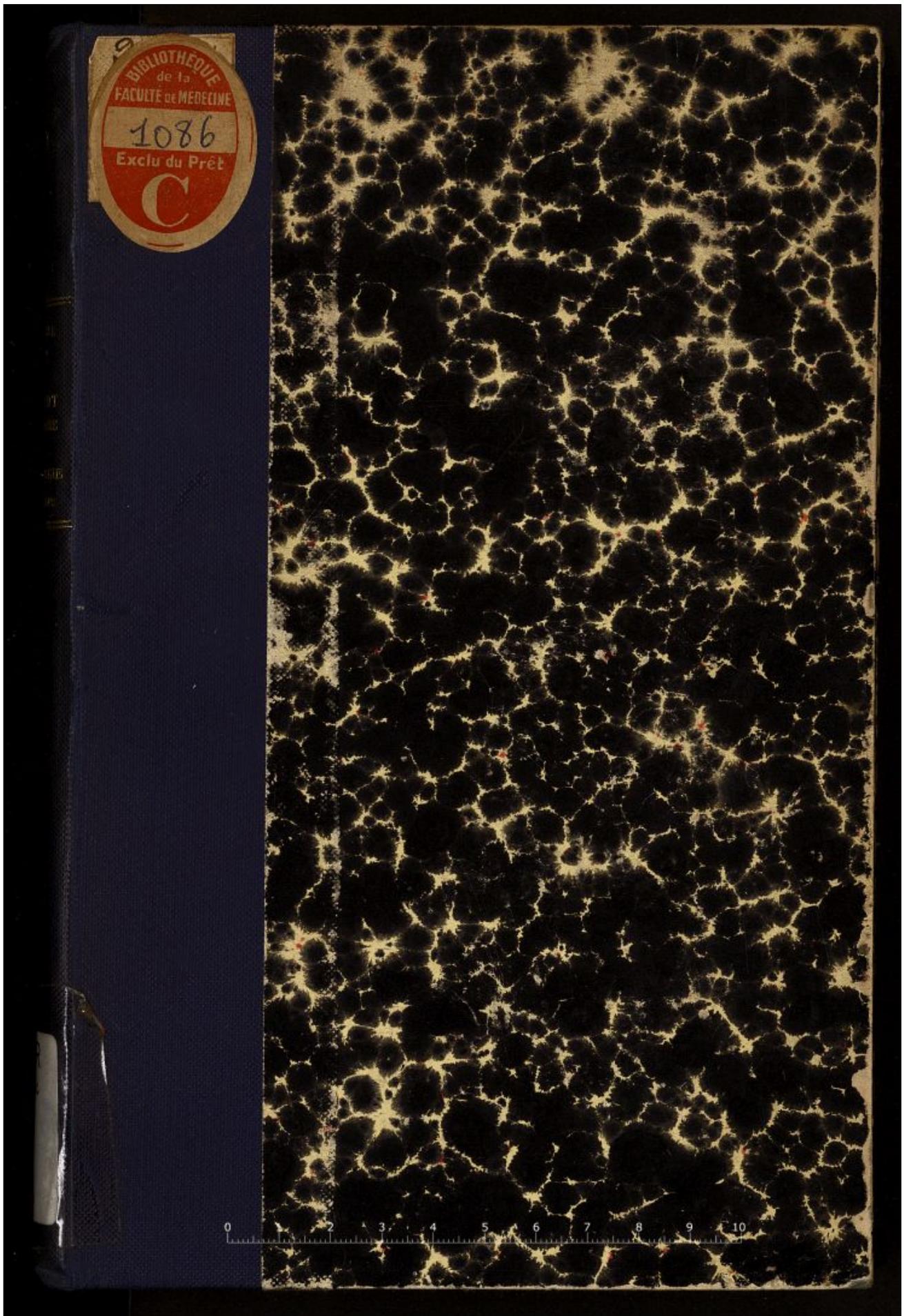


Licence ouverte. - Exemplaire numérisé: BIU Santé
(Paris)

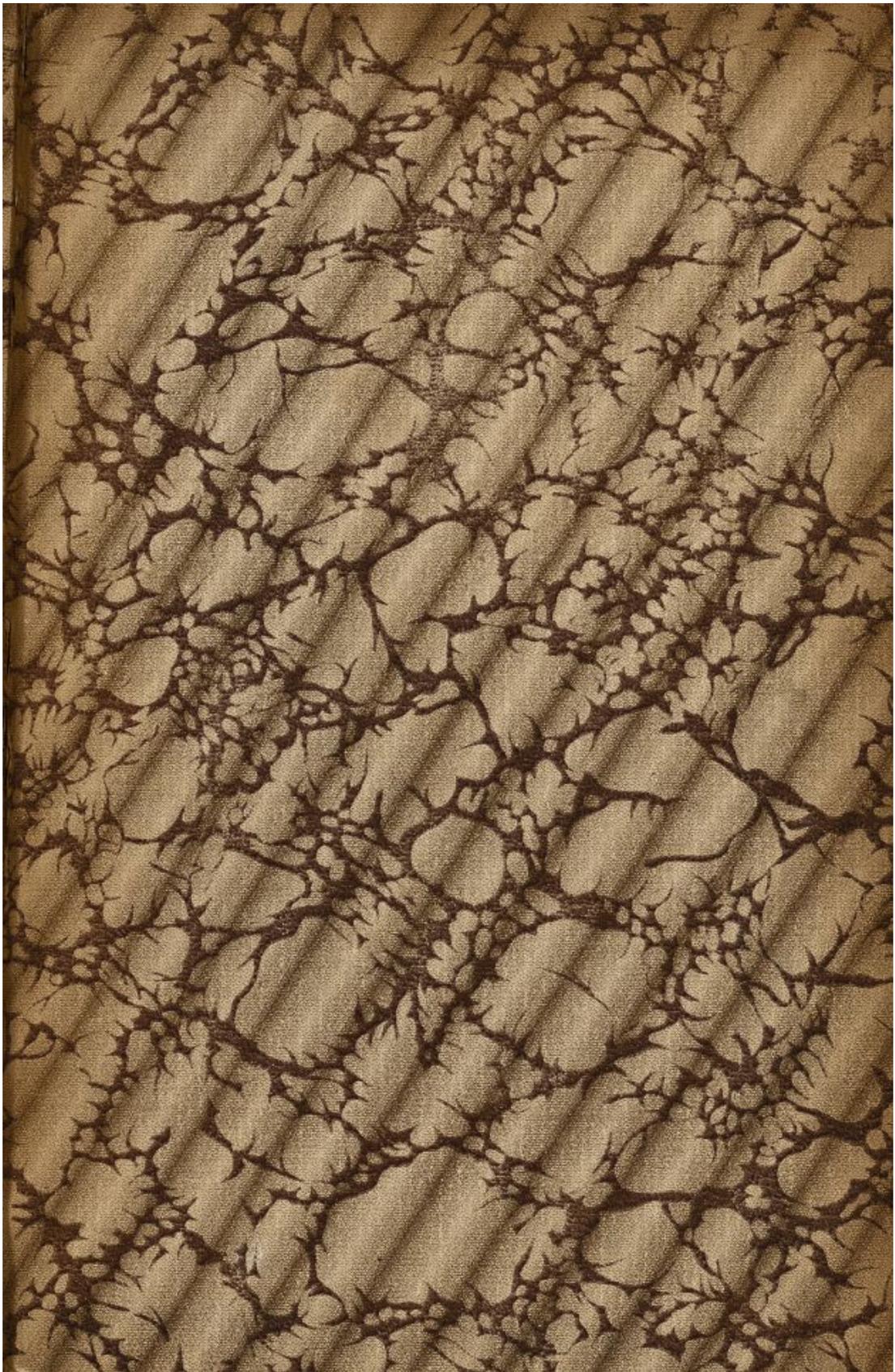
Adresse permanente : <http://www.biusante.parisdescartes.fr/histmed/medica/cote?20451>

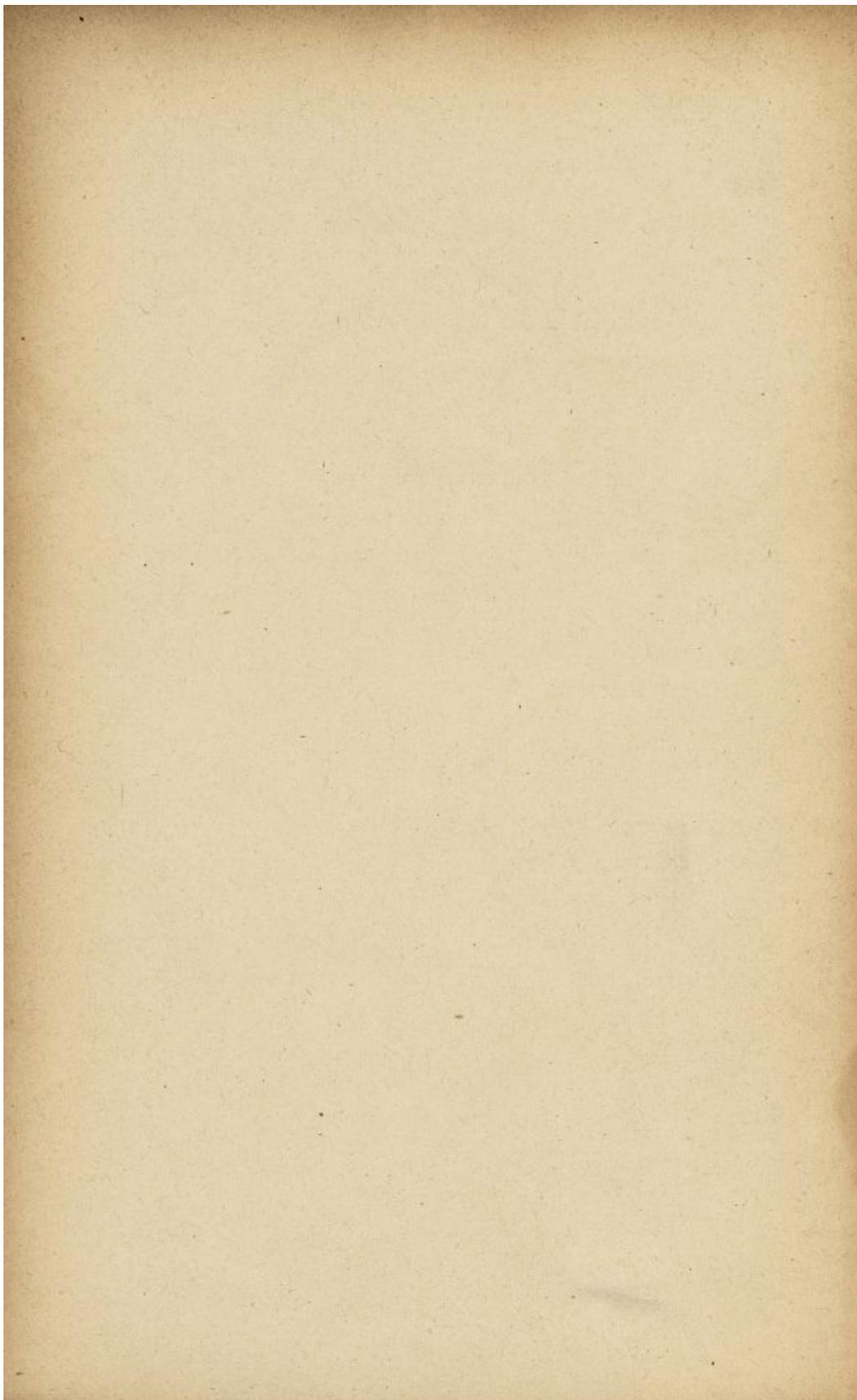


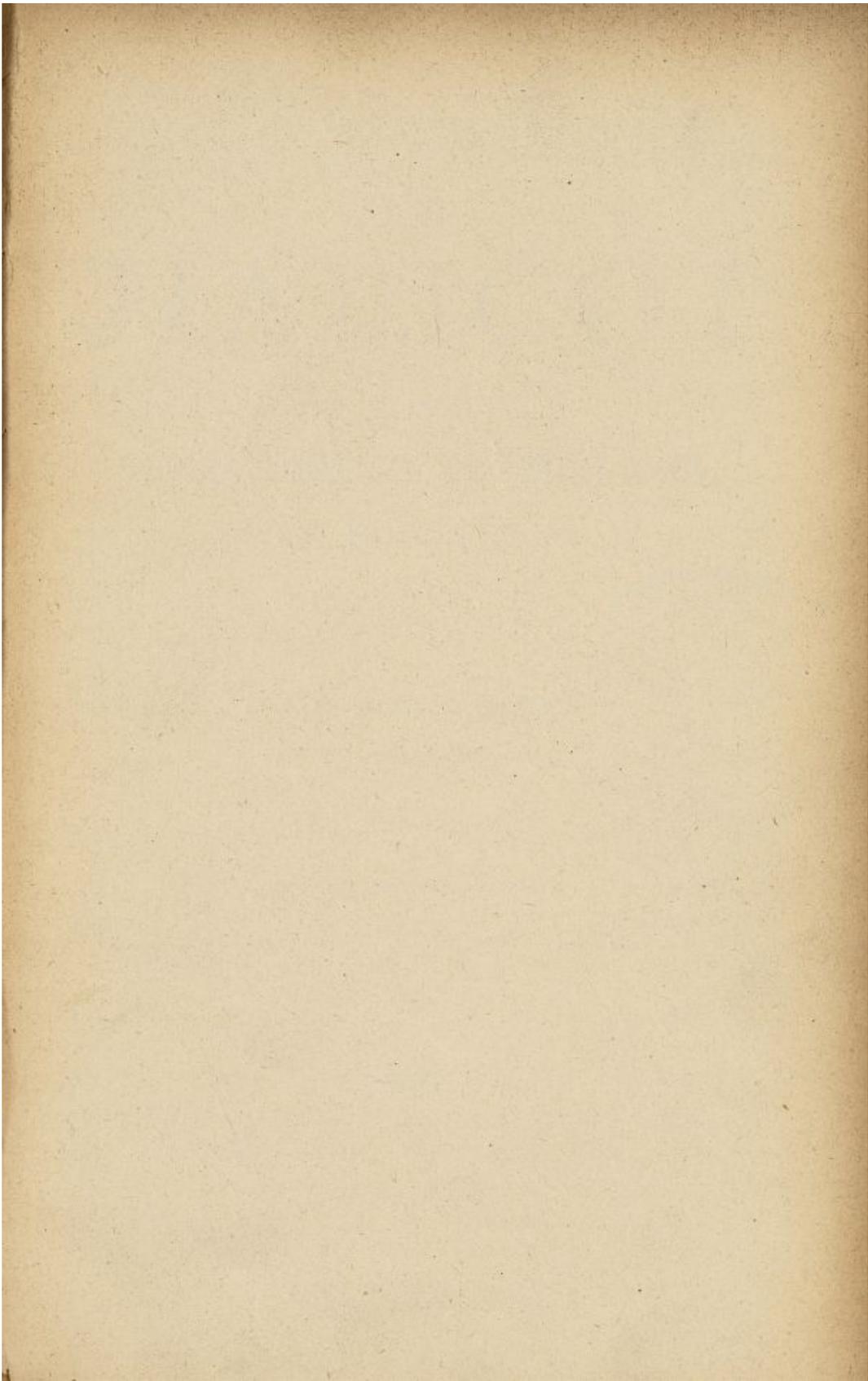


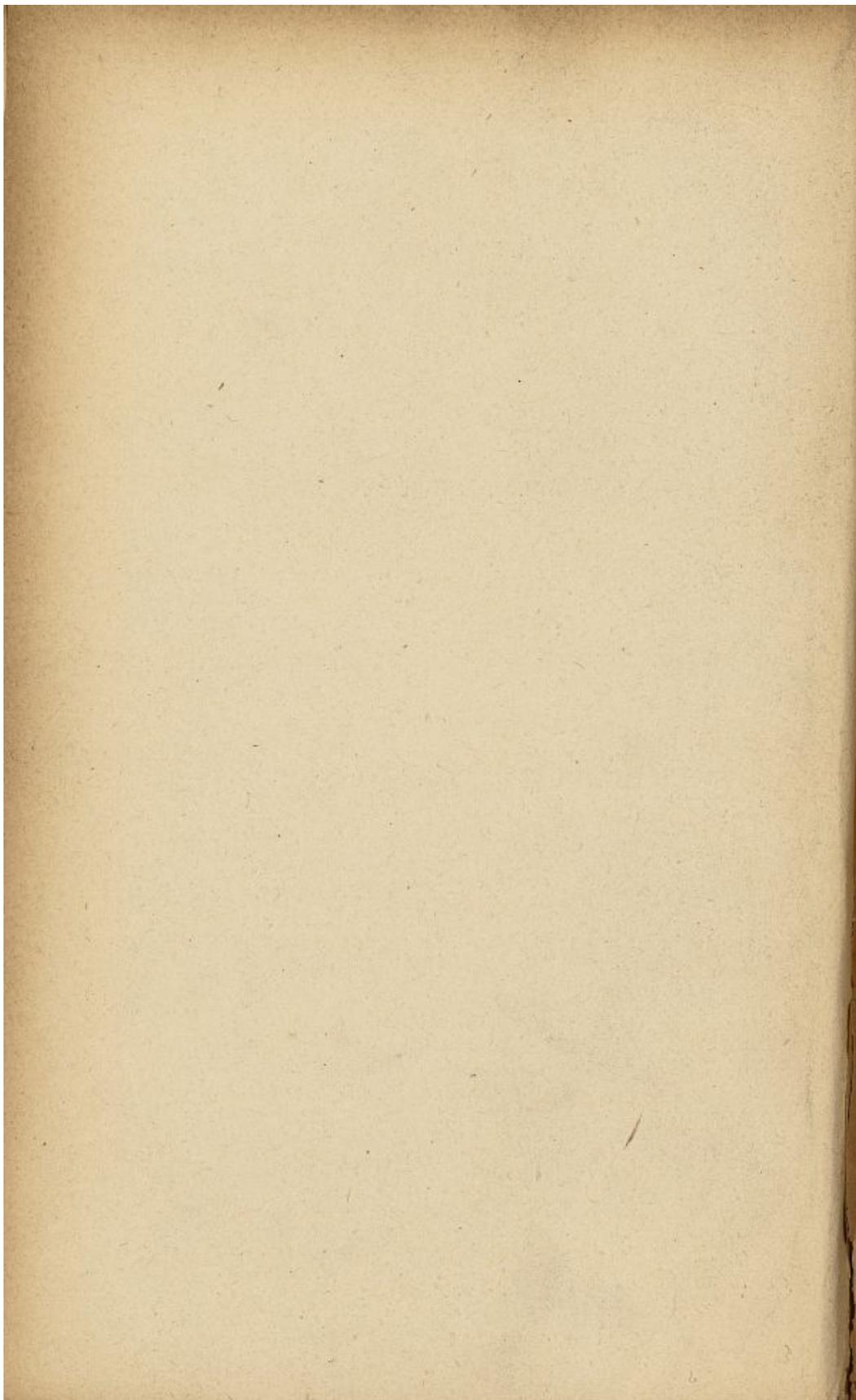












*Cher monsieur Thomas accepte ce travail sorti de
ma plume comme témoignage de reconnaissance
M. De Cornière*

ÉTUDE
SUR
HABICOT

SUR
**L'ANATOMIE ET LA CHIRURGIE
DE SON TEMPS**

PAR

Le D^r René VAUCAIRE

DE LA FACULTÉ DE PARIS



20451

PARIS
RUEFF ET C^{IE}, ÉDITEURS
106, Boulevard Saint-Germain, 106

1891

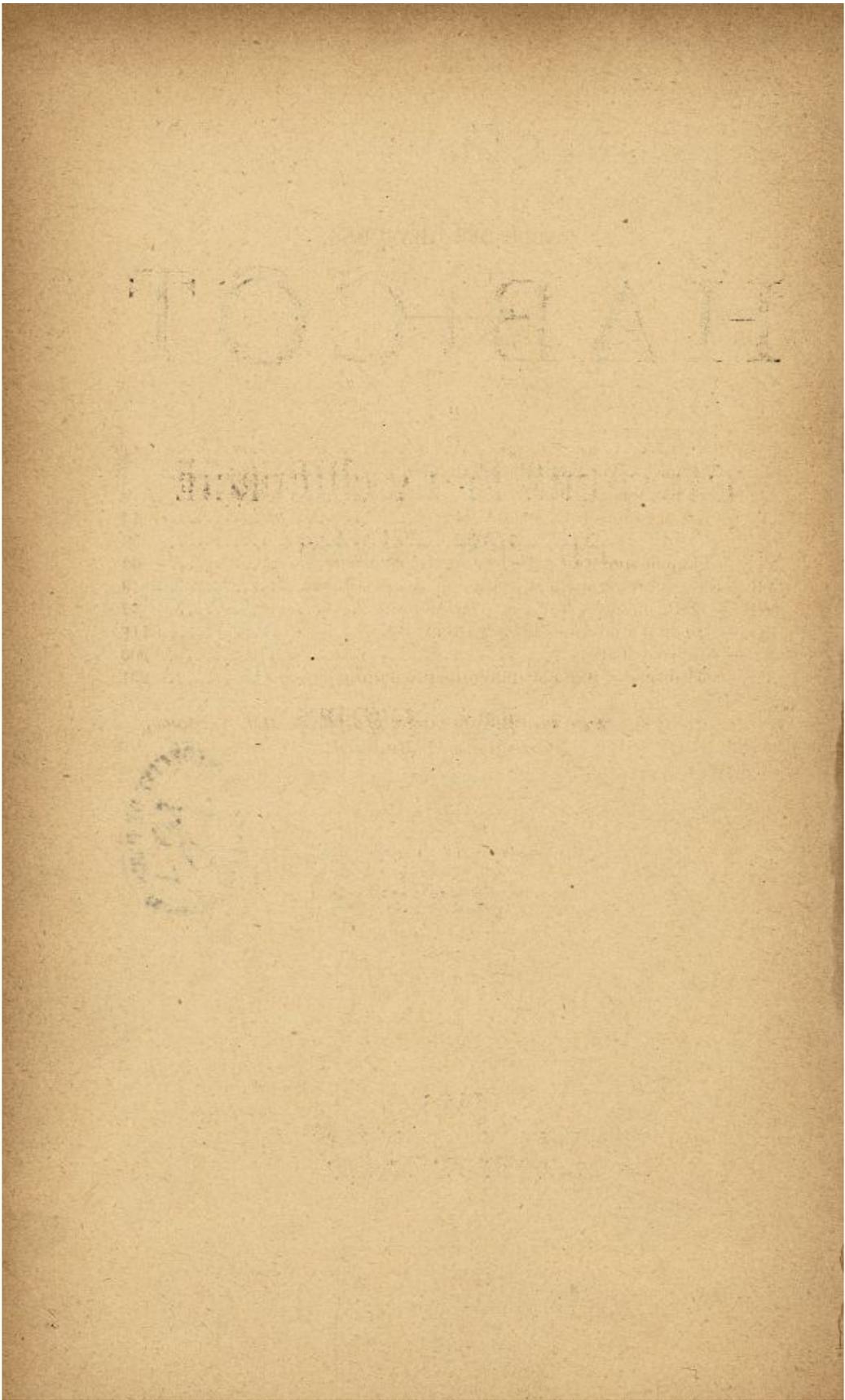
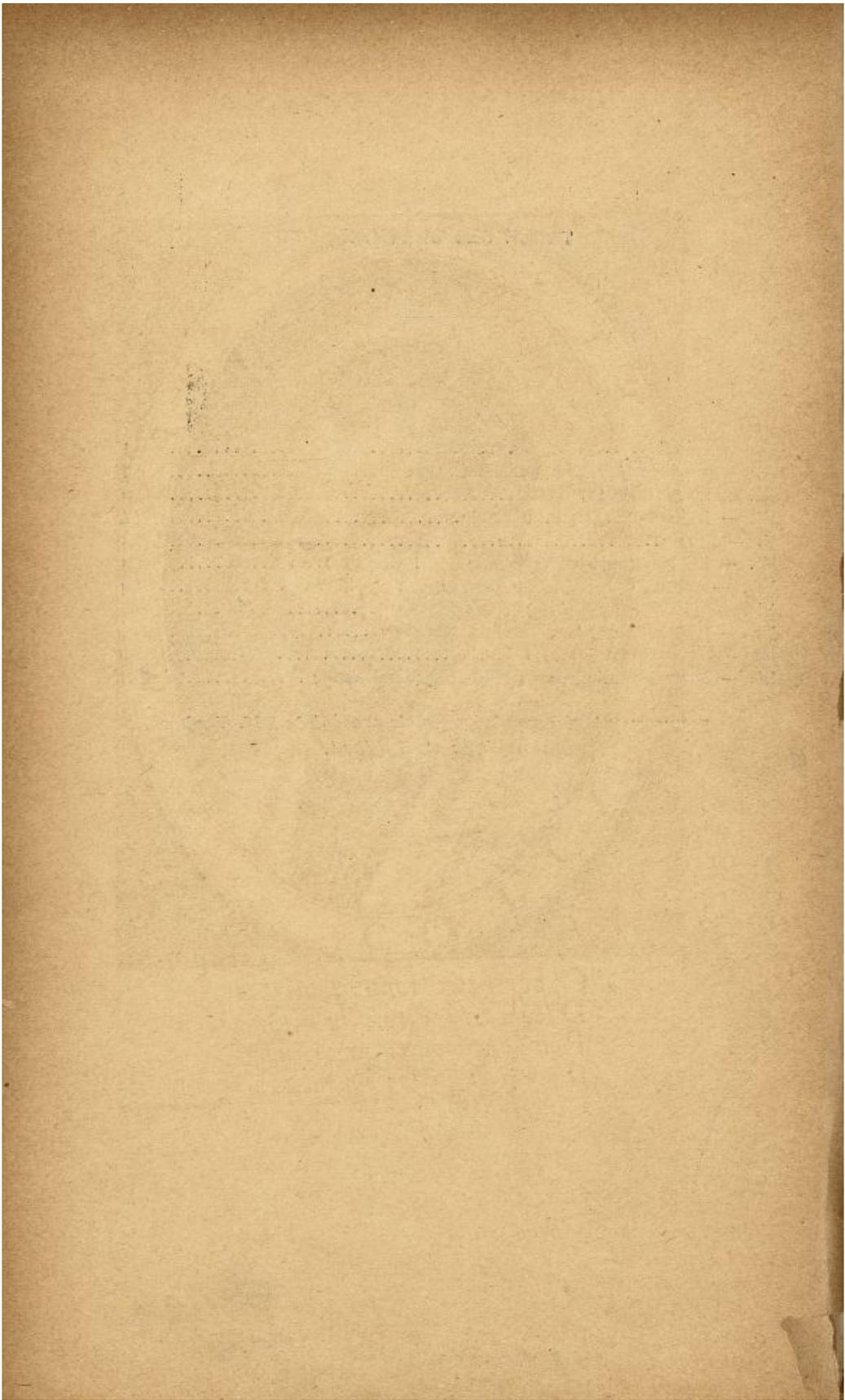
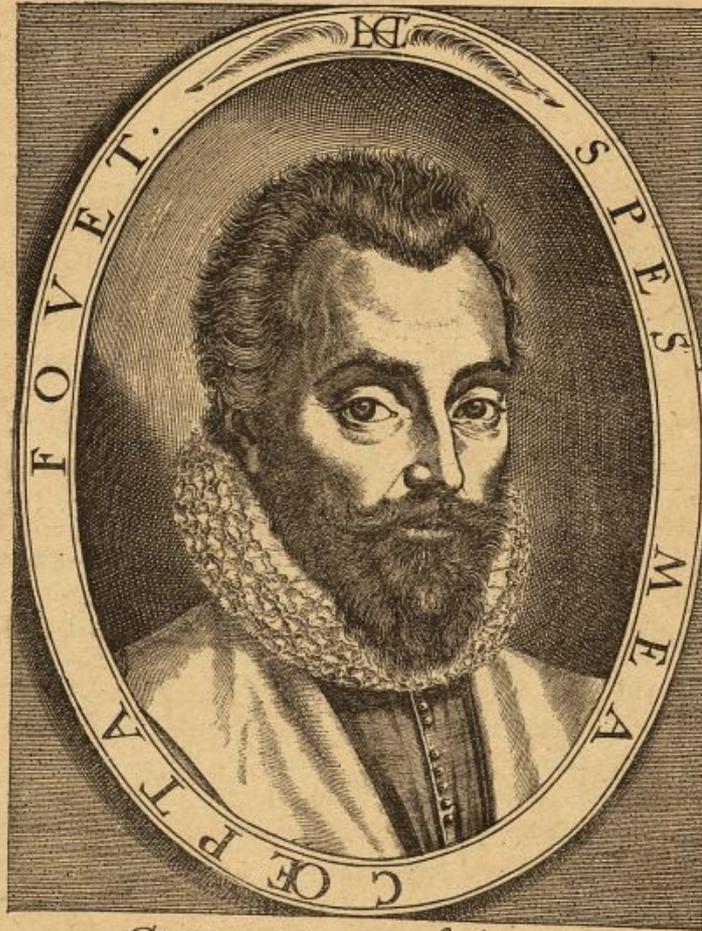


TABLE DES GRAVURES

| | |
|---|-----|
| I. — Habicot..... | 1 |
| II. — Barbier chirurgien (Missel Grimani)..... | 7 |
| III. — Le Saignée (A. Bosse)..... | 9 |
| IV. — L'Hôtel-Dieu au xvii ^e siècle..... | 14 |
| V. — Riolan..... | 58 |
| VI. — Habicot (portrait satyrique de L. Gaultier)..... | 60 |
| VII. — Costume de médecin soignant les pestiférés..... | 9 |
| VIII. — Plan de Paris (1615) d'après Mérian..... | 77 |
| IX. — Leçon d'anatomie (1628) (L. Gaultier)..... | 111 |
| X. — Ambroise Paré..... | 203 |
| XI. — Manuscrit d'Habicot (Bibliothèque nationale)..... | 231 |

*Ces gravures ont été reproduites par le procédé de MM. Verdoux,
Ducourtieux et Huillard.*

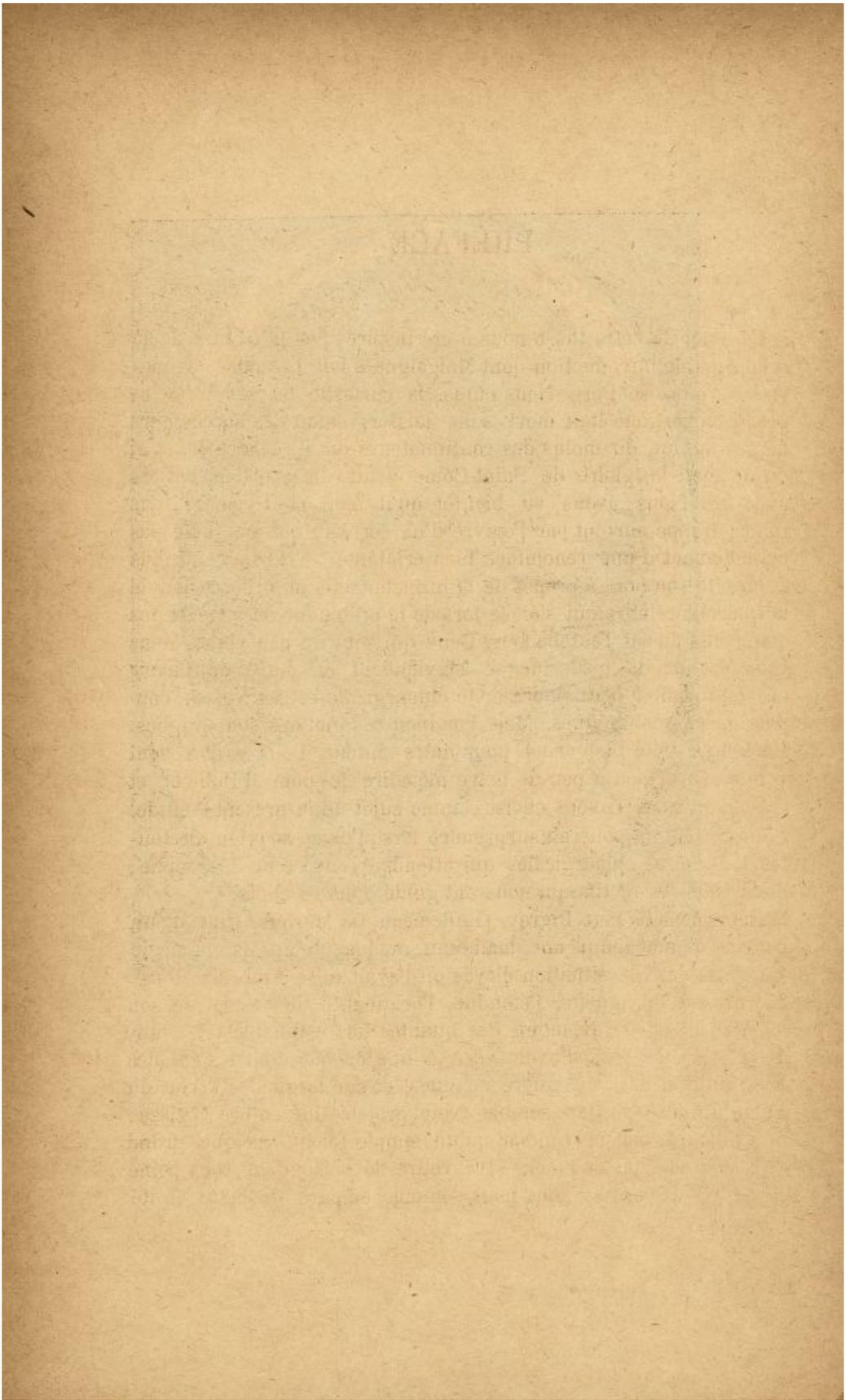




Ce portraict montre seulement,
D'Habicot les traits du visage.
Pour le cognoistre entierement,
Il conuient lire son ouurage.

Peint par Daniel du Montfiter

Thomas de Leus, scul.



PRÉFACE

Le sujet de cette thèse nous a été inspiré par la lecture de la remarquable introduction dont Malgaigne a fait précéder les œuvres d'Ambroise Paré. Nous eûmes la curiosité de savoir si ce grand chirurgien était mort sans laisser, sinon des successeurs dignes de lui, du moins des continuateurs de ses doctrines, et si en un mot, la gloire de Saint-Côme avait disparu tout entière avec lui. Nous avons vu bientôt qu'il n'en était rien. Nous fûmes frappé surtout par l'œuvre d'un écrivain qui ne jouit pas actuellement d'une renommée bien éclatante : c'est tout au plus si on cite son nom à propos de la bronchotomie ou à l'occasion de la querelle célèbre qui s'éleva lors de la prétendue découverte des ossements du roi Teutobochus. Ceux qui sont un peu versés dans l'histoire de la médecine se souviennent en outre de l'avoir entendu vanter pour sa dextérité chirurgicale et ses vastes connaissances anatomiques. Mais combien ces notions sont vagues. Le temps a été bien cruel pour notre auteur. Deux siècles sont venus effacer peu à peu de notre mémoire le nom d'Habicot, et cependant nous l'avons choisi comme sujet de la présente étude. Cette résolution pourrait surprendre lorsqu'on se souvient de toutes les gloires chirurgicales qui attendent encore un biographe ; mais voici les motifs qui nous ont guidé dans ce choix.

Habicot a été avec Pigray, Guillemeau, De Marque, Pineau, un de ces hommes qui ont maintenu quelque temps la chirurgie française dans la situation élevée où l'avait mise Ambroise Paré. S'il n'a pas la vigueur, l'étendue, l'originalité de l'esprit de son maître, il possède du moins des qualités fort estimables. Il avait, du reste, pour lui, d'avoir vécu à une époque dont les annales scientifiques ne sont guère connues, et sur lesquelles l'éclat du génie d'Ambroise Paré semble avoir projeté une ombre épaisse ; et d'ailleurs, par cela même qu'un simple talent quelque grand qu'il soit ne saurait jamais être retiré de son milieu sous peine de rester incompris, nous nous sommes emparé de cette vérité

incontestable pour restituer en quelque sorte l'époque et les doctrines d'Habicot. Cela était absolument nécessaire, pour faire comprendre les mérites et les défauts des œuvres qu'il a laissées.

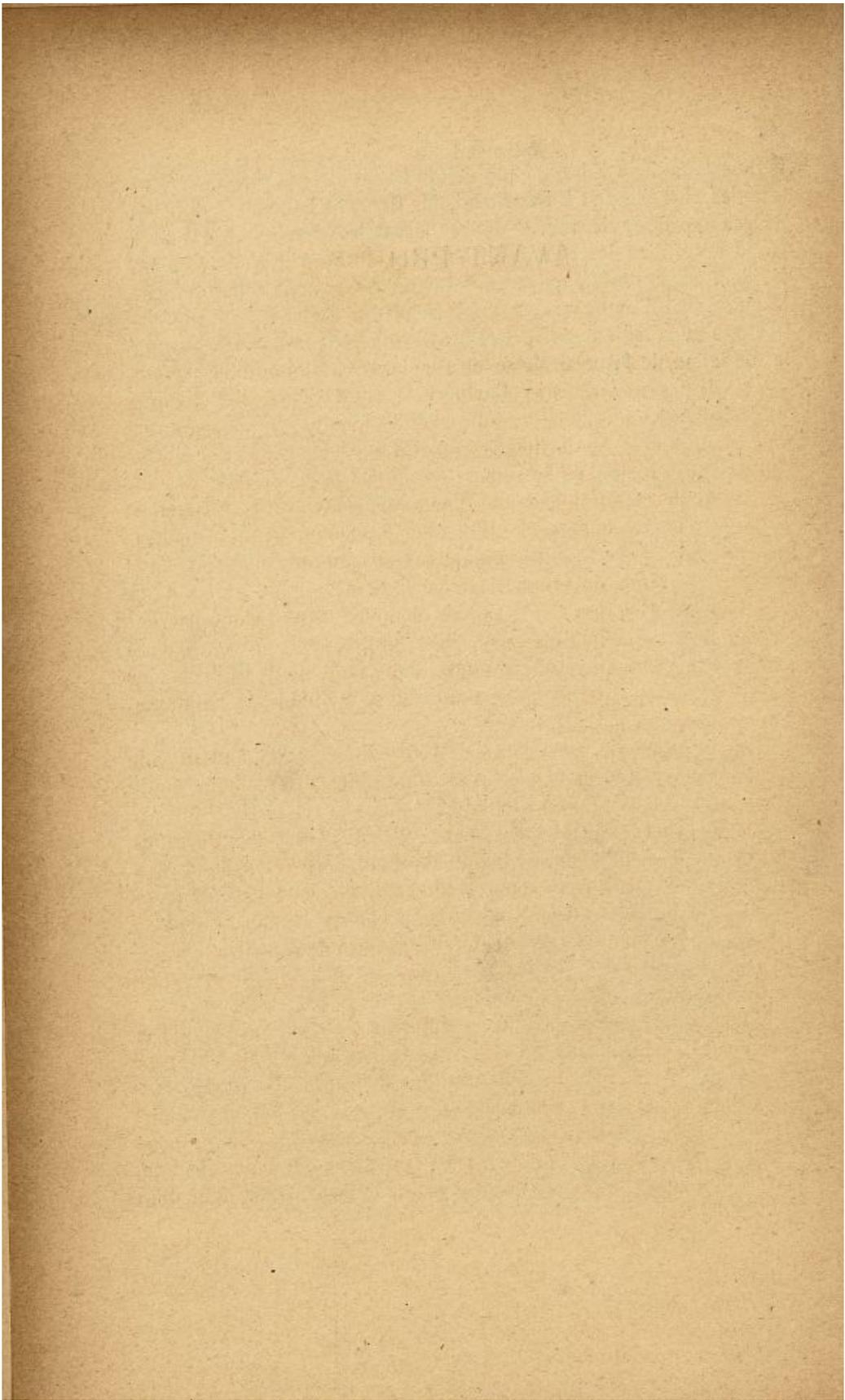
Dans l'avant-propos de cette thèse nous avons donné les quelques renseignements biographiques qui sont parvenus jusqu'à nous ; nous avons parlé de la corporation des Barbiers et de la confrérie de Saint-Côme, dont Habicot a fait successivement partie, et chemin faisant, nous avons relaté l'histoire fort curieuse de la fameuse dispute qui s'éleva entre lui et Riolan à propos des soi-disants ossements du roi Teutobochus.

La deuxième partie du présent travail est consacrée aux *Problèmes sur la nature et curation de la peste*.

Nous avons utilisé à ce propos tout ce que nous avons recueilli d'intéressant dans les auteurs contemporains. La peste, ce fléau qui a désolé tout le moyen-âge, méritait bien cela ; nous avons pu de cette façon exposer les idées que l'on se faisait sur les maladies contagieuses en général au commencement du xvii^e siècle. Dans la troisième et la quatrième parties nous avons étudié les œuvres anatomiques et chirurgicales d'Habicot, en suivant toujours la même méthode que nous avons indiquée plus haut, c'est-à-dire en exposant en même temps l'état de l'anatomie de la chirurgie en France, comme l'indique le titre de cette thèse.

Nous adressons toute notre gratitude à notre excellent maître, M. le professeur Peter ; ses conseils nous ont guidé pendant toute la durée de nos études médicales et nous ont été très utiles pour la rédaction de cette thèse, dont il nous a fait l'honneur d'accepter la présidence. Tous nos remerciements à M. le professeur Laboulbène, nous avons profité de ses remarquables leçons sur l'histoire de la médecine, où nous avons puisé bien des renseignements précieux ; à MM. les bibliothécaires de la Faculté, M. Corlieu, qui nous a permis de consulter les notes nombreuses qu'il a rassemblées sur Saint-Côme ; à MM. Petit et Thomas, dont le savoir bibliographique est si étendu et qui se sont mis à notre disposition avec beaucoup d'amabilité ; à M. Brièle, le savant archiviste de l'Assistance publique, sa compétence est universellement connue sur tout le passé si intéressant de l'Hôtel-Dieu ; à M. Cousin, le distingué administrateur du musée Carnavalet ; à M. Lavoix,

le directeur de la Bibliothèque Sainte-Geneviève, si serviable pour tous les chercheurs ; à notre ami, M. Georges Lacombe, dont on pourra apprécier le talent délicat dans les dessins qu'il a bien voulu nous faire du portrait d'Habicot et du *Barbier chirurgien* ; à M. de Tornéry enfin, qui a eu l'obligeance de nous communiquer le manuscrit d'un ouvrage encore inédit qu'il a composé sur l'anatomie et la chirurgie en France depuis la Renaissance jusqu'à la fondation de l'Académie de chirurgie.



AVANT-PROPOS

Cette partie de notre thèse sera consacrée, comme nous venons de le dire plus haut, aux Barbiers, à Saint-Côme, aux disputes des chirurgiens de longue robe avec la Faculté de médecine. Ce que nous dirons sur la biographie d'Habicot se réduira à peu de chose ; les auteurs ne se sont guère préoccupés en effet que de l'anatomiste et du chirurgien et nous ne saurions les blâmer de cette négligence apparente. L'histoire d'un homme aussi modeste est celle des œuvres qu'il a composées et celle des fonctions qu'il a remplies. Nous ne sommes pas certains de la date exacte de sa naissance. Nous avons essayé de combler cette lacune par nos recherches personnelles, mais bien inutilement, parce que la petite ville de Bonny, en Gâtinais, dont était natif Habicot, ne possède pas des archives relatant l'état civil de ses habitants, antérieurement à 1642.

On fixe celle-ci vers l'année 1550 dans le dictionnaire de Dechambre et Lereboulet et aussi dans celui de Michault. Cette conjecture est assez vraisemblable.

La condition de fortune des parents d'Habicot, vu la petitesse de Bonny, ne doit pas avoir été bien brillante. Et cependant ils durent s'imposer des sacrifices pour l'éducation de leur fils. Sans en faire précisément un lettré, on ne peut nier en lisant les œuvres d'Habicot que celui-ci ne possédât une assez bonne instruction générale, on sent même en les parcourant qu'elle était légèrement frottée de philosophie scolastique.

L'idée de devenir barbier lui a-t-elle été suggérée en passant et repassant, quand il était enfant, devant la boutique du modeste praticien, qui devait remplir à Bonny le rôle d'un de ces chirurgiens et médecins sans queue de poêle dont il parle plaisamment dans sa Gigantologie. A-t-il été séduit par les beaux bassins qui pendaient à la porte, par l'affluence des pratiques les jours de fête, par l'air important du maître de céans et la considération dont

ses compatriotes l'entouraient, ou bien y a-t-il été poussé par quelque lien de parenté, c'est ce que nous ne savons ; nous présumons qu'il est venu de bonne heure à Paris se faire recevoir maître barbier chirurgien. La date de sa réception n'est pas plus connue que celle de sa naissance, mais nous avons trouvé sur la corporation des barbiers chirurgiens des renseignements curieux, que nous allons rapporter ici.



LES BARBIERS

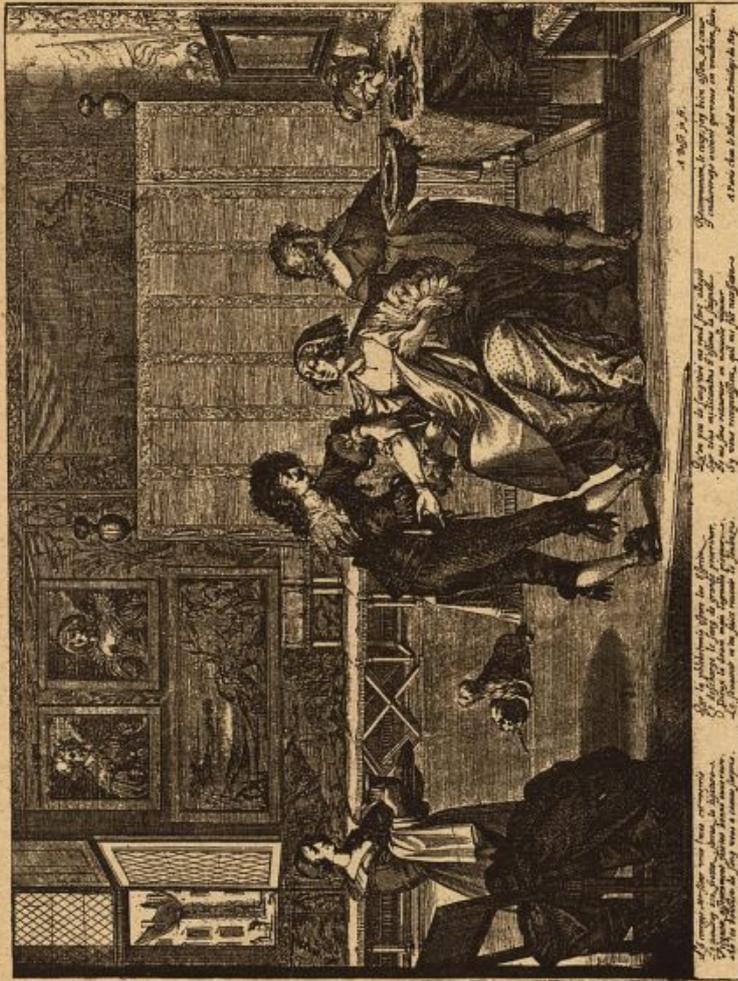
APPRENTISSAGE. — L'apprentissage de cette profession était bien dur si on en croit un pamphlet du xviii^e siècle. « A peine le « coq a-t-il chanté que le garçon se lève pour balayer la boutique et l'ouvrir, afin de ne pas perdre la petite rétribution que « quelque manoeuvre qui va à son travail lui donne pour se faire « faire la barbe en passant. Depuis ce temps jusqu'à deux heures dans l'après-midi, il va chez cinquante particuliers, les « peigner, attendre dans l'antichambre ou sur l'escalier la commodité des pratiques, mettre les cheveux des uns en papillote, « passer les autres au fer et leur faire le poil à tous. Vers le soir « s'il est de ceux qui ont envie de s'instruire, il prendra un « livre, mais la fatigue et le dégoût que cause nécessairement « l'étude à ceux qui n'y sont point accoutumés lui procureront « bientôt un profond sommeil, qu'interrompra quelquefois le bruit « d'une petite cloche suspendue à la porte, qui l'avertit de faire « payer le poil à un paysan qui entre. Jamais homme n'a jamais « exigé tant de respect d'un domestique, et jamais dans les Iles « un blanc n'a cherché plus avidement à profiter de l'argent que « lui coûte un nègre, qu'un chirurgien barbier à profiter du « pain et de l'eau qu'il donne à ses garçons. Une autre après-midi que celle où ils ont congé, il ne leur permettra pas de « sortir pour aller aux leçons publiques, de peur de perdre de « l'argent d'une barbe qui ne viendra peut-être pas (libelle « contre les chirurgiens, 1723) ».

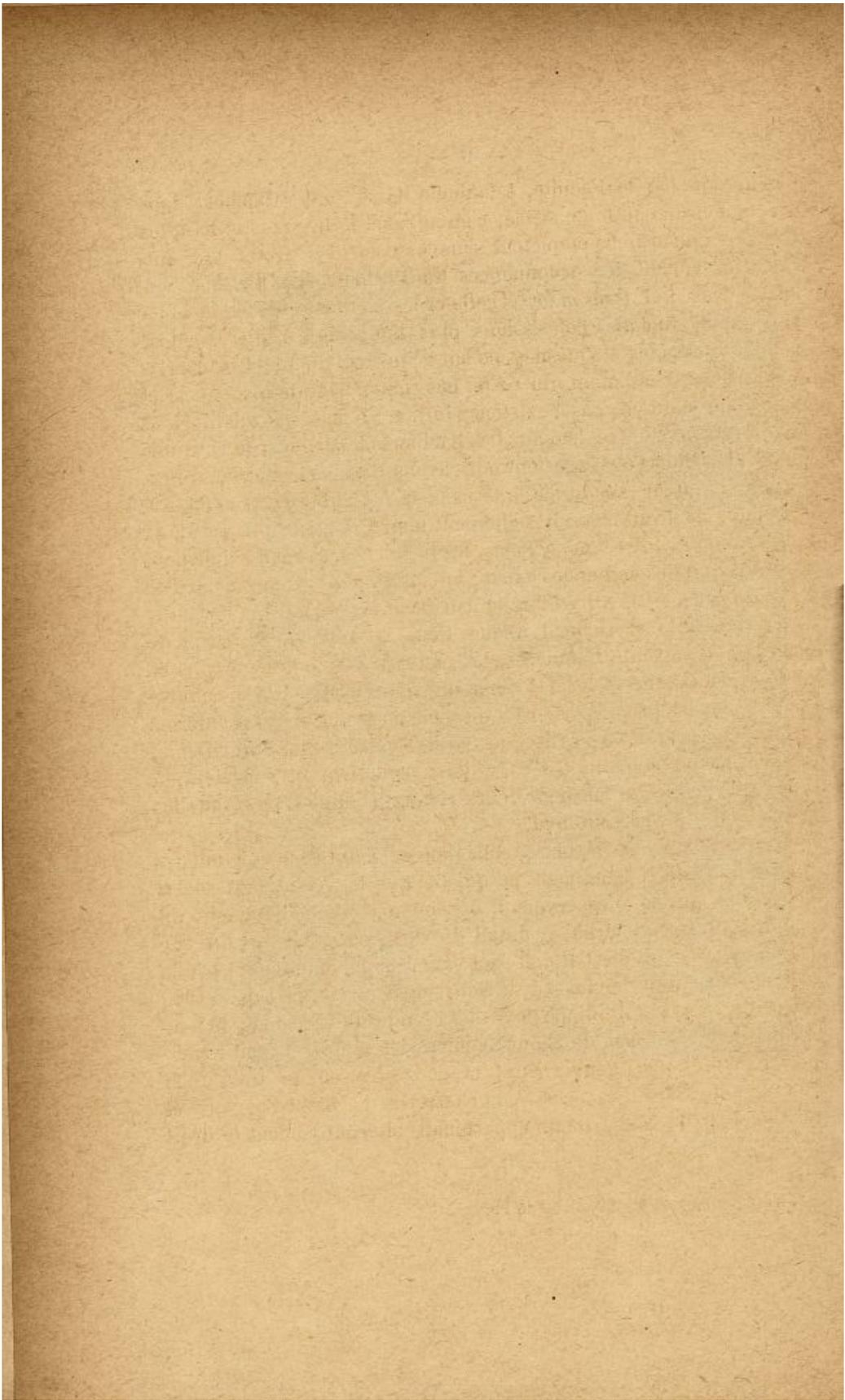
La situation était douloureuse, mais il fallait passer par là ou y

renoncer. Du reste tous les maîtres barbiers n'étaient pas probablement aussi rapaces que celui dont parle notre satyriste, mais on peut être sûr qu'ils tâchaient de tirer profit de leurs aides, ainsi que nous avons pu nous en rendre compte. Ils les nourrissaient et leur abandonnaient quelques légères rétributions et ils entendaient se compenser largement de ces pertes; n'avaient-ils pas supporté tout cela, eux aussi, au début de leur carrière?

D'ailleurs nous ne nous faisons pas idée de la puissance qu'exerçait dans les corporations le patron sur ses apprentis; c'était non seulement le maître, mais le professeur, et l'homme à qui on avait juré obéissance et dévouement, qu'on ne pouvait quitter pour aller chez un autre sans sa permission écrite, et qui pouvait vous signaler aux rigueurs des chefs de la corporation si l'on ne remplissait pas auprès de lui tous ses engagements. Or, il y avait beaucoup à faire au service d'un barbier, sans parler de la barbe et des cheveux; il fallait consulter et panser les nombreux malades qui se pressaient tous les jours dans la boutique.

Dans son avertissement aux maîtres chirurgiens barbiers « du *Chef-d'œuvre* de la ville de Paris contre les prétendus chirurgiens d'icelle (Paris, 1598) », l'auteur de ce libelle remarque avec orgueil que la foule s'entasse chez eux, et cela est facile à comprendre. Le petit bourgeois, le boutiquier du coin, venaient volontiers consulter leur voisin le barbier chez qui ils avaient l'habitude d'aller se faire faire le poil. Le maître barbier chirurgien était par rapport au chirurgien de Saint-Côme dans la même position que le maréchal-ferrant par rapport au vétérinaire. On honore le savoir du vétérinaire, mais on le connaît peu et on craint qu'il ne prenne trop cher... Dans les grandes circonstances le modeste praticien s'effacera et conseillera de recourir à un confrère émérite, à un chirurgien de Saint-Côme renommé, mais combien de fois pareille circonstance se retrouvera-t-elle? D'ailleurs, les barbiers, ainsi que le dit le libelle en question, dans un but charitable et aussi pour se faire bien voir du public, soignent gratis les pauvres gens. Mais ce n'est pas toujours à la catégorie des petits clients qu'ils ont affaire. Comme nous l'apprennent les mémoires du temps, les docteurs régents, pour faire pièce à Saint-Côme, amènent leurs protégés panser les plaies et soigner les malades de leur clientèle.





Soutenus par la Faculté, à laquelle ils se sont rattachés dans le commencement de ce siècle, comme nous le dirons plus loin, les barbiers chirurgiens empiètent sans cesse sur les droits de Saint-Côme et violent les ordonnances du Parlement.... Ils sont en effet élèves de l'*Alma mater* et celle-ci les soutient énergiquement. Moyennant quelques concessions plus honorifiques, que réelles, comme le remarque Quesnay, ils ont acquis cet appui puissant. Ces concessions n'entament du reste pas leurs statuts personnels et ne compromettent pas l'existence intime de la corporation. Nous avons retrouvé les réglemens des barbiers chirurgiens du royaume de France dans l'ouvrage dont nous avons déjà parlé à plusieurs reprises. L'auteur ne dit pas que ceux-ci fussent différents dans la capitale ; les droits étaient seulement moins étendus à cause de la présence de Saint-Côme. A Paris, les barbiers n'avaient légalement le droit que de soigner les clous, bosses et plaies non mortelles.

COUTUMES. — Les barbiers chirurgiens formaient une corporation puissante et riche. Lorsque Louis XI répartit les corps de métiers en soixante bannières, les maîtres avec leurs garçons et leurs valets suffirent à en former une à eux seuls. Ils se réunissaient tous les premiers mardis du mois pour discuter des intérêts de la corporation à l'église du *Saint-Sépulcre*, rue Saint-Denis, et après avoir entendu la messe, ils consultaient et pensaient, à l'exemple de ce que faisaient leurs rivaux à Saint-Côme, tous les pauvres qui s'y présentaient.

L'église du Saint-Sépulcre, collégiale de Saint-Méry « l'une des quatre filles de Notre-Dame, ce qui fit que les chanoines et les chapelains qui la desservaient dépendaient immédiatement du chapitre de la cathédrale », datait du xiii^e siècle. Le terrain sur lequel elle avait été bâtie et qui est occupé maintenant par le commencement du boulevard de Sébastopol, avait été acheté 1300 livres tournois par Philippe de Valois, comte de Clermont, le fondateur de la confrérie du Saint-Sépulcre ; le temporel était administré par quatre gouverneurs et douze conseillers tirés de la confrérie du Saint-Sépulcre. A la confrérie du Saint-Sépulcre et au chapitre de Notre-Dame appartenait alternativement le droit

1. Voir Felibien et les histoires de Paris.

de nommer les chanoines. Ceux-ci, au nombre de onze environ à l'époque dont nous nous occupons, vivaient en très mauvaise intelligence avec les administrateurs de la confrérie ; ils leur reprochaient de mal célébrer le service divin, et de mener une mauvaise vie. Les chanoines d'autre part, répondaient à cela que messieurs les administrateurs songeaient plus à leur fortune personnelle qu'au bien de l'église, qui était laissée dans un état pitoyable. Cependant, en 1572, elle passa de la dignité de simple église à celle de collégiale, et après plusieurs tentatives qui n'avaient pas été couronnées d'un plein succès, le chapitre de Notre-Dame coupa court aux désordres par le règlement du 22 mars 1582. On chassa les prêtres vagabonds et les chanoines dont la vie faisait scandale, et l'église fut complètement réparée (1).

Telle qu'elle était, elle constituait un assez bel édifice, beaucoup plus remarquable assurément que Saint-Côme. Elle possédait un beau portail du xiv^e siècle. Les vitraux en grisaille dataient de la même époque, la nef était de construction plus récente. Au-dessus de la grande porte on avait représenté en relief les différentes scènes de l'ensevelissement de Jésus-Christ. Seize chapelles existaient dans l'église. Les deux plus anciennes passaient pour être celle du Voul de Luque, et la chapelle Saint-Pierre. En outre de la confrérie du Saint-Sépulcre, vingt-quatre corporations marchandes, sans compter les barbiers, contribuaient à donner beaucoup de splendeur aux cérémonies religieuses. Les barbiers y faisaient dire la messe, comme nous l'avons dit, les premiers mardis de chaque mois. D'ailleurs les statuts les obligeaient à beaucoup de dévotion. Ils ne pouvaient barbifier, mais seulement saigner le dimanche, aux fêtes de Notre-Dame, le jour de la Toussaint, de Noël, de Pâques, de la Pentecôte, de la Circoncision, de l'Épiphanie, de l'Ascension, du Saint-Sacrement, de saint Jean-Baptiste, de saint Côme et de saint Damien, sous peine de cinq sols d'amende ! Ils se devaient secours entre eux, et lorsqu'un chirurgien barbier mourait, ses collègues devaient suivre son enterrement. On trouve de pareilles dispositions dans les autres corporations parisiennes et dans la confrérie de Saint-

1. Voir Felibien.

Côme ; elles étaient dans l'esprit du temps. Pour devenir maître (1) barbier chirurgien il fallait non seulement payer 100 sols tournois, mais passer le chef-d'œuvre. Il fallait raser un client avec un rasoir neuf sans le faire saigner, fabriquer d'une manière irréprochable une série de lancettes, et comme la profession se composait de deux parties distinctes, l'exercice de la chirurgie ainsi que l'art du coiffeur de nos jours, le candidat devait répondre à une série de questions posées sur la chirurgie devant les deux chirurgiens du Châtelet et devant deux docteurs régents de la Faculté.

S'ils répondaient d'une façon satisfaisante ils recevaient le diplôme de maître barbier chirurgien, après avoir versé 100 sols tournois, et probablement d'autres sommes aussi, dont nous n'avons pu trouver le relevé. Le barbier du roi était le chef né de toute la corporation, dont sa maison était le siège officiel, et l'endroit où se trouvaient les archives de la société. Disons maintenant quelles étaient les sources d'instructions à la portée des garçons chirurgiens.

ENSEIGNEMENT. — Saint-Côme n'avait pas permis aux barbiers chirurgiens de Paris d'avoir l'importance de leurs collègues de la province, où sauf quelques villes importantes, ils étaient entièrement maîtres de la profession chirurgicale. Cette confrérie avait des droits qui lui avaient été conférés par des chartes royales, et ses membres entendaient les maintenir. Ils voulaient bien laisser les barbiers exercer la petite chirurgie, mais ils leur défendaient les grandes opérations et les assimilaient aux dentistes, aux chirurgiens herniaires, aux lithotriteurs, aux oculistes, etc., dont le rôle à Saint-Côme était bien modeste, comparé à celui des maîtres chirurgiens. Or, les barbiers avaient un protecteur puissant dans le barbier du roi qualifié de chirurgien ordinaire et de premier valet ; plusieurs avaient été les ministres ou les confidents du monarque, il est vrai que cela ne leur avait pas réussi, mais ils tenaient plusieurs fois dans la journée la tête de leur maître pour lui faire le poil et ils profitaient de ce tête-à-tête, au mieux de leurs intérêts. Leur crédit était considérable et ils avaient des courtisans tout comme leur souverain.

1. Voir l'ouvrage de M. de Tornéry, la chirurgie de Chéreau, Felibien et Quesnay.

L'un d'eux, Jean de Pracontal, las des prétentions de Saint-Côme sur la corporation dont il était le chef, s'adressa à la Faculté en 1505, et moyennant certaines conditions parvint à faire reconnaître les barbiers comme écoliers de l'*Alma mater* (Voir le règlement des barbiers chirurgiens de 1595 et l'introduction de Malgaigne).

Celle-ci s'engagea à faire à leurs apprentis un cours de chirurgie et un cours d'anatomie; elle les admit, en outre, à ses dissections.

Pendant tout le courant du xvi^e siècle, les barbiers délaisseront Saint-Côme pour s'enrôler dans la bannière de Saint-Luc. Plus tard nous verrons qu'ils essayeront de se rapprocher des chirurgiens de Saint-Côme.

Les docteurs régents de la Faculté de Paris leur faisaient les cours en français, car ils n'auraient pas été compris des barbiers s'ils avaient parlé en latin, ceux-ci n'étant pas lettrés. Les matières de leur enseignement étaient très limitées. Palion, Tagault et les autres ne leur enseignaient que les trois premiers livres de Guy de Chauliac; plus tard, on recourra un peu à Galien, à Oribase, à Hippocrate et à Paul d'Égine, mais faiblement. On admit aussi Tagault et Gourmelen (1).

Ce cours, bien qu'élémentaire, devait dépasser un peu la portée des intelligences auxquelles il s'adressait.

Les docteurs régents étaient des personnages fort érudits; ils savaient tant de choses qu'ils devenaient difficilement accessibles aux intelligences peu cultivées, même quand ils y mettaient de la bonne volonté. D'ailleurs, comme le remarque fort justement Quesnay, s'ils connaissaient la théorie ils ignoraient la pratique de la chirurgie.

Quant à l'anatomie ils l'enseignaient *ex cathedra*, et comme ils ne voulaient pas faire œuvre manuelle, un barbier servait de prosecteur et démontrait, le scalpel à la main ce que le professeur venait d'enseigner (2). Ce préjugé permettait ainsi aux élèves studieux de remplir un certain rôle à la Faculté et de devenir habiles dans l'art de la dissection.

1. Voir l'introduction de Malgaigne.

2. Voir Histoire de l'anatomie de Chereau dans le Dictionnaire Dechambre.

L'enseignement clinique leur était donné d'abord par leur maître, qui, tout ignorant qu'il fût, en réalité, connaissait au moins les éléments de son art ; parfois même ce maître en savait un peu plus, grâce à la traduction de Guy de Chauliac par Joubert, et grâce aux admirables œuvres d'Ambroise Paré, un des leurs, qui avait passé à Saint-Côme et dont il avait fait la gloire. Son savoir ne se bornait même pas toujours, comme le voulait l'ordonnance du parlement du 4 septembre 1425, aux clous, bosses et plaies non mortelles. S'il avait suivi les armées dans sa jeunesse, comme beaucoup le faisaient, il avait pu se familiariser avec des opérations assez importantes. Nous avons dit plus haut que les barbiers soignaient un très grand nombre de malades atteints d'affections chirurgicales, soit dans leur boutique, soit au dehors. Ils ne manquaient pas de se faire aider par leurs garçons, qui pouvaient se familiariser ainsi en peu de temps avec la pratique, d'autant plus que les traumatismes graves ne sont pas rares dans la classe qui fréquentait d'habitude les échoppes des barbiers ; or, ceux qui avaient quelques moyens préféraient naturellement se faire traiter chez eux que d'aller à l'hôpital, dont le peuple avait une horreur instinctive, assez justifiée, comme nous le dirons plus loin (1).

En outre des ressources que leur présentait la clientèle de leur maître les garçons barbiers avaient l'Hôtel-Dieu, et ils ne manquaient pas d'y aller, comme nous l'apprend Malgaigne. Dès qu'ils étaient bien en cour, c'est-à-dire dès qu'ils avaient su gagner l'estime de leur maître par leur habileté professionnelle, l'intérêt de celui-ci était de ménager un apprenti qui pouvait leur rendre des services signalés et les remplacer sans trop faire crier les pratiques quand ils étaient absents ou lorsqu'ils tombaient malades. Ils leur laissaient donc plus de loisir qu'à leurs autres apprentis et ceux-ci pouvaient en profiter en allant voir à l'Hôtel-Dieu les cas nombreux et intéressants qu'on ne manquait jamais d'y rencontrer (2).

L'Hôtel-Dieu n'était point alors ce qu'il a été plus tard, dans le courant du xvii^e et du xviii^e siècles. Aussi croyons-nous devoir

1. Voir introduction de Malgaigne et ouvrage cité de M. de Tornéry.

2. Voir Ambroise Paré (préface de ses œuvres chirurgicales).

résumer en quelques mots ce que nous avons appris en fouillant les registres poudreux, qui contiennent les annales de ce vénérable édifice.

HOTEL-DIEU DE PARIS.

L'Hôtel-Dieu de Paris était situé dans la partie méridionale de la place ou parvis Notre-Dame, le long de la Seine. On attribue généralement sa fondation à saint Landri, évêque de Paris, qui vivait au VII^e siècle, mais sans preuves sérieuses à l'appui (1). Peut-être a-t-il la même origine que celle de beaucoup d'hôpitaux voisins des églises cathédrales. Il existait, en effet, près de la maison de l'évêque de Paris, comme auprès de tous les évêchés en général, un édifice destiné à loger les pauvres inscrits sur la matricule de l'église. On les y nourrissait et on les y soignait quand ils étaient malades. Peu à peu l'hôpital prit de l'importance, une chapelle dédiée à saint Christophe, et qui servait à l'usage des pauvres matriculaires, donna assez longtemps le nom de ce saint à l'hôpital. Bientôt cet édifice s'enrichit grâce à des personnes pieuses et bienfaisantes.

Il avait le droit de dîme sur les biens de l'Église de Paris et, d'autre part, le chapitre de Notre-Dame statua en 1068 que chaque chanoine, en mourant ou en quittant sa prébende, serait tenu de donner un lit à l'Hôtel-Dieu (2).

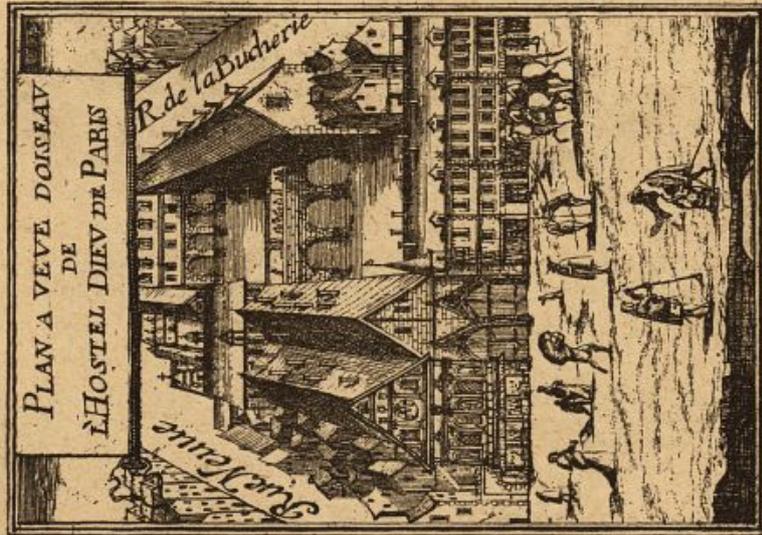
Philippe-Auguste, dans ses lettres du mois de mars 1208, faisait donner à « la maison de Dieu de Paris » toute la paille de son palais chaque fois qu'il quittait la ville pour aller coucher ailleurs.

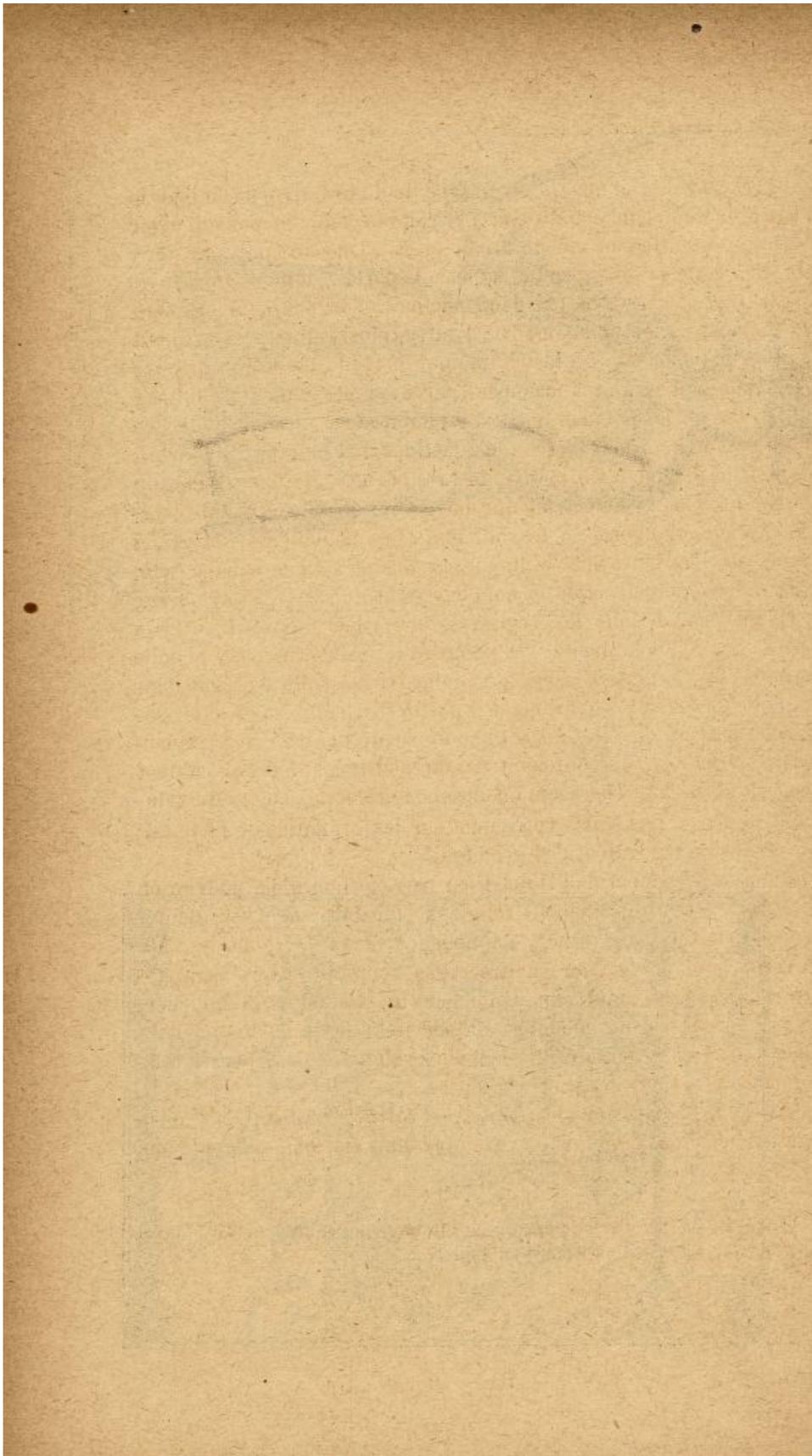
Saint Louis exempta l'Hôtel-Dieu de toute contribution, de droit d'entrée et de péage par terre et par eau, et augmenta notablement l'étendue des bâtiments, qu'il prolongea jusqu'au Petit-Pont. A plusieurs reprises enfin il lui assigna des rentes importantes pour le temps. Charles IV, en 1321, l'exonéra des droits de prise.

L'Hôtel-Dieu, dont nous venons de donner ainsi un court historique, était composé, du temps d'Habicot, comme il est resté plus tard, par des bâtiments irréguliers construits à différentes épo-

1. Voir ce que dit Dulaure à ce sujet.

2. Voir Féliben et Lebœuf.





ques. Il n'avait pas encore été augmenté du grand corps de logis le long de la Seine, qu'on bâtit en 1635. Son ensemble ne pouvait avoir aucune prétention au mérite architectural. On y accédait par deux portes : l'une la plus grande, appelée le portail, donnait sur le parvis, elle était desservie par deux portiers ; c'est par là qu'entraient les malades en temps ordinaire ; l'autre, plus petite, près du petit pont, à laquelle était attaché un seul portier, ne s'ouvrait pour les malades qu'en temps de peste, parce qu'elle était toute proche de la salle du légat où on entassait d'habitude les pestiférés (1). Les bâtiments étaient loin d'être tous destinés aux malades. Il y avait, en effet, le logement du maître de l'Hôtel-Dieu, des chapelains, du personnel. On y rencontrait une boucherie desservie par un boucher, une boulangerie où travaillaient trois boulangers, un grand lavoir où l'on nettoyait le linge des malades, une cuisine, etc. Nous avons pu retrouver le nom des salles, grâce aux relations, que l'on trouve dans les registres, des réparations qu'on y a faites. Il y avait la grande et petite salle Saint-Thomas, la salle Saint-Denis, la grande salle, la salle neuve, la salle du légat dans laquelle on logeait d'habitude les pestiférés (cette salle était séparée du reste de l'Hôtel-Dieu par une cour basse). On y remarquait de gros piliers soutenant des arcades ; les fenêtres étaient ornées de vitraux représentant des armoiries, des sujets de sainteté, etc., etc. Les salles reposaient sur les communs de l'hôpital ; au-dessus se trouvaient des greniers.

Dans le personnel de l'Hôtel-Dieu très considérable, comme on devait s'y attendre, l'élément religieux était largement représenté. Il y avait 4 religieux profès, 4 chapelains, des frères laïques, six enfants de chœur et leur maître. On y comptait encore 5 emballeurs (garçon des morts) un sommelier, un charretier, un boucher, trois boulangers, un cuisinier, un serviteur de la cuisine, 3 portiers, 3 petits serviteurs, 8 anciennes religieuses, 37 jeunes religieuses, la prieure et sept veilles.

Le nombre des malades était très variable suivant les époques. A certains moments, par exemple dans les temps d'épidémie,

1. Voir les délibérations du bureau de l'Hôtel-Dieu dans les archives de cet hôpital, publiées par l'Assistance publique.

il se produisait un encombrement épouvantable. Comme il n'y avait pas assez de places pour tout ce monde, on couchait jusqu'à cinq ou six personnes dans le même lit ; ces lits étaient de simples couchettes. Ce n'est que plus tard, au xvii^e siècle, que Geneviève Bousquet les fera orner de rideaux et de ciels de lit. Nous avons fait quelques relevés des vivres qu'on distribuait aux malades : il leur était accordé une livre de viande par jour et par personne. Ceux de la salle Saint-Thomas n'avaient droit qu'à du bouilli, mais ceux de la salle Saint-Denis avaient droit à une demi-livre de viande bouillie et à une demi-livre de viande rôtie. On leur allouait un demi-setier de vin mélangé d'un tiers d'eau.

On recevait tout le monde, sans distinction d'âge, de sexe, ni de religion. Il paraît qu'il s'y glissait pas mal de faux malades. Un jour, le bureau se plaint que beaucoup de gens valides s'introduisent dans l'Hôtel-Dieu la veille d'une fête, tout simplement pour assister à un banquet qu'on y donne. Une autre fois (le 19 décembre 1605) on fait défense au portier de la porte du parvis Notre-Dame de laisser dorénavant entrer au dit Hôtel-Dieu, sans être visité par le chirurgien du dit Hôtel-Dieu, « comme il est accoutumé de faire à peine de punition corporelle et d'être chassé. »

Une fois guéris, beaucoup de malades réussissaient, de connivence avec les sœurs, à se perpétuer pour ainsi dire dans les salles. Pour remédier à cet abus on ordonne le 22 septembre 1600 au chirurgien de compter tous les matins les malades. Depuis le 17 février 1576 le chirurgien était astreint tous les vendredis de chaque semaine à rendre compte au bureau de ses clients, d'indiquer les traitements, de signaler les convalescents et ceux qui étaient en état de sortir. Pour plus de sûreté le bureau avait installé un garçon qui devait compter chaque jour le nombre des malades. Un très grand désordre régnait dans l'administration de l'hôpital. En 1505, les choses étaient allées si loin qu'on avait dû enlever au chapitre l'administration du temporel pour le confier à un bureau composé de 8 notables bourgeois de Paris. Il avait fallu aussi renvoyer les sœurs noires et les remplacer par les sœurs grises. La lecture des registres de cette période nous a montré le bureau luttant sans cesse contre des abus invétérés, obligé de fixer strictement la pitance de chacun, devant veiller à ce qu'on ne gaspille pas le pain, le vin, la viande, le charbon, le

linge, qu'on ne vole pas les effets, forcé d'interdire aux garçons qu'on garde des chiens dans les salles, etc.

Quel était le rôle du personnel médical à l'Hotel-Dieu? (1) Il n'avait pas certes l'importance numérique, ni la considération qu'on lui accorde actuellement, ni même celle dont il a joui plus tard au xvii^e et au xviii^e siècle. Le bureau faisait lui-même les nominations de médecin ou chirurgien de l'Hôtel-Dieu. Le chirurgien pouvait au besoin être un simple barbier, comme il résulte d'une pièce justificative annexée à cette thèse.

On le paye mal, sous prétexte qu'on le loge gratis, on le casse impitoyablement si on est mécontent de ses services ; chaque vendredi il est obligé de rendre compte de sa charge au bureau qui le réprimande s'il est en faute (2).

Le chirurgien de l'Hôtel-Dieu doit faire tous les jours la visite des malades dès 7 heures du matin. A certains moments il lui est enjoint d'appeler le médecin chaque fois qu'il juge nécessaire de pratiquer une opération importante. Comme il ne peut pas faire toute la besogne à lui seul, on lui adjoint des serviteurs ou compagnons ou garçons chirurgiens (on leur donne tous ces titres sur les registres de délibération). A partir de 1585 on trouve mentionné le compagnon gagnant maîtrise, sorte de chef de clinique dont la fonction était très enviée, car on y faisait un stage de 6 ans et on devenait maître sans passer par les frais et les formalités habituelles. Nous avons recherché avec M. Brièle, si nous ne trouverions pas le nom d'Habicot mentionné sur les registres, nous n'avons absolument rien trouvé, bien que les biographes d'Habicot s'accordent tous à dire qu'il a travaillé à l'Hôtel-Dieu. Certains registres (1587-1588) ont été, il est vrai, perdus, mais cependant on ne trouve jamais ce nom mentionné sur le registre des comptes. Habicot a-t-il été simplement garçon chirurgien externe ? C'est possible ; les fonctions de ces garçons chirurgiens externes, et même leur existence à cette période, n'ont du reste pas

1. Voir registres de l'Hotel-Dieu, l'introduction de Malgaigne, et le Saint-Côme de M. Corlieu.

2. Voir le fragment des registres de l'Hotel-Dieu que nous avons rapporté dans la deuxième partie de cette thèse.

été élucidées par nous malgré nos recherches persévérantes. Nous les avons vu mentionnés, mais beaucoup plus tard, en 1653 (1).

Le 28 juin de cette année, le bureau décide que désormais on leur fera passer un examen devant les médecins et chirurgiens de l'Hôtel-Dieu, en présence de deux administrateurs. Il n'y avait pas de service clinique, mais le chirurgien, d'après les registres, avait depuis un temps immémorial l'habitude d'instruire les élèves.

Ce ne devait pas être un cours, une leçon, mais quelques brèves paroles sur un cas clinique intéressant et sur le traitement qu'il fallait instituer. Néanmoins, comme il y avait beaucoup de faits curieux à voir dans cet hôpital, et que le chirurgien pratiquait souvent de grandes opérations, telle que des amputations, les élèves s'y pressaient en foule. Ambroise Paré nous rappelle fièrement dans ses œuvres qu'il y a travaillé (2).

CHIRURGIE MILITAIRE. — Mais Habicot ne s'en est pas tenu à l'Hôtel-Dieu, il a voulu profiter des moyens d'instruction d'une valeur inappréciable que lui offraient les champs de bataille. Là, en un jour, les chirurgiens voyaient plus de cas intéressants qu'ils n'en auraient rencontré en ville pendant un mois ou même pendant une année, surtout si le combat avait été chaud. Non seulement il y avait à visiter et à panser des plaies de toute sorte, et dans toutes les régions de l'économie, plaies larges par coup de sabre, plaies étroites à la suite d'une balle, plaies avec ou sans contusion, plaies de côté, plaies de tête, plaies de thorax, plaies de l'abdomen, plaies avec ou sans corps étrangers, plaies articulaires, plaies avec blessure des tendons, des vaisseaux et des nerfs, etc. Les occasions d'y faire des amputations ne s'y présentaient que trop souvent. « C'est, dit Dionis, dans les hôpitaux
« des armées, durant un siège ou après une bataille qu'il y a
« bien des occasions de faire ces amputations. Les coups de
« canon ou de fusil, les éclats de bombes et de grenades, bri-
« sent tellement les bras et les jambes de ceux qui en sont bles-
« sés, qu'il est très difficile de les leur sauver, et si on voit tant
« de soldats revenir avec un bras ou une jambe de moins, ce

1. Voir introduction de Malgaigne et le Saint-Côme de M. Corlieu.

2. Voir la préface aux œuvres chirurgicales d'Ambroise Paré.

« n'est pas qu'on le leur ait coupé de gaité de cœur, mais c'est
« la grandeur de leurs blessures qui l'a demandé ».

N'est-ce pas en soignant nos soldats, qu'Ambroise Paré avait réuni les éléments qui lui ont permis de composer son immortelle chirurgie ? Guillemeau avoue dans la préface de ses œuvres chirurgicales que ce qu'il sait il l'a appris dans nos armées. Cette pratique de la chirurgie de guerre était donc presque indispensable à celui qui voulait s'élever au-dessus de ses confrères par son savoir et par son habileté manuelle. Les barbiers servaient de chirurgiens militaires. C'étaient d'abord les plus nombreux, ils n'avaient pas ces intérêts matériels, cette riche clientèle qui retenait à la ville les membres de Saint-Côme. Dans nos armées, sur nos vaisseaux, on ne voyait guère que des barbiers, ainsi que nous l'apprennent les mémoires de ce temps et ainsi que nous le dit Habicot lui-même dans sa Gigantologie. Il n'y a plus à s'étonner maintenant de l'oubli où sont restés tant de membres de Saint-Côme, tandis que les barbiers faisaient progresser la science et illustraient la chirurgie française. Malgaigne s'est montré très dur pour les chirurgiens de longue robe, il a peut-être montré trop de sévérité à leur égard, et cependant une bonne partie de ses critiques reste fondée. Saint-Côme avait tous les défauts des corporations de cette époque. On y favorisait scandaleusement les fils des maîtres, qui composaient en grand nombre la confrérie; or ces fils de maîtres riches n'ayant qu'à succéder à une clientèle n'avaient point à se donner beaucoup de mal pour se créer une situation très enviable (1).

Ils n'avaient pas besoin de voyager comme les malheureux barbiers qu'ils méprisaient tant; et d'autre part, Saint-Côme cachait aussi soigneusement que n'importe quelle corporation marchande de Paris les secrets du métier (2). Quesnay a la naïveté de nous apprendre que ses chers chirurgiens de longue robe pendant longtemps ne publièrent jamais rien, parce qu'ils avaient peur que leur savoir profitât à leurs adversaires les barbiers. Ils ne se gênaient pas pour reprocher à Paré d'avoir divulgué au public les secrets de la profession, lorsqu'il fit paraître son grand *Traité de chirurgie*.

1 Voir pamphlet de Riolan père contre les membres de Saint-Côme.

2. Voir introduction de Malgaigne.

Il leur répondit que leurs reproches, s'ils étaient fondés, étaient pour lui un titre de gloire. Et encore s'ils avaient fait profiter tous leurs confrères de Saint-Côme des quelques remarques intéressantes qu'ils avaient eu l'occasion de faire en pratiquant leur art? Nous doutons fort quant à nous qu'ils eussent cette générosité ; c'est tout au plus s'ils devaient les communiquer à certains membres auxquels ils étaient liés par une étroite amitié. Aussi qu'en est-il résulté ? c'est que Saint-Côme en était réduit pour posséder des chirurgiens illustres dans son sein de s'agréger un de ces barbiers si honni et si méprisé, et cela même après Ambroise Paré (1). Il ne faut pas oublier en effet que Nicolas Habicot et Jacques de Marques qui jetèrent tant de lustre sur le collège des chirurgiens après la mort du maître, avaient été barbiers tout comme lui.

ENTRÉE A SAINT-CÔME. — L'entrée de Nicolas Habicot à Saint-Côme a été assez tardive, il n'y est entré qu'en 1610, en même temps que Jacques De Marques et Isaac d'Allemagne (voir *Ambroise Paré*, préface de Malgaigne). Depuis quelques années déjà il passait pour un chirurgien habile. Il avait beaucoup disséqué, beaucoup soigné de malades, il avait fait paraître son *Traité de la peste* et préparait une *Main chirurgicale*, qui n'a jamais été imprimée. Pendant longtemps il resta dans cette corporation des barbiers chirurgiens dont il devait être un des membres les plus influents ; plusieurs de ses confrères, à ce qu'il nous apprend dans sa Gigantologie, auraient été parfaitement capables de s'agréger comme lui à Saint-Côme, ils ne le firent pas probablement par routine, et aussi parce qu'ils gardaient en restant simples barbiers le droit de vivre à la fois du rasoir et du scalpel. On ne pouvait faire la barbe dès qu'on était chirurgien de longue robe ; il fallait modifier sa clientèle et toutes ses habitudes.

Habicot eut ce courage. Il devait, en effet, se trouver dépaycé dans cette corporation des *chirurgi tonsores*, dans laquelle la partie manuelle de la profession avait par trop d'importance.

Tant qu'il manierait le rasoir il resterait somme toute un personnage assez infime pour une société aussi aristocratique que celle qui existait à cette époque, et puis Saint-Côme occupait de par ses privilèges toutes les places importantes. Pour être chirurgien

1. Voir introduction de Malgaigne, Quesnay et ouvrage de M. de Tornéry.

du Châtelet il fallait appartenir au collège des chirurgiens de longue robe et il en était ainsi pour bien d'autres choses.

C'est pourquoi il passa son baccalauréat, sa licence et son doctorat en chirurgie pour être maître chirurgien juré de l'Université parisienne. Très probablement on abrégea en faveur de son mérite la longueur du stage qu'on exigeait des autres candidats ; on dût passer aussi pour ce qui lui manquait en fait de connaissances littéraires. Habicot, néanmoins avait une éducation assez soignée, soit qu'il eût reçu une certaine instruction pendant sa jeunesse soit qu'il eût complété lui-même grâce à ses lectures ce qui lui manquait.

Il comprenait certainement le latin, s'il ne l'écrivait pas. Ses livres sont suivant la mode du temps criblés de citations latines ainsi que d'allusions littéraires aux bons auteurs de l'antiquité. Habicot eut tout d'abord à subir quelques désagréments à son entrée à Saint-Côme.

Comme Jacques De Marque et Isaac d'Allemagne il ne se pressait pas de quitter sa boutique de barbier. Il eut à ce sujet des discussions assez pénibles avec plusieurs de ses confrères. Il dut cependant se rendre à leurs raisons, car les statuts de Saint-Côme étaient formels. Il fut dédommagé, du reste, de ce qu'il perdait par le rôle qu'il joua bientôt dans le Collège des Chirurgiens : il y resta de 1610 à 1624, époque de sa mort, et fut mêlé à toutes les querelles contre la Faculté, entr'autres à celle que suscita entre les médecins et les chirurgiens la découverte des prétendus ossements du roi Teutobochus. Cette discussion fut fameuse. Nous reviendrons plus loin sur cette guerre mémorable où Habicot et Riolan jouèrent les grands premiers rôles. Mais disons auparavant quelques mots sur l'état de ce Saint-Côme dont notre auteur a été une des gloires. Nous avons fait à ce sujet des recherches nombreuses, que nous allons résumer le plus brièvement possible. Les usages que nous allons relater sont assez mal connus à l'heure actuelle ; ils ont joué un grand rôle dans la vie de chacun des membres qui constituaient le collège royal des chirurgiens de longue robe. Les retracer c'est reconstituer une bonne partie de l'existence d'Habicot.

SAINT-COME

M. de Tornéry nous a donné à ce sujet des renseignements précieux. Quesnay, dont il faut beaucoup se défier lorsqu'il parle des origines est pour le xvi^e siècle un guide assez fidèle. Nous, chirurgiens de longue robe, avons consulté aussi les documents qui subsistent encore sur l'église Saint-Côme aux archives nationales. Les Cartons 3320 et 3321 nous ont été particulièrement utiles ; parmi une foule de pièces étrangères au sujet qui nous occupe, et relatant les baux de maisons appartenant à la fabrique, les aumônes distribuées aux pauvres, les réparations de l'église, les salaires du clergé qui y célébrait le service divin, nous avons pu non-seulement y voir la confirmation des renseignements fournis par Quesnay au sujet des cérémonies religieuses qu'y faisaient célébrer les chirurgiens, mais le nom du curé de Saint-Côme et Saint-Damien pendant le temps où Habicot fut membre du collège de Saint-Côme et la situation exacte de l'apprenti où l'on allait visiter les pauvres malades (1).

Rappelons d'abord les cérémonies religieuses auxquelles devaient assister sous peine d'amende les membres de Saint-Côme ; les pratiques religieuses jouaient, en effet, un grand rôle dans la société des chirurgiens de longue robe. C'était en effet non seulement un collège mais une *confrérie* dans toute la rigueur du mot.

« Chaque mois le premier lundi qui ne sera pas jour de fête, disent
« les statuts, tous les maîtres de chirurgie se rendront à 10 heures
« au matin à l'Église Saint-Côme et Saint-Damien pour y entendre
« la messe, et ensuite visiter les pauvres malades et leur donner
« conseil, à peine de 2 sols d'amende pour une simple absence et
« de 5 sols pour chaque absence contre celui qui se serait absenté
« 5 mois de suite sans excuses légitimes. » L'église où se rendaient
ainsi les chirurgiens de longue robe, était encore moins importante que l'église du Saint-Sépulcre. Pendant longtemps elle dépendit de l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés (2). L'enceinte dont

1. Voir ouvrage cité, Leboucher, Félibien et Chéreau.

2. Voir Lebœuf.

Philippe-Auguste avait fait entourer Paris, en morcelant les propriétés et les terres seigneuriales, fit naître plusieurs querelles entre l'évêque, l'abbé de Saint-Germain-des-Prés et l'abbé de Sainte-Geneviève. Il fallut du temps pour concilier tant d'intérêts. Il fut enfin convenu, pour dédommager l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés de ses pertes, que cette dernière serait autorisée à faire bâtir pour elle deux églises dans la nouvelle enceinte de Paris, l'une fut Saint-André-des-Arts et l'autre Saint-Côme et Saint-Damien. L'abbé Lebœuf, dont nous avons consulté l'ouvrage sur les monuments du diocèse de Paris, n'indique pas pourquoi on choisit pour cette église le nom de Saint-Côme et de Saint-Damien, cependant il raconte qu'à l'abbaye Saint-Germain-des-Prés il y avait un autel dédié à ces saints; on y possédait même, paraît-il, quelques reliques leur appartenant, elles furent transportées en partie dans le nouvel édifice. Celui-ci ne fut consacré que longtemps après sa construction, ainsi que le constate une pierre commémorative transportée au musée de Cluny. La cérémonie religieuse eut lieu le dimanche après Saint-Luc, en 1425.

EGLISE SAINT-CÔME. — Saint-Côme était tout près des fortifications, sur les limites de la paroisse de Saint-Séverin, à l'entrée de la rue Racine; c'est pour agrandir les abords de celle-ci que l'église vendue en 1790, comme bien national, fut démolie en 1835. On y accédait par la rue des Cordeliers, où était situé le grand couvent des Cordeliers; le collège de Bourgogne, où siège maintenant la Faculté de médecine, était un peu loin de l'autre côté de la rue.

Les proportions de l'église étaient fort réduites, son architecture était très simple. Dans l'intérieur il y avait un grand reliquaire de bois doré renfermant la mâchoire inférieure de saint Côme, « le propre de cette paroisse, dit l'abbé Lebœuf, n'indique ni comment ni quand cette relique est venue ». Il y avait plusieurs tombes; c'était la coutume. On y remarquait celle d'un abbé régulier de saint Bavon de Gand, mort à Paris en 1460, de Nicolas de Bèze oncle du fameux Théodore de Bèze le calviniste, qui avait été archidiacre d'Etampes et conseiller au Parlement de Paris, et celle du fameux théologien, Charles Despençe, etc.

En 1345 il s'éleva une querelle sanglante entre les étudiants de l'Université et les serviteurs de l'abbaye de Saint-Germain-des-

Prés ; un accord fut conclu qui érigeait l'Église en paroisse et attribuait la nomination de la cure à l'Université. Cette cure était une des moins importantes de Paris. Le 26 février 1790, le curé Jean Joseph de la Roue déclare à la chambre ecclésiastique, que sa prébende consiste en le loyer de deux maisons ; ce loyer montait à 1400 livres et il y avait 2000 livres de casuel.

Les dépenses de la fabrique de Saint-Côme, semblent avoir toujours égalé et souvent dépassé les recettes. Les marguilliers devaient avoir fort à faire pour joindre ensemble les deux bouts. Le curé du temps d'Habicot était Roland Hébert, homme de mérite, qui devint, en 1622, archevêque de Bourges. La paroisse était petite, enserrée qu'elle était de tous côté par Saint-Séverin, Saint-Hilaire, Saint-André-des-Arts et surtout par l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés. Elle eut des procès à soutenir contre cette dernière dès qu'on commença à bâtir des deux côtés du fossé d'enceinte, lorsque les fortifications furent élargies et reportées plus loin par Louis XIII. Elle dut abandonner à Saint-Sulpice tout le quartier du Luxembourg et se contenter des quelques maisons qui constituaient alors le quartier de l'Odéon. Quoique les dépendances de Saint-Côme fussent très circonscrites par le grand couvent des Cordeliers, il s'y trouvait un cimetière et des charniers.

Les plans de cette époque montrent qu'ils touchaient à la rue des Cordeliers. Dans le cimetière avait été enterré François Trouilliac, qu'une étrange difformité rendit célèbre du temps de Henri IV. Dès l'âge de 7 à 8 ans il lui était survenu une corne au front qu'il avait grand soin de cacher. Il travaillait dans une charbonnière de la forêt du Maine, lorsque le marquis Lavardin, étant à la chasse, le fit arrêter parce qu'il n'avait pas devant ce seigneur ôté son bonnet qui cachait sa corne ; le malheureux fut ensuite conduit à la cour de Henri IV. Le roi le donna après en avoir amusé la cour à un de ses valets pour en tirer profit (*l'Étoile*). François Trouilliac promené de foire en foire devint un objet de risée publique. Il mourut de chagrin. On lui composa cette épitaphe ridicule :

Dans ce petit endroit à part
Gît un très singulier cornard
Car il l'était sans avoir femme
Passants, priez Dieu pour son âme.

A l'angle sud-ouest de l'église s'élevait un petit apprenti situé dans les charniers près du couvent des Cordeliers. Cet apprenti était de date récente puisqu'il ne remontait qu'à 1554. Le 2 avril de cette année les maîtres de Saint-Côme avaient conclu avec les marguilliers de la paroisse un arrangement qui les autorisait moyennant une certaine rente d'élever à leurs dépens un abri pour les malades qu'ils devaient visiter les premiers lundis de chaque mois. Grâce à un legs d'un des anciens de Saint-Côme Nicolas Langlois, mort en 1577, on y faisait du feu les jours de visite « pour les petits enfants et autres malades » depuis le mois de septembre jusqu'au mois de mars. Les fonds laissés par Nicolas Langlois permettaient, en outre, de donner pour ces visites aux six plus anciens maîtres, y compris le prévôt, 6 sols à chacun. Les malades affluaient à ces sortes de consultations gratuites faites par les praticiens les plus éminents de la capitale.

Bientôt le petit apprenti devint notoirement insuffisant, ainsi qu'il résulte d'un extrait des registres du Parlement du 26 février 1615 que nous avons retrouvé dans Quesnay. Les Marguilliers de Saint-Côme sur la demande des chirurgiens, leur firent ce bail à rente de *trois toises et demie* de place étant dedans le cimetière de la dite Eglise par achat du 8 février 1615, pour y faire bâtir un lieu propre pour les dits malades. Comme le rappelle l'extrait en question les maîtres chirurgiens voulaient aussi y donner leurs leçons qu'ils faisaient dans des locaux loués à grande peine, témoin les difficultés que rencontra Pineau pour se faire allouer une des salles du collège d'Inville. On jeta dans les fondations des médailles à l'effigie de Marie de Médicis et de Louis XIII, qui se montra pour Saint-Côme un protecteur très bienveillant « et en 1619 Pineau utilisa le nouveau local pour ses leçons sur la taille et autres anatomies ».

Maintenant que nous avons essayé de reconstituer l'aspect des lieux où se passait la vie de Saint-Côme, exposons les statuts qui la régissaient.

Insistons d'abord sur le caractère religieux de la Confrérie.

Caractère religieux. — Nous avons déjà rappelé que les maîtres chirurgiens jurés de l'Université de Paris (comme ils aimaient à s'appeler) devaient se rendre le premier lundi de chaque mois « qui ne sera pas jour de fête, à 10 heures du matin, pour y en-

tendre la messe » avant d'aller visiter les pauvres malades qui s'entassaient dans le charnier.

Le jour de la fête de saint Côme et de saint Damien, tous les maîtres venaient assister la veille aux vêpres, le jour à la messe, le lendemain à la messe des morts pour les maîtres décédés. Le prévôt devait donner à l'église, à l'occasion de cette fête, deux cierges de cire blanche dorée, du poids de deux livres, et quatre autres du même poids, mais plus simples. Il était chargé de faire porter la veille de la fête, avec le cierge pour lequel Nicolas Langlois avait laissé des fonds. Celui-ci portait inscrit sur la cire le nom du fondateur.

Chaque membre de Saint-Côme apportait pour lui-même un cierge dont la grosseur variait suivant sa situation dans la Confrérie.

Le prévôt faisait distribuer le jour de la fête de la Purification de la Sainte Vierge un cierge pesant une demie livre à chaque maître. Les bacheliers, licenciés herniaires, oculistes, dentistes, lithotomistes, n'avaient droit qu'à un cierge d'une once et demie.

Ce n'était pas tout, il fallait encore envoyer à Luzarche, la veille de la fête Saint-Côme et Saint-Damien, une députation composée de deux anciens maîtres et de deux jeunes « pour y remplir les devoirs ordinaires ». Non seulement ils représentaient saint Côme aux cérémonies religieuses, mais encore ils devaient pendant les trois jours où ils restaient à Luzarche soigner pour rien tous les pauvres qui se présentaient à eux. Il était impossible de refuser ce poste honorifique et coûteux sous peine « de payer l'entière dépense de ceux que le prévôt aura commis à leur place ». Seul le plus ancien de la Confrérie avait le droit de se faire *substituer* par un autre membre.

D'après un autre article des statuts : « Un maître nommé à son rang par le prévôt tiendra le bâton de la confrérie, et fournira le jour de son installation, des rameaux, verdure, bouquets et autres choses accoutumées ».

STATUTS CONCERNANTS LES RAPPORTS MUTUELS DES MEMBRES DE LA CONFRÉRIE ENTRE EUX. — Des règlements très sévères maintenaient les droits de chacun, et empêchaient, du moins en théorie, les plus forts d'opprimer les plus faibles. Voici ces statuts tels qu'on les trouve dans Quesnay.

Statut 8. — « Celui qui aura été appelé par un malade à la place d'un autre maître, le fera satisfaire par le malade, et si le premier maître se plaint du second, le collègue et le prévôt en connaîtront ; ils pourront même obliger le dernier à payer un marc d'argent applicable à l'école. »

Statut 13. — « Nul ne prendra chez soi le clerc d'autrui pour en être aidé dans la pratique, ou pour l'instruire, sans le consentement par écrit de l'autre maître, à peine d'amende, qui sera décernée par l'école, laquelle au surplus pourvoira aux plaintes que pourront faire les clercs de la trop grande sévérité de leurs instructeurs.

Statut 14. — « Chaque maître conservera son droit de juridiction sur ses élèves, sans que l'un les enlève à l'autre, sous peine de parjure et d'un marc d'argent. Nul gradué ou maître n'aura ce droit de former et d'instruire des élèves en chirurgie, s'il n'a quatre ans de réception, et ce sous la peine, si ce n'est qu'il ait eu dispense de la compagnie.

Statut 15. — « Le maître qui en aura offensé un autre se soumettra au jugement de la compagnie pour la satisfaction et l'amende, à peine de parjure et d'infamie, et d'être exclus de l'école.

Costume des maîtres dans les cérémonies religieuses et dans les assemblées. — Ce costume était bien connu, c'était la longue robe et le bonnet carré.

RÉUNIONS. — Régulièrement il y avait une réunion où l'on discutait les intérêts de la corporation tous les premiers lundis de chaque mois, mais, en outre, le prévôt pouvait faire réunir les maîtres en assemblée extraordinaire, soit pour les actes, soit pour une nécessité urgente. Les maîtres étaient convoqués par un billet scellé du sceau de l'école et signé du prévôt. On ne pouvait s'en exempter qu'en fournissant une excuse légitime, sous peine de payer une amende. Les neuf membres les plus jeunes argumentaient les premiers, puis c'était le tour des autres suivant leur année de réception.

ORGANISATION HIÉRARCHIQUE. — Au-dessus des bacheliers, des licenciés, des herniaires, dentistes, oculistes, lithotomistes, qui ne pouvaient prendre part aux discussions et étaient en quelque sorte des membres muets, se trouvaient les maîtres chirurgiens jurés,

tous égaux entre eux, et formant une sorte de petite république présidée par le prévôt. Celui-ci était nommé pour deux ans, voici comment on procédait à son élection.

D'après le statut 23 : « Le premier lundi d'octobre après la messe et la visite des pauvres, tous les maîtres entreront dans la salle, chacun jettera un billet dans l'urne à la vue de tout le monde. Il écrira sur ce billet le nom du prévôt qu'il aura choisi, le plus grand nombre de voix l'emportera. Le nouveau prévôt jurait le lundi de novembre devant l'assemblée des maîtres, d'observer les statuts, de soutenir les droits, les privilèges, l'honneur de l'école, de l'avertir des choses qui intéressaient sa réputation, sa discipline, etc. Les droits étaient surtout *honorifiques*. Il ne pouvait rien faire sans en avertir les maîtres, sauf dans les cas de nécessité urgente, et il était chargé de faire obéir l'assemblée. Il devait, dit le statut 26, se rendre à toutes les assemblées, et actes, n'être fâcheux à personne, se comporter avec douceur, gravité, prudence et modestie ».

Les plus anciens maîtres outre qu'ils occupaient les meilleures places dans les cérémonies publiques, étaient toujours écoutés avec beaucoup de déférence et leur voix avait force prédominante dans les cas douteux. Quant aux chirurgiens du roi et aux deux chirurgiens du Châtelet, leur situation dans Saint-Côme n'était pas bien définie. La corporation des maîtres chirurgiens paraît leur avoir accordé comme au prévôt plus de distinctions honorifiques que de pouvoir réel. Ils avaient « places distinguées, dans les grandes cérémonies. » Ils présidaient certains actes, etc.

Pénalités. — La corporation était très rigoureuse sur l'honorabilité de ses membres. On peut dire à son honneur qu'elle aurait chassé sans pitié celui qui aurait manqué ouvertement aux lois de la probité. Il fallait, disent les statuts, que ses membres eussent une conduite honnête, décente, et portassent des vêtements modestes, mais convenables. Il fallait se conformer aux statuts, auxquels on avait juré, du reste, d'obéir avant d'être reçu maître et docteur en chirurgie, et il en cuisait de les transgresser. Non, seulement on vous punissait d'une amende, mais encore on pouvait être exclu du Collège et déclaré infâme « tant qu'on n'avait pas satisfait l'école. »

Œuvres de bienfaisances. — La corporation des chirurgiens de longue robe se piquait beaucoup de générosités envers les pauvres, et, en effet, ils visitaient les malades qui se pressaient dans leur apprenti le premier lundi de chaque mois et faisaient beaucoup d'aumônes.

Enseignement à Saint-Côme et examens exigés pour l'obtention du grade de maître chirurgien juré et docteur en chirurgie. — Nous n'avons abordé jusqu'ici que le côté *corporatif* de Saint-Côme, nous allons essayer dans ce chapitre d'en montrer le côté enseignant, le côté universitaire, car, le collège royal des chirurgiens de longue robe prétendait à l'époque où vivait Habcot, constituer une cinquième faculté, la Faculté de chirurgie. Saint-Côme, en effet, avait comme Saint-Luc, la double qualité d'être à la fois un corps enseignant et une corporation professionnelle. Il n'y avait pas plus à Saint-Côme qu'à Saint-Luc une école telle que nous la comprenons aujourd'hui, c'est-à-dire, une réunion de professeurs, que leur talent a fait choisir pour leur confier ces fonctions importantes, et qui gardent ces fonctions jusqu'à ce que la mort ou un âge avancé vienne interrompre leurs cours. A Saint-Côme comme à Saint-Luc tous les maîtres avaient la qualité de professeurs, et ils avaient des élèves qu'ils étaient chargés d'enseigner. Seulement comme on s'était aperçu qu'un tel enseignement ne suffirait pas au collège royal comme à la Faculté de médecine on nommait pour une durée toujours courte, deux ans par exemple, un confrère qui était chargé du cours d'ostéologie, du cours de myologie, du cours de bandage, du cours des opérations chirurgicales. A Saint-Luc, la chose était parfaitement organisée, depuis longtemps déjà, mais il ne paraît pas en avoir été de même pour Saint-Côme, soit par paresse, soit surtout à cause de l'opposition de la Faculté. Ce n'est que par intervalle que l'on apprend que tel cours est fait par tel maître chirurgien. Ce cours a pu peut-être se continuer dans la période intermédiaire grâce au secret que devait garder chaque membre sur les délibérations et la vie intime de Saint-Côme, mais nous n'en savons rien, et ce n'est même pas probable à cause de la vigilance de la Faculté. La Faculté qui se prétendait maîtresse légitime des chirurgiens de longue robe, ainsi que des Barbiers, avait institué des cours de chirurgie et des cours d'anatomie pour

les élèves chirurgiens. Saint-Côme qui avait pris dans les premières années du xvi^e siècle le titre de Collège royal des chirurgiens de l'Université de Paris, résistait tant bien que mal aux prétentions des médecins.

Grâce aux chirurgiens du roi, ils avaient réussi à intéresser en leur faveur le Souverain ; sous prétexte de faire confirmer leurs statuts, ils avaient fait étendre ceux-ci par François I^{er}. La Faculté n'osait rien dire, ou plutôt ses doléances n'étaient pas écoutées du vivant d'Ambroise Paré. Les docteurs régents savaient, en effet, qu'ils avaient affaire à forte partie. « A sa mort ils voulurent intervenir, mais les chirurgiens leur répondirent humblement que si les chirurgiens du Châtelet voulaient faire passer des chirurgiens, à cause du bien de l'État, ils ne pouvaient s'y opposer. Attaquer les chirurgiens du Châtelet, c'était attaquer le roi, aussi la Faculté se tut » (Malgaigne). Les prétentions des chirurgiens à former une cinquième faculté avaient été notablement fortifiées par les lettres patentes que le roi Henri III accorda le 10 janvier 1577 aux chirurgiens de longue robe leur permettant de prendre le titre de Faculté de chirurgie et d'enseigner ouvertement à leurs élèves. Ils intéressèrent aussi le pape en leur faveur, et celui-ci leur accorda en 1573 une bulle où il leur donnait le droit d'avoir des bacheliers, des licenciés et des docteurs. Cette bulle avait sa raison d'être dans les traditions de l'Université de Paris dont le pape avait été fondateur. Le roi Henri IV permit son enregistrement, ce qui lui donnait force légale. Les chirurgiens tentèrent à plusieurs reprises de s'aggréger directement à l'Université, et s'ils n'y parvinrent pas, ils furent plusieurs fois sur le point de réussir ; les médecins durent même dans une circonstance restée célèbre, exciter un violent tumulte pour faire rejeter les prétentions de leurs adversaires. Ceux-ci pendant longtemps du moins réussirent à se faire en partie reconnaître, ou plutôt à ne pas se faire tout à fait désavouer comme membres de l'Université. Ils invitaient à assister à leurs actes les plus hauts personnages, et lors de la discussion de la thèse de De la Noue, le président de Thou, le chancelier de l'Université, etc., furent présents à la cérémonie.

Lorsqu'ils allaient recevoir un docteur en chirurgie ils se réunissaient comme les autres facultés dans l'église des Mathurins ;

le récipiendaire était béni par le Chancelier de l'Université, cette pratique fut suivie pour une grande partie des membres de Saint-Côme. Ceux-ci s'intitulaient en conséquence, Docteurs en chirurgie et Chirurgiens jurés en l'Université de Paris ; cette dernière qualification était devenue en quelque sorte officielle, ils la prennent toujours dans les ouvrages qu'ils ont fait paraître. Nous avons cru devoir insérer ici les statuts de Saint-Côme qui ont trait à l'enseignement et aux examens. Commençons par les membres les plus humbles de la corporation, les oculistes-dentistes et les herniaires :

TITRES DES OCULISTES-DENTISTES, etc.

XL

Réception des oculistes. — Les oculistes-dentistes, herniaires, lithotomistes et autres personnes semblables, exerçant quelque partie de la chirurgie, seront examinés et approuvés par la compagnie ; et après qu'ils auront payé les bourses et honoraires accoutumés, on leur lira, en la langue qu'ils sauront, les statuts à suivre, ils en jureront l'observation, d'abord devant la compagnie et le lendemain devant le Prévôt de Paris, le tout avant qu'on leur délivre les lettres de leur profession, signées du Prévôt et scellées du sceau de l'école.

XLI

Leurs vêtements. — Ils promettent de se vêtir décemment, sans bigarure ni rien qui ressemble au charlatan.

XLII

Ils ne feront pas comme les bateleurs. — Ils n'iront point annoncer leurs talents dans les rues, les places publiques, les marchés, les foires, soit de vive voix, soit par des affiches.

XLIII

Bornes de leur art et dépendance aux maîtres. — Ils ne passeront pas les bornes de l'exercice de leur art qui leur aura été permis par les maîtres en chirurgie, dont ils seront tenus de suivre le conseil et la direction dans toutes leurs opérations, et de leur porter honneur et respect.

XLIV

Ils se rendront à la visite des pauvres. — Tous les premiers lun-

dis de chaque mois ils se trouveront à l'Église de Saint-Côme et de Saint-Damien pour y visiter ceux que les maîtres en chirurgie leur ordonneront de visiter.

TRIBUT DES LITHOTOMISTES OU HERNIAIRES.

XLV

Les lithotomistes et les herniaires approuvés par les maîtres en chirurgie seront tenus, à peine de payer cinq sols parisis d'amende, de payer chacun treize blancs pour chaque opération au maître de chirurgie qui les aura assistés, laquelle somme sera remise au prévôt, pour être employée à l'usage de la confrérie de Saint-Côme et de Saint-Damien, et s'ils refusent de s'y soumettre, ils seront chassés de l'école.

TITRE DES CLERCS OU ÉCOLIERS.

XLVI

Serment des élèves et des écoliers. — Les clerks ou écoliers, avant d'être immatriculés, c'est-à-dire mis au nombre des enfants de la dite école, ou admis chez les maîtres en chirurgie, pour y être sous leur discipline, jureront d'observer les statuts qui suivent, à peine d'être refusés et même chassés.

XLVII

Leur secret et leur zèle. — Ils jureront de garder les secrets de la compagnie qu'ils auront pu apprendre en quelque manière que ce soit dans les assemblées. Iront aux examens et autres où ils seront tenus de se trouver, après en avoir été avertis par le clerk, de l'ordre du Prévôt; et ils se montreront très zélés et très affectionnés pour l'honneur et la réputation de l'école.

XLVIII

Ils iront à la visite des pauvres. — Ils se rendront tous les premiers lundi de chaque mois à dix heures du matin, si les maîtres qui les instruiront le leur permettent, à l'Église de Saint-Côme et de Saint-Damien pour les y servir et les autres maîtres au défaut des licenciés et bacheliers, écouter les remèdes qui seront prescrits et les donner par écrit aux malades.

XLIX

Ils ne pratiqueront pas de leur chef. — Ils ne traiteront aucun

malade sans avoir appelé un ou plusieurs maîtres, afin de suivre leurs conseils et leurs ordres.

L

Attachement à leur maître. — Ils ne s'attacheront à aucun licencié ou bachelier pour l'aider ou prendre ses leçons, si ce n'est du consentement de la Compagnie. En général, tous ceux qui s'attacheront à un maître, soit pour être sous sa discipline, soit pour l'aider dans la pratique, se montreront à toute occasion fidèle et ne le quitteront point qu'ils n'aient obtenu son consentement par écrit pour aller sous un autre maître.

LI

Leur conduite, punition de leurs injures. — Ils se comporteront avec les autres clercs ou écoliers avec modestie et honnêteté ; ils porteront honneur et respect en tout et partout aux maîtres qui les instruiront, à tous les autres maîtres, aux licenciés, aux bacheliers. Que si un autre clerc, licencié et bachelier, les a offensés, ou au contraire, la connaissance du fait et la punition en appartient à la compagnie.

LII

Ce qu'ils doivent faire. — Ils ne fréquenteront pas les gens de mauvaise vie, les barbiers, les empiriques, ceux qui auront été chassés de l'école ; ils ne pratiqueront jamais avec eux ni avec d'autres gens de même qualité et ils les dénonceront au Prévôt.

TITRE DES CANDIDATS.

LIII

Mœurs des candidats. — On n'admettra au concours de chirurgie que des candidats dont on connaisse parfaitement la fidélité, la droiture et le savoir.

LIV

Vérité des attestations. — Avant d'être admis aux cours ils jureront qu'ils n'ont usé d'aucune fraude dans les attestations de bonnes mœurs et du temps d'étude qu'ils ont remises au Prévôt.

LV

Leurs statuts. — Ils continueront d'observer les statuts des clercs et prometteront d'exécuter tout ce qu'il leur sera prescrit.

LVI

Leur docilité et leur habit. — Ils promettent d'achever en entier le cours accoutumé et d'obéir aux Jurés et Prévôt, ils recevront avec modestie les corrections et réprimandes de leurs maîtres et ils seront toujours en habit décent, à peine d'amende.

TITRE DES BACHELIERS DUDIT ORDRE.

LVII

Serment des bacheliers. — Les bacheliers et ceux qui seront prêts d'obtenir ce titre, promettent par écrit d'observer les statuts suivants. S'ils le refusent ou s'ils y manquent, non seulement on leur refusera licence, mais encore ils paieront une amende au Prévôt et en cas de refus ils seront poursuivis en justice.

LVIII

Leurs statuts. — Ils continueront d'observer les statuts des candidats.

LIX

Tous les premiers lundis de chaque mois, à 10 heures du matin, ils se rendront à l'Eglise de Saint-Côme et Saint-Damien, pour servir à la visite des pauvres malades en se tenant à côté de leurs maîtres, écoutant leurs avis, et les donnant par écrit aux malades, et ce à peine de deux sols parisis d'amende.

LX

Leur conduite. — En tout et partout ils observeront dans leurs habits, leur conduite et leurs manières, la modestie, l'honnêteté et la bienséance ; ils se porteront avec douceur envers les autres bacheliers, les licenciés et les clercs ; ils auront toute sorte de déférence et de respect pour les maîtres qui les instruiront et pour tous les autres maîtres. Si quelqu'un d'entre eux offense un maître, un licencié, un autre bachelier et tout autre membre de l'école, il sera tenu de payer telle amende et de faire telle réparation que la compagnie aura ordonnée, même de demander publiquement pardon à l'offensé si ce dernier l'exige et ce à peine de parjure et être dépouillé de son grade.

LXI

Ils n'usurperont pas le droit du maître. — Ils ne pourront tenir ni exercer en leur nom aucune juridiction, ni entreprendre d'avoir

des clerks et écoliers, pour les former et instruire et ce sous les mêmes peines.

TITRES DES LICENCIÉS.

LXII

Serment des licenciés. — Les licenciés, avant de recevoir ce titre honorable, promettent par écrit et avec serment de continuer d'observer les statuts des Bacheliers et d'exécuter ce qui leur sera prescrit. Ils remettront cet écrit au prévôt avant le jour de la réception du bonnet et ils promettent encore par exprès de ne tenir, ni exercer, en leur nom, aucune juridiction, soit avant, soit après la réception du bonnet ; qu'après quatre ans entiers de réception, à moins qu'ils n'aient la permission de la compagnie à peine d'être chassés comme enfants illégitimes de l'école et de perdre tous leurs grades. Ils pourraient même être poursuivis en justice pour subir les peines et payer l'amende auxquelles la compagnie aura jugé à propos de les condamner.

TITRE DU COURS DE CHIRURGIE.

LXIII

Cours de deux années. — Tous ceux qui, aspirant à être reçus dans l'ordre Royal des maîtres en chirurgie, feront un cours entier, qui ne pourra durer moins de deux années, si la Compagnie ne les en dispense.

LXIV

Forme des suppliques. — Le candidat ne pourra être admis à aucun examen qu'après avoir supplié, le premier lundi du mois qu'on aura destiné à l'examen, par un discours qu'il adressera aux maîtres assemblés près des fonts baptismaux de l'église de Saint-Côme et Saint-Damien, après la visite des pauvres malades. Le candidat aura invité auparavant les maîtres, en habit décent, accompagné du clerc qui aura porté à chaque maître le billet d'avertissement contenant une mention expresse de la future supplique.

LXV

Lettres de maîtres-ès-arts de médecine, chirurgie et de pratique. — Au premier mois il remettra au Prévôt ses lettres de maître ès-arts, ou du moins ses attestations de temps d'étude en philosophie, comme aussi ses certificats d'étude en la médecine chirur-

gique : il remettra en même temps au Prévôt des lettres des maîtres auxquels il se sera attaché, portant qu'il s'est appliqué soigneusement pendant deux ans à apprendre la pratique.

LXVI

Immatricule. — Le premier lundi du second mois, après avoir supplié en la forme ci-dessus, pour être reçu au nombre des élèves de l'école, et être admis à faire son cours, ses lettres et attestations seront transcrites sur le registre de l'école et déposées aux Archives, après quoi on lui délivrera un certificat d'immatricule, scellé du sceau de l'école, au moyen duquel il sera reçu à la session suivante, à prêter le serment des candidats.

LXVII

Préparation à la tentative. — Depuis ce jour-là jusqu'au cinquième mois, il étudiera très assidument, pour se mettre en état de subir durant ce même mois, l'examen de tentative, pour lequel ayant obtenu un jour en la forme ci-dessus, il portera des billets accompagné du Clerc à tous ceux des maîtres que le Prévôt lui aura indiqués, après quoi il se trouvera le premier au lieu et à l'heure qui lui auront été prescrits.

LXVIII

Examen de tentative. — Pour cet examen de tentative, le Prévôt et quatre Maîtres, qui auront été avertis huit jours auparavant, interrogeront les candidats depuis midi jusqu'à cinq heures, savoir le Prévôt sur les matières de logique et de physique, le plus jeune des maîtres sur les choses naturelles, un autre sur les choses non naturelles, le troisième sur les choses contre nature, et le plus ancien sur la méthode générale de la pratique.

LXIX

Jugement sur cet examen. — L'examen étant fini, ces Maîtres écriront leur avis touchant la capacité ou incapacité du candidat, en un billet que le Prévôt portera et laissera le premier lundi du sixième mois aux jurés et à la compagnie assemblée auprès des fonts baptismaux de la dite Eglise, et le Prévôt suivra, en tout le reste, les anciens usages.

LXX

Préparation au Baccalauréat. — Le candidat se disposera

ensuite par une étude de trois mois à l'acte de Baccalauréat, sur quoi il a été anciennement décidé que nul ne pourrait être réputé Bachelier ou Licencié en chirurgie avant que d'avoir payé les bourses ordinaires pour chacun de ces grades, après quoi on lui donnerait ces qualités convenables au degré de sa capacité.

LXXI

Examen pour le Baccalauréat. — L'examen pour le Baccalauréat se fera au neuvième mois après en avoir obtenu le jour et avoir payé les bourses. Le futur bachelier se rendra à l'Hôtel-Dieu ou ailleurs, suivant l'ordre de la Compagnie, à 6 heures du matin en été, et à 7 heures en hiver, pour y répondre jusqu'à midi et au delà à tous les maîtres, dont neuf des plus jeunes, qui auront été avertis huit jours auparavant par le prévôt, interrogeront le candidat sur l'anatomie et les maladies. Savoir : le premier, sur les os, les cartilages, les ligaments et les membranes du corps humain ; le second, sur tous les muscles ; le troisième, sur les veines, les artères, les nerfs et les autres parties internes ; le quatrième, sur les quatre tumeurs contre nature et les autres tumeurs qui en dépendent ; le cinquième, sur toutes les espèces de plaies ; le sixième, sur toutes les sortes d'ulcères ; le septième, sur les luxations et les fractures ; le huitième, sur tous les autres genres de maladies qui appartiennent à la chirurgie ; le neuvième, sur la nature des médicaments simples et les degrés de leurs qualités, et sur les noms et les propriétés des remèdes en général. Les autres maîtres interrogeront le candidat à leur volonté sur la chirurgie rationnelle et la pratique et sur l'interprétation d'un aphorisme.

LXXII

Ordre et séances des examinateurs. — On continuera d'observer dans tous les examens et actes l'ordre qui suit pour les séances et les interrogations.

Des jurés étant assis au lieu le plus honorable et le plus éminent, et après eux le Prévôt et les autres Maîtres, selon le rang de leurs réceptions, les neuf examinateurs interrogent le candidat, à commencer par le plus jeune gradé en chirurgie et finissant par le plus ancien ; après quoi le Prévôt proposera au candidat une question qui lui aura été indiquée par les jurés.

LXXIII

Thèse et démonstration par le bachelier. — L'acte étant fini, le bachelier sera admis ou refusé, mais s'il est admis il ne prêtera serment que le onzième mois, lorsqu'il aura soutenu sa thèse et qu'il aura au douzième mois fait la démonstration des remèdes simples, et de ceux qui entrent dans les remèdes composés, des bandages, des sutures et des instruments de chirurgie.

Tous les maîtres seront appelés et assisteront à ces actes, à peine d'amende.

LXXIV

Acte public du bachelier. — Le bachelier portera huit jours auparavant sa thèse confirmée à chaque maître. Neuf maîtres y argumenteront et le prévôt y présidera.

LXXV

Examen particulier par chaque maître. — Au quatorzième mois le bachelier suppliera pour l'examen particulier et le subira en la manière suivante : il portera un billet signé du prévôt à tous les maîtres, en commençant par le plus ancien. Chaque maître examinera le bachelier sur la théorie et la pratique ; il pourra même retenir le bachelier pour cet effet pendant deux jours et plus, et s'il est satisfait du bachelier, il signera le billet, après quoi le bachelier reportera au Prévôt le billet signé de tous les Maîtres. Le Prévôt transcrira ce billet sur les registres de l'École et le signera. Il en fera son rapport aux jurés et à la Compagnie le premier lundi du mois suivant et laissera l'original aux jurés suivant la coutume.

LXXVI

Examen de licence. — Après que le bachelier se sera préparé pendant trois autres mois d'étude à l'examen de la licence, qui se fera au dix-huitième mois qu'il aura supplié pour cet examen et payé les bourses ordinaires, il se trouvera, aux lieu et heures indiqués pour y être interrogé par tous les Maîtres qui auront été avertis à cet effet en la manière ci-dessus ; notamment il sera examiné par neuf jeunes maîtres qui auront été avertis huit jours auparavant de la part du Prévôt, sur les maladies, leurs causes, leurs signes, leur pronostic, et sur leur cure, tant par les médicaments que par l'opération de la main ; savoir : le premier l'exa-

minera sur toutes les différentes sortes de tumeurs ; le deuxième sur les plaies, les coups d'armes à feu et les brûlures ; le troisième sur les ulcères et les maladies vénériennes ; le quatrième sur toutes les maladies des yeux, leur signe et leur cure, tant par les médicaments que par opération de la main ; le cinquième sur les luxations ; le sixième sur les fractures ; le septième sur les médicaments composés, leur forme, leur nature et leur vertu ; le huitième sur les instruments de chirurgie dans la manière de s'en servir ; le neuvième sur les signes de lésions des parties principales et sur les rapports qui sont à faire en justice, au sujet des lépreux, des vérolés, de l'enfant mort au ventre de sa mère, et autres cas semblables. Les autres maîtres l'interrogeront à leur volonté sur la pratique et sur l'interprétation d'un aphorisme.

LXXXVII

Jugement sur cet examen. Démonstration. — L'examen étant fini et les voix ayant été recueillies par les jurés et le Prévôt, le bachelier sera admis ou refusé, ou renvoyé à un autre examen. Mais avant que d'être reçu à prêter le serment des licenciés, il démontrera dans le dix-neuvième mois, le premier jour de la session, l'ostéologie entière, ensuite il fera l'anatomie entière d'un corps humain (si la saison n'oblige pas la compagnie à différer cette épreuve jusqu'à un autre temps), et il proposera la question de la thèse qu'il aura à soutenir, le jour de la réception du bonnet, dans la même forme que la précédente. De toutes lesquelles choses le Prévôt fera un rapport le premier lundi du vingt-deuxième mois, afin que le licencié à la première séance soit en état de prêter le serment de licence.

LXXXVIII

Supplique pour le bonnet. — Le premier lundi du 24^e mois, la Compagnie étant assemblée, le licencié suppliera pour la prise du bonnet magistral et la Compagnie conviendra du jour avec le futur Président ; le licencié prononcera son discours au lieu et jour et à l'heure qui lui auront été prescrits, il établira la question de la thèse après l'envoi communiqué à son Président, aussi bien que le discours, et il remettra au Prévôt ce discours, la thèse et les originaux de ses attestations, pour les mettre aux archives de l'École.

LXXIX

Paranymphes. — Deux jours avant la solennité du bonnet, les licenciés et les bacheliers, et à leur défaut les plus anciens clercs, tous en robes longues, se rendront à la maison du Prévôt avec 4 jeunes maîtres dont le plus jeune fera les *paranymphes* (à moins que la compagnie en ait ordonné autrement), au nom de toute l'École et du récipiendaire qui s'y trouvera en habit de solennité, et donnera tant à son paranymphe qu'à ceux de la suite, chacun une paire de gants simples. Le récipiendaire invitera par un discours préparé, tous ceux dont on lui aura donné la liste, il ira donner aux invités des thèses imprimées que le clerc porte, où s'ils s'en absenteront les laissera chez eux.

LXXX

Gants et bonnets. — La veille de la solennité du bonnet, ou même plus tôt, le récipiendaire portera des gants au Prévôt, lequel après en avoir fait des paquets cachetés les distribuera : savoir, deux paires de gants à chaque maître, l'une garnie et l'autre simple. Outre cela, le récipiendaire donnera le jour de sa réception, une paire de gants simples à tous les clercs bacheliers et licenciés présents. Le clerc présentera ensuite aux Maîtres un bonnet carré qu'ils choisiront et une autre paire de gants ; quant au Prévôt et aux présidents le double de gants, de bonnets et d'honoraires.

LXXXI

Thèse et doctorat. — Salle carrée. Le récipiendaire fera tendre de tapisseries ce lieu d'un acte si solennel et semer le plancher de fleurs. Après qu'il aura soutenu la thèse il recevra le bonnet magistral et il fera son remerciement.

LXXXII

Serment au prévôt de Paris. — Le lendemain il prêtera serment au Prévôt de Paris, ou à son lieutenant, étant en robe, et accompagné des jurés du Prévôt, du paranymphe et de deux autres Maîtres qui seront nommés à cet effet.

LXXXIII

Action de grâce et inscription au catalogue des maîtres. — Le premier lundi suivant, le nouveau maître après avoir fait sa visite

des pauvres, conduira dans sa maison les autres maîtres qu'il aura invités par des billets, afin qu'après avoir offert à Dieu dans la visite des pauvres les prémices de sa profession, il demande encore à Dieu sa bénédiction pour lui et pour la Compagnie qu'il aura assemblée autour de sa table ; qu'il rende à Dieu et à l'École des actions de grâce, qu'ils se recommande à ses confrères, et qu'après avoir entendu la lecture des statuts, il prête le serment de Maître en chirurgie. Enfin il sera salué par les assistants comme Maître, et il sera mis le dernier sur le catalogue.

Quelles étaient les prétentions de la Faculté de Médecine sur Saint-Côme ? — Les Docteurs Régents s'appuyaient principalement sur ce fait, qu'ils faisaient contrairement aux chirurgiens ouvertement partie de l'Université et qu'en conséquence seuls ils avaient le droit d'enseigner les sciences médicales.

En 1515 les chirurgiens avaient fait soumission à la Faculté de médecine et demandé à leur tour d'être considérés comme « écoliers de la faculté ».

Le 13 juillet 1571 les Chirurgiens prièrent de nouveau la Faculté de les considérer comme « ses écoliers » et d'exclure les Barbiers. La Faculté trancha la question en déclarant qu'elle acceptait les deux corporations. Mais ces soumissions, ces accords tacites ne durèrent pas bien longtemps et les Chirurgiens reprirent bientôt leur indépendance et leurs prétentions contre l'*alma mater* c'est-à-dire que plus que jamais ils essayèrent de former une cinquième faculté. En tout cas, ils ne manquèrent jamais de s'intituler Maîtres Chirurgiens de l'Université de Paris. Les médecins et les chirurgiens avaient donc ensemble des querelles fort vives et des procès que les gens du Parlement savaient rendre interminables.

La Faculté avait pour elle d'appartenir ouvertement et sans conteste à l'Université. Elle était composée de fins lettrés très versés dans le latin et souvent dans le grec, tandis que les membres de Saint-Côme, beaucoup moins instruits maniaient trop fréquemment la langue de Cicéron d'une manière ridicule. Les Docteurs Régents presque tous riches appartenaient au meilleur monde, ils étaient alliés aux familles de la haute bourgeoisie et même aux parlementaires, tandis qu'il n'en était pas de même pour Saint-Côme dont bien des membres étaient d'une naissance obscure. Les

médecins ne faisaient jamais œuvre manuelle : ils ne versaient jamais le sang, suivant en cela les préceptes de l'Université, et avec les préjugés aristocratiques et ecclésiastiques de cette époque, cela seul leur constituait déjà une véritable supériorité. Si la Faculté de médecine de Paris avait été constituée comme certaines facultés contemporaines, par un corps de professeurs éminents, cette supériorité aurait été forcément écrasante. Mais il n'en était pas ainsi. La Faculté de médecine n'était rien autre que la corporation des médecins baptisée d'un nom pompeux. Tout docteur régent en faisait partie et avait le droit d'enseigner. Aussi le mot Faculté de médecine à cette époque ne réveillait point du tout les idées qu'elle inspire aujourd'hui, puisqu'il s'y mêlait un élément professionnel qui n'existe plus. D'un autre côté les chirurgiens de Saint-Côme si manifestement inférieurs aux médecins, avaient pour eux d'exercer un art éminemment utile, dont tout le monde pouvait constater les succès sans être obligé après une opération d'invoquer la force médicatrice de la nature. Le public a toujours été très sensible à ces sortes de démonstrations, qu'il appartienne aux plus hautes classes ou aux plus infimes. Les chirurgiens rendaient de plus au Roi des services immenses en soignant les soldats. Les grands seigneurs qui étaient aussi exposés aux blessures appréciaient fort les soins que leur rendait leur chirurgien, et presque tous ils en avaient un spécialement attaché à leur personne.

Résumons en quelques mots l'existence de Saint-Côme pendant le temps où Habicot en fit partie. En 1608, le chancelier de l'Université de Paris de Pierrevive accorda aux chirurgiens la permission de lire et d'enseigner la chirurgie ; mais le 24 mars 1609, le Parlement rendit un arrêt contradictoire sur l'appel comme d'abus interpellé par les recteurs, doyens et suppôts de l'université de Paris.

En 1609, une ordonnance royale commande au principal du collège d'Inville, situé vis-à-vis de Saint-Côme, de fournir moyennant loyer une salle aux chirurgiens « pour y faire des lectures « et démonstrations en chirurgie, anatomies et instructions pour « l'incision », que devait faire le fameux chirurgien Séverin Pineau l'habile lithotomiste.

Le 15 janvier 1610, le parlement enjoint aux Maîtres du collège

d'Inville de faire expulser madame La Noue, libraire, qui détenait la salle « pour y faire des leçons ». Mais l'Université intervint et les choses restèrent en suspens.

La même année 1610 une sentence du Châtelet autorise les chirurgiens à faire des anatomies et dissections à portes ouvertes en présence des élèves, et toutes les autres opérations, mais sans lecture. Comme nous l'a fait remarquer M. Corlieu ce mot lecture, si anodin en apparence, avait une importance très grande, car les professeurs enseignaient en lisant les leçons rédigées par eux sur des cahiers, c'est ce qui explique la formule *licentiam legendi*.

Dès lors Jacques de Marques et Charles Guillemeau, le fils du célèbre Guillemeau, commencèrent à faire des leçons sur la chirurgie. Mais le Prévôt de Paris, à la suite des réclamations des Docteurs Régents, rendit le 7 novembre 1612 et le 12 octobre 1613 une sentence contre ces deux chirurgiens pour leur défendre d'enseigner.

En 1613, les chirurgiens eurent une chaude alarme. Les Barbiers commençaient à se lasser du joug de la Faculté. Beaucoup des leurs étaient entrés dans Saint-Côme ; tout récemment encore en 1610, la corporation des chirurgiens de longue robe avait reçu Habicot, Jacques De Marques et Isaac d'Allemagne. Ils crurent probablement que l'ennemi étant dans la place, celle-ci serait bientôt rendue.

Ils s'unirent avec quelques chirurgiens « qui ne l'étaient que de nom » à ce qu'assure Quesnay. C'étaient les nommés Serre, Atton, Prunier et Coffinet. Aucun d'eux n'est connu ; ils faisaient partie de cette nombreuse phalange anonyme qui se contentait de faire nombre dans les associations. La médiocrité de leur esprit et de leur savoir leur enlevait toutes chances de s'illustrer. Ces chirurgiens se rendirent au Parlement avec les Barbiers pour faire enregistrer un acte d'union. Ils s'engagèrent ainsi, dit Quesnay, à l'insu de leurs collègues, qui furent bien étonnés le jour de la fête de saint Côme et de saint Damien de voir les Barbiers en robe longue et en bonnet carré délaissant l'église du Saint-Sépulcre, s'installer tranquillement parmi eux dans l'église Saint-Côme. L'orgueil des chirurgiens de longue robe se révolta en présence de cette promiscuité. Ils protestèrent avec énergie contre

l'acte d'union ; celui-ci qui n'avait été obtenu que subrepticement fut cassé par arrêt de justice. « Cette entreprise, dit Quesnay, est rapportée tout au long dans nos registres. » On y voit : « 1° que « l'artifice des barbiers fut une des principales causes de cette « union ; 2° le père de la Noue toujours zélé, pour l'honneur de « son art, se rendit à la Chancellerie et y trouva les lettres du « garde-sceau qui unissait les deux corps ; 3° que ces lettres furent « vérifiées et que les principaux chirurgiens portèrent leurs « plaintes à M. de Verdun, qui était premier président. Ce ma- « gistrat leur assura qu'on avait cru que tous les chirurgiens « avaient donné leur consentement à cette union et que sans cela « les lettres n'auraient pas été vérifiées ; 4° que tout le collège « désavoua les démarches qu'avaient faites certains chirurgiens « pour cette union ; 5° que le collège fut reçu à la requête civile « et que les médecins s'étaient mêlés sourdement à cette affaire ; « 6° que les barbiers prirent les insignes des chirurgiens, qu'ils « vinrent à Saint-Côme en bonnet carré et en robe longue, « qu'ils en furent chassés par les ordres de M. de la Noue, qu'ils « continuèrent cependant à venir aux exercices de piété de la « paroisse, mais en manteau seulement, qu'il y eut des lettres « du garde-sceau du 20 septembre 1613 obtenues par les Profes- « seurs chirurgiens du collège royal de l'Université de Paris ; « par ces lettres les chirurgiens sont séparés des barbiers ; « 7° qu'il y eut un arrêt contradictoire du Parlement qui entérina « les susdites lettres et remit les parties dans le même état « où elles étaient. Cet arrêt est du 23 janvier 1619 ; 8° qu'à la « requête des chirurgiens il fut fait défense aux barbiers de « porter robe longue et bonnet carré et de faire des rapports chi- « rurgicaux ; 9° que le 10 avril 1614 il y eut un arrêt portant « injonction aux barbiers d'ôter leurs insignes comme n'apparte- « nant qu'aux chirurgiens, que le 4 juillet 1614 il y eut arrêt du « concile privé où sont visés les privilèges des chirurgiens. » L'es- prit honnête d'Habicot s'indigna contre cette tromperie et malgré les ménagements qu'elle devait garder envers d'anciens confrères il avoue que cette façon de s'aggréger à Saint-Côme était indigne d'hommes dont un grand nombre à ce qu'il assure, seraient parfaitement capables de devenir par d'autres moyens chirurgiens de longue robe (voir Gigantologie).

Le 21 décembre 1614 les chirurgiens firent une visite au roi Louis XIII, à qui ils furent présentés par le premier médecin du roi Herouard. « Sire, dit le premier médecin, voici les professeurs de votre Collège de chirurgie qui sont prosternés à vos pieds, etc., qu'il vous plaise de conserver votre dévoué Collège ». Je vous conserverai vos privilèges, dit le Roi, car vous êtes à moi (Mss. 37, p. 29).

Vers cette époque, l'aspect des environs de Saint-Côme commençait à changer grandement. Les murailles qui formaient l'enceinte furent démolies, et le fossé fut comblé. On commença à bâtir des deux côtés de ce fossé. La paroisse en reçut un certain accroissement, qui aurait pu être plus considérable si les prétentions du curé n'avaient pas eu à se heurter contre celles de l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés d'où dépendait l'église Saint-Sulpice. La paroisse Saint-Côme, après un long procès devant le Parlement, dut céder à Saint-Sulpice le quartier du Luxembourg et se contenter du quartier de l'Odéon. Le curé sut probablement faire appuyer sa requête par les chirurgiens influents.

Le 26 février 1615, le Parlement homologue un contrat que les chirurgiens de Saint-Côme avaient conclu avec les marguilliers de l'église. Il s'agissait de l'acquisition de 3 toises de terrain pour construire une salle ; elle devait servir à la visite des pauvres malades et aux « lectures, anatomies, démonstrations pour l'extraction du calcul et autres actes d'opérations de chirurgie ».

Le 8 avril 1615, pose solennelle de la première pierre du nouvel amphithéâtre ; on jette dans les fondations des médailles à l'effigie de Louis XIII et de Marie de Médicis.

Le 10 novembre 1616, Séverin Pineau inaugure le nouvel amphithéâtre en y lisant publiquement.

Enfin le 9 avril 1622, Saint-Côme reçoit une donation beaucoup plus considérable et beaucoup plus utile dans son but que celle de Nicolas Langlois ; Jehan de Launay, chirurgien du roi, qui avait suivi en 1614 les leçons de Pineau sur l'anatomie, de Guillemeau, sur l'ostéologie de Jehan Launay et Jacques Demarque sur les opérations de chirurgie et les bandages, laissa de quoi rénumérer deux professeurs élus pour faire lectures anatomiques, leçons et autres enseignements, suivant qu'il y aura un ou deux professeurs. « Que si l'on en estit deulx, l'un sera tenu chacun yver de

« fair une ou deux anatomyes avecq démonstrations des opérations de chirurgien sur le corps, publiquement, dans la dicte Escolle et non ailleurs ; et pour ce sujet fera opposer affiches par les lieux ordinaires, dénottantes les dictes leçons et démonstrations ; obtiendra les dictes corps pour faire les dictes anatomyes par permission de Justice sur la requestre signée et scellée par le dict sieur Prévost et aura le soing de les faire inhumer en terre sainte dans le cymetière de Saint-Côme ». Le Prévôt donnera 25 livres tournois, soit 50 pour les deux professeurs. Les autres 50 livres seront données à l'autre professeur élu lequel sera tenu chascun à la remise, monstrer et enseigner un cours ou compendium des opérations, maladies et remèdes de la chirurgie, en la saison la plus commode de l'année ». Les professeurs seront nommés pour un an et pourront être prorogés.

Des difficultés étant survenues au moment de l'élection, le lendemain de la Saint-Côme, parce qu'une délégation envoyée à Luzarche n'avait pu voter, l'affaire fut portée devant le Parlement qui décida que dorénavant les élections auraient lieu le premier lundi d'octobre.

Le 1^{er} octobre 1622 eurent lieu les élections pour 1622-1623 et les deux professeurs nommés furent :

- 1^o André Pinaud, pour leçons, enseignements et anatomie.
- 2^o Sébastien Collin, pour le compendium de chirurgie.

La donation de Jehan De Launay fut confirmée par arrêt du Parlement du 7 octobre 1622.

Ainsi se trouvait assuré un enseignement qui ne reposait autrefois que sur le dévouement et l'abnégation de ses membres les plus éminents. Les chirurgiens de Saint-Côme n'eurent que l'embarras du choix. Ils avaient, en effet, le bonheur de posséder à la période dont nous nous occupons, une pléiade d'hommes éminents, d'un savoir et d'une habileté professionnelle incontestable et sur lesquels nous donnerons quelques éclaircissements, car le temps a terni leur gloire et obscurci leurs œuvres. Plusieurs de ceux-ci n'ayant pas laissé d'œuvres écrites, nous sommes donc obligés de nous contenter des renseignements fournis par les contemporains ou par les écrivains qui se sont occupés de Saint-Côme. D'une instruction très distinguée, très experts dans

leur art, ils n'ont rien écrit peut-être par modestie, peut-être à cause du peu de loisirs que leur laissait la clientèle, peut-être aussi par crainte de composer un ouvrage où les redites sempiternelles auraient tenu facilement une grande place et les idées personnelles de l'auteur proportionnellement une bien petite. Les contemporains savent les apprécier, mais la postérité oublieuse ne sait rien d'eux et les remarques personnelles qu'ils ont pu faire sur leur art utilisées par d'autres plus audacieux vont sans nom d'auteur grossir les trésors de la science.

Parmi ceux-ci, et à la première place, nous devons placer Philippe, successivement chirurgien de Henri IV et de Louis XIII, auquel Habicot dédia un de ses Problèmes de chirurgie, Ludovic Hubert fils, très habile opérateur à ce qu'assure Quesnay, Isaac, etc.

Tous les membres de Saint-Côme n'ont pas imité heureusement, l'exemple des chirurgiens précédents, et en outre d'Habicot, leur plus grand anatomiste, on peut citer très honorablement les noms de Binet, de Pineau, de Jacques Demarque. Quant à Guillemeau et à Pigray, élèves directs d'Ambroise Paré, dont ils continuèrent les traditions et l'enseignement, ils étaient morts peu après 1610 et par conséquent ne peuvent nous préoccuper ici, Guillemeau en 1614 et Pigray en 1613. Leurs œuvres ont été étudiées dans l'introduction chirurgicale, qui se trouve dans cette thèse.

Binet, éloquent, habile chirurgien, versé dans les belles lettres, pour employer les expressions de ses biographes, traduisit un peu à son corps défendant les leçons de son maître Courtain sur la chirurgie et l'anatomie.

Quant à Pineau il tenait la première place dans Saint-Côme. Non seulement il a été son Prévôt, mais encore il faisait l'orgueil des chirurgiens par l'élégance extrême avec laquelle il maniait le latin dans les leçons qu'il faisait aux élèves. Aussi le citait-on comme exemple aux détracteurs qui reprochaient aux chirurgiens de manquer d'instruction. C'était de plus un habile lithotomiste. Continuant les traditions de Collot, dont il avait épousé la nièce, il était bien loin de laisser comme ses collègues, la taille entre les mains de spécialistes ignorants ; il la pratiquait lui-même avec beaucoup de dextérité, et c'était lui qui l'ensei-

gnait aux élèves de Saint-Côme. C'est à propos de cet enseignement que s'élevèrent toutes les constatations que nous avons relatées plus haut. Pineau a laissé un ouvrage qui lui a survécu, et qui a sauvé son nom de l'oubli. Voici son titre : « *Opusculum anatomicum et physiologicum in duos libellos distinctum in quibus primum de integritatis et corruptionis virginum notis deinde de graviditate et partu naturali mulierum in quo ossa pubis distrahi demonstratur*, Paris, 1597 ». Ce traité, commencé d'abord en français, a été publié en latin « parce que, dit Pineau, il n'est pas bon qu'il tombe entre toutes les mains ».

Dans le premier livre il s'exprime ainsi : « La résistance, souvent invincible, qu'offre l'hymen, empêche de regarder celui-ci comme une preuve absolue de virginité ; il en est de même des vergetures que l'on retrouve aussi chez les jeunes garçons à la suite d'une ascite, elles ne sont pas un signe certain de grossesse antérieure, car elles manquent même chez certaines femmes qui ont eu plusieurs enfants. » Pineau signale les fâcheux accidents qui peuvent survenir à la suite d'un accouchement, tels qu'inflammation, gangrène, putréfaction de la matrice et des organes voisins, ruptures du vagin, de la matrice et même de la vessie, etc.

Dans un autre chapitre Pineau s'occupe des malformations des organes génitaux de l'homme et de la femme. Dans le deuxième livre, il recherche l'origine des règles qu'il fait venir principalement du col de l'utérus, il décrit la matrice et repousse la fameuse dichotomie de sa cavité. Suivant lui, il n'y a qu'une ligne droite saillante probablement notre arbre de vie.

Enfin il établit, malgré les assertions de plusieurs écrivains de ce temps, que les symphyses pubiennes se ramollissent et s'écartent pendant la grossesse. Il exagéra du reste beaucoup l'importance de ce phénomène au point de vue de l'accouchement. *Cet ouvrage eut un succès prodigieux*, et honora grandement, non seulement Pineau, mais encore Saint-Côme, dont il était membre, en montrant d'une façon irréfutable qu'il renfermait des anatomistes de valeur ; c'est en effet le premier traité véritablement original qui soit sorti de la plume d'un chirurgien, l'anatomie d'Ambroise Paré et de Guillemeau n'étant que des compilations bien faites. Jacques de Marques, qui avait été barbier comme Habicot, contribua aussi à l'illustration de Saint-Côme, il composa un excellent

Traité sur les bandages et appareils chirurgicaux; les matières y sont exposées avec beaucoup d'ordre et de lucidité. Mais on est effrayé de la complexité et de la difficulté que présentaient certains de ces bandages. En parcourant les pages qui composent ce traité, on ne peut qu'être reconnaissant à ceux qui comme Mayor, ont si grandement simplifié cette partie de la pratique. Nous avons parcouru aussi avec le plus grand plaisir son paradoxe ou *Traité médullaire*, « auquel est simplement prouvé que la moelle n'est pas la nourriture des os, Paris, 1609. » L'auteur s'appuie principalement sur la différence énorme qui existe entre la substance médullaire et la substance osseuse (mais il a le tort de croire cette dernière par trop inanimée, il va jusqu'à dire que l'os a moins de vaisseaux que n'importe quelle autre partie du corps humain), sur l'absence ou le peu de moelle que l'on observe dans certains os et chez certains animaux.

« Et comment expliquer avec cette hypothèse, dit-il, que le cal des os se forme autant, sinon plus au niveau de la partie externe de l'os, qu'au niveau de la partie interne ? » A propos de ce même cal il remarque que sa constitution est bien plus facile et plus rapide chez les jeunes sujets, dont le canal médullaire est étroit, que chez les vieux sujets, dont le canal médullaire est énorme.

Sa méthodique introduction au traité de Gourmelen est très savante, et montre un auteur très versé dans les écrits des anciens. Revenons maintenant à Habicot, il tenait une place au moins égale à celle de Pineau et de Jacques De Marques dans l'estime de ses collègues, bien qu'il ne paraisse pas avoir été jamais prévôt de Saint-Côme, ou chirurgien au Châtelet. Ils le regardaient comme leur meilleur anatomiste depuis l'apparition de sa *Semaine anatomique*. Ses cours particuliers étaient suivis par une foule d'élèves : sa clientèle était très étendue parce qu'on savait dans le public combien était grand son sens clinique et son adresse manuelle.

Il eut très souvent à exercer cette habileté chirurgicale, car les clients ne devaient point lui manquer, si l'on s'en rapporte à l'état d'insécurité de Paris, non seulement pendant la ligué, mais encore durant le règne de Henri IV et la minorité de Louis XIII. Les attaques nocturnes étaient si fréquentes, disent tous les historiens de cette époque, que les bons bourgeois n'osaient pas

après le coucher du soleil sortir dans les rues que l'on n'avait point l'habitude d'éclairer. Ils n'étaient en sûreté que dans leurs maisons, parce qu'ils y avaient des armes, et encore ne l'étaient-ils pas toujours. En décembre 1605, des voleurs, qu'on nommait barbets, entraient en plein jour dans les maisons sous prétexte d'affaire, puis ils pillaient tout, et blessaient ou tuaient quiconque osait leur résister. Plusieurs magistrats du parlement furent ainsi dépouillés (*l'Étoile*), en plein jour. Les coupe-bourses et les tire-laine exerçaient leur honorable métier dans les endroits les plus fréquentés de la capitale. Les coupe-bourses tranchaient avec adresse les cordons de la bourse que hommes et femmes portaient encore par ostentation suspendue à la ceinture, comme cela se pratiquait dans le moyen-âge. Les tire-laine arrachaient violemment le manteau de dessus les épaules de celui qui le portait et malheur à qui s'y opposait. Bien armés ils n'hésitaient pas à frapper pour se dégager et conserver leur butin. Quiconque avait une vengeance particulière à assouvir trouvait facilement des spadassins moyennant une somme minime. Les gens de la police, sergents ou archers, outre qu'ils n'étaient pas très nombreux, et faciles à corrompre pour une petite pièce d'argent, n'étaient pas renommés pour leur bravoure ; les écoliers, les laquais et même parfois les jeunes gentishommes, se faisaient un véritable plaisir de rosser le guet de temps à autre. Les écoliers et les laquais s'en prenaient aussi au bourgeois, qui était leur bête noire, armés et fiers des immunités que leur conféraient leurs attaches avec l'Université ; ils l'attaquaient et le blessaient, et cela non seulement durant le temps de la ligue, mais encore pendant des époques beaucoup plus calmes.

En 1548, l'abbé de Saint-Germain-des-Prés ayant envahi une partie du pré aux clercs, que les écoliers considéraient comme leur propriété, ils se portèrent bien armés sur les lieux, rossèrent les serviteurs de l'abbaye devant laquelle ils mirent le siège, firent des brèches aux murailles du grand clos et des jardins, en brisèrent les arbres fruitiers, les treilles, et ne se retirèrent qu'après avoir tout dévasté. Ces mœurs batailleuses n'avaient point changé sous le règne de Henri IV. Témoin le passage que nous empruntons à *l'Étoile* « pendant la foire de Saint-Germain de cette année 1605, où le roi allait habituellement se pro-

« mener, se commirent à Paris des meurtres et des excès infinis, « procédant des débauches de la foire, dans laquelle les pages, « laquais, écoliers et soldats des gardes firent des insolences « non accoutumées, se battant dehors et dedans, comme en petites batailles rangées, sans qu'on y pût ou voulût donner autrement ordre. Un laquais coupa les deux oreilles à un écolier et « les lui mit dans sa pochette, dont les écoliers mutinés, se ruant « sur tous les laquais qu'ils rencontraient en tuèrent et blessèrent « beaucoup. Un soldat des gardes ayant été attaqué des dits laquais « au sortir de la foire, et atterré par eux de coups de bâton sur les « fossés de Saint-Germain, s'étant enfin relevé, en tua deux et les « jeta tout morts dans les fossés, puis s'en alla et se sauva ».

Les désordres que commettaient les pages et les laquais n'étaient pas comme pour les écoliers couverts par les immuniqués universitaires, mais ils avaient des maîtres puissants et ils pouvaient se réfugier dans les hôtels de ceux-ci sans que la police osât les y poursuivre. Leur nombre paraît avoir été fort considérable, et pendant près d'un siècle ils insultèrent, battirent et parfois tuèrent les paisibles marchands, le tout en général impunément. Parfois Habicot avait à soigner des malades d'un rang plus distingué. Les gentilshommes avaient tous les jours des duels entre eux, soit au pré aux clercs, soit ailleurs. Beaucoup étaient duellistes de profession, ils étaient d'autant plus estimés qu'ils avaient fait périr plus de monde. Certains nobles qui s'intitulaient eux-mêmes, *raffinés d'honneur*, surpassaient en irritabilité la femme la plus coléreuse. Un clin d'œil, un salut trop froid, un simple froissement, suffisait quelquefois. Ces raffinés d'honneur croisaient l'épée avec des individus qu'ils ne connaissaient pas et qu'ils prenaient pour un autre; mais lors même que l'erreur avait été reconnue les deux combattants ne laissaient pas d'engager le combat par amour-propre, et pour qu'on ne puisse pas dire qu'ils avaient reculé. Le nombre des courtisans qui furent tués dans ces rencontres est très élevé, quant à ceux qui étaient simplement *blessés* on ne les *comptait plus*, tant le total en était élevé. Ils appelaient naturellement pour soigner leurs blessures les praticiens les plus éminents, Habicot par exemple, chirurgien du duc de Nevers, l'un des seigneurs de la cour les plus en vue et les plus puissants.

Habicot nous raconte ceci, « ayant été appelé en consultation « auprès du seigneur de Balagny, duelliste fameux, qui venait « de recevoir dans une rencontre une blessure mortelle qu'après « avoir affirmé, comme l'évènement le démontra, que le seigneur « de Balagny n'en avait pas pour plus de 2 heures, j'eus le désa- « grément de voir un ignorant répondre de la guérison si on lui « confiait le pansement, sans juger par le défaut de ses facultés que « le pauvre sire avait déjà 6 pieds dedans le tombeau. »

Habicot cherchait soigneusement à ne blesser personne « bien qu'il fût à peu près sûr qu'on ne lui rendait pas la pareille ». Et, en effet, Saint-Côme ne renfermait malheureusement pas seulement des membres distingués et honorables. Bien des chirurgiens « qui ne l'étaient que de nom », pour employer une expression de Quesnay, devaient jalouser leur illustre collègue. Charles Guillemeau, pas le célèbre Guillemeau qui continua si honorablement les traditions de son maître Ambroise Paré, mais... le fils de l'homme illustre, *l'autre* qui abandonna la chirurgie pour devenir docteur régent de la Faculté de médecine, lui montra des dispositions peu amicales dans la querelle fameuse qui s'éleva entre les médecins et les chirurgiens à propos de la soi-disante découverte des ossements du roi Teutobochus. Pour montrer jusqu'où allait la réserve d'Habicot en pareille matière rapportons l'historiette suivante, qui mettra en relief toute la bonhomie de son caractère :

Un jour, la reine Marie de Médicis lui demanda devant la duchesse de Nemours quel était le meilleur chirurgien de Paris. Habicot, pour ne point faire tort à l'un de ses collègues, répondit que c'était celui que l'on aimait davantage. Notre auteur était lié avec les plus hauts personnages ; chirurgien du duc de Nemours, connu et apprécié par les gentilshommes de la cour, par les magistrats du parlement du grade le plus élevé, tels qu'Achille du Harlay, l'avocat général Seguin, auquel il dédia un de ses problèmes de médecine, il avait parmi ses amis un grand nombre de médecins les plus distingués de la capitale. Malgré les luttes qui existaient presque continuellement entre la Faculté et Saint-Côme, on aurait tort de croire à une animosité mortelle entre les membres de ces deux corporations. Beaucoup de chirurgiens avaient suivi les cours d'illustres médecins, tels que le docteur Courtain, dont Guillemeau

et Bonnet étaient les élèves. Habicot professait le plus grand respect pour la médecine, ainsi que le rapporte Portal lui-même ; il ne manquait pas de consulter ses illustres amis sur bien des points de la science, notamment lorsque son esprit aventureux l'entraînait sur le territoire de la pathologie interne. Dans son *Traité de la peste* par exemple, il avoue s'être fait aider par des docteurs régents et Riolan lui reprochera durement plus tard cette collaboration.

D'un autre côté les médecins dont nous parlons ne pouvaient qu'apprécier grandement le mérite d'un homme comme Habicot. Ils ne craignaient pas de se dégrader en fréquentant la boutique d'un chirurgien. Ils n'y perdaient pas au point de vue de la clientèle et ces petites considérations mercantiles ne devaient pas être sans influence.... Et puis tous les docteurs régents ne montraient pas pour le scalpel le dédain qu'affichaient certains de leurs collègues. Ainsi Habicot blâme Riolan de décrier les chirurgiens après s'être mêlé à eux dans les dissections et en avoir reçu d'utiles conseils, et l'exemple de Riolan ne doit point avoir été isolé. Certains problèmes de médecine sont dédiés à Duret Dulaurens, Héronard, etc. Grand observateur de l'étiquette, le nom de ses collègues de Saint-Côme ne vient que tout à fait vers la fin. Et cependant cet homme pacifique, modeste, détestant les chicanes, s'est trouvé mêlé dans une querelle scientifique, formidable par l'acharnement des adversaires et par les insultes qu'on s'y distribua des deux côtés. Il eut le malheur d'avoir pour adversaire le terrible Riolan qui, comme on le sait, ne ménageait personne, pas même la Faculté dont il s'était constitué le défenseur officiel. Riolan détestait Saint-Côme et cette haine devait remonter loin. C'était en quelque sorte une haine de famille.

Son père, homme d'une érudition immense, et lettré très habile que la Faculté de médecine considérait comme un de ses membres les plus distingués, avait essayé de rabattre le caquet des chirurgiens de longue robe dans une sorte de pamphlet, où il se moque de la façon la plus cruelle, de la ridicule cérémonie où l'on vit Ambroise Paré lors de la soutenance de son doctorat en chirurgie débiter par cœur des mots latins qu'il avait mal appris car il les orna de plusieurs solécismes. Riolan remarque que s'il avait été à l'école il aurait reçu force coups de férule sur les doigts.

Riolan fils avait donc de quoi tenir et, sa bile devait d'autant plus s'échauffer que ni le roi ni le parlement ne soutenaient beaucoup à cette heure les prétentions de la Faculté. Il avait même le chagrin de voir plusieurs de ses collègues se déclarer les amis de ces chirurgiens, dont ils ne craignaient pas, comme il le leur reproche avec amertume, de fréquenter les boutiques. D'autre part, ces exécrables docteurs de Montpellier, qui se prétendaient les égaux des docteurs de Paris, se trouvaient mêlés indirectement à l'affaire. Il y avait d'autres raisons encore beaucoup moins nobles. Riolan considéré comme un jeune homme plein d'avenir, ayant d'ailleurs pour lui le nom de son père, n'était point encore très connu.

L'histoire du roi Teutobochus avait tourné toutes les têtes. On ne faisait que parler de cela dans les relations mondaines. Attaquer Habicot, qui avait eu l'adresse, comme il le dit malignement à Riolan dans son antigigantologie, de s'emparer le premier de la question et de dédier son opuscule au roi lui-même, c'était se signaler du coup à l'attention de tout le monde, c'était pour employer une expression triviale, mais qui rend bien notre pensée « tirer un coup de pistolet en l'air pour faire tourner les têtes de son côté ». Riolan ne péchait pas par excès de modestie ; cette supposition est donc très vraisemblable. Peut-être aussi que le squelette de la Salamandre gigantesque, qu'Habicot soutenait être des ossements humains, répugnait instinctivement à son sens anatomique ; nous verrons du reste que les raisons qu'il donne pour rejeter les assertions de Habicot ne sont pas bien fortes.

Cette querelle est très importante, non seulement à cause de l'acrimonie de la lutte et de l'idée qu'elle donne de l'aménité que les savants de l'époque mettaient dans leurs critiques, mais encore parce qu'elle intéresse au plus haut point l'histoire de la paléontologie, dont elle constitue un épisode caractéristique.

Voici en quelques mots le point de départ de cette querelle

En 1613, M. de Langon, gentilhomme dauphinois, faisant bâtir près de son château, dans un endroit appelé autrefois Chaumont, et présentement Langon entre la ville de Monturgant et Saint-Antoine, les maçons qui fouillaient la terre trouvèrent à 17 à 18 pieds de profondeur, une tombe en briques longue de 30 pieds, large de 12, haute de 8, recouverte d'une pierre fort dure, res-

semblant à du marbre et portant une inscription latine indiquant que c'était là le tombeau du roi Teutobochus ; on retrouva aussi dans l'intérieur de cette tombe des effigies Romaines analogues à celles que l'on avait trouvées autrefois dans l'amphithéâtre d'Orange dont la fondation est attribuée à Marius.

Cette découverte fut annoncée par une petite brochure due à la plume de Tissot et dont voici le titre « *Histoire véritable du géant, Teutobochus, roi des Teutons, Cimbres et Ambrosiens défait par Marius Consul Romain, lequel fut enterré auprès du château de Chaumont, maintenant Langon, proche la ville de Romans en Dauphiné* ».

On attribuait au géant une hauteur de 25 pieds, le membre inférieur seul sans le pied mesurait 9 pieds de hauteur, l'auteur fait à propos de Teutobochus l'histoire des géants telle qu'elle est indiquée dans la bible et les historiens profanes. Le livre fut attaqué.

Habicot entreprit la défense de Pierre Masurier et de Jacques Tissot, et publia un opuscule de 60 pages, qu'il appela *Gigantologie*, et qu'il dédia au roi, à qui l'ouvrage fut présenté par Hérouard, son premier médecin. Habicot avait vu tout le parti qu'on pouvait tirer d'un pareil événement, dont tout le monde s'entretenait à la cour et à la ville. Tout modeste qu'il était et réservé dans son maintien, il ne détestait pas de faire parler de lui. Il s'efforça de démontrer que les ossements, très incomplets et mutilés, qu'il maniait entre ses mains, avaient bien en effet appartenu à un homme. Ceux du pied notamment lui semblaient assez bien confirmer son hypothèse « ce qui me fait conclure par la substance et conformité de ces deux os du pied, les autres os être vraiment des os humains d'autant que nul animal n'en possède de tels » et plus loin « l'autorité, la raison et l'expérience nous le doivent faire croire. » Il se montrait bien affirmatif, en présence de preuves douteuses, il donnait une fois de plus la preuve de cette crédulité qu'il montrera dans sa relation du Pont des Meuniers. Il examine ensuite toutes les circonstances de la découverte, et assure que Marius vainquit dans les environs de Saint-Marcelin les troupes du roi Teutobochus, qu'il fit enterrer en ce lieu leur roi et qu'il fit mettre dans la tombe plusieurs médailles.

« Habicot, me permettra, s'il aime la vérité, de lui remontrer les erreurs et les faussetés qui sont dans son écrit, rempli au-

« tant de mensonge que d'ignorance, qui contient autant d'inep-
« ties que de mots, car outre le langage qui est mauvais français,
« l'orthographe y est du tout ridicule, le discours en anatomie est
« tout-à-fait faux. Galien nous avertit que ce qui est ridicule et
« inept, doit être plutôt méprisé que réfuté par écrit. Néanmoins,
« il permet qu'on remontre les fautes à certaines personnes, pré-
« cisément quand elles pensent savoir quelque chose par dessus les
« autres. Je n'eusse jamais entrepris d'attaquer le sieur Habicot,
« n'était qu'il a eu la réputation d'être un savant chirurgien et un
« bon anatomiste avant qu'il eut fait paraître par écrit son igno-
« rance, mais à ce coup, je ferai reconnaître qu'il est peu entendu
« et versé en anatomie, quoi qu'il se qualifie chirurgien juré en
« l'Université de Paris, titre nouveau qu'il ajoute à ses qualités,
« que cette célèbre Université de Paris, qui n'a jamais produit
« et reconnu pour siens telles personnes, lui retranchera, encore
« que son livre soit recommandable par les épigrammes de quel-
« ques régents de l'Université, fort savants, lesquels eussent mieux
« fait de ne point souscrire leurs noms de peur qu'ils ne soient
« soupçonnés de fréquenter la boutique d'un chirurgien ». Il
accuse ensuite Habicot d'avoir démasqué sans vergogne l'ouvrage
d'un père jésuite, puis pour mieux faire ressortir l'ignorance de
cé dernier, en matière d'érudition, il lui reproche d'avoir fait
deux vers d'un seul vers de Virgile. « Vous écrivez, dit-il, aussi
« mal en latin qu'en français, et ferez beaucoup mieux pour votre
« honneur, de ne plus contrefaire le médecin, ni écrire vos re-
« cettes en latin chez l'apothicaire, car les serviteurs s'en moquent
« et ne savent ce qu'ils doivent mettre, d'autant plus que la mau-
« vaise orthographe fait souvent changer le sens des choses. »
Après cet agréable préambule, Riolan se met à relever les fautes
anatomiques dont il accusait Habicot. « Vous mettez 8 ceillères
« et 4 incisives. Où avez-vous appris cela, dites s'il vous plaît,
« 8 incisives et 4 canines, dont les 2 du maxillaire supérieur sont
« dites ceillères pour les raisons données par Charles Étienne, qui
« est français, et que vous devez savoir ».

Dans le feu de la discussion, Riolan fait une remarque bien
intéressante ; il nie l'existence d'un périoste interne des os,
admise alors par la plupart des anatomistes. « Toutes ces fautes,
dit-il, ne sont pas excusables lorsqu'on dit qu'elles ont été com-

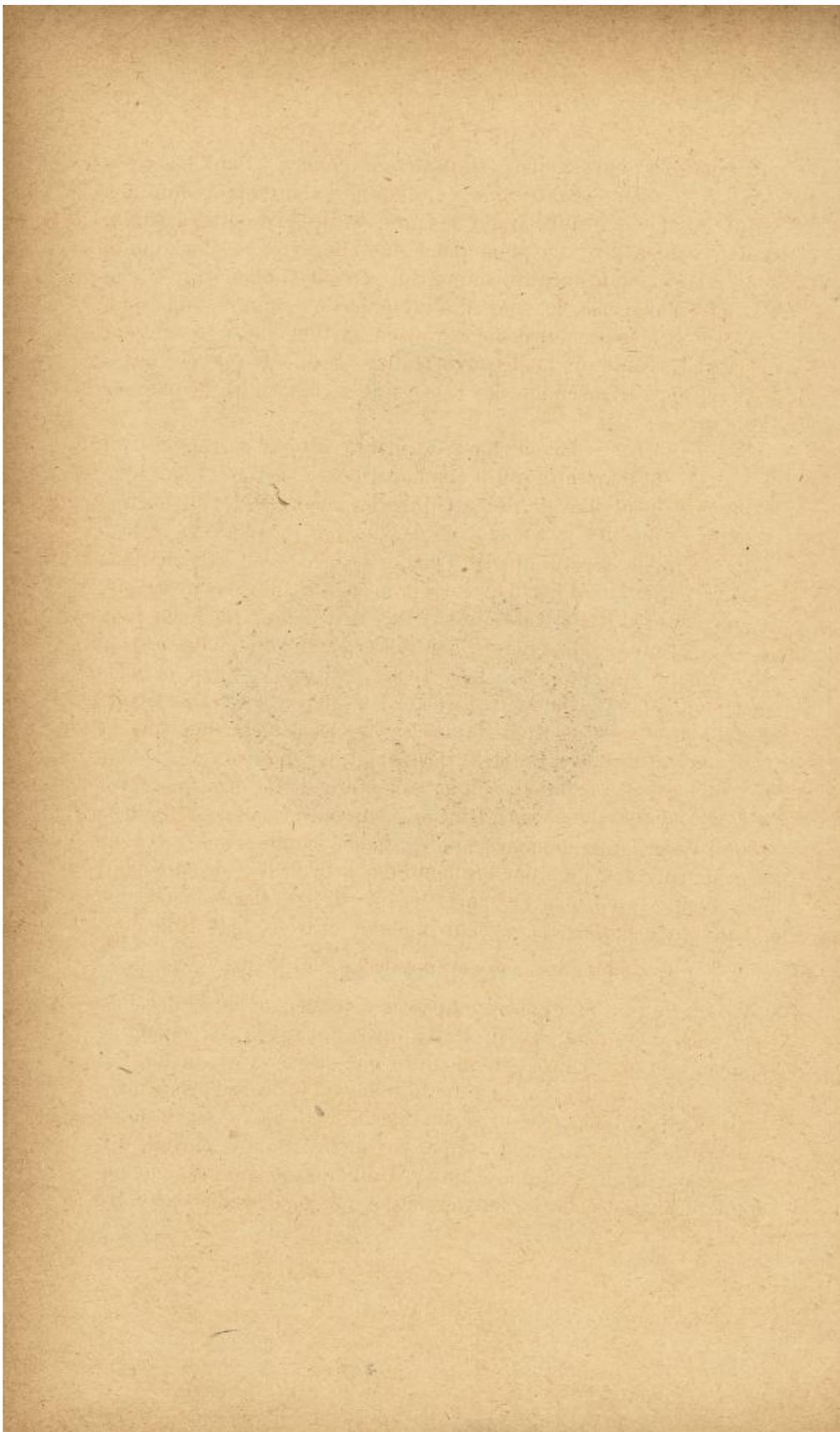
« mises par Ambroise Paré. Mais d'autant que vous pourriez
« alléguer pour votre défense, que vous vous êtes réglé sur l'a-
« natomie de Paré, qui est de tous vous autres votre patron et
« conducteur, je vous avertirai que Paré vous a trompé, qu'il
« n'est pas meilleur anatomiste que vous, encore qu'il se vante
« comme vous d'avoir souvent fait preuve très suffisante de son
« savoir en anatomie aux écoles de médecine. C'est ce que vous
« désirez aujourd'hui avec tant d'affectation et d'ambition, pour
« nous braver toujours, et reprocher que nous ne savons et ne
« tenons l'anatomie que de vous autres », et à ce sujet Riolan
« relève plusieurs erreurs qui avaient en effet échappées à Am-
broise Paré en ostéologie. Arrivant à l'examen des soi-disants
ossements du roi Teutobochus (le squelette, comme nous l'avons
dit, était incomplet et mutilé). Riolan ne trouve pas que ces os
aient la blancheur de ceux de l'homme, aussi croit-il plutôt que
ce sont des os d'éléphants. Voici comment il termine. « Voilà les
« principales fautes que j'ai remarquées en votre livre, lesquelles
« je supplie messieurs les médecins et vos confrères chirurgiens,
« considérer afin que les médecins connaissent par l'ignorance
« du plus savant d'entre les chirurgiens, quelle suffisance et doc-
« trine peut avoir le reste en anatomie. Pareillement les chirur-
« giens avoueront et verront qu'il y a des médecins plus savants
« qu'eux en fait d'anatomie, puis d'un écolier en médecine fait
« la leur au plus entendu et suffisant d'entre eux, lequel s'il est
« sage et prudent par cette administration laissera son orgueil et
« présomption et ne dédaignera de venir apprendre avec les écoliers
« en médecine l'anatomie que les docteurs montrent publique-
« ment « *nulla est ætas nimis sera sed ad discendum* ». Comment
« pouvez-vous accorder les anatomistes ensemble, vous qui n'en-
« tendez le latin et n'avez point les connaissances des autres ana-
« tomistes. Il ferait beau voir aux écoles de médecine un chirur-
« gien discourir et montrer l'anatomie et opérations de chirurgie
« avec sa longue robe et bonnet carré, ou bien en sa maison tenir
« école publique, enseigner les serviteurs de l'état, contrefaire le
« médecin, ordonner des recettes aux malades, se qualifier pro-
« fesseur de chirurgie en l'Université de Paris. Pensez-vous que
« cet habit augmente votre science et vous rende meilleur chi-
« rurgien.

Et Riolan ajoute méchamment à propos de cet habit qui seul distinguait les chirurgiens de longue robe des barbiers. « Sachez
« que cet habit est indécent à votre profession, Hippocrate recom-
« mande au chirurgien que ses vêtements soient courts, serrés,
« sans plis, avec des manches droites, mais baste pour l'habit
« pourvu que chacun fasse son devoir, car l'habit ne fait pas
« le moine « *simia erit semper si mia.* » Et les vrais médecins
« seront toujours reconnus tels qu'ils sont. Pour conclusion,
« M. Habicot respectez dorénavant les médecins de Paris, mieux
« que vous n'avez fait, reconnaissez qu'ils sont vos maîtres, et
« non pas à vous seul, mais à tous ceux de votre état. Cette
« soumission vous ouvrira l'esprit pour discerner vos fautes, et
« pour être à l'avenir plus discret à mettre quelque chose à la
« face des médecins de Paris, car reconnaissant votre imbécilité,
« vous emprunterez le conseil et le secours d'un savant médecin
« qui vous sera ami, comme ont fait tous ceux de votre robe,
« corrigera votre orthographe, changera les mots barbares, les
« impropriétés du langage français le latin écorché, ôtera les
« fautes que vous commettrez en la chose. Ne dédaignez pas vous
« et vos confrères aussi de venir assister aux anatomies prati-
« ques qui se font aux écoles de médecine, vous y serez reçus
« gratis et aurez séance honnête. Vous apprendrez de messieurs
« vos maîtres plusieurs bons secrets en anatomie que vous ne
« savez pas. »

Le fils de Guillemeau, voyant la réputation de Saint-Côme fortement compromise par les attaques de Riolan, crut devoir intervenir dans la lutte, d'autant plus qu'il y trouvait un double avantage, celui de se concilier la Faculté dans laquelle il méditait déjà peut-être d'entrer par des marques de respect tout en ayant l'air de prendre le parti de ses collègues, et celui non moins doux de malmener un peu Habicot avec qui il n'était point en excellents termes. Habicot, De Marques, Pineau, ces nouveaux venus, ces intrus, avaient rejeté ce chirurgien de longue robe dans une pénombre qu'il regardait comme une injustice ; ne descendait-il pas du grand Guillemeau, l'élève direct d'Ambroise Paré ? De quel droit venait-on alors lui disputer la prédominance, qui lui appartenait par droit de naissance ? Ne pouvant s'attaquer sans raison à Pineau et à De Marques il se rejeta sur Habicot, espérant obscurcir par ses



JEAN RIOLAN
(Botaniste, Anatomiste et Médecin.)
Professeur Royal à la Faculté de Paris,
Né à Paris le1577
Mort à Paris le 19 Février 1657



sarcasmes la gloire gênante de son antagoniste. Dans sa « réponse à l'écolier de médecine » il établit d'abord la réalité des géants. Il appuie beaucoup sur les preuves tirées des livres saints. Riolan avait essayé d'expliquer par des allégories les faits qui le contrariaient. « L'Écriture sainte, lui répond Guillemeau, si elle « souffre l'allégorie, le sens littéral précède toujours, sans quoi « notre théologie se transformerait en mythologie. » Il soutient ensuite la réalité de la découverte des ossements du roi Teuto-bochus, mais il incrimine les raisons alléguées en sa faveur par Habicot.

Il lui reproche d'avoir hasardé mal à propos sa réputation ; il le traite de téméraire qui a combattu hors de son rang, il le blâme vivement d'avoir osé attaquer les médecins : « qu'aucuns « de nos collègues ne s'émancipe de l'hommage qu'il doit et prê- « tera toujours à cette illustre Faculté de médecine, exercée dans « Paris par autant d'Esculapes irrépréhensibles de vie et de savoir, « par autant d'Hippocrates ressuscités au commun bonheur de la « France ou, à tels enfants légitimes d'Apollon, gloire à leur « patrie ne prétend s'attacher ce qui serait une espèce de blas- « phème. Notre écolier en chirurgie lorsqu'il parle de la faculté « d'ignorance (pp. 4 et 5 du *Discours apologétique* touchant la « vérité des géants d'Habicot), possédé de ce mauvais esprit res- « semble à ces jardiniers qui sous l'ombre d'une branche gâtée « coupe un excellent arbre fruitier jusqu'à sa racine, ne regarde « que l'esprit des hommes, ne se manie comme une pièce de « drap, que l'on juge par l'échantillon. » Bref, il se déclare aussi mécontent de l'écolier en chirurgie que de l'écolier en médecine (égaux en insuffisance), et leur applique ce vers de Virgile :

« qui Bavium non odit amet tua carmina Mævi ».

La fin de son ouvrage est employée à venger le corps des chirurgiens. « On peut, dit-il, servir de trompette à ses louanges, « quand on est blâmé d'un moindre que soi. » Après avoir fait « l'éloge de la chirurgie en général il défend celle de Paris contre « l'écolier gigantomache et répond de la sorte au reproche qu'on « faisait à ses membres de ne pas savoir le latin « le moyen, dit- « il, que Pineau, Philippe Launay, Guillemeau, qui faisaient na- « guère leurs leçons en langue latine ne soient venus en votre

« connaissance, notre collègue est une pépinière de tels hommes,
« et depuis trois jours encore à la face du premier Sénat de la
« France l'un de nous servait en partie d'avocat à la cause de la
« communauté, sans emprunter autre langue que la latine, et si
« vous eussiez combattu les géants avec armes latines on les eût
« vengés de la même sorte. »

Pour fermer la bouche à Riolan, il dit que « les chirurgiens
« ne trouvent bon que l'on ait mêlé dans cette affaire un homme
« d'une si grande condition et qu'ils n'en veulent point aux en-
« fants légitimes d'Apollon gloire de leur patrie, et après avoir
« loué pompeusement les chirurgiens, il termine en disant qu'ils
« se préparaient à mettre au jour les privilèges du roi Saint-Louis,
« Philippe-le-Bel et autres monarques leurs descendants, la faveur
« de quel dispenser aux gens vertueux doit imposer un silence
« éternel à l'envie.

Habicot, excité par toutes ces attaques, fit paraître une petite
brochure de 36 pages « *Réponse à un discours apologétique* », où
laissant de côté la question des géants, il essaye de se disculper
des reproches qu'on lui a faits et malmène sans ménagement ses
censeurs trop acerbes. Mais il n'en fut pas quitte pour si peu. Il
parut une estampe où il est dépeint monté sur une mule avec ces
vers au bas :

La main du peintre qui te fit
Et sur ta mule te peignit,
De la raison fut bien régie,
Car autrement par tes écrits
Habicot l'on ne t'eût pas pris
Pour un docteur en chirurgie.

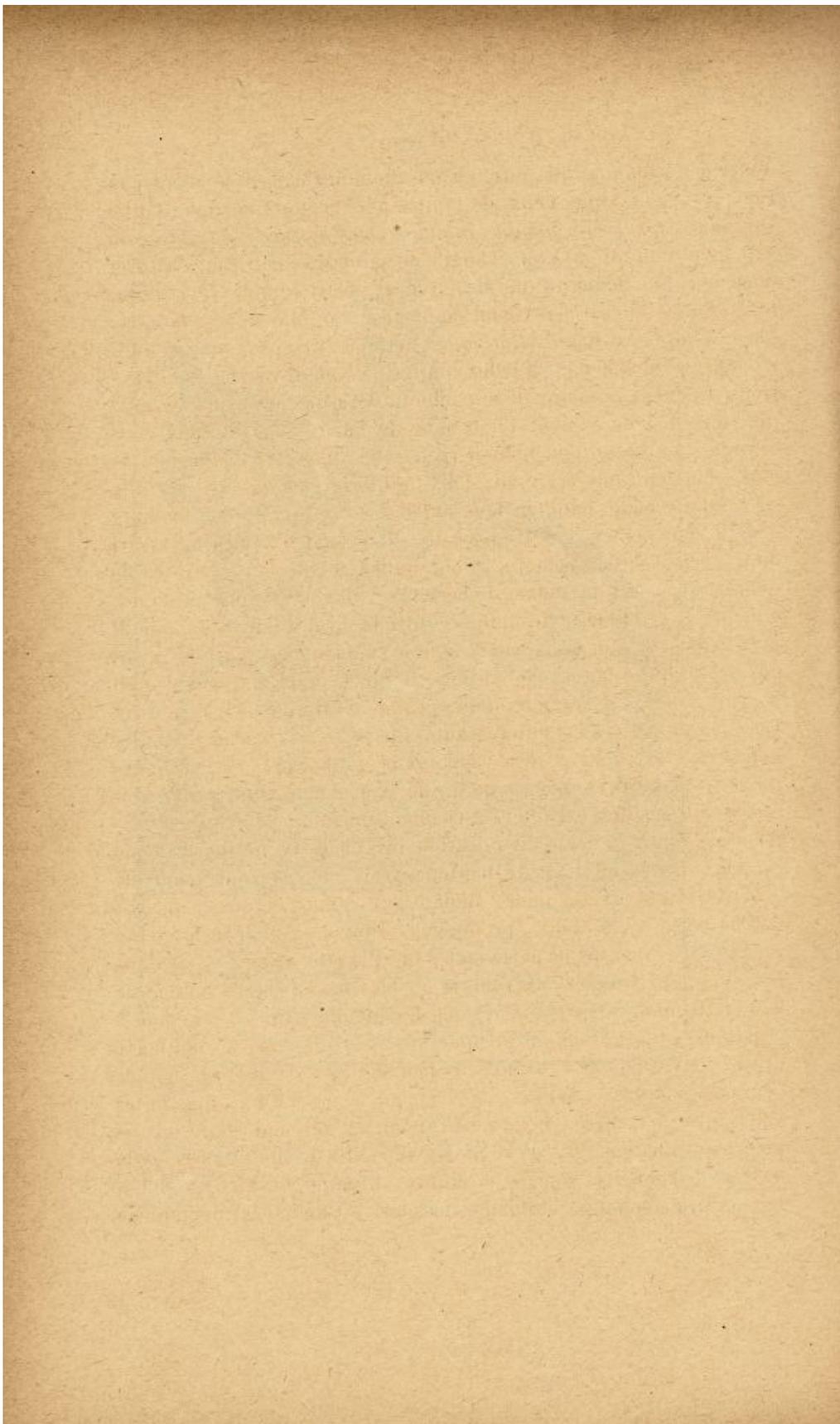
Sur le feuillet suivant on lit : « Extrait des œuvres non imprimées de M. Habicot ». C'est la préface de la première édition de la *Semaine anatomique*, à laquelle étaient ajoutées des apostilles marginales pour ridiculiser cet ouvrage. Cet écrit qui est de 12 pages, est suivi d'une pièce badine sous le titre de jugement des ombres de Hiradite et de Démocrite sur la réponse d'Habicot au discours attribué à Guillemeau. Ce ne fut point tout.

Piqué par les critiques acerbes d'Habicot, Riolan lui répondit cette fois-ci ouvertement. Son ouvrage a pour titre : *Gigantologie ou Discours sur la grandeur des géants*, où il est démontré que



La main du Peïtre qui te fait ~
Et Sur ta Mule te peignit ~
De la raison fut bien regie ;
Car autrement par tes escripts
Habicot lon ne teust pas pris
Pour un Docteur en Chirurgie ~

LC



de toute ancienneté les plus grands hommes et géants n'ont pas été plus hauts que ceux de temps, avec cette épigraphe latine *Quis autrem vestrum assidue cogitans potest adjucere ad staturam suam cubitum unum* (Voir évangile de saint Mathieu, chap. 6). Cet opuscule fut dédié au duc de Luynes: il est rempli d'érudition, mais d'une science assez mal employée, car elle ne prouve pas grand chose. Au lieu de s'attaquer nettement au problème si intéressant, de savoir dans quelles limites pouvaient varier les dimensions du corps humain, il se contente de rappeler, par exemple, que les anciens avaient l'habitude de faire leurs statues plus grandes que nature, ou bien il recherche dans les historiens de l'antiquité, qui ont écrit sur l'art militaire, la quantité d'étoffe qu'il fallait pour habiller les soldats, et la quantité d'aliments dont ils faisaient usage. Hippocrate, dit-il, et les autres médecins de la période gréco-romaine n'ont nullement parlé d'une race de géants. Il en est de même de l'écriture, des écrivains profanes, etc., et il cribble le texte d'une multitude de citations à l'appui. Il prouvait ainsi tout simplement que le moyen des mortels avait dans l'antiquité la même taille que nous, mais nullement qu'il n'y eut pas des exceptions d'une grandeur prodigieuse. Il n'avait pas aperçu cette loi si intéressante qui sépare, quant à la taille, nettement les animaux des végétaux et ne permet aux premiers contrairement aux seconds qu'un développement limité aux premières années de l'existence et oscillant en somme entre des limites assez étroites. Si on a vu des hommes de deux mètres et même de deux mètres et demi de hauteur, trois mètres n'ont point été atteints, que nous sachions. Riolan se contente de dire à propos des hommes d'une taille prodigieuse dont il était bien forcé de reconnaître qu'on avait parlé soit dans l'Écriture Sainte, soit dans les auteurs profanes: « Ils étaient appelés monstres; la nature ne peut nullement pâtir (souffrir) que les membres qu'elle destine à certaines actions, croissent jusqu'à un excès qui empêche la liberté des actions, d'où vient qu'ils ne peuvent se remuer et manier comme les autres hommes. » Mais, lui répondait-on, que faites vous des ossements d'apparence humaine, qui sont d'une grandeur si prodigieuse? A cela Riolan répond « je dis que ces os-là sont os de monstres marins de figure humaine, ou bien os de baleine, ou d'éléphants, ou bien os fossiles. » Comme lui expliquera

justement Habicot, si ces os ont une apparence humaine, ils appartiennent à l'homme, « car, dit-il, les monstres, la baleine, l'éléphant n'ont point une telle figure. » Riolan, comme on le voit, n'avait point saisi le véritable nœud de la question, c'est-à-dire les ressemblances ou les dissemblances des os trouvés à Langon avec ceux de l'homme, et cependant l'anatomie comparée, comme le lui rappelle Habicot, était déjà assez avancée pour lui montrer si c'étaient ou non des os d'éléphants. Comme une preuve très convaincante que ce ne sont que des fossiles, Riolan objecte à Habicot que les soi-disants ossements du roi Teutobochus « qu'ayant été enfermés dans du sable, ils devaient paraître extrêmement blancs ». Habicot lui répondit dans son *Antigigantologie* « vous continuez à recevoir touche d'autant que ce que vous dites serait bon, s'ils avaient été trouvés à Etampes où le sablon est blanc, mais au Dauphiné où il est d'autre couleur, devaient être tels qu'ils sont et non pas de la couleur semblable à celle que vous dites. » Riolan soutenait que c'étaient probablement des pierres parce que la substance des ossements du soi-disant Teutobochus était fort spongieux. Habicot lui réplique « les spongiosités étant l'une des marques des os des animaux, vous concluez très mal (fussiez-vous docteur 100 fois) que ces os ne peuvent être d'un homme ni d'aucun animal ». Une autre raison pour laquelle Riolan ne les croyait pas de véritables os c'est qu'il y avait remarqué des fibres « je rougis pour vous, lui dit Habicot, que vous ignorez que les os ayant des fibres, ne savez-vous pas qu'il y en a de deux sortes à savoir, les unes pour faire les parties et les autres pour constituer le corps des parties. »

La *Gigantologie* de Riolan provoqua, comme il fallait s'y attendre, une nouvelle réplique d'Habicot. Il intitula son opuscule « *Antigigantologie* » et le dédia à ce même duc de Luynes ; à qui son antagoniste avait fait hommage de sa *Gigantologie*. Nous avons déjà parlé de cet ouvrage en analysant celui de Riolan, nous n'y reviendrons pas. Il est consacré tout entier à réfuter point par point les critiques qu'on avait faites à son auteur. Habicot déploya dans cette polémique beaucoup de finesse et de science. Il montra que lui aussi savait décocher quand il le voulait des traits acérés à ses adversaires. Bref il tira le meilleur parti possible d'une fort mauvaise cause et mit souvent les rieurs de son côté. Nous

allons donner ici la dédicace au duc de Luynes, la préface au lecteur, et la lettre du seigneur de Langon prouvant l'authenticité de la découverte des prétendus ossements du roi Teutobochus. On aura ainsi sous les yeux toutes les pièces du procès.

MONSEIGNEUR.

Je viens à vous, non en habit emprunté d'Hercule pour faire la guerre aux géants, vu que je ne suis qu'un petit chirurgien, nullement à comparer à un si grand personnage ; je viens pour faire sacrifice à vos autels et vous supplier très humblement, puisque vous avez entendu mon antagoniste sur le fait des géants, de me vouloir aussi donner tant soit peu d'audience. Vous savez que deux contraires vus l'un contre l'autre sont mieux éclairés. Il y a environ 3 ans que j'avais offert au roi un petit livret, intitulé *Gigantostéologie* ou *Discours des os des géants*, qui a été, Dieu merci, assez bien reçu de Sa Majesté. C'est pourquoi quelques envieux pour n'avoir eux-mêmes fait cette offrande à notre paladium français, ont invectivé si malicieusement et si outrageusement contre moi sur ce sujet que ce serait être privé de tout sens et jugement de n'en avoir un exquis ressentiment. Combien que du dire de Xénophon que le sage fait profit de ses ennemis, comme l'abeille en le miel des fleurs les plus âcres et les plus amères, je n'étais résolu de les mépriser et leurs écrits pleins d'erreurs et des médisances les laissent manier au gré de Saturne qui les entraînait au golfe d'oubliance, n'est été que cette année vous a été présenté un petit livre par mon adversaire ramassant en un et polissant les ouvrages précédents faits contre la suite de l'histoire des os du roi Teutobocchus. C'est donc, Monseigneur, le sujet qui m'a obligé de mettre la main à la plume pour ourdir ce petit ouvrage, que j'offre très humblement à votre grandeur, m'assurant que vous le recevrez d'un bon œil et prendrez la peine d'ouvrir la lecture que les trompettes et tambours de la médisance que cet adversaire a mis au vent contre moi et les enseignes de présomption et de canité qu'il aurait planté sur mon honneur ne lui serviront qu'à faire une honteuse rechute. Partout, Monseigneur, comme Hercule reçut le petit présent des Thétains et Alexandre la poignée d'eau de ce

pauvre manant, aussi il vous plaise avoir pour agréable la petite
offrande que vous fait en toute humilité et dévotion

Monseigneur,
Votre très humble et très affectueux serviteur.
NICOLAS HABICOT.
de Paris ce 18 Août 1618

PRÉFACE

Les lois naturelles et humaines reconnues et de tout temps ont donné toute licence de se défendre et repousser la violence qu'à tort on est prévu de souffrir. Ce sont motifs tout universels que tout agent agissant recherche toute chose procure son bien qu'il est impossible de ne point admirer l'enfance honte de ce tout puissant quand on considère que plantant partout un désir et appétit naturel de se conserver, il en a donné aussi les moyens nécessaires, et ce pour la perfection, tant de chaque chose en particulier pour le bien commun de l'Univers, ce n'est pas jusqu'aux formes nombreuses et autres miracles que cet auteur de nature n'ont fourni de guffes et d'armes pour se maintenir vaillamment à l'encontre de leurs ennemis.

Puisqu'ainsi est, je m'assure que personne ne trouvera étrange si après avoir été si inhumainement traité par mes adversaires sur le sujet de ma gigantostéologie j'ai voulu dresser cette présente défense pour démontrer clairement, et à la vue de tout le monde, la ruse et la malice dont ils ont usé à l'encontre de moi pour me diffamer et ruiner ma réputation de fond en comble ils eussent pu... Or, ce discours ayant été bien reçu d'icelle majesté a fait naître une telle jalousie en la cervelle de quelques envieux, qui voulant faire les Rolands ils ont malicieusement invectivé à l'encontre de moi pour n'avoir été comme je crois les premiers auteurs d'une telle offrande et ont ces pirates tellement bandé le voile de la médisance, poussés par le vent de leur intention, que sans toucher au fond de la question ils se sont amusés à brigander les livres des bons auteurs hors de propos et des mensonges et calomnies pour me rendre odieux. Tellement donc, monsieur Riolan, que vous ressemblez à l'ours qui lèche et relèche ses petits pour les réformer et embel-

lir et qui néanmoins demeurent toujours grossiers et mal bâtis. Il semble, à vous oïr dire, que vous emportez la palme en l'anatomie, non seulement par-dessus tous ceux qui sont aujourd'hui en notre faculté, mais aussi surtout ceux qui ont ci-devant excellé en cet art par tous les endroits du monde. Voyez, Monsieur, de combien votre esprit est malade. A la vérité, vous devez savoir quelque chose en l'anatomie depuis seize ans qu'en cette ville de Paris avez eu tant d'occasion devons avancer avec cette troupe de chirurgiens qui vous ont si humainement reçu avec eux, si vous l'avez pu apprendre, comme assez bien le savez, mais souvent, vous que l'un de notre corps a déjà déclaré que vous n'êtes pas propre aux sciences. Il est tout certain que vous ne ferez jamais grand personnage tant que vous retiendrez de la nature felonne et envieuse.

ATTESTATION DU SIEUR DE LANGON.

« Monsieur Habicot, il y a quelque temps que maître Mazurier, chirurgien à Beaurepaire, me montra deux lettres que vous lui avez écrites par lesquelles désirez avoir un certificat de la découverte des os du roi Teutobochus, géant. Ce que j'eusse fait très volontiers sans le voyage de Romans. Mais le désir que j'ai d'effectuer la volonté de Sa Majesté, qui est d'avoir le reste des os, avec la monnaie d'argent qui s'y est trouvée m'a fait différer de vous satisfaire. Donc en attendant je vous dirai que vos parties sont très mal fondées, d'autant plus que s'ils savaient leur métier, ils n'ignoraient pas que ce sont véritablement des os humains, et de fait, les docteurs en médecine de Montpellier s'y sont transportés qui l'ont ainsi rapporté, et qui les eussent bien voulu avoir pour de l'argent. Monsieur le maréchal de Lesdiguières, en voyant le bruit, les fit porter à Grenoble pour les voir dire, pareillement les médecins et chirurgiens du dit lieu les ont reconnus pour tels ; de telle sorte qu'il n'y a que les ignorants qui puissent nier cette vérité, que je leur ferai connaître étant de par là. Si vous me faites l'honneur de m'envoyer de vos écrits, vous obligerez celui qui est monsieur Habicot.

Votre bien affectionné

LANGON.

Près de Saint-Marcelin en Dauphiné.

La querelle dont nous venons de tracer les différentes phases était à peine terminée que notre auteur, sans plus se laisser décourager par les attaques de ses ennemis, publia ses *Problèmes sur la médecine et sur la chirurgie* dont nous donnerons plus loin l'analyse. Il fit paraître ensuite son *Traité sur la bronchotomie*, qui lui a valu une réputation durable et son paradoxe myologique sur le diaphragme où il essaye d'établir la dualité de ce muscle. Peu à peu il parvint à recouvrir le calme dont il jouissait avant la découverte intempestive des soi-disants ossements du roi Teutobochus. Jusqu'à sa mort, qui survint en 1624, il continua à faire des cours, à remplir exactement ses devoirs de membre de la Confrérie de Saint-Côme et à prodiguer ses soins à sa nombreuse clientèle. Il mourut, dit Quesnay « après une carrière bien remplie, regretté de tous ceux qui l'avaient apporté et considéré comme un des meilleurs anatomistes et un des plus habiles chirurgiens de son temps. » Ces quelques mots de l'historien de Saint-Côme sont le meilleur éloge que l'on puisse faire d'Habicot.

INTRODUCTION

AUX PROBLÈMES SUR LA NATURE. PRÉSERVATION ET CURE DE LA
MALADIE PESTILENTIELLE.

Ces problèmes semblent avoir été détachés d'un ouvrage beaucoup plus considérable auquel notre auteur travaillait depuis plusieurs années, mais qu'il n'a jamais pu terminer malgré les promesses qu'il avait faites à ses amis et à ses lecteurs. Habicot dédia son petit opuscule « à M. du Laurens, seigneur de Ferrière, conseiller du roi et premier médecin de Sa Majesté », le même qui composa une volumineuse anatomie, dont nous donnerons l'analyse plus loin. Voici comment il s'exprime dans sa dédicace. « Monsieur, ceux qui anciennement voulaient faire don de quelque héritage à leurs dieux tutélaires avaient coutume d'enlever un gazon, le porter sur leur autel et l'offrir avec autant de dévotion qu'ils estimaient que ce présent de partie pour le tout, leur serait agréable. Aussi, vous ayant dès longtemps voué mon œuvre entière de l'art chirurgical, comme à Hercule chasse mal l'archiatre souverain de notre compagnie, ne pouvant sur l'heure à cause de mes urgentes occupations satisfaire pour le tout à mon juste désir, je vous offre cet échantillon de problèmes, que j'en ai extrait sur l'occurrence de la peste advenue dans cette ville il y a 4 à 5 mois, afin que le don de cette partie vous tienne lieu de gage pour tout le reste, et que le jugement qu'il vous plaira faire de la fleur, me donne plus de courage d'en produire le fruit à sa maturité, etc. » Dans une petite pièce de vers annexée à l'ouvrage et intitulée *Prosopopée, Habicot* revient encore sur sa promesse de faire paraître plus tard une œuvre de toute autre envergure :

Comme on voit le marchand ne mettre à l'étalage
Ce qu'il a de plus beau, ainsi le tenir fermé !
De même celui-là, qui m'a ainsi formé
En a d'autres que moi qu'il prise davantage
Qui fait que jene puis me dire échantillon

Mais bien petitement le simple postillon
De ce qu'il veut bientôt vous donner en partage

Habicot n'était encore qu'un simple barbier lorsqu'il composa ce traité. Il n'avait encore rien fait imprimer, aussi supplie-t-il le public avec la gaucherie et la timidité d'un novice de n'être « point trop sévère pour le produit de ses veilles. « Ami lecteur, « un Romain blâmait ceux qui aimaient mieux faire quelque « chose de mal que de ne rien faire du tout. Et moi, au contraire, « ayant plus lieu d'employer si peu de temps qui me reste de mon « exercice ordinaire, en quelques études honnêtes, que de me « laisser abattre d'oisiveté, après avoir mis fin à un plus gros « labeur déjà commencé il y a 14 ans, j'ai voulu pour reprendre « haleine et néanmoins ne me relâcher tout-à-fait, tracer par forme « de passe-temps ces petits problèmes, que la peste survenue « depuis naguères en cette ville, et la gentillesse des esprits cu- « rieux de savoir les causes et remèdes de ce mal ont tiré de « mes mains autant à leur contentement, comme je désire que ce « soit à ton utilité ».

Ainsi qu'il l'avoue il s'était fait éclairer par « le phare de ces « astres lumineux, dont notre école de médecine admire autant « l'orient, comme elle n'en peut voir l'occident qu'avec regret ex- « trême. » Habicot fut bien récompensé de son ardeur au travail, et bien que ces problèmes sur la peste ne soient pas ce qu'il a fait de mieux, ils ont, du moins, commencé à faire sa réputation et contribué à le faire connaître parmi ses contemporains. Il ne faut pas chercher dans ce tout petit livre de 200 pages une étude complète et magistrale de cette terrible maladie, qui désola tout le moyen-âge. Habicot a même eu le tort de passer sous silence les particularités qu'avaient présentées les épidémies de peste, auxquelles il avait assisté ; il nous a fallu rechercher celles-ci dans les écrits d'autres auteurs contemporains. On peut lui reprocher aussi une brièveté extrême, qui fait, qu'il indique beaucoup plus qu'il ne développe. Néanmoins on y trouve à côté d'opinions absurdes, qui sont dues aux conceptions étranges de l'époque où il vivait, des idées originales et beaucoup de bon sens. Son travail est encore très utile à un autre point de vue. Simple barbier chirurgien, se sentant mal à l'aise sur le territoire des docteurs régents, et d'ailleurs ne possédant pas l'autorité nécessaire pour

prendre un ton tranchant, il s'est montré très éclectique et son traité est un écho fidèle des idées qu'on se formait à cette époque sur la nature et l'aspect clinique de la peste. Mais par cela même et à cause de sa concision extrême, il est obscur, aussi avons-nous cru pour mieux le faire saisir, devoir entreprendre des lectures assez étendues dans Gonthier d'Andermach, Ambroise Paré, Guy de Chauliac et Guillemeau, nous allons en donner ici le résumé, tout en faisant l'analyse de l'ouvrage d'Habicot. Mais avant de commencer cette exposition, disons quelques mots sur l'étrange forme littéraire adoptée par l'auteur. Il a posé les questions qu'il allait résoudre sous la forme de problèmes contenant chacun une affirmation, une négation et une conclusion. Il y en a 27 en tout, dont voici l'énumération:

- Problème I. — Peut-on définir la peste ?
Problème II. — Y a-t-il diverses espèces de pestes ?
Problème III. — La peste qui règne cette année procède-t-elle de l'air ?
Problème IV. — La peste peut-elle provenir originellement de l'artifice des hommes ?
Problème V. — La peste des bêtes se peut-elle communiquer aux hommes ?
Problème VI. — Y a-t-il des hommes plus sujets à la peste les uns que les autres ?
Problème VII. — Peut-on connaître la peste par signes ?
Problèmes VIII. — La prédiction est-elle nécessaire en la peste ?
Problème IX. — La peste est-elle plus ordinaire et cruelle au printemps et en été qu'en automne et en hiver ?
Problème X. — Peut-on user de précautions en la peste ?
Problème XI. — Les mauvaises odeurs sont-elles meilleures pour la préservation de la peste que les bonnes ?
Problème XII. — En la préservation de la peste, doit-on à déjeuner user plutôt des médicaments que des aliments ?
Problème XIII. — Les bains d'étuves conviennent-ils en la préservation de la peste ?
Problème XIV. — Pour prévenir la peste, faut-il être plus plein que vide ?
Problème XV. — Le chirurgien est-il plus obligé au traitement des pestiférés que le médecin et apothicaire.
Problème XVI. — Doit-on recevoir toutes sortes de chirurgiens au pansement des pestiférés ?

Problème XVII. — Peut-on curer la peste par indication ?

Problème XVIII. — Peut-on secourir soi-même en la peste ?

Problème XIX. — Faut-il saigner et purger ceux qui sont frappés de la peste ?

Problème XX. — La matière du pourpre, du bubon et du charbon est-elle de même nature ?

Problème XXI. — Les bubons pestilentiels sont-ils toujours en même situation ?

Problème XXII. — Y a-t-il plusieurs espèces de carboucles ?

Problème XXIII. — L'arsenic et la theriaque surviennent-elles pour logiques en la peste ?

Problème XXIV. — Le venin pestilentiel s'adresse-t-il premier au cœur que les autres parties nobles ?

Problème XXV. — Y a-t-il danger à un corps mort de peste ?

Problème XXVI. — Peut-on juger au vrai un corps être mort de la peste ?

Problème XXVII. — Peut-on nettoyer une maison infectée de la peste ?

Cette rédaction, sous la forme de problèmes, qui nous choque un peu au premier abord et nous paraît bien étrange, ne surprenait pas autant les contemporains d'Habicot. Les exercices philosophiques auxquels ils s'étaient livrés à l'école les y avaient habitués. A l'église ils avaient pu voir aussi les prédicateurs de renom se servir d'un artifice semblable, faire tour à tour parler Dieu et le Démon, et conclure ensuite, en confondant naturellement l'esprit du mal et en exaltant la gloire de Dieu, qui sortait toujours indemne de cette lutte oratoire. Habicot y trouvait l'avantage d'étaler son érudition et de mettre bien en lumière la force de sa dialectique.

Mais nous ne suivrons pas sa méthode, qui nous exposerait à des redites, et à une exposition peu satisfaisante du sujet. Nous sommes accoutumés à une marche tout autre, et c'est celle de nos auteurs cliniques. Nous l'adopterons afin de mieux faire saisir le point où en était l'étude de la peste à la fin du xvi^e siècle.

Synonymie. — Et d'abord qu'elle était la synonymie de la peste, car cette maladie n'a point été appelée de la même façon par les écrivains contemporains ou antérieurs à Habicot. « Les hébreux l'on appelée Daber, du verbe daver qui signifie mort ou perdition ».

Les grecs ancien *loimos* dérivé, dit-on, de *λιμος* défaillir ou encore de *λειπειν* faim d'un proverbe grec *λοιμος μετα λιμον* (la peste après la famine). Les auteurs latins l'avaient surnommé *pestilens*, *morbus contagiosus*, *pestilentia*, *pestis pestitentialis clades inguinaria*, *bubonia pestis*, *pestilens febris commitata* (avec bubons), *pestilens febris incomitata*. Pour les Italiens c'était la *peste bubonica*, pour les Anglais la *plague*, pour les Allemands la *beulenpest*, pour les Polonnais la *powrelnze*, pour les Turcs et les Persans le *thaoux*. En France, le peuple la désignait tout simplement par le mot actuel *peste*, qui lui est resté dans notre langue.

ÉTIOLOGIE

Nature. — Point besoin de dire que celle-ci était totalement inconnue, la théorie des quatre humeurs si commode pour les autres affections, n'était guère de mise en présence de la contagiosité, et de la marche si étrange de la maladie, aussi les idées les plus baroques et les plus opposées se firent jour devant ces contradictions. Habicot se tire d'affaire par un artifice qui sent un peu le dictionnaire, il conclut sagement que la nature essentielle de la peste échappe entièrement. Aussi se contente-t-il d'une définition symptomatique.

« Toute diction ou mot homonyme ou commun doit être distingué autant que défini, c'est pourquoi en cette dispute, premièrement que l'on détermine si la peste peut être définie, il convient, savoir : si elle a plusieurs acceptations ou non ». Pour lui, il croit qu'on peut prendre le mot peste dans six acceptations différentes :

« 1^o La première est qu'elle se prend par métaphore pour quelque méchant peuple ou quelque perverse compagnie qu'ordinairement on dit être une peste, ainsi que déduit Nicolle en son *Dictionnaire français et latin* ;

« 2^o La deuxième est qu'elle peut être entendue d'une ville d'Italie appelée Peste, ainsi qu'il a été récité en la partie négative de l'autorité de Decomines et auparavant lui Tite-Live, au 4^o livre, 2^o chapitre de la 7^e décade ;

« 3° La troisième est qu'elle peut être prise pour bubons et enflure, émonctoire, anthrax ou charbon, comme veut Guy de Chauliac au traité 2, en la doctrine 2, au chapitre 4;

« 4° La quatrième se peut prendre aussi quand toute corruption de l'air contagieux, ainsi que dit Galien, au livre *de l'usage de la thériaque de Pamphile* ;

« 5° La cinquième est qu'elle peut être prise pour verge ou fléau de Dieu selon les théologiens, ainsi qu'on peut voir au 5° chapitre d'Ézéchiel;

« 6° La sixième et dernière acceptation est qu'elle est prise et entendue pour mortalité d'hommes provenant de fièvre contagieuse, causant pourpre, bubons, charbons et autres accidents, ainsi que dit Hippocrate au 6° chapitre des épidémies ; or, selon mon jugement, c'est de la dernière acceptation que nous entendons parler en cette présente dispute ; c'est pourquoi quand elle a été dite ci-devant en la partie affirmative épidémique dévorante, contagieuse, vénéneuse, pourrissante, toutes ces choses ne nous déclarent au vrai l'essence de la maladie, qui agissant par sa forme éblouit votre intelligence, et là où l'essence d'une chose est inconnue, il est impossible de la déclarer par définition, d'autant qu'icelle définition se tire de la dite essence, mais au lieu d'icelle on se sert des accidents qui servent à en approcher le plus qu'il est possible. »

Certains médecins Italiens avaient déjà soupçonné à cette époque la nature parasitaire de la peste et avaient même essayé de saisir au passage l'animalcule avec des filets de soie. Inutile de dire que leurs tentatives n'avaient point été couronnées de succès.

La nature de l'affection mise à part on est surpris à la fois et charmé de voir Habicot et les auteurs contemporains qui se sont occupés de la peste agiter déjà les questions sur la contagion, l'influence des milieux internes et externes, se demander si la peste ne pourrait pas être d'origine pythogénique, si elle ne se produisait pas de toute pièce dans l'organisme grâce à des conditions favorables engendrées par le fonctionnement de notre être. Comme on le voit ces idées qui ont été si discutées dans le commencement de ce siècle à propos de la fièvre typhoïde et des pyrexies

exanthématiques, ne sont point très récentes (Voir auteurs contemporains, Paré, Guillemeau, etc.

Contagion. — Bien que la contagion fût niée par certains écrivains, la majorité des médecins y croyait fermement ; quant au peuple et aux autorités ils en étaient persuadés et agissaient en conséquence. Les emballeurs de l'Hôtel-Dieu venaient enlever les cadavres des sujets morts de la peste. Quant aux pestiférés vivants non seulement on les isolait dans la salle du légat de ce même hôpital, mais encore de peur de contagionner tout le reste de l'édifice on les faisait passer par une porte spéciale, la porte située tout près du petit pont d'où l'on accédait facilement à la salle du légat.

Voici les mesures qui étaient prises par le bureau en temps d'épidémie. Nous les avons retrouvées dans une délibération contenue dans le volume premier des archives de l'Hôtel-Dieu.

« Ce dict jour (8 juillet) sur ce qui a esté remonstré à la Compagnye que le maistre barbier de l'Hostel-Dieu ne veoit et ne pense les malades de la contagion, ce qui auroit esté encore de nouveau confirmé par M. Bazin, médecin de la dicte maison, et après que la dict chirurgien a esté mandé au dict Bureau, ou estant, a dit que le danger est tout notoire et qu'il n'entend pas panser et traicter les dicts malades de la contagion, comme de tout temps il a esté fait par ceulx qui estoient auparavant luy à la dicte charge, lequel a déclaré en plein bureau qu'il ne veult ni entend se mettre au hazard de panser les dicts malades et pryé d'avoir agréable qu'il puisse mettre quelqu'un comme il a fait jusques à cejourd'huy en son lieu; sur quoy, a esté advisé par la Compagnye que M. le Premier Président sera informé du contenu cy-dessus et pryé de trouver bon que l'on ait ung barbier au lieu de celuy qui est à présent, pour le peu de devoir qu'il faict en sa dicte charge et luy remonstrer, pour le danger qu'il se veoit évident, il seroit à propos d'avoir dans la dicte maison deulx bons garçons barbiers, pour panser les dicts malades de la contagion, les dicts sieurs gouverneurs se promettent pouvoir recouvrer moyennant que la Court accorde aus dicts deulx barbiers e privillège de maistrise, moiennant le service qu'ils feront pendant six ans qu'ils rendront service à la dicte maison, et qu'estant trouvé bon pour la dicte Court, les pauvres malades de la contagion seraient bien pansez, et les

« malades de telle qualité estant en la dicte ville bien pensez, se-
« courez et soulagez ; et sur ce qui a esté remonstré à la dicte
« Compagnye par le pannetier, qu'au préjudice des deffences qui
« auroient esté faictes à M. le Maistre de permettre que les reli-
« gieuses et officiers servant les malades de la contagion, entrent
« courtz basses du dict Hostel-Dieu, et enjoint au dict pannetier
« de faire fermer les portes de la petite et y mettre pour la gar-
« der Joseph, portier de la court basse, qui empesche les dits
« serviteurs et relligieuses d'entrer à la dicte court basse et a
« esté enjoinct aus cuisiniers de porter les jattes, marmites et
« bassins jusques sur le carré du préau, à Joseph de porter le vin
« et aider à porter le pain jusques au dict préau, et sur autre re-
« monstrance faicte pour M. Bazin, médecin, que les pauvres ma-
« lades ont besoing d'avoir augmentation, chacun pour le desjeu-
« ner ung œuf et ung posson de vin, a esté ordonné au despencier
« de bailler les dicte œufs, suivant le billet de la quantité des dits
« malades qui luy seront baillez par chascun jour, et aussy au som-
« meillier de délivrer le dict posson de vin à chascun des malades.

« Ce dit jour (26 juillet) Jehan Bonnet a esté reçu au Bureau
« pour Maistre chirurgien du dict Hostel-Dieu, à la charge de
« panser luy et ses gens, les malades du dict Hostel-Dieu, de quel-
« que maladie, que ce soit, mesme de la contagien, sera logé,
« nourry, luy et ses gens, et aura la somme de deulx cent livres
« tournois de gaiges. »

Bientôt trop petite, la salle du légat était encombrée au-delà de ce qu'on peut s'imaginer ; non seulement les lits se pressaient les uns contre les autres sans espace intermédiaire appréciable, non-seulement on couchait 5 à 6 malades dans le même lit, mais encore on plaçait des matelas sur les tringles qui soutenaient les rideaux, ils formaient ainsi une sorte d'étage supérieur, auquel on accédait par une échelle.

Le peuple avait une peur si affreuse d'être contaminé qu'en un rien de temps la vie publique cessait presque complètement. En effet, voyez ce qu'Habicot conseille dans le problème X ; « or, il n'y
« a meilleur préservatif de la peste que d'empêcher la cause de sa
« génération. C'est pourquoi il faut croire que le meilleur remède
« est de fuir non-seulement la région et ville pestiférée, mais aussi
« ceux qui conversent en ces lieux-là et retourner tard où aura

« résidé telle maladie ; est à mon avis d'où est venu ce proverbe « tant ancien *cito longe tarde*. » Les riches se sauvaient donc dans le voisinage où l'on ne voulait pas toujours les recevoir. Ainsi en Italie Milan s'était isolée et Venise essayait de se préserver par un système de quarantaines très compliqué. Les réunions étaient soigneusement évitées, les rues étaient parcourues par de rares passants qui s'évitaient les uns les autres, et s'éloignaient des maisons pour n'être pas contaminés. Mais même, dans ces maisons où l'on se cloîtrait le plus possible, la peste venait se choisir des victimes, qui trop souvent mouraient sans secours, abandonnées par leurs proches.

Origine du fléau. — D'où venait le fléau, c'est ce qu'ignoraient encore la grande majorité des médecins. Bœckel de Hambourg était déjà parvenu cependant à reconnaître par l'étude attentive des différentes épidémies que la peste venait de l'Orient. En France on n'était pas aussi avancé et l'on tenait dans bien des circonstances pour la théorie autochtone, lorsqu'elle semblait limitée à une région. En effet, les auteurs de cette époque avaient très bien vu que la peste, comme le font beaucoup d'autres maladies contagieuses, ne s'étend point toujours de la même façon, que parfois elle est toute locale, parfois, au contraire, elle porte très loin ses ravages. « Aucune fois, dit Halicot, p. 7, problème II, « elle occupe une contrée, région ou ville d'icelle, quelquefois l'hémisphère ». La difficulté de suivre la filiation des accidents dans une grande ville, les recrudescences locales de ces sortes de maladies infectieuses au bout de quelques années de disparition, recrudescences que nous savons expliquer maintenant que nous connaissons l'état sporulaire des microbes, et les endroits où ils se cachent, mais qui devaient bien embarrasser les médecins privés de ces notions, devaient en effet fournir aux partisans « de la naissance sur place » de la peste des arguments en apparence invincibles.

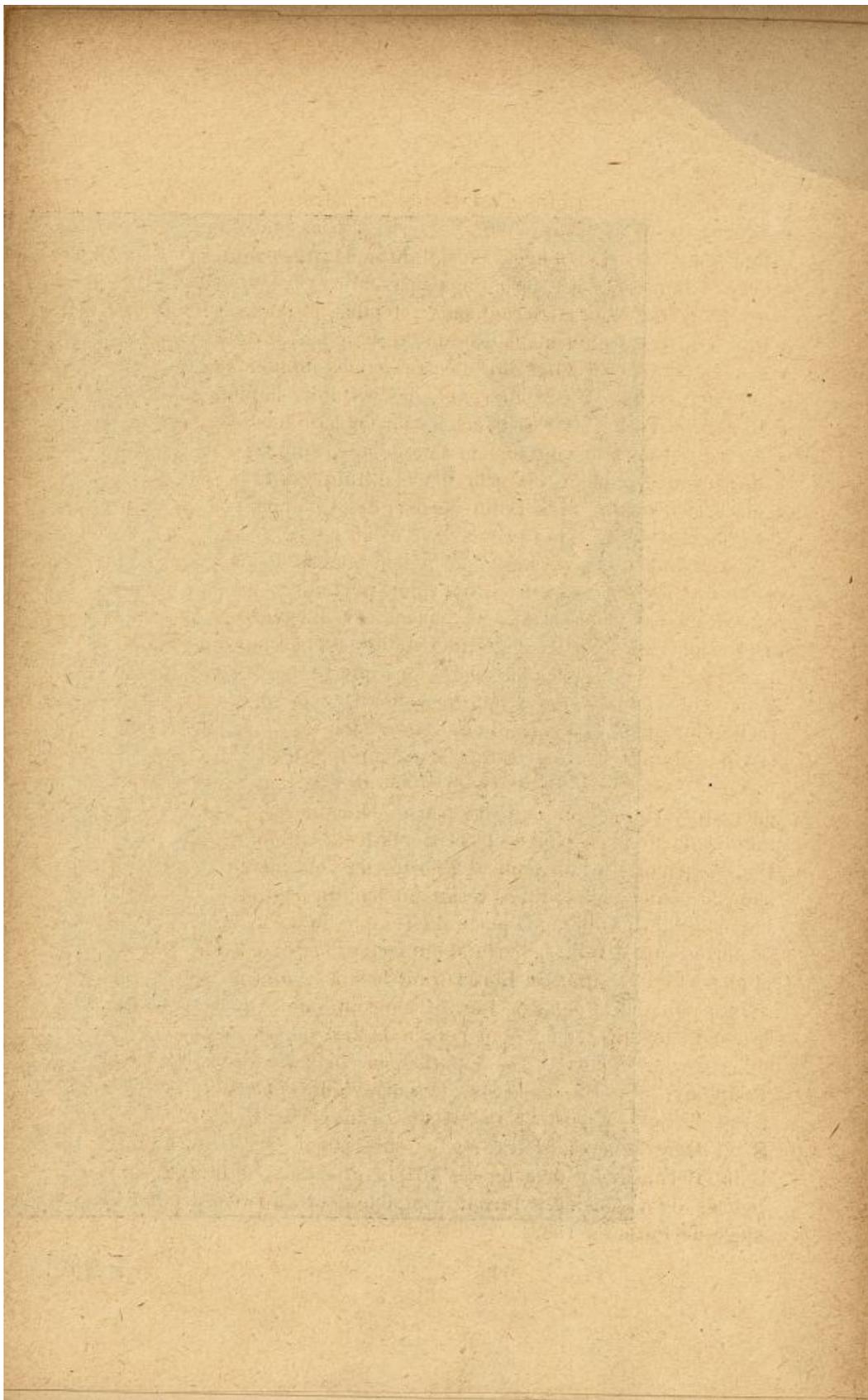
Doctrine pythogénique. — On s'est demandé tout d'abord si la théorie pythogénique ne rendrait pas compte de l'apparition de la peste ; cette maladie qui rentre dans la classe des typhus, est comme le typhus exanthématique grandement favorisée par l'encombrement et la malpropreté, quoique pas plus que pour lui ces conditions n'arrivent à la créer de toute pièce. Habicot admet la

possibilité de cette origine : « Les dits Magistrats commanderont
« de tenir les rues nettes, ce qui se fera en poussant et transpor-
« tant les ordures et fanges, en jettant chacun souventes fois de
« l'eau dedans chez soi, feront aussi paver les rues ; les cloaques
« seront déloupés et couleront sans retenues, et pour ce il serait
« très à propos qu'un filet d'eau de la Seine passât de la Bastille
« sous le pont de Chaillot afin d'entraîner les immondices, qui en
« un grand ravage d'eau altèrent l'air du Roule, faubourg Saint-
« Honoré et Tuilleries. Les bouchers feront leur tuerie et laveries
« de trippes hors la ville en lieu à ce député, car il s'élève en été
« de grandes exhalaisons à la tournée du *pont au change*, à la
« place aux veaux, près Saint-Nicolas-des-Champs, rue du Coq,
« Fromental, Mont Sainte-Geneviève et autres ».

Nous avons voulu savoir l'état hygiénique de Paris vers cette époque, et nous avons été effrayés de l'insalubrité de la capitale à la fin du xvi^e siècle et au commencement du xvii^e. Nous avons cru devoir rapporter ici le résultat de ces recherches, on s'expliquera facilement après les avoir lues que la peste soit revenue si souvent pendant toute cette période. Une cause d'insalubrité réelle était d'abord l'enceinte de Paris, dans les murs de laquelle la ville commençait à se sentir beaucoup trop à l'étroit.

ASPECT DE PARIS. — Paris était entouré de tous côtés par une enceinte fortifiée munie de 16 portes défendues par des tours et munies de ponts en pierre et de ponts-levis établis sur le fossé. Dans la partie du nord étaient 7 portes où l'on entrait en passant sous un pont dormant qui se terminait par un pont-levis ; c'étaient la porte Saint-Antoine, la porte du Temple, la porte Saint-Martin, la porte Saint-Denis, la porte Montmartre, la porte Saint-Honoré et la porte de la tour du Bois faisant face à la tour de Nesle.

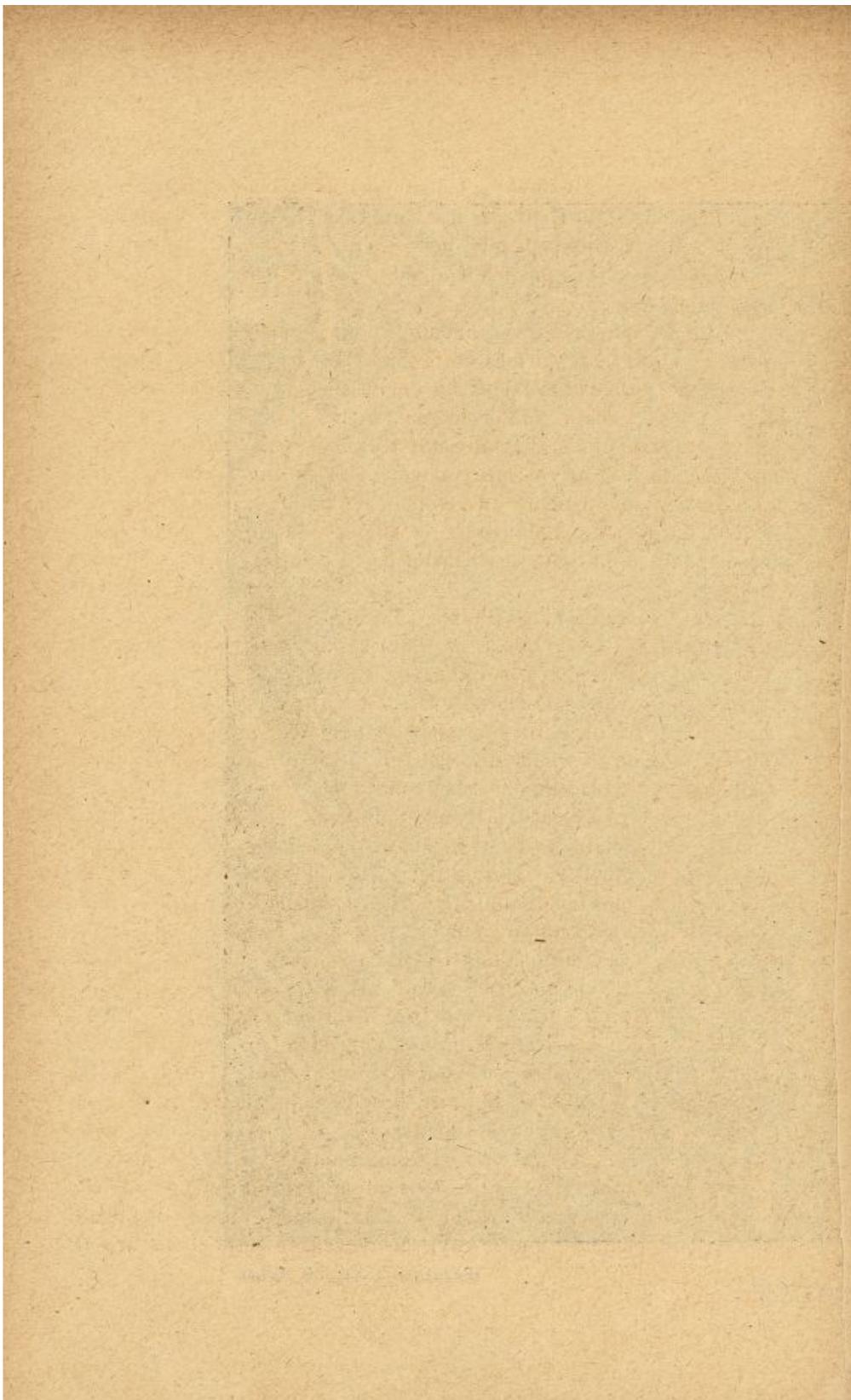
La partie méridionale de Paris, beaucoup moins développée que la partie septentrionale, était percée de huit portes, et vers la fin du règne de Henri IV de 9 portes, la porte de Nesle, la porte Dauphine, la porte de Bussi, la porte Saint-Germain, la porte Saint-Michel, la porte Saint-Jacques, la porte Bordette ou de Saint-Marcel, la porte Saint-Victor, la porte de la Tournelle ou de Saint-Bernard. Au delà de ces 16 portes étaient autant de faubourgs dont plusieurs furent complètement détruits pendant le siège de Paris en 1589.





PARIS EN 1615

(Réduction du plan de Mérian.)



Cette enceinte fortifiée, à laquelle on avait beaucoup travaillé sous François I^{er} et Henri II, de crainte des Espagnols, était longée par des fossés profonds dans lesquels venaient aboutir le quelques égoûts que possédait à cette époque la partie septentrionale de Paris.

La Seine, dans son trajet urbain, n'était garnie que de quelques quais très mal bâtis, formés de maçonneries irrégulières et même d'ouvrages en bois : c'étaient sur la rive droite les quais des Célestins du port au foin, de l'école. Sur la rive gauche : un seul quai qui s'étendait depuis le Pont Saint-Michel jusqu'à la tour de Nesles. L'île de la Cité en était complètement dépourvue. Construits uniquement pour résister aux empiétements de la Seine, ces quais étaient garnis d'immondices et de saletés de toute sorte. Les débordements de la Seine les transformaient souvent en des sortes de marécages.

Places. — Sauf la place Maubert, Paris ne possédait pas d'emplacements dignes de ce nom ; car les places de ce temps fort exigües seraient à peine dignes maintenant du nom de carrefour.

Rues. — Les rues de Paris, surtout les rues du centre et celles qui se trouvaient dans les parties les plus anciennes de la ville, étaient fort étroites, on n'y pouvait pénétrer en voiture. Les seigneurs qui se rendaient à la cour y allaient à cheval. Les médecins qui se piquaient d'élégance imitaient leur exemple, ou bien ils se contentaient de monter sur des mules, comme le faisaient les membres du Parlement de Paris. Ils évitaient aussi de se croter d'une façon abominable. En effet, la plupart des rues n'étaient point pavées, et presque toutes se trouvaient encombrées de gravois, de boue et d'immondices, car la voirie n'existait pas et les saletés restaient là où on les avait mises. Ceux qui ne pouvaient ou ne voulaient pas se payer le luxe d'une monture sortaient toujours en bottes ainsi que le prouve l'anecdote suivante sur le fameux anatomiste Sylvius, célèbre par son avarice : dans le délire où ce médecin tomba à sa mort, il se fit mettre ses bottes ; tous ceux, dit Portal, qui allaient à pied comme lui en étaient alors pourvus, car on ne marchait pas autrement dans les rues de Paris à cause de la boue. Henri Etienne insinua dans un petit pamphlet, intitulé *Sylvius ocréatus*, qu'il ne s'était fait botter en mourant que pour passer à gué le Styx au moyen de cette chaussure et

épargner le tribut qu'il aurait fallu donner à Caron, s'il était entré dans sa barque. Les rues étaient très souvent ornées d'échelles, potences, carcans, piloris (voir ouvrage cité. Dulaure, Félibien).

Maisons. — Les maisons des simples particuliers la plupart très mal bâties, peu élevées, sans jour, étaient étroites, humides, parce qu'il n'y avait pas d'égoûts servant de déversoir aux eaux ménagères, les murs étaient mal faits avec de mauvais matériaux. On aurait pris beaucoup d'elles pour de simples chaumières. Et cependant la population qui les habitait était très dense, surtout dans les quartiers du centre. On peut dire que la plus grande partie des Parisiens vivaient dans des taudis sans air, sans lumière, et n'offrant aucune des conditions que réclament l'hygiène et le confort moderne.

Fontaines. — La question des eaux potables était aussi mal résolue que le reste ; ainsi, la cité et la partie méridionale de Paris étaient complètement dépourvues de fontaines : la partie septentrionale de la ville en possédait 18, qui étaient alimentées par les eaux des aqueducs du pré Saint-Gervais et de Belleville, mais elles ne fournissaient d'habitude qu'une faible quantité d'eau, ou même n'en fournissaient point du tout à certains jours. Cette pénurie provenait des concessions d'eau gratuites, que le gouvernement faisait aux communautés religieuses ou aux hôtels des personnages puissants. En 1587, on essaya de réduire le nombre de ces concessions, mais bientôt les anciens abus reparurent. On se décida en 1594 à faire payer les prises d'eau aux concessionnaires, et on répara les aqueducs du pré Saint-Gervais et de Belleville. Pour payer les frais on augmenta les droits d'octroi sur le vin ; les travaux furent achevés en 1602 ; François Miron, le célèbre prévôt des marchands fit établir en outre une fontaine dans la cité, et d'autre part Henri IV permit au mécanicien Flamand nommé Jean Lintlaer, de bâtir la célèbre pompe de la Samaritaine, qui puisait ses eaux directement dans la Seine.

La partie méridionale de Paris resta comme autrefois réduite à l'eau de puits aussi désagréable au goût que dangereuse pour la santé. C'était cette eau de puits que buvaient aussi le plus souvent bien des habitants des autres parties de la ville.

Egoûts. — Les égoûts de Paris datent du règne de Charles V ; le

prévôt des marchands, Hugues Aubriot, fit creuser des canaux pour faciliter l'écoulement des eaux stagnantes qui corrompaient l'air et causaient de fréquentes maladies. L'ancien lit du ruisseau de Ménilmontant devint le déversoir principal de ces eaux stagnantes, c'est pourquoi on le nomma le grand égoût. Hugues Aubriot fit recouvrir en partie cet égoût, mais les autres restèrent à ciel ouvert. Ils aboutissaient aux fossés de l'enceinte fortifiée de Paris.

Il existait un égoût assez vaste le long de la rue Saint-Antoine, qui aboutissait autrefois aux fossés de la Bastille, on le détourna en 1412 pour le diriger à travers la culture Sainte-Catherine par la rue des Egoûts et celle de Saint-Louis, à l'extrémité de laquelle on le retourna à l'ouest parallèlement aux murs de l'enclos du Temple. Arrivé à la porte de ce nom il recevait un autre égoût, qui venait de la rue Saint-Denis et suivait la rue du Ponceau et celle du Vertbois ; ces deux égoûts étaient à découvert ; on établissait de petits ponts aux endroits où le passage public l'exigeait, la rue du Ponceau emprunte son nom à l'un de ces ponts. Les eaux du quartier des Halles se rendaient au ruisseau de Ménilmontant en suivant la rue du Cadran. L'égoût voûté de la rue Montmartre se versait aussi dans le ruisseau de Ménilmontant. En 1605, François Miron, dont nous avons parlé déjà à propos de la fontaine de la cité, fit voûter à ses dépens l'égoût du Ponceau, depuis la rue Saint-Denis jusqu'à la rue Saint-Martin. On compte que sous le règne de Louis XIII, la longueur totale des égoûts voûtés était de 2,354 mètres et celle des égoûts découverts de 7,876 mètres.

La partie méridionale de Paris n'avait en fait de déversoir de ses eaux ménagères que la rivière de la Bièvre ; la cité si peuplée cependant était complètement dépourvue d'égoûts (voir ouvrage cité et article du docteur Ranglois).

Latrines. — La plupart des maisons n'avaient pas de latrines ; les excréments étaient emportés dans des tonneaux, mais dans beaucoup de petites rues on ne prenait pas tant de précautions... et les coutumes qui y régnaient ressemblaient beaucoup à celles qui règnent dans quelques quartiers de Marseille.

Les fosses d'aisance quand elles existaient n'étaient point étanches, car elles étaient bâties sans soin. On comprend quel devait

être avec ces déplorables coutumes l'état du sous-sol et la continuation forcée de la nappe d'eau souterraine.

Jardins et promenades ombragées. — Les jardins qui existaient encore dans l'enceinte de Paris, et qui avaient notablement diminué à cause de l'accroissement du nombre des maisons, appartenaient à des couvents, à des hôtels particuliers. Ils n'étaient pas publics; le jardin des Plantes, le jardin du Luxembourg, le jardin du Palais-Royal n'existaient pas encore, le jardin des Tuileries était au roi et tout le monde ne pouvait pas y entrer. En fait de promenades les Parisiens n'avaient guère à leur disposition que le Pré-au-clercs. Il n'y avait pas d'allées ombragées dans l'intérieur de la ville.

Cours de la Seine. — La Seine était comme de nos jours, et plus peut-être que de nos jours, un vaste égout, car on ne prenait pas le soin d'éviter sa contamination pendant son trajet dans l'intérieur de Paris: le ruisseau de Ménilmontant et la Bièvre transformés en égout lui transportaient mille saletés, on y vidait les immondices d'une partie de la ville, ses eaux étaient parcourues par un tas de cadavres d'animaux, tels que chiens, chats, etc.: ces détritiques avaient obstrué plus ou moins complètement certains des bras de la Seine, et exhalaient une puanteur insupportable (voir Habicot, *Traité de la Peste*).

Comme on le voit, les conditions hygiéniques de Paris étaient véritablement déplorables: enceinte devenue trop petite et étouffant la ville, rues très étroites, tortueuses, remplies d'immondices, maisons petites, mal construites, sans air et sans lumière, pas d'égoûts, pas de latrines, le plus souvent pas assez d'eau potable, cours de la Seine horriblement infecté, pas de promenades, ni de jardins publics où la population aurait pu respirer une atmosphère un peu moins viciée et prendre un peu d'exercice. Et encore nous n'avons rien dit d'une coutume qui subsistait encore à l'époque dont nous parlons; nous voulons parler de l'habitude déplorable que l'on avait d'ensevelir les morts dans les églises ou dans des petits cimetières attenant à ces églises et toujours fort encombrés. Le grand cimetière des Innocents (quartier des Halles) était dans l'état le plus déplorable qu'on puisse imaginer. Longtemps il fut ouvert aux passants et même aux animaux. En 1186, Philippe-Auguste le fit enfin clore de murailles. Dans la

suite on construisit tout autour de la clôture une galerie voûtée appelée les charniers, où l'on enterrait les gens riches. Cette galerie sombre et humide servait de passage aux piétons, elle était parée de pierres tombales et tapissée de monuments funéraires et d'épitaphes. Des boutiques nombreuses fort étroites, étaient installées dans cet endroit si dangereusement insalubre, parce que c'était un endroit très fréquenté. On y trouvait des linge-ries, des merceries, des échoppes d'écrivains publics. Les passants pouvaient contempler, dans la partie qui regardait la rue de la Ferronnerie, la fameuse danse macabre.

Au milieu du cimetière on voyait un croix ornée d'un bas-relief représentant le triomphe du Saint-Sacrement exécuté par le célèbre sculpteur Jean Goujon, et une lanterne en pierre qui s'élevait à la hauteur d'environ 15 pieds en forme d'obélisque. On l'allumait pendant la nuit, afin de pouvoir surveiller le cimetière, qui était celui de la paroisse des Innocents, ainsi que de beaucoup d'autres églises de la capitale. L'Hôtel-Dieu y fit longtemps porter ses morts, avant de les inhumer à Clamart.

A toute cette malpropreté s'ajoutait encore une misère épouvantable, dont nous allons essayer de tracer le tableau, parce que la misère est avec la saleté un des principaux facteurs de développement pour les maladies appartenant comme la peste à la classe des typhus. Les facteurs de cet état, si fâcheux pour la population parisienne, étaient nombreux, nous allons l'étudier ici. Commençons d'abord par une cause qui fit sentir son influence non seulement sur la France mais encore sur toute l'Europe.

La découverte de l'Amérique avait produit au xvi^e siècle en Europe une grande abondance de numéraire, qui eut comme conséquence forcée un renchérissement de denrées et des objets de première nécessité. Beaucoup de contemporains se récrièrent contre ce nouvel état de choses, dont ils ressentaient les effets sans en discerner l'origine. Un écrivain en 1588 se plaint du haussement des immeubles qui ont plus que quadruplé, sur les vivres qui sont très chers. Malheureusement pour les petites gens l'argent ne leur arrivait guère ! Il s'arrêtait dans les mains du gouvernement, de la noblesse et de la haute bourgeoisie, qui le dépensaient follement sans utilité aucune.

On commençait à ne plus se contenter du simple ameublement

des temps passés. « Il n'y a pas trente ans dit notre auteur, que « cette superbe façon de bâtir est venue en France ; les meubles « étaient simples, on ne savait ce que c'était que tableaux et « sculptures, on ne voyait point une immensité de vaisselle d'ar- « gent et d'or, point de chaînes, bagues et bijoux comme au- « jourd'hui... Pour entretenir ces grandes dépenses il faut jouer, « emprunter, et se déborder en toute sorte de voluptés et enfin « payer ses créanciers par des cessions et des faillites. » On créa pour arrêter ce développement inquiétant du luxe plusieurs lois somptuaires, qui échouèrent piteusement car elles n'étaient pas soutenues par les mœurs. Il n'y eut que les industries de luxe et les artistes qui gagnèrent au change.

Puis le commerce était entravé sous François I^{er} et Henri II par les guerres contre la maison d'Autriche, sous les Valois par la ligue. Afin de subvenir à ces guerres et payer le luxe de la Cour, le peuple était écrasé d'impôts. Le mal devint extrême pendant la ligue, mais c'est surtout pendant le siège de Paris que la population eut à souffrir.

Le 31 octobre 1589, Henri IV vint investir la capitale. Sully, le duc d'Aumont, Châtillon, attaquèrent le faubourg Saint-Germain dont ils pillèrent et incendièrent les maisons. Le 7 mai 1590 le roi s'empara de tous les faubourgs, qui subirent à peu près le même sort que le faubourg Saint-Germain, et brûla tous les moulins. Le 13 mai on fit le recensement ordonné par le prévôt des marchands, et il fut reconnu qu'il existait dans Paris 200.000 habitants, du blé pour les nourrir un mois et 1.500 muids d'avoine dont on fit du pain.

Certains boulangers furent choisis pour distribuer de temps en temps gratuitement du pain aux pauvres. La disette fit bientôt des progrès effrayants. Aussi le 13 juin, le peuple que ne parvenaient plus à distraire les sermons des prédicateurs et les processions des moines, s'ameuta, et demanda à grands cris la paix et du pain. En effet, si les riches avaient pu s'approvisionner, soit avant le siège, soit par le moyen des convois qui parvenaient de temps en temps à pénétrer dans Paris, les pauvres n'avaient pu faire de même.

Le 25 juin se tint une assemblée générale, où après plusieurs débats il fut arrêté qu'on visiterait les couvents pour y constater

la quantité des denrées qui y étaient contenues, afin de charger les communautés religieuses de nourrir les pauvres.

On trouva chez les jésuites, dit *l'Etoile*, quantité de blé et « du biscuit pour les nourrir plus d'un an, quantité de chair sa-
« lée, de légumes, de foin et autres vivres, et en plus grande quan-
« tité qu'aux quatre meilleures maisons de Paris. Chez les capucins
« on trouva du biscuit en abondance : enfin toutes les maisons des
« ecclésiastiques étaient munies de provisions au de là de ce qui
« leur était nécessaire pour la demi-année. » Mais cette res-
source nouvelle, fournie par les monastères, fut bientôt épuisée ;
on mangea alors les ânes, les mulets, les chevaux, dont la chair
se vendait à un très haut prix. Le menu peuple se rattrapant sur
les chats, sur les chiens, des rats, des souris, les feuilles de
vigne et autres herbes. On mangeait aussi la peau des animaux,
après l'avoir fait cuire. Les œufs se vendaient 10 à 12 sous
pièce, le setier de blé valait 120 écus.

L'investissement devenant de plus en plus rigoureux, la faim
se fit de plus en plus sentir ; les rues de Paris se remplissaient,
dit *l'Etoile*, de cadavres ; plus de 13.000 personnes moururent de
faim pendant le siège.

Dans les maisons des riches on se nourrissait de farine faite
avec de l'avoine ; les pauvres imaginèrent pour tromper leur appétit
de faire du pain avec de l'ardoise pulvérisée et même avec les os
des morts qu'on allait déterrer dans les cimetières. Paris aurait
dû certainement se rendre à merci si l'armée du duc de Parme
n'avait pas fait lever le siège.

Le 18 septembre, le duc de Mayenne rentra dans Paris, « les
« Parisiens, dit *l'Etoile*, ne témoignèrent pas grande joie à son
« arrivée et le regardaient d'un œil plus triste que joyeux, étant
« encore abattus par la faim et plus touchés des maux qu'ils avaient
« endurés que de bonne espérance pour l'avenir, le siège engen-
« dra une peste assez forte. »

L'avènement de Henri IV au trône, grâce à la prise de Paris
le 2 août 1589, et grâce surtout à son abjuration du protestan-
tisme, permit à Paris de respirer un peu. L'état de la ville était
lamentable. « Il y avait peu de maisons entières et sans ruines ;
« beaucoup étaient inhabitées, le pavé des rues était à demi couvert
« d'herbes, quant au dehors les maisons des faubourgs toutes ra-

« sées. » Heureusement, la France avait une force de réaction admirable, et dont elle a plus d'une fois donné les preuves ; elle se releva de cet abaissement où l'avaient plongé les guerres de religion, avec une rapidité merveilleuse, et Paris imita cet exemple. Quelques mois après, les ambassadeurs espagnols étant revenus pour signer le traité de Vervins, trouvèrent la capitale bien différente de ce qu'elle était pendant la guerre et ne purent s'empêcher de dire à Henri IV : « Sire, voici une ville qui a bien changé de face depuis que nous l'avons vue. » Néanmoins, pendant ce règne la population de Paris fut tourmentée de fréquentes disettes. La récolte d'un pays ne pouvait pas comme à l'heure actuelle suppléer les déficits de celle d'un pays voisin, et s'il y avait une mauvaise année, la hideuse famine avait bientôt fait de reparaître.

Le luxe était excessif à la cour de Henri IV, le roi lui-même perdait au jeu des sommes qui auraient donné du pain pendant plusieurs jours à bien des pauvres de Paris ; les bourgeois imitaient l'exemple pernicieux de la cour. « Pendant qu'on apportait à tas de tous « côtés à l'Hôtel-Dieu les pauvres membres de Jésus-Christ, si « secs et si exténués, qu'ils n'étaient pas plutôt entrés qu'ils « rendaient l'esprit, on dansait et on ripaillait ; les banquets et « les festins s'y faisaient à 45 écus le plat. » Nous n'avons pas pu savoir exactement le nombre des indigents qui existaient à Paris à cette époque : les archives du grand bureau des pauvres ont été brûlées en 1871, de telle sorte qu'il ne reste plus de matériaux pour restituer l'état du paupérisme pendant le xvi^e et le xvii^e siècle. Mais tous les témoignages s'accordent à dire que le nombre des pauvres était immense.

Influence de l'air. — On sait combien l'on a incriminé l'atmosphère dans les traités qui s'occupent de la pathogénie des maladies infectieuses. L'exemple venait d'Hippocrate et de Galien. Il a été suivi par tous les écrivains qui leur sont postérieurs, et voici ce qu'en dit Habicot : « La cause de la peste vient des éléments « quand les saisons, les jours sont variables, et ne tiennent leur « naturelle constitution, qui fait pour lors, que les maladies ré- « gnantes tiennent pour la plupart de la peste, et courent de çà « de là, selon que son guide Æolus la promène et conduit, comme « fut celle que nous eûmes à Paris l'an 1580, apportée du midi « par le vent qui souffla 3 mois entiers. »

Influence du sol. — On tenait grand compte de la composition du sol, et cela avec juste raison. « La peste peut provenir de la terre, dit Habcot, dans l'endroit où elle est couverte de cloaques, ou lieux dans lesquels étaient enfermés de longue main des corps morts, jetés les uns sur les autres. Aussi, peut-elle venir après une grande bataille, les corps n'ayant été enterrés, ou après de grandes inondations, comme il arriva à Rome l'an mil cinq cent-soixante après le débordement du Tibre, qui amena grande quantité de serpents, tant vifs que morts, d'où survint une des grandes pestes, qu'ils appelaient inguinaires par les ajustèmes qui se faisaient es-aines en cette maladie. »

Origine spontanée. — Les auteurs qui se sont occupés de la peste se sont demandés si elle ne pouvait s'engendrer de toute pièce dans l'organisme.

« La cause intérieure de la peste, dit Habcot, peut bien s'engendrer de nous sans l'aide des causes externes, car, comme a dit Hippocrate, les semis se peuvent bien engendrer dans nous; qui doute que par même conséquence ne s'y puisse engendrer la peste? Il n'en faut point douter d'autant que le long usage d'une malicieuse façon de vivre dispose le corps à la pourriture. »

Saisons. — On s'est toujours demandé si les maladies infectieuses régnaient plutôt à certaines périodes de l'année. Les leimographes actuels, pas plus que ceux du temps passé, n'ont résolu bien nettement la question. Habcot avait remarqué que la peste était plus terrible en automne et en hiver, qu'au printemps et en été. « Et, de fait, nous voyons que la peste d'ordinaire est plus commune et cruelle en l'automne et hiver qu'au printemps et l'été, ce qui advient à mon avis pour quatre causes, savoir du soleil, de l'air, des saisons et de la nourriture ». Le soleil en effet, dit-il, n'exerce ses rayons qu'en biaisant, et ne peut ainsi leur communiquer sa vertu céleste ce dont s'en suit ici-bas, la corruption de l'air; les saisons qu'il incrimine « sont muables et inconstantes, ce qui, outre qu'elles germent des maladies, les rendent plus cruelles. De là nourriture pour autant qu'il y a eu de telles saisons force fruitages, de l'usage desquel se fait grande quantité de sérosités, d'où s'ensuit force obstruction, pourriture et finalement peste ». Comme on le voit,

« Diafoirus n'aurait pas mieux dit, et ces explications sont trop belles pour ne pas venir des docteurs régents.

Prédispositions. — « Galien, suivant Tagault, dit n'y avoir aucune cause pour si grande efficace quelle est qui puisse rien faire sans la disposition des corps qui doivent pâtir. C'est à mon avis d'où vient qu'en la peste, il y en a qui sont seulement malades, les autres meurent et les autres n'en sont frappés. Ceux qui sont replets et cacochynes sont seulement malades, les vicieux en leur nourriture, ou les délabrés, en meurent, ceux qui résistent davantage sont les tempérés, selon Paré au XVIII^e chapitre du 20^e livre ».

L'âge avait été incriminé : « Les vieillards y sont moins sujets que les autres pour leur température froide et sèche ; les mélancoliques y résistent plus que les autres à raison de leur complexion et consistance de leur corps *répugnante* à la poursuite et introduction du venin. Mais les sanguins bilieux, timides, délicats, gloutons, et petits enfants y sont plus sujets que les autres, tant par leur complexion chaude et humide que la rareté de leur corps ». Et comme la flatterie ne perd jamais ses droits, Habicot, bien en cour, lâche l'énormité suivante : « Ceux qui me semblent n'être points sujets à cette maladie sont nos rois et princes d'autant que le siège principal de la peste est le cœur. Or, les cœurs des rois et des princes, selon le psalmiste, sont en la main de Dieu, de laquelle nulle peste ni corruption n'oserait approcher ».

Influence des saisons. — Un nombre considérable de faits bien établis semblent démontrer que la peste se développe surtout en certaines saisons. Prosper Albinus, par le patient examen des épidémies éclatées en Égypte a démontré que la peste fait son apparition aux bords du Nil vers la fin de l'automne et qu'elle cessait au mois de juin. En Algérie, la peste s'est montrée surtout au printemps et dans l'automne, dans l'Irrack Arabi même disparition pendant l'été. Cette loi n'est vraie que pour les pays chauds. Sur les plateaux froids de l'Arménie la peste cesse pendant l'hiver au moins en grande partie.

Il semble, d'après les recherches de Hirsch, que le maximum de l'épidémie se trouve au contraire en été quand il s'agit de pays tempérés. A Paris, les cinq épidémies parisiennes de la fin du

xvi^e et au commencement du xvii^e siècle que nous avons pu étudier ne nous montrent rien de bien net à ce point de vue, bien que la majorité des auteurs de cette époque signalent l'hiver comme ayant diminué le nombre des cas, mais point supprimé ceux-ci. Dans l'épidémie de 1605, la saison rigoureuse cependant n'a point interrompu le cours de cette maladie, car voici ce que dit Habicot :

« Cela est vrai selon Hippocrate en l'aphorisme 19 du 3^e livre
« que toutes les maladies peuvent se faire en tout temps, mais
« aussi il est vrai que quelques-unes réveillent plutôt et molestent
« davantage en un temps qu'en un autre, et de fait nous voyons
« que la peste d'ordinaire est plus commune en été qu'en automne
« et en hiver (c'est faux pour les épidémies parisiennes comme le
« démontre l'ouvrage cité plus haut qu'au printemps) et à l'été, ce
« qui advient à mon avis pour quatre causes, savoir du soleil, de
« l'air, des saisons et de la nourriture.

« Du soleil, d'autant que c'est un astre, comme disent les philo-
« sophe, qui est auteur de la génération et de la corruption, d'où
« vient qu'en l'automne et l'hiver, ne nous dardant ses rayons
« qu'obliquement ou en biaisant ne communique sa vertu cé-
« leste ; dont s'ensuit ici corruption de l'air, à cause qu'étant
« corrompu et ne pouvant vivre sans celui, communique sa
« corruption à notre nature qui est saine, en la changeant en la
« sienne qui est vénéneuse. Des saisons, à cause qu'elles sont mua-
« bles et inconstantes, qui outre ce qu'elles germent les maladies,
« les rendent plus cruelles. De la nourriture, pour autant qu'il y a
« en telle saison force fruitages, de l'usage desquels se fait grande
« quantité de sérosités dont s'ensuit force obstructions, pourriture
« et finalement la peste.

« Or, ce que nous disons des quatre saisons de l'an, nous le pou-
« vons approprier aux quatre parties du jour d'autant que la plus
« grande partie des pestiférés sont plus malades le soir et la nuit,
« qui représentent l'automne et l'hiver, que le matin et le midi,
« qui signifient le printemps et l'été.

La peste des bêtes se peut être communiquée aux hommes.

« Il semble être du temps perdu de remettre en jeu cette question
« d'autant que tout ce qui peut altérer l'air en le pourrissant peut
« offenser l'homme pareillement, mais aucun ne doute que la mor-

« talité des animaux, de quelques espèces que ce soit, ne s'ensuive
« corruption d'air ; lequel étant attiré par l'homme en l'inspiration
« altérée, les esprits, humeurs et parties solides, d'iceluy les cor-
« rompt et pourrit. Et de fait Aétius, au chapitre 95 du cinquième
« livre, dit que la mortalité des autres animaux, être signification
« de la peste aux hommes. Chose qui ne saurait faire sans l'inspira-
« tion de l'air inspiré. Finalement Mavullius Picinus, au deuxième
« chapitre de son livre de la peste, a dit que souvent la peste
« passe des pourceaux à l'homme, ce que le poète semble témoi-
« gner tout au commencement de l'Illiade, que la peste qui fut
« au camp des Grecs commença par les mulets, puis aux chiens,
« et après aux hommes, qui fait voir la peste des bêtes se pouvoir
« communiquer aux hommes. »

« *Négation.* — Il a été ci-devant conclu au deuxième problème
« qu'il y avait diverses espèces de pestes, que si une telle se com-
« muniqueait des bêtes aux hommes, il faudrait qu'il n'y en eût di-
« verses espèces, d'autant qu'elle serait propre à tout le genre, ce
« qui n'est. Nous avons vu les années précédentes en cette ville,
« la mortalité sur les chats, sans avoir communiqué leur mort
« à autres espèces. Car aussi, voyons-nous la corruption des ani-
« maux se jeter particulièrement à ceux de leur nature, comme
« la pourriture du cheval aux chevaux, les bœufs, moutons et
« pourceaux à la leur et celle de l'homme, à l'homme pour l'ana-
« logie qu'il y a entre eux ; or, entre l'homme et la bête il n'y
« a aucune connivence en leur nature, qui démontre bien la
« peste des bêtes, ne se pouvoir communiquer aux hommes et
« dans la *Conclusion*. Cela est bien vrai que la pourriture de cha-
« que espèce d'animal passe plutôt en corruption à celle de son
« espèce, mais il ne s'en suit pas pour cela qu'elle ne puisse se
« communiquer à une autre espèce, et quant à ce qui regarde
« la disproportion qu'il y a entre la nature de l'homme et celle
« des autres animaux, la contagion qui se fait entre lui et eux
« ne se procède pas de la similitude de leur substance ni de
« l'office commun qui est entre eux. Ainsi de la prochaineté du
« lieu infect qui démontre que l'homme respirant l'air infecté
« de la mort de tels animaux par succession en est offensé, et
« qu'un tel venin se renforcit de celui qu'a tué l'homme puis
« après se communique par contagion aux autres hommes sym-
« bolisant le plus près à sa complexion.

ERREURS POPULAIRES SUR LA PATHOGÉNIE DE LA PESTE.

Jusqu'ici les opinions que nous avons signalées touchant la pathogénie de la peste sont raisonnables, elles ont été même admises jusqu'à ces derniers temps par beaucoup d'auteurs, non-seulement pour cette maladie, mais encore pour la fièvre typhoïde, le typhus, etc. Malheureusement, il ne faut pas oublier que nous sommes encore à une époque relativement barbare : le Moyen-Age est bien proche, et la Renaissance n'a guère fait sentir son influence bienfaisante que sur les classes éclairées, sur les lettrés. La masse est restée profondément ignorante, et livrée à toutes les superstitions ; les hommes instruits se laissaient aller eux-mêmes, malgré toute leur érudition, à des croyances bien étranges, aussi ne devons-nous pas être surpris de constater qu'à côté d'idées très saines et très vraisemblables sur l'origine de la peste, il y en ait eu d'autres beaucoup moins dignes d'approbation. Passons-les en revue ! (voir ouvrage cité, Gonthier d'Andernach, Ambroise Paré, Guillemeau).

Origine divine de la peste. — La pathogénie mystérieuse du fléau, la rapidité de son évolution qui frappe si rapidement toute une ville, quels que soient sa grandeur et le nombre de ses habitants, qui se répand souvent, ainsi que le dit Habicot, dans tout un hémisphère, qui cause tant de morts, que des cités populeuses sont transformées en une sorte de désert, et que l'herbe des champs croît dans leurs rues (Habicot), qui amène des perturbations si graves de la santé, et des phénomènes morbides aussi hideux que les bubons et les pétéchies multipliées de la peau, foudroyant souvent le malade avant que celui-ci ait eu le temps de se reconnaître, devait faire croire fatalement à l'intervention de la colère céleste dans un temps aussi religieux et même aussi superstitieux que celui dans lequel vivait notre auteur. Ne rapportait-on pas dans la Bible que le Seigneur avait sauvé son peuple en frappant les ennemis des Juifs d'un mal inconnu ? Ne croyait-on pas fermement à cette époque de notre histoire voir le doigt de Dieu se faire sentir partout dans les événements humains ? Les cieux eux-mêmes ne manifestaient-ils pas leur mauvaise humeur par ces funestes présages, dont Tite-Live nous a fourni de si fréquents échantillons ? Les théologiens n'hésitaient pas à accepter cette

hypothèse, les prédicateurs s'en servaient pour parler contre les vices du temps, contre les débordements des grands et la dépravation du peuple, et les ouailles consternées, repentantes, se demandaient comment elles feraient pour apaiser le courroux de ce Dieu qu'elles avaient irrité par leurs innombrables péchés. Les flagellants sont nés de ce besoin de repentance, on sait ce qu'il advint de ces pénitents.

Origine démoniaque. — Mais dans ces temps si religieux Dieu n'était pas le seul maître, et le diable lui disputait assez victorieusement son empire sur cette terre. On n'ignore point qu'à cette époque la croyance aux sorciers et aux apparitions démoniaques était presque universelle. On ne manqua pas d'incriminer Satan et ses suppôts. Les malades venaient encore confirmer la foule dans son aveuglement.

Les perturbations mentales amenées par la peste, les hallucinations terrifiantes dont souvent elle s'accompagne, devaient contribuer beaucoup au maintien de ces absurdes théories. L'esprit superstitieux des malades, troublé par les progrès du mal, s'imaginait apercevoir des visions étranges.

Dans la relation qu'il donne de la peste justinienne, Procope nous rapporte que beaucoup croyaient voir apparaître des démons, des monstres horribles ; ils se réfugiaient dans les églises en poussant des cris lamentables et en invoquant la protection de Dieu. D'autres croyant entendre des voix inconnues se barricadaient dans leurs maisons ; d'autres se bouchaient les oreilles pour se soustraire aux menaces de mort qui les glaçaient d'épouvante.

On connaît aussi les terreurs des populations du moyen-âge, pendant la fameuse peste noire du xiv^e siècle.

Semeurs de peste. — Au xv^e siècle l'imagination populaire commença à expliquer d'une autre façon les ravages de la maladie. On s'imagina que le fléau était propagé par les *unctores* ou semeurs de peste. Les Juifs furent naturellement les premiers incriminés ; on en massacra quelques-uns, d'autres furent brûlés vifs. Littré donne de curieux détails sur les conséquences qu'entraîna cette erreur, partagée du reste par des magistrats et même des médecins. On soupçonnait que certains individus secouaient dans les rues des poussières provenant des bubons, et autres matières pestiférées, ou bien oignaient les murs, les portes avec un onguent pestilen-

tiel. En 1581, permission fut donnée aux habitants de Paris, de tuer sur place les gens qui sémeraient dans les rues des cornets contenant de la matière bubonique (de la Roche Flavin). Nombre d'individus furent brûlés et pendus sur le simple soupçon d'être des semeurs de peste (voir ouvrage cité).

En Italie, où ces croyances étaient très répandues, on pensait qu'il existait de vastes laboratoires où se fabriquaient des onguents pestiférés, que des scélérats allaient répandre sur les murs des villes, des églises, des maisons particulières, sur les sièges, les vêtements, partout enfin où le poison pestilentiel avait chance de rencontrer l'homme.

Habicot s'est occupé de la question de savoir si la peste peut provenir originellement de l'artifice des hommes dans le problème IV. Dans son affirmation, au lieu de nous donner des détails intéressants sur les idées de ses contemporains, il aime mieux faire étalage d'érudition, rappeler la peste introduite dans le camp des Grecs au siège de Troie par la prière de Chryses, « grand prêtre de Jupiter, de Philistrate, lequel se rapporte en la « vie d'Apollonius, qui fit lapider un certain coquin qui produisait « la peste en Ephèse ; pour témoigner de quoi après la mort ne se « trouva sous le monceau de pierres, non un corps humain, mais « celui d'un grand chien noir dont après cessa la peste. Tive-Live « en 1^{re} décade du 8^e livre, a écrit que certaines dames Romaines « donnèrent la peste aux plus grandes familles de Rome, pour « l'envie qu'elles avaient de la dépeupler, etc. ». Dans la négation « il rapporte ces sages paroles : « les anciens se sont fort trompés « de l'avoir cru d'autant que c'est un fléau que Dieu s'est spécia- « lement réservé pour le châtement de son peuple, outre que la « peste n'est point une mixtion de drogues, ni de médicaments « qui se puissent composer par connaissance de la nature des « simples dont on pourrait faire une telle composition. » Cependant il ne peut s'empêcher de rappeler qu'il a entendu dire qu'il « y avait à Lyon « certains hommes qui en frottant le marteau « de la porte donnaient la peste à ceux de la maison » (Voir autre « ouvrage cité Joubert, peste de Lyon).

Voici sa conclusion « la peste ne peut pas être due à l'artifice des hommes ».

Influences planétaires. — L'astrologie était encore toute puis-

sante dans les dernières années du xvi^e siècle ; mais pour bien des gens la peste était le résultat d'une mauvaise conjonction planétaire ou d'une comète. Voici ce qu'Habicot a écrit sur ce sujet : « la cause de la peste vient des planètes, quand il y a entre « elles quelque malicieuse rencontre, comme il advint au temps « de l'empereur Commode, l'an 250, et celle de Cauliac dont il « parle au traité deux, chapitre 5, en l'an 1345, qui fut si extrême « qu'elle ravagea toute la terre, et ce au moyen des conjonc- « tions des trois signes humains, qui furent Jupiter, Mars et « Mercure, et de celle que nous avons vu en l'an 1579 et 1580, « en cette ville qui fut notifiée par une très grande et merveil- « leuse comète. »

Anatomie pathologique. — Ce n'était guère l'habitude au temps d'Habicot d'ouvrir les corps pour voir les causes qui avaient entraîné une terminaison funeste ; la crainte du fléau, la croyance que les cadavres étaient une cause active de la contagion, empêchaient du reste ce genre de recherches. Dans le travail auquel nous avons fait déjà des emprunts on rappelle qu'au xvii^e siècle Dienerbrock refusa d'ouvrir les cadavres des pestiférés à la peste de Nimègue.

SYMPTOMATOLOGIE

La symptomatologie tracée par Habicot dans son *Traité de la peste* est non seulement très brève, mais encore fort confuse. L'esprit observateur dont cet écrivain a donné tant de preuves dans ses autres ouvrages, lui a fait ici complètement défaut ; probablement parce qu'il était ici sur un terrain peu connu par lui, celui de la pathologie interne. Il aimait cependant converser, comme il le dit, sur ce terrible fléau avec les plus illustres médecins de la capitale. Mais les docteurs régents très forts sur les théories les plus contestables des anciens, n'avaient point le sens clinique des grands praticiens grecs, tel qu'Arétée dont les tableaux symptomatiques qu'il a laissés des principales maladies, excitent encore notre admiration par leur concision et par leur exactitude. Le fragment d'Oribase où est consignée une description de la peste par Denis le Tortu, mérite d'être mis en parallèle avec les

meilleurs morceaux d'Arétée. Malheureusement il n'a été découvert que dans le courant de notre siècle par le cardinal Angelo Mai. On s'en tenait aux indications assez peu nettes que l'on trouve dans Guy de Chauliac, Gontier d'Andernach, Ambroise Paré surtout, Joubert (épidémie de Lyon) s'étaient montrés plus explicites, malheureusement ils relatent des épidémies antérieures à celles de la fin du xv^e siècle et du commencement du xvi^e siècle. En combinant Habicot avec Guillemeau (*Traité de la peste*) et Potel (*Discours des maladies épidémiques ou contagieuses advenues à Paris en 1597, 1599, 1606 et 1607, comme aussi en 1619, Paris, 1623*), nous avons pu nous rendre à peu près compte de l'aspect que présentaient les épidémies de peste auxquelles a assisté notre auteur (Voir aussi ouvrage cité où sont notées les différences cliniques entre les épidémies du xvi^e siècle et celles de 1597 et 1597).

Et d'abord la peste tout en amenant un nombre considérable de décès n'avait pas la *gravité qu'elle eut au xvi^e siècle*. A côté des cas foudroyants (forme sidérante de la peste) il y avait beaucoup de cas bénins, dont les malades échappaient facilement, malgré les conditions ambiantes déplorables qu'ils avaient à supporter. Les cas ne se *ressemblaient pas beaucoup entre eux*, car la peste ainsi que bien des maladies infectieuses, n'a point toujours le même faciès. Cette diversité dans les symptômes embarrassait beaucoup les médecins :

La fièvre chez certains malades, surtout dans la forme inflammatoire, était très élevée, mais dans les formes bénignes elle se montrait très modérée, au contraire et parfois même elle semblait à peine exister. Souvent elle révélait ce type rémittent qui s'est retrouvé dans des épidémies bien postérieures (celle d'Arménie en 1877, lors du siège de Kars), qui ont fait penser à la possibilité d'une fièvre palustre. Guillemeau nous apprend que fréquemment on prenait la fièvre de la peste pour une quarte ou une tierce. (Voir p. 818, de ses *œuvres complètes*). Elle pouvait subir du reste ainsi que la maladie des recrudescences brusques, auxquelles on ne s'attendait pas.

Le système nerveux était très frappé, comme c'est le cas habituel dans la peste. Tous les auteurs du temps signalent les violents maux de tête qui survenaient chez les sujets frappés par le

fléau. Le faciès titubant, analogue à celui de l'homme ivre, devait faciliter beaucoup le diagnostic, quand il était bien accusé; tantôt le système nerveux présentait des phénomènes d'excitation (forme ataxique, caractérisée par du délire, des hallucinations terrifiantes, des mouvements désordonnés), tantôt le malade offrait d'emblée des symptômes de dépression; abattu, somnolent, il tombait rapidement dans le coma et ne tardait pas à succomber.

Troubles respiratoires. — Les complications respiratoires ne semblent pas avoir été bien fréquentes dans ces épidémies de la fin du xvi^e siècle, contrairement à celles du xiv^e siècle. Habicot signale pourtant la pleurésie comme une maladie qui peut compliquer la peste, et Guillemeau parle d'une toux opiniâtre, dont certaines personnes étaient atteintes. Quant à la dyspnée, à la respiration haletante comme celle d'un chien (Guillemeau, Paré), elle était due à un phénomène purement nerveux et analogue à ce que l'on voit, par exemple, dans la variole.

Troubles digestifs. — Ils étaient caractérisés par des douleurs au creux épigastrique, par des nausées, des vomissements bilieux ou noirâtres (hématémèses). La perturbation intestinale, quand elle existait, et c'était très fréquent, se marquait par un flux de ventre intense, analogue à celui que Paré a décrit dans son *Traité de la peste*. « Aucuns sont atteints de flux jaunâtres ou verdâtres par le fondement ». Le mélcœna se rencontrait aussi et donnait alors aux selles la teinte noirâtre dont parlent Guillemeau et Habicot chez certains malades.

Manifestations cutanées. — Les pétéchies plus ou moins nombreuses, plus ou moins étendues en surface, constituaient le pourpre : quant aux bubons, ces tumeurs inflammatoires, principalement d'origine ganglionnaire, se montraient en conséquence surtout aux aînes (*morbis inginnaria*), aux aisselles, au cou. Habicot a vu souvent des collections purulentes se former au niveau des parotides. Il a montré aussi dans le problème X, que les bubons pouvaient se manifester aussi dans d'autres régions. Lorsqu'ils se montraient aux bras, aux jambes, ils n'avaient aucune connexion avec les ganglions et ressemblaient à ces sortes d'abcès métastatiques, véritables décharges bactériennes, que l'on peut voir dans d'autres maladies infectieuses que la peste, par exemple : au déclin de la fièvre typhoïde. Les sueurs étaient très

abondantes, comme on l'a remarqué aussi dans beaucoup d'épidémies plus récentes ; elles prenaient souvent un remarquable caractère de félicité dans les cas graves regardé comme un événement très heureux, auquel on faisait jouer le rôle d'émonctoire. On provoquait les sucurs par tous les moyens possibles, tous les sudorifiques connus y passaient.

Troubles urinaires. — Habicot regarde comme d'un mauvais présage les urines troubles et les urines noires. Joubert est du même avis dans sa *relation de la peste de Lyon*.

MARCHE

La marche de la peste pendant ces épidémies de la fin du xvi^e et commencement du xvii^e siècle présentait bien des variétés. Dans les cas bénins, les malades en étaient quittes pour quelques jours de maladie, les symptômes étaient à peine esquissés. Dans les formes sidérantes les sujets atteints du fléau succombaient au bout de deux ou trois jours, et même quelquefois en moins de vingt-quatre heures. La terminaison fatale était si brusque que l'*imbécilité de la nature*, pour employer une expression d'Habicot, ne permettait pas la formation des bubons et des pétéchies. Il y avait entre ces deux cas extrêmes des formes intermédiaires se terminant tantôt par la mort, tantôt par la guérison, après des péripéties plus ou moins émouvantes. La convalescence était lente et laissait souvent comme trace de son passage des paralysies, des surdités tenaces, des cicatrices hideuses aux lèvres, aux joues, aux parotides, etc. Mais ce qu'il y avait de particulier dans ces épidémies, c'est que, comme cela a été observé dans certaines épidémies de l'Irak Arabi, de l'Assyr, la peste présentait tout à coup et sans raison déterminée une aggravation énorme des phénomènes morbides, de telle sorte, comme le fait remarquer Guillemeau, qu'une forme paraissant d'abord très bénigne, prenait vers le milieu ou la fin de la maladie, une allure des plus dangereuses, et le patient succombait malgré les prévisions antérieures du médecin.

PRONOSTIC

« Il est très difficile, dit Guillemeau (page 873 de ses *Œuvres*

« complètes, Paris, 1595) au médecin et au chirurgien d'avoir
« un certain jugement de cette maladie, parce que de son naturel
« elle est occulte et cachée, frauduleuse et décevable, qui trompe
« souvent le malade et le médecin ou chirurgien, si experts et
« avisés qu'ils soient, car ceux qui sont frappés ne peuvent au
« commencement n'avoir aucun mal, n'ayant pour les premiers
« jours qu'une petite fièvre, malgré laquelle le malade vaque à ses
« occupations ordinaires, attendu que le venin n'a encore atteint
« et saisi les parties nobles, et pour ce le médecin ou le chirurgien
« pense avoir bonne issue de son malade et souvent le voit mou-
« rir soudain ». Les praticiens de cette époque avaient remarqué
« que la peste la moins dangereuse était celle dans le cours de
« laquelle les exanthèmes et bubons sortaient facilement et
« suivaient leur cours normal « parce qu'elle chasso des parties
« nobles ou ignobles le venin et malice de l'humeur, lequel plus
« facilement est dompté et abattu, quand ils sont de bonne cou-
« leur, peu douloureuses et qu'ils suppurent tôt ».

Habicot la regarde comme excessivement grave quand dans le cours de cette maladie les manifestations cutanées ne se produisent pas ou quand elles cessent presque aussitôt. Cela dénotait suivant cet auteur et la plupart des médecins de cette période, que l'organisme était totalement incapable d'éliminer le venin qui l'empoisonnait, et de fait on voyait presque toujours les malades présentant ces anomalies d'emption succomber rapidement. Il ajoutait aussi beaucoup d'importance à la nature des excréta ; les selles liquides et puantes, les sueurs fétides, les urines troubles et noirâtres étaient pour lui d'un mauvais pronostic. Enfin un mauvais pouls faible et très fréquent lui semblait d'un fâcheux augure, parce que cela indiquait que le cœur, l'organe noble par excellence, était gravement touché. Il a consacré tout un problème à démontrer que le cœur à cause de son importance était le premier organe frappé. Mais de toutes ces rêveries qui nous font sourire ressort néanmoins un fait d'une très grande valeur : l'importance des troubles circulatoires pour le pronostic de la peste. Guillemeau et Ambroise Paré s'étaient parfaitement rendus compte de ce fait clinique, et bien qu'ils errent dans cette explication ils ont eu le mérite d'insister là-dessus. Quant à la mollesse des tissus, c'était un préjugé très en vogue à l'époque où vivait

Habicot, bien qu'il ne reposât sur rien de sérieux... (Voir ouvrage cité et Gonthier d'Andernach. Sennert donne aussi des détails intéressants).

DIAGNOSTIC

Habicot n'a pas mieux esquissé le diagnostic que la symptomatologie, et d'ailleurs, il en devait être ainsi, car non seulement on avait mal étudié les phénomènes morbides que présente la peste, mais encore on avait à lutter contre des difficultés inhérentes à cette maladie dont l'aspect est loin d'être univoque. Il ne faut pas être trop sévère pour les praticiens du temps d'Habicot, car les médecins de nos jours ont souvent cru au début des épidémies de peste avoir affaire à des fièvres palustres (épidémie d'Arménie en 1877, épidémies des provinces danubiennes), à des pneumonies infectieuses (épidémie de Vetlianka) à des typhus exantématiques (Witt, épidémie de 1882). Les formes frustes, les formes bénignes, les formes sidérantes devaient forcément jeter les médecins de cette période dans une perplexité extrême, sans compter qu'ils ne savaient pas encore distinguer de la peste une foule de maladies infectieuses à caractère grave et à mortalité élevée. Pour Habicot, ce qui caractérise essentiellement la peste, c'est le grand nombre des décès qu'elle détermine. Avec un signe de cette valeur, il pouvait souvent se tromper. Il est vrai qu'il connaissait l'importance des bubons et des pétéchies, mais ces symptômes sont relativement tardifs. Des erreurs très grossières se commettaient Habicot nous en a donné deux exemples curieux que nous allons rapporter.

« L'une sera d'un marchand de soie auquel survint en l'an 1586,
« une fièvre qui se termina par un érysipèle phlegmoneux (c'est-
« à-dire, rougeur et chaleur, avec quelque légère enflure et dou-
« leur) en la jambe dextre, et de là un bubon, c'est-à-dire, tumeur
« en l'aîne du même côté. Il fut jugé par certain chirurgien avoir
« la peste, dont sa maison fut fermée et sa famille reculée, avec
« pacte fait avec icelui chirurgien de l'aller le soir saigner du pied
« en l'eau, et appliquer dessus la tumeur un cautère potentiel :
« mais étant prié de le visiter d'un de ses amis et des miens, sans
« avoir tel avis l'ayant vu et interrogé, je trouvai que la fièvre

« avait produit l'inflammation, icelle la tumeur de l'aîne, sans aucune contagion, qui m'occasionna lui tirer du sang du bras du même côté, dont le lendemain fut vu en sa boutique avec grande admiration de ses voisins. »

L'autre est d'un jeune homme âgé de vingt ans ou environ, auquel survint pour avoir mangé quantité de fruitages, douleur de tête, avec envie de vomir ayant assuré le maître et la maîtresse que ce ne serait rien, fut envoyé de la part du jeune homme un chirurgien de la Santé qui les assura être la peste, dont incontinent fut transporté à l'Hôtel-Dieu et mis entre une grande multitude de malades de la peste avec lesquels il coucha, le lendemain fut trouvé déjeûnant en la cuisine du logis, dont il était parti auparavant, sans avoir eu aucun mal : qui fait voir que ce n'est pas sans cause que le jugement doit être balancé, et par conséquent qu'il faut apporter beaucoup de prudence en la prédiction, nommément quand il y a plusieurs signes équivoques ».

Mais à côté de ces idées rationnelles, que d'erreurs, par exemple, sur les circonstances, qui suivant lui et ses contemporains accompagnent et même annoncent le terrible fléau.

« Comme quand le peuple persévérera en son péché (cela dénote que Dieu se courroucera puisque déjà par tant de fois il s'en est courroucé et l'a puni par ce moyen), que la conjonction de certaines planètes se fait au ciel, que plusieurs prodiges et comètes se manifestent en l'air avec corruption de celui-ci, qu'il y a génération de monstres qu'au printemps, les feuilles de figuier ressemblent aux pieds d'une corneille, qu'en été il y aura multitude de vermine. Alors c'est signe que la peste talonne de bien près, comme a dit Plutarque au livre des oracles, qui ont cessé, et quand ces choses-là sont arrivées, tels signes se nomment des grecs épiplonemens c'est-à-dire survenant après.

« Le signe présent est celui que les grecs appellent diagnostic, qui démontre la peste régner. Comme quand on aperçoit mourir plus de peuple que d'ordinaire et certaines familles se dépeupler au milieu d'une cause qui saute de l'une à l'autre. Si les oiseaux tombent morts en volant, les poissons aux rivages des eaux en nageant et les reptiles et quadrupèdes à l'entrée de leur lancer en mourant. Cela est signe que la peste est causée de l'air des eaux ou vapeurs de la terre ».

TRAITEMENT

1° *Traitement prophylactique.* — La première chose que recommande Habicot, et avec juste raison, c'est l'isolement des points contaminés. En 1526, Marseille avait organisé un véritable lazaret à l'île Pomègue, où l'on mettait en quarantaine les navires et les passagers. Après l'apparition du livre de Fracastor (Venise, 1546), qui conclut nettement en faveur de la contagion de la peste, ces mesures sanitaires se fortifièrent de plus en plus. Si Paris essayait de se protéger contre la contamination de la peste, et bien inutilement, car les quarantaines terrestres présentaient alors encore plus d'inefficacité qu'elles n'en ont aujourd'hui, les petites localités du voisinage étaient aussi impitoyables pour ses habitants : « On sait, dit Habicot, comme le pauvre peuple parisien en s'enfuyant était repoussé et en se réfugiant était déjeté » (p. 197 du *Traité de la peste*). Voici les conseils que donne Habicot aux magistrats de la cité pour prévenir si cela est possible l'arrivée de l'épouvantable fléau, ou pour en modérer les ravages dans le cas contraire. A côté de recommandations banales ou même d'un caractère assez enfantin, on y trouvera des mesures véritablement efficaces qui montrent que la prophylaxie hygiénique des villes était observée plus qu'on le soupçonnerait tout d'abord (Voir le livre de Fracastor et celui de Paré).

MESURES A PRENDRE PAR LES AUTORITÉS.

« Quand on est averti, qu'en quelque province, il y a mortalité, plus que l'ordinaire, faut que les magistrats du lieu qui se veut conserver s'enquièreent s'il n'y a point avec le cours de cette mortalité, de contagion mêlée, et si parmi les deux il n'y a point de pestes. Et là où ils découvriraient être une telle marchandise, empêcheront ceux de leur région de fréquenter ni converser en lieu sur peine advisée par les contrevenants.

« Dès lors les magistrats feront avertir les officiers de santé qui sont prêtres, médecins, chirurgiens, apoticaire, prévôts, porteurs, gardes, vivandiers et autres, à se tenir prêts pour vaquer au service de la contagion, cas advenant que la ville en fut surprise, et puis ce feront tenir la maison de santé telle, avec lits,

« bois et autres nécessités, afin que l'on soit appareillé dès qu'un
« tel malheur arrive, qui bien souvent a plutôt saisi nos portes
« que les magistrats n'ont fait leur assemblée.... Les rues seront
« tenues nettes, sera fait du feu tous les soirs par les rues, qui
« est l'avis que bailla Hippocrate aux Athéniens, qui fut occasion
« de couper chemin à une grande peste, ainsi que le déduit Galien
« en son livre de la thériaque, et non sans cause car le feu par
« son activité purge l'impureté du mauvais air, et pour garder
« ces ordonnances sera commis un bouchon en chacune rue, qui
« avertira le commissaire du quartier, afin de faire sa plainte à la
« police.

« Les dits magistrats auront égard aussi aux vins qui se débi-
« tent. Qu'ils ne soient gâtés ni éventés; auront aussi grand égard
« aux eaux, et pour ce les puits et les fontaines seront nettoyés
« des bourbes et des immondices que l'on jette dedans. Pour ceux
« qui ne boivent que de l'eau, ne sera de celle qui croupit à cause
« qu'elle se pourrit facilement, et là ou on serait trop éloigné des
« bonnes eaux, on pourrait en faire *bouillir*, de celle que l'on au-
« rait avec de la graine de chardon béni ou de sa racine. Les
« magistrats feront de rechef prêter le serment aux officiers de
« santé, afin de bien et fidèlement faire leur devoir, et pour ce
« leur enjoindront de porter marques et enseignes pour être dis-
« tingués du peuple. Serait fort à propos de faire élection de quel-
« que nombre de dames religieuses de l'Hôtel-Dieu, pour avoir
« égard sur les gardes de la maison de santé, d'autant que ces
« bonnes dames se connaissent fort bien au traitement de cette
« maladie.

« Seront faites défenses aux gagne-petits d'épancher les ordures
« qui sont devant les portes ni de prendre aucun guenillon d'icel-
« les, d'autant que bien souvent par mégarde, on peut jeter par
« la rue quelque linge ou autre chose, qui aura été autour d'un
« malade, qui pourrait en infecter d'autres.

« Feront continuer la visitation, tant sur les vins, eaux, pain,
« viandes, que herbages, d'autant qu'en ce temps-là il se commet
« de grands abus ainsi qu'il a été dit ci-dessus. Ils commanderont
« au peuple la netteté tant sur soi que chez soi... Ne permettront
« des amas d'ordures et le remuent d'icelles. Ne permettront
« en temps chaud que l'on vide les latrines ou privés, ni de net-

« toyer les boues les matins comme on a accoutumé, d'autant que
« cela engloutit ceux qui sont contraints de sortir à telle heure,
« mais seront transportées la nuit, afin que le matin la puanteur
« soit exhalée.

« Sera advisé du lieu où se devra blanchir le linge, qui ne
« doit être en l'eau qui descend en la ville, mais en celle qui a
« déjà passé par icelle, ou une autre qui n'y passe du tout. Il faut
« garder qu'une telle eau, ne demeure en chaque, d'autant qu'à
« l'avenir elle pourrait causer maladie.

« Feront aussi que les pauvres ne courent les rues ni les por-
« tes d'Eglise, comme ils font. Et ne sera permis à aucun secouer
« les couvertures et les draps de lit par les fenêtres, comme on
« fait ordinairement les matins, car cela est grandement préjudi-
« ciable.

« Sera enjoint de se défaire tant des chiens et des chats, les-
« quels fréquentent dans les maisons voisines, peuvent porter le
« mal, comme des pigeons, volailles, porcs, à cause de leurs
« excréments qui corrompent le bon air.

« Faut aussi prendre garde que les chirurgiens n'aillent secrè-
« tement dans les bonnes maisons, et où il s'en trouverait quel-
« qu'un y allant en son escient lui faire fermer sa maison et le
« contraindre d'aller communément panser les malades. » Habicot
« se préoccupe beaucoup de ce mode de contagion possible par les
chirurgiens qui ne se seraient pas déclarés aux autorités pour
soigner la peste, et soigneraient à la sourdine les pestiférés
riches, tout en conservant leur clientèle ordinaire et en restant
à leur legs. Aussi voici ce qu'il propose contre les étudiants
libres en chirurgie, les étudiants en chirurgie en chambre seront
contraints ou de se mettre chez les maîtres ou s'absenter de la
ville, ou bien se mettre en la maison de santé.

Dès que la peste avait éclaté, les magistrats prenaient des me-
sures prophylactiques très sévères. On élisait un prévôt de santé,
qui devait s'assurer tout d'abord des maisons contaminées par le
fléau. Les recherches étaient facilitées non seulement par les ra-
contars des voisins, que la peur ne rendait point tendres, mais
encore par une ordonnance du parlement, datant de 1510, d'a-
près laquelle toutes les maisons où se trouveraient des pestiférés,
seraient à l'avenir indiquées par une botte de paille placée à leur

extérieur. Dès 1581, la botte de paille fut remplacée par une croix en bois. Le prévôt et ses acolytes étaient revêtus d'une sorte de soutane portant en arrière une croix rouge. Ainsi désignés clairement aux yeux du public, ils parcouraient les rues, examinant si les mesures de police les concernant étaient bien remplies exactement, si par exemple les Parisiens avaient cessé de jeter leurs urines par les fenêtres (Guillemeau), si les amas d'ordures étaient bien mis parallèlement le long des murs. Ils mettaient en prison les « gagne-petits » qui fouillaient dans ce tas d'ordures pour en retirer les chiffons, car l'entourage des malades ne brûlait pas toujours scrupuleusement les linges qui avaient servi aux pansements. Mais le rôle principal du prévôt de santé c'était d'amener de gré ou de force les pestiférés qui n'avaient pas les moyens de se faire soigner chez eux. Certains esprits auraient voulu qu'on isolât dans des locaux affectés uniquement à ce but tous les pestiférés sans distinction de rang ni de fortune. Mais les autorités n'avaient pas osé aller jusque-là. Guillemeau, quoique partisan de l'isolement de ces sortes de malades, pensait comme les magistrats de Paris. « Ceux qui auront moyen et qui désirent « demeurer et être traités en leurs logis y pourront demeurer, « car ce serait chose cruelle et inhumaine, de les faire sortir par « force et les ôter de leurs parents et amis.... pour dire la vérité « la crainte et peur qu'ont les malades conçoivent se voyant enle- « vés par des gens inconnus, souventes fois très rudes, ne sachant « en quel lieu on les porte, sans être secourus de leurs amis et pa- « rents, pour être mis en mains étrangères, souvent est autant « cause de leur mort comme le mal lui-même. » Comme on le voit les arguments contraires de ceux qui veulent l'isolement dans un hôpital spécial, et de ceux qui se contentent au besoin de l'isolement chez soi, ne datent pas d'aujourd'hui.

Cet isolement dans la maison du malade était forcément assez illusoire, mais il ménageait des intérêts respectables et il épargnait aux hommes d'un certain rang le séjour dans les maisons de santé ou sanitäts aussi mal disposés que possible. Depuis 1580, par ordre du parlement, on avait élevé en dehors de la ville des baraquements. Ceux-ci étaient fort malpropres, très encombrés, très mal administrés. Guillemeau réclame dans son traité qu'on en augmente le nombre et il conseille à ce sujet des mesures très

sages, que nous croyons devoir rappeler ici, car elles cadrent très bien avec nos idées actuelles.

Ces *sanitats* seront bâtis hors de la ville dans un lieu bien isolé et par conséquent éloigné des chemins de grande communication. On les bâtira sur le type des cloîtres en forme de potence, c'est-à-dire en T. Ces bâtiments ne seront pas très élevés ; ils ne comprendront que deux étages et seront divisés en chambres, de deux toises carrées où l'on pourra mettre deux lits. Chaque chambre aura des grandes fenêtres pour permettre une aération convenable et une cheminée pour le chauffage. Près du corps de bâtiment qui comprendra les malades, sera, dit-il, un petit pavillon pour les officiers de santé (serviteurs, prêtres, médecins, chirurgiens, apothicaires). Une maison située un peu plus loin abritera les convalescents.

DÉSINFECTION D'UNE MAISON INFESTÉE PAR LA PESTE.

Les contemporains d'Habicot étaient arrivés à des idées assez exactes sur l'infection d'une maison par le contagion de la peste ; ils savaient que les habitations où des personnes sont mortes du fléau sont dangereuses à habiter pour des personnes qui n'ont pas été atteintes de cette maladie. Pouvait-on parvenir à en chasser les miasmes pestiférés ? C'était là une question de la plus haute importance, non seulement pour les propriétaires, mais encore pour l'édilité. Le problème XXVII, qui résout ce point dans le traité d'Habicot, est très intéressant, aussi croyons-nous devoir le rapporter textuellement et en son entier.

Affirmation. — « Il n'y a que tenir que le corps qui portait la contagion étant absent du logis, il demeure net, principalement si les portes et fenêtres ont été longuement ouvertes et nommé-ment que l'on ait fait soigneusement du feu en icelle, car l'expérience nous a enseigné que les maisons qui ont été ainsi évé-tes, après en être sorti beaucoup de corps de la contagion, ceux qui y sont demeurant, n'ont été frappés d'icelle ; partant on nettoyer une maison affectée de la contagion ».

Négation. — « Je dis qu'il est impossible de nettoyer une maison infectée de contagion, d'autant que le venin en est si subtil, qu'il se glisse et cache aux plus petites crevasses du logis, où s'étant une fois logé, il se conserve d'une telle façon qu'il est suffisant après un long temps pour donner cette maladie, et de

« fait il s'en est vu après dix, quinze et vingt ans et plus, au
« remûment des ménages et papiers être frappés d'un tel air.
« Donc on ne peut nettoyer une maison infectée de contagion ».

Conclusion. — « Cela est très vrai que le venin se conserve un
« très long temps en certaines maisons ; ce que je crois provenir
« de ce qu'elles ne sont pas nettoyées comme il faut, car il ne suffit
« pas seulement l'éventer par l'ouverture des portes et des fenê-
« tres, ni l'échauffer par quelque feu léger. Mais il en faut ôter
« tous les meubles, brûler les pattes et passer par dessus la flam-
« me les tableaux ; puis faire rougir au feu plusieurs grès, et les
« poser au coin des chambres et allées, les fenêtres, les portes
« toutes closes, les arroser de décoctions faites avec du vin, dedans
« lequel on aura bouilli romarin sauge calament, lierre terrestre
« et de la rue et sur la fin de l'ébullition ajouter un tiers de vinaï-
« gre : cela étant fait deux ou trois matins et soirs, on aura un
« réchaud dedans lequel on mettra de l'encens, du mastic, du
« benjoin, du soufre sur les cendres aucunement rouges de cha-
« leur et laisserez user tel parfum. Que si on fait blanchir le
« dedans des chambres de chaux vives, sera très bien fait ; après
« mettre le feu en un demi-quarteron de poudre à canon, qui
« sera au milieu de la place, et avant que d'y aller demeurer
« qui ne doit être avant 30 ou 40 jours, ferez faire un feu de
« charbon au milieu de la place, mettant sur un trépied une
« grande chaudière, à moitié pleine de lie de vin vermeil, qu'on
« fera bouillir, puis avec de petites javelles de genièvre ou de
« sarments frottés de thérebentine, on fera par les quatre coins de
« la chambre un feu clair et odorant ; outre cela pourrez user du
« parfum décrit au problème X. Ce parfum était composé de
« styrax, laudanum, benjoin, safran, violette, canelle, ambre gris
« camphré, de feuilles de myrthe, d'écorce de citron et de santal
« citrin.

PERSONNEL MÉDICAL

Habicot entre dans des détails assez intéressants sur les chirurgiens qui prêtaient serment de se bien et dûment comporter envers les malades atteints de la peste et de ne pas transgresser les réglemens de police.

Il paraît que dans les premières épidémies du xvi^e siècle, les autorités choisissaient assez indistinctement le personnel médical.

Venait qui voulait, qu'il fût médecin, chirurgien ou seulement apothicaire. Habicot s'efforce dans un de ses problèmes de démontrer que les chirurgiens doivent être appelés de préférence, quoiqu'il s'agisse au fond d'une maladie purement du domaine de la médecine. La grande raison est que, suivant lui, la peste produisant des bubons, on ne saurait se passer du chirurgien pour les panser. Mais ces chirurgiens, il faut mettre plus de choix qu'on avait fait autrefois pour les nommer aux fonctions d'officiers de santé ; à ce propos notre auteur entre dans des détails assez curieux que nous croyons devoir reproduire.

« Ça été une très grande prudence à messieurs nos magistrats
« de n'avoir reçu cette année indifféremment tous ceux qui se
« sont offerts au pansement des pestiférés ; d'autant que c'est autre
« chose d'être chirurgien de nom et autre de l'être par effet. C'est
« autre chose dire d'être qualifié au moyen d'avoir fait des beaux
« actes requis et nécessaires pour atteindre la qualité de maître
« et autre de la vouloir acquérir. C'est pourquoi il y en a eu plu-
« sieurs ces années dernières pour l'affection qu'ils ont eu de jouir
« d'un tel titre, connaissant n'y pouvoir grimper par la vertu, ont
« cherché des chemins obliques ; les uns par procès, les autres
« par désespoir, se plongeant sans science ni expérience au trai-
« tement de cette maladie pour obtenir cette franchise ; ou bien
« s'y sont hasardés par une nécessité mendiante ; d'où s'est suivi
« deux grandes incommodités, l'une d'avoir mal servi les malades,
« visant plus à la jouissance de la maîtrise ou à l'argent, qu'à la
« santé des pauvres gens. Or, s'il y a maladies où il s'offre plus
« d'accidents de bourrasques et de tempêtes, c'est principalement
« en celle-ci et par conséquent où il est requis des pilotes et chi-
« rurgiens très experts. L'autre d'avoir altéré le corps des maîtres
« barbiers chirurgiens, qui du temps de Thierry, de Hery et d'Am-
« broise Paré étaient l'œil de cette France, pour n'entrer en ce
« corps que des hommes de mérite (comme il y en a encore pour
« le présent un assez bon nombre), et aujourd'hui est rempli pour
« la plupart d'hommes qui l'offusquent plus que de lui bailler du
« lustre. A quoi, messieurs, ont pourvu, par deux moyens, l'un
« par arrêt qu'aucun n'entrera dorénavant en ce corps sans faire
« l'expérience accoutumée, telle que nous déduirons en un autre
« lieu, l'autre qu'il y aura des gages pour les maîtres qui s'ex-

« poseront pour le public. Cela étant les malades seront secourus
« et les jeunes hommes étudiants ne s'attendent plus à bâtir
« leur fortune sur une nuée pestilentielle comme ils faisaient par
« le passé ».

Voici les belles exhortations qu'il adresse à ses confrères pour les engager à se dévouer au bien public. Quand bien même il ne s'exposerait à un tel devoir, il ne lui en pourrait pas moins arriver qu'au couard soldat de Plutarque, qui ne laissa d'être blessé à mort en s'enfuyant.

« Doit méditer aussi qu'il n'y a rien en la concavité de ce globe,
« qui n'ait quelque pose ou relâche, excepté la mort, laquelle ga-
« loppe de telle façon après nous, soit en buvant et mangeant, en
« dormant et veillant, qu'elle est en croupe derrière nous, car il
« n'y a point de sûre cachette contre elle ; et comme dit le pro-
« phète royal, psaume 139 : Si je prends les ailes dès l'aube du
« jour et que j'habite aux dernières parties de la mer, la dextre
« m'empoignera, qui fait qu'elle nous trouve aussi bien ne pansant que les pestiférés que les pansant.

« Cela étant donc ainsi considéré par le chirurgien, et ayant
« pris une sainte résolution, de secourir plutôt son frère chrétien
« par charité que par lucre ou autre mauvaise intention, avec une
« ferme foi que Dieu le conservera, ira hardiment exercer sa
« vocation. »

Le chirurgien, qui s'était ainsi dévoué au bien public, prêtait serment de bien et fidèlement secourir les pestiférés. Il abandonnait sa femme et ses enfants « prenant d'eux un tel congé, comme fait
« celui qui se prépare d'aller en un lointain et dangereux voyage,
« ou bien comme celui, qui est à la pointe d'une furieuse bataille,
« et pour ce disposera de son âme ». Habcot lui conseille « de s'as-
« surer de quelque compagnon ou de se résoudre à prendre quel-
« ques loyaux serviteurs, de peur qu'étant malades ils ne soient
« abandonnés ». Le chirurgien s'isolait dans le sanitat dont nous avons parlé plus haut ; il était averti par le prévôt de santé ou les aides de celui-ci, des cas de pestes qui survenaient en ville, et voici les conseils que lui donne Habcot lors de la visite des malades.

« Avant que de les aborder, aura déjeûné ou pris des salé-
« taires, et par dessus son habit une grande casaque de treillis
« noir ; tiendra en sa bouche clou de girofle, cannelle, angélique,

« thériaque et semblable, afin qu'en l'inspiration l'air soit corrigé
« avant que d'aller au cœur. Commandera aux gardes d'ôter les
« excréments d'autour du lit et de soulever deux ou trois fois le
« drap avec la couverture de chaque malade pour faire sortir le
« mauvais air, qui serait engendré et croupi la nuit et le jour.
« Aura ses appareils tout faits, qui seront portés devant lui avec
« un réchaud, dans lequel on mêlera poudre ou scobes de cèdre,
« d'orangers, de citronniers, ou quelque chose se faisant fumée
« cordiale. Fera jeter les appareils sortant des viscères et tumeurs
« dedans le feu, se donnant bien garde d'en avoir la senteur. Ayant
« fait retournera en sa chambre, changer d'habits ou au moins se
« mettre devant le feu et se laver les mains et le visage de bon
« vin vermeil, puis prendra son repas ou s'en ira promener et con-
« tinuer ainsi chaque jour. » Habicot lui recommande « de ne pas
« se laisser déprimer par la crainte, d'être joyeux, ainsi que le re-
« commande Gourmelin, et de s'en remettre à Dieu pour la con-
« servation de sa vie. »

TRAITEMENT MÉDICAL.

Tout le monde était persuadé du temps d'Habicot de la nécessité d'un traitement sudorifique énergique pour faire sortir l'éruption. Sydenham lui-même, qui d'ordinaire laisse agir volontiers la nature, est partisan à l'égard de la peste de mesures énergiques. Il saignait et ordonnait tous les moyens jugés propres à amener la sueur. C'est ainsi qu'il prescrivait la cochenille, la patte d'écrevisse, l'aristoloche, le dictame, la gentiane, la bistorte, la zedoaire, l'angélique, les bulbes d'ognon, le camphre, la fleur de soufre, la myrrhe, etc. On en trouve bien d'autres encore dans le traité d'Habicot. On peut dire que toute la matière médicale avait été préconisée dans le traitement de la peste, et non seulement les drogues ordinaires mais les épices, telles que écorce de cannelle, clous de girofle, dont le prix était alors très considérable. Dimerock, dans sa *Relation de la peste de Nimègue* n'a pas consacré moins de 100 pages à l'énumération des recettes, que l'on avait conseillées contre le fléau. On est stupéfait de voir cette richesse ; on peut dire que jamais la polypharmacie galénique ou arabiste ne s'était jetée pour aucune autre maladie dans de pareils excès. Notre auteur croit fermement à l'efficacité de toutes ces drogues ;

il les énumère avec le plus grand sérieux, et en recommande vivement l'emploi (Voir pour le traitement médical de la peste, ouvrage de Dimerrock, Sydenham, Sennert, Andernach, Paré, Guillemeau.

TRAITEMENT DU BUBON.

« Si le bubon a paru et qu'il soit obstiné à ne pas sortir de
« sa tanière, faudra après avoir été essuyé appliquer dessus
« un poulet, pigeonneau, petit chien ou chat fendu par la moitié,
« et après faire une embrocation d'huile de scorpion toute
« chaude; puis mettre un cataplasme attractif fait avec des ails
« et oignons cuits sous la cendre, ainsi qu'il a été dit, et les
« broyer en un mortier et sur quatre onces des dites racines,
« ajouterez une demi-once de vieil oing avec deux onces d'on-
« guent basilicum, demi-once de mithridate et deux drachmes de
« baume thériaque. Que si on voit que la tumeur ne s'augmente
« par tel remède et que les accidents continuent faudra appliquer
« dessus la ventouse propre au mal et à la partie avec une grande
« flamme de chandelles allumées ou d'étoupes bien sèches la lais-
« sant plus ou moins selon les forces. Etant levée mettez dessus
« une emplâtre de poix noire et de poix de bourgogne amollies
« avec un peu d'huile de scorpion ou bien l'emplâtre de diachylum
« magnum cum gommis, qui a une très grande vertu en ce fait
« que si le bubon après la sueur s'augmente sans cause mani-
« feste, c'est-à-dire sans l'aide des médicaments attractifs. Il
« faut bien se donner garde des dits médicaments attractifs,
« d'autant que cela montre qu'il y a plus de générosité que
« nature ne peut combattre si à laquelle on aidait par attractif
« il fluerait des humeurs en si grande abondance que la partie
« serait en danger de suffoquer et tomber en gangrène. C'est
« pourquoi on se contentera d'un cataplasme anodin fait avec mie
« de pain blanc et lait, auquel on ajoutera sur la fin un petit
« peu de mithridate ou de thériaque ».

Lorsque le bubon sortait normalement on se contentait du pansement ordinaire en prenant bien garde que les linges à pansement ne fussent jetés dans la rue où ils auraient pu devenir une source de contamination.

Voici les conseils que donne Habicot à ceux qui devaient se

soigner eux-mêmes sans le secours un médecin ou d'un chirurgien. « Quant au temps de la maladie il faut que celui qui
« se sent frappé de la peste dès aussitôt il prenne un antidote
« sans s'amuser à philosopher ce qui adviendra de son mal ny
« perdre temps à envoyer chercher du secours qui ne saurait
« en telle maladie que trop tard arriver, d'où vient sans doute
« la perte de tant de personnes.

« Or, on sçaura être frappé de la peste (quand la saison y
« est portée) se trouvant bien et à l'instant on se sent de toute
« autre façon, comme ayant faiblesse dans tout le corps, douleur
« et tournoyements de tête, poux petit et fréquent, envie de dormir,
« ou ne pouvoir reposer avecque pointures et petites glandes à
« mode de croissance, au-dessous des aynes, aisselles ou oreilles,
« quelquefois mobiles, autrefois attachées tirant le plus souvent
« en fuzée, quelquefois avec bubes à la semblance de petits
« clouds, alors ayant tous ces signes ou plusieurs d'iceux on peut
« s'asseurer estre frappé de la peste, ainsi qu'il a été dit au 7
« problème.

« Parquoy à l'instant il se faut réduire en une chambre où
« il y aura bon feu et un bon licet avec plusieurs couvertures
« entre lesquelles sera mis dix ou douze frottoirs avec deux ou
« trois alaizes et auprès du licet avoir un julep fait avec eau
« de mélisse, scabieuse, de chacun deux onces, eau impériale
« demi-once, sirop de lymons et jus de citron, de chacun une once,
« confection d'hyacinthe un drachme qui sera en une fiole avec
« une autre où il y aura de bonne eau-de-vie et une bouteille de
« bon vin.

« Cela préparé, il faut considérer si en santé on est aysé à suer
« ou non, si la sueur vient à l'aise il faut se contenter de bassiner
« le licet, mais si on est difficile à la sueur il faut emplir trois bou-
« teilles d'eau bouillante, l'une pour mettre aux pieds, et l'autre à
« l'endroit des deux épaules, sinon mettre le licet devant le feu.

« Ces choses ainsi disposées on prendra le breuvage qui s'ensuit
« fait avec myrrhe, bois d'aloès, grains de mastic, terre sigillée,
« bol d'arménie, clou de girofle récent, fleur de muscade, safran
« oriental de chacun égale potion : le tout mis en poudre que l'on
« réservera en un sac de cuir et d'icelle poudre en prendre le poids
« d'un escu. Mais il faut considérer que si le mal a pris avec

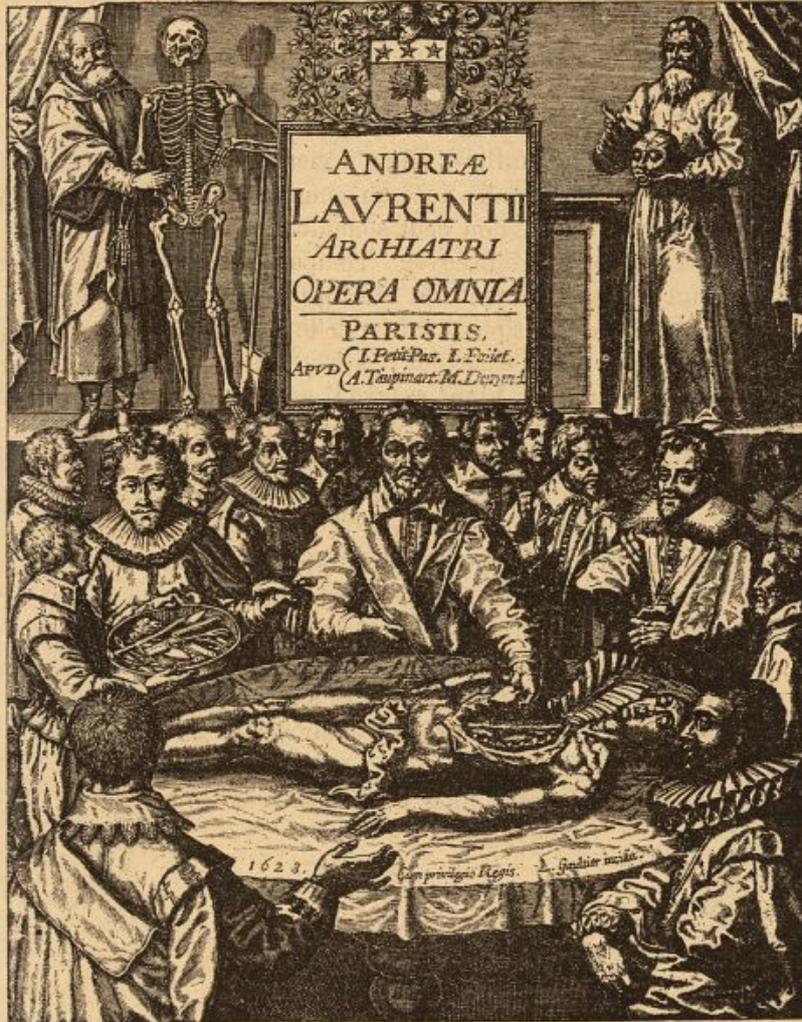
« chaleur que l'on dissolvé la dite poudre avec trois onces d'eau
« de rose et autant de vinaigre.

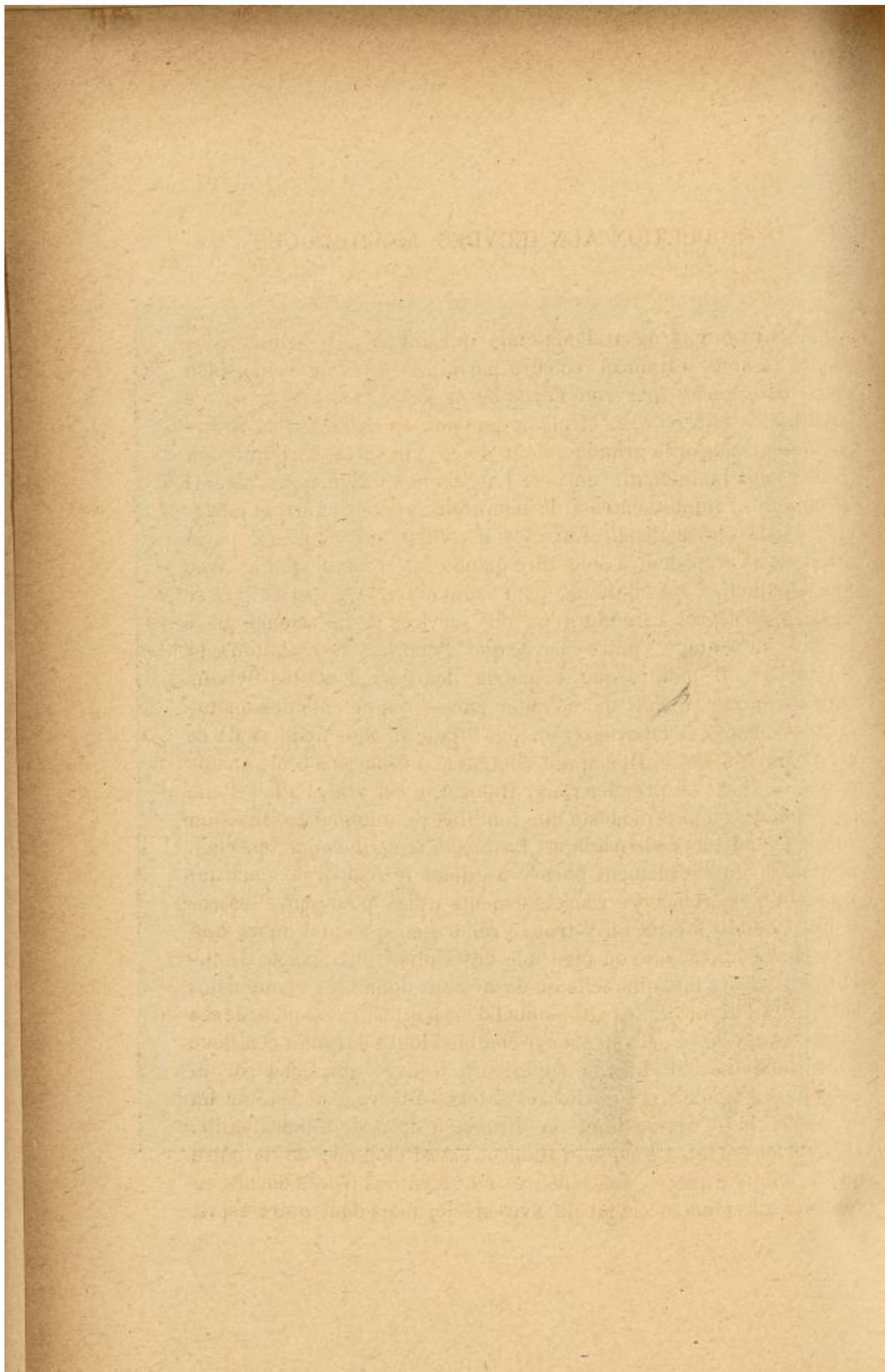
« Que si le mal a pris avec froideur faut prendre la dite poudre
« avec de bon vin environ un demy setier (mesure de Paris). Les
« femmes et petits enfants en peuvent prendre au-dessous de cette
« dose selon leurs forces.

« Ou bien prendre la mesme quantité de l'électuaire d'œuf dont
« la composition est au problème 16, récepte cinquième avec six
« onces de quatre eaux cordiales et pour les plus faibles on pourra
« diminuer la quantité ainsi qu'il vient d'être dict. J'ai fait user un
« demy verre d'eau de noix au commencement du mal qui a exé-
« cuté tout ce que l'on peut souhaiter en cette maladie.

« L'un ou l'autre breuvage composé sera prêt et à l'instant se
« faut coucher chaudement ainsi qu'il a été dit attendant la sueur
« et la recevoir jusques à tant qu'elle commence à gluer, puis après
« il se faut essuyer partout des frottoirs qui auront été mis sous
« les couvertures. Etant essuyé il se faut envelopper d'une alaize
« et se frotter le visage de vin ou d'eau-de-vie, et derechef pren-
« dre le susdit julep qui sera près de soy et se tenir encore à
« requoy. Que si la sueur retourne il la faut recevoir et s'essuyer
« de rechef comme il a été dit et changer d'alaize. Que si on se
« sentait trop lâsche il faudrait sucer un petit pain trempé en
« vin. Je puis assurer plusieurs par cette méthode avoir été garan-
« tis en vingt-quatre heures et la tumeur des aynes, aisselles et au-
« reilles avoir été amortie, ne restant qu'une petite dureté qui en
« quinze jours ou trois semaines s'est évanouie et les carboucles
« suppurer bénignement sans avoir causé autres accidens à eux
« ny à autruy.

« *Donc en la peste on se peut secourir soi-mesme.* »





INTRODUCTION AUX ŒUVRES ANATOMIQUES

Ce sont ses ouvrages d'anatomie qui ont le plus contribué à rendre le nom d'Habicot célèbre parmi ses contemporains, bien plus assurément que son *Traité de la peste*, ses *Problèmes de médecine et de chirurgie*, et même que son opuscule sur la Bronchotomie, malgré la grande valeur de ce dernier et la réputation dont il jouit maintenant encore. La *Semaine anatomique* a servi de manuel d'amphithéâtre à de nombreuses générations de médecins et de chirurgiens. Tous les écrivains qui nous ont parlé d'Habicot s'accordent à nous dire qu'elle fut reçue du public avec une distinction très flatteuse pour son auteur. Ce petit livre si modeste d'aspect a rendu plus de services à la science et a honoré davantage notre pays que l'énorme compilation de Dulaurens. Il montra que la patrie des Fernel et des Sylvius était toujours capable de compter parmi ses enfants des anatomistes sagaces et laborieux, et que l'Italie n'avait point seule ce privilège. Habicot et Riolan ont contribué à replacer l'école anatomique de Paris au premier rang. Habicot, il est vrai, l'a fait d'une façon beaucoup plus modeste que son illustre antagoniste, mais on aurait grand tort de le négliger. La *Semaine anatomique*, en effet, ne s'est point seulement bornée à guider le scalpel de ceux qui venaient y chercher des renseignements utiles pour leurs dissections. Chemin faisant on y trouve relatée en quelques mots une découverte importante ou bien une description plus exacte de tel muscle, tel organe, que celle qu'en avaient donné les anatomistes antérieurs à Habicot. Ce petit manuel d'amphithéâtre est plein de ces surprises agréables, ce qui prouve combien tout s'agrandit et s'élève entre les mains d'un homme supérieur ; le livre qui, écrit par un autre, aurait pu être si médiocre, si terre-à-terre, est devenu un véritable chef-d'œuvre dont la France a droit de s'enorgueillir. Malheureusement l'époque d'Habicot est si éloignée de la nôtre que le temps a projeté ses ténèbres sur bien des points encore en conteste au commencement du xvii^e siècle, mais dont notre esprit

habitué aux lumières d'une science plus exacte ne comprend plus la portée. Nous avons pensé qu'une introduction pourrait seule rendre claire et intéressante la *Semaine anatomique* et nous avons entrepris pour elle ce que nous avons fait pour les *Problèmes sur la peste* et ce que nous ferons pour les œuvres chirurgicales.

Nous avons divisé cette introduction en deux parties, la *première* consacrée à l'état de l'anatomie en France avant Habicot, la *deuxième* où l'on trouvera une analyse complète de l'ouvrage avec l'indication des passages les plus intéressants.

Notre ami M. de Tornéry nous a été très utile en nous permettant de puiser dans l'ouvrage auquel nous avons déjà fait allusion ; nous avons pu grâce à son amabilité faire précéder chacun des passages importants de la *Semaine anatomique* d'un court précis historique qui facilitera beaucoup, croyons-nous, la lecture de l'œuvre d'Habicot. Nous avons consulté aussi les principaux anatomistes de cette période, principalement Vésale.

ÉTAT DE L'ANATOMIE EN FRANCE DU TEMPS D'HABICOT.

L'anatomie avait depuis le règne de François I^{er} fait les plus grands progrès en France ; son étude était florissante dans l'école de Paris, et les étrangers y accouraient de toutes les parties de l'Europe. Qu'il suffise de dire pour sa gloire que le grand Vésale est venu s'y perfectionner, et que son séjour dans notre capitale ne lui a point été inutile.

L'origine de ce grand mouvement scientifique doit être recherchée dans ce magnifique réveil de l'intelligence humaine, auquel on a donné le gracieux nom de renaissance. Les auteurs de l'antiquité étaient revenus à la mode ; on les étudiait avec ardeur, on ne jurait plus que par eux ; certains savants ne voulaient plus parler et écrire qu'en latin ; de toutes parts, on découvrait des manuscrits contenant des œuvres que l'on croyait perdues. La médecine n'échappa pas à cet entraînement général. Au lieu d'étudier Galien dans les auteurs arabes, on délaissa ceux-ci pour recourir aux originaux. Or, Galien a été comme on sait un grand anatomiste ; à côté de nombreuses erreurs, on y rencontre une foule de détails parfaitement exacts sur la structure du corps humain.

Les premiers traités qui parurent en France sur l'anatomie humaine furent ce qu'ils devaient être, c'est-à-dire de simples décalques des ouvrages des anciens. Cela même était un grand progrès, si l'on s'en rapporte à l'ignorance profonde du moyen-âge, mais on nous permettra d'être un peu bref dans leur analyse. Le meilleur de ces ouvrages est incontestablement celui de Gonthier d'Andernach.

GONTHIER D'ANDERNACH

Gonthier n'était point Français ; il était né dans la petite ville d'Andernach dans le cercle du Bas-Rhin. Son nom véritable était Winther, mais il le changea pour adopter celui de Gunther. Son intelligence précoce fit bien augurer de son avenir ; ses parents, fort pauvres et fort obscurs, s'imposèrent cependant le sacrifice de l'envoyer à l'école d'Utrecht, où il se lia d'amitié avec Lambert Hortensius, celui qui s'illustra plus tard comme Helléniste. Ils s'appliquèrent tous les deux avec ardeur à l'étude des lettres et surtout de la langue grecque. Malheureusement les faibles secours que lui envoyait son père s'épuisèrent bientôt et pour persister dans sa vocation Gonthier eut à subir les privations les plus dures.

Il lui fallut abandonner Utrecht et passer à Deventer où il mena l'existence des écoliers besogneux de cette époque, c'est-à-dire qu'il fut obligé de mendier son pain. Heureusement le public se montrait d'habitude très charitable envers ces sortes de pauvres. Il parvint néanmoins à surmonter tous les obstacles et se rendit ensuite à Marbourg dans le dessein d'étudier la philosophie, puis à Louvain, où on lui confia bientôt la chaire de langue grecque. Mais un goût décidé le portait pour la médecine. Il quitta donc Louvain pour venir à Paris, se mettre sur les bancs de la Faculté de médecine de cette ville, attiré qu'il était par la grande réputation que se sont faite de tout temps nos maîtres parisiens. François I^{er} lui accorda sa protection, car il était présenté par deux hommes que le roi estimait fort, Jean Lascaris et Bude. Il trouva encore un protecteur zélé dans le cardinal du Bellay, pour qui Gonthier conserva toute sa vie une vive reconnaissance.

Il fut nommé en 1535 médecin du roi, et comme cette charge n'absorbait pas tout son temps, il mit à profit ses leçons et la connaissance qu'il avait de la langue grecque, pour publier en 1536

son traité d'anatomie selon Galien, *anatomicarum institutionum secundum Galeni sententiam*, lib. IV. Basilea, 1536.

Il étudia l'anatomie avec beaucoup de soin sur les *cadavres des animaux principalement*, il est vrai, mais aussi sur des cadavres humains, quoi qu'en dise Vésale. Aussi écrivit-il une myologie fort exacte pour l'époque, et dans laquelle on retrouve même certains muscles qui avaient échappé aux recherches de Galien. Il vit l'origine et la division de la veine humérale, et la suivit, depuis le tronc même de l'axillaire jusqu'à l'articulation du coude. Il signale le pancréas, mais il est probable, d'après ce que dit Colombus, qu'il prit pour cette glande les ganglions mésentériques; il reconnut la direction transversale des fibres du col de la vessie, mais égaré par ses recherches sur les animaux il admit l'existence d'une membrane allantoïde, et il soutint que l'utérus est bifide, qu'il y a deux cavités utérines comme il y a deux mamelles. Néanmoins, malgré les erreurs dans lesquelles il est tombé, la postérité a rendu justice à ses travaux, et Winslow lui a donné dans une thèse soutenue en 1717 le titre glorieux de : « *primus anatomes in Academia Parisiensi restaurator.* »

SYLVIUS

Après Gontier *Sylvius* est certainement l'anatomiste le plus distingué de l'école de Paris; pas plus que son prédécesseur il n'eut un début facile. Né à Lomilly, village du diocèse d'Amiens, dans une famille peu riche et chargée de beaucoup d'enfants, il aurait végété toute sa vie sans un frère aîné, nommé François, qui à force de travail et de persévérance, était arrivé à être principal du collège de Tournay. Ce François se distingua beaucoup, à ce que disent les contemporains, par ses connaissances étendues de la grammaire et des belles lettres; on dit même qu'il contribua plus que personne, à rétablir l'usage du bon latin dans l'université de Paris. Sylvius devint sous sa direction un lettré assez habile pour pouvoir instruire les autres, et il fut chargé de l'instruction d'une partie des écoliers de son collège; mais comme cette profession ne le menait pas à grand chose, qu'il était ambitieux et désirait s'enrichir, il abandonna les belles lettres pour l'étude de la médecine. Il s'appliqua surtout à l'anatomie, et disséqua, paraît-il, bon nombre de cadavres humains. Sa connaissance

approfondie des deux langues savantes de l'époque, c'est-à-dire le grec et le latin, durent lui être très utiles en cette occurrence. René Maureau prétend que ce fut à l'école de Tagault qu'il acquit la plupart des connaissances qu'il avait sur la structure du corps humain. Mais s'il fut son élève, ce qui est possible, il le dépassa grandement par son savoir en anatomie, quoi qu'en dise René Maureau. Quand il se jugea suffisamment instruit, il fit des cours particuliers ; il s'engageait à faire l'étude entière de la médecine en deux ans. Les écoliers arrivèrent en foule, mais comme il n'avait pris aucun grade dans la Faculté de Paris, les Docteurs Régents se fâchèrent contre ce professeur sans titre, qui leur enlevait leurs élèves, et réussirent par leurs démarches à faire cesser ses leçons.

Sylvius se décida alors à aller à Montpellier pour prendre ses grades en médecine et ne tarda pas à être promu docteur, mais la Faculté de Paris ne reconnaissait pas comme valable, à Paris du moins, les grades accordés par sa rivale, et Sylvius fut obligé de passer devant elle le baccalauréat de médecine. Il n'alla pas plus loin, ainsi que le prouvent les registres universitaires ; mais l'orage était maintenant calmé, et les docteurs régents, pleins d'égard pour son savoir, statuèrent le 27 janvier 1635 « que ceux qui professaient la médecine hors des écoles pourraient enseigner dans les écoles de l'Université et recevoir l'honoraire de leurs leçons ». Lorsque Vidus Vidius se retira à Florence, où il fut nommé premier médecin du grand duc de Toscane, Henri II lui donna comme successeur Sylvius dans la chaire de chirurgie au collège de France. Ses ouvrages en anatomie sont très *recommandables* ; emporté par son zèle pour les anciens, et peut-être aussi par la jalousie que lui inspirait Vésale, il ne sut pas reconnaître le grand mérite de cet illustre anatomiste dont il avait été pendant quelque temps le maître, et l'accabla des épithètes les plus injurieuses pour avoir osé combattre Galien.

En parcourant son ostéologie nous avons pu nous rendre compte de certaines particularités qui ne se rencontrent point dans Galien ; les apophyses ptérygoïdes y sont mieux décrites que dans les ouvrages antérieurs ; contrairement à nos idées actuelles il ne compte que trois apophyses clinoides dans le sca-phoïde, deux antérieures et une postérieure ; il parle assez exac-

tément des sinus sphénoïdaux ; les os palatins sont cités, mais il n'en donne pas exactement les limites ni la configuration. Il a connu le vomer malgré la petitesse et la friabilité de cet os. C'est lui qui a appelé *transverses* les apophyses latérales des vertèbres, il a étudié d'une façon très complète leurs faces articulaires. Il a montré les changements qui se produisent dans le sternum aux différents âges de la vie.

Comme Galien, comme Gonthier d'Andernach, il admet encore l'existence d'une membrane allantoïde dans l'œuf humain. Les ligaments articulaires sont bien décrits par l'époque. Son angiologie est inférieure à celle de son contemporain Fernel, et cependant nous y trouvons mentionnée, mais assez mal, la valvule de la veine-cave inférieure, connue plus tard sous le nom de valvule d'Eustachi. La névrologie est tout à fait rudimentaire.

La partie la plus originale et la plus remarquable en même temps de cet ouvrage est certainement la myologie. Non seulement Sylvius a su fort bien mettre à profit les travaux de ses devanciers, mais encore il a su augmenter le trésor commun par ses propres recherches. Les muscles s'y trouvent très bien étudiés. Il n'y faut pas chercher les finesses d'insertions et de rapports que l'on trouve dans Sappey ou dans Cruveilhier, mais malgré bien des incorrections les descriptions qu'il donne sont véritablement remarquables. Vésale, son élève, a su les faire oublier, mais il en a tiré le plus grand parti, ainsi que nous avons pu nous en rendre compte en comparant ces deux auteurs. Aussi Sylvius mérite pleinement la grande réputation d'anatomiste qu'il s'était acquise.

LE VASSEUR

Sylvius eut un élève direct *Le Vasseur*, qui dressa un abrégé de l'anatomie sous forme de tables, méthode que nous verrons imitée plus tard par Guillemeau. Ces tables, du reste, ne sont qu'au nombre de quatre. La première représente les différents viscères de la poitrine et du bas-ventre ; le cœur y paraît parallèle à l'axe du corps et surtout beaucoup trop élevé ; les lobes du poumon n'y sont point représentés, il assigne au diaphragme la forme d'un parapluie : les figures qu'il donne de la rate et du foie ne sont pas non plus très exactes, mais il a reconnu que le cardia était un peu au-dessus du pylore. Il a signalé sur ce viscère la présence des

vaisseaux courts. Il y a une inexactitude énorme à propos des uretères qui résulte probablement d'une faute du dessinateur, car on les voit provenir, non des reins, mais des veines émulgentes. La gravure qui représente les intestins est aussi fort confuse. Le Vasseur n'a pas été heureux non plus, dans la 4^e planche représentant les organes de la génération chez la femme. Les explications que cet auteur a ajoutées aux planches sont meilleures, bien qu'elles soient puisées en grande partie des ouvrages de ses prédécesseurs. On y trouve une assez bonne description des ligaments de la matrice peut-être empruntée à Gabriel de Zerbis ; malheureusement il nie après cela l'existence de l'hymen. Mais sa description du cœur est véritablement bonne, on y trouve des idées assez précises sur la petite circulation, qui en font un prédécesseur d'Harvey.

FERNEL

Fernel, l'émule de Sylvius, s'est occupé aussi de l'anatomie dans son encyclopédie médicale ; il a beaucoup puisé, paraît-il, dans les écrits des anciens et aussi dans ceux des Arabes. On retrouve cependant çà et là des passages originaux. Sa description des ligaments de l'épine est bonne ; il en est de même de celles des ligaments annulaires du carpe et du métacarpe. Il connaissait assez bien la forme de la capsule de la cavité cotyloïde, et celle des ligaments glénoïdiens du genou. Il s'est occupé avant Eustachi du muscle frontal, qu'il représente comme excessivement mince. Il admet comme Galien deux muscles pour relever la paupière supérieure ; Fallope devait dissiper cette erreur. Outre les six muscles de l'œil, que nous décrivons à l'heure actuelle, il parle encore d'un septième qui embrasse le nerf optique, et qui a été admis par Vésale, Fallope, Habicot, etc.

La description des muscles de la tête est assez mauvaise, moins bonne assurément que celle de Sylvius. Il a montré le mésentère plissé comme une manchette, et dit qu'on le divise facilement en deux membranes, entre lesquelles est situé l'intestin. Contrairement à Gonthier d'Andermach, il montra que la veine spermatique gauche ne se jetait pas dans la veine-cave, mais bien dans la veine émulgente gauche.

S'il n'a pas connu les vésicules séminales, il a figuré assez bien le trajet et les rapports du canal déférent.

Il admet l'hymen, mais le place au col de l'utérus (il est vrai qu'on s'entendait peu sur les limites de la matrice).

Il assure qu'il y a trois trous au diaphragme, un qui donne passage à l'œsophage, le deuxième à l'aorte et le troisième à la veine-cave.

Fernel a reconnu avant Vésale que le cœur se dirigeait obliquement de droite à gauche ; il dit que la pointe du cœur est sous le mamelon gauche, où on la sent souvent battre. Il décrit assez bien les valvules cardiaques, et en connaît exactement le nombre.

La description du larynx, de la trachée du poumon, du cerveau, est empruntée textuellement à Galien.

Son angéiologie est *meilleure* que celle de Sylvius. Il croit avec Galien, que les veines ont pour origine le foie. Il admet qu'elles ne sont formées que par des fibres longitudinales. Il a suivi très exactement le trajet des veines, et Vésale n'a pas mieux décrit celles-ci. Il lui est plutôt inférieur, ainsi que nous l'avons pu constater en parcourant son anatomie humaine.

CHARLES ÉTIENNE

Vers la même époque que ces deux grands hommes, vivait un anatomiste français de moindre valeur qui a fait néanmoins des découvertes importantes, aidé dans ses dissections par Rivière le fameux barbier avec lequel il se brouilla lors de l'apparition de son ouvrage, parce qu'il ne l'avait pas cité.

Charles Étienne, celui que nous voulons désigner, était de la famille des grands imprimeurs de ce nom. Bien qu'il paraisse s'éloigner par endroit de Galien, notamment dans son exposition, c'est toujours lui dont il s'inspire, et il en reproduit toutes les rêveries. Ainsi pour lui l'os est une partie simple, dure et sèche, formée de la lie de la semence, qui par elle-même ne fait faire aucune action au corps, mais qui lui sert comme les pieux aux tentes et les murs aux édifices. Le périoste vient de la partie grasse et huileuse des os, les cartilages sont formés de la semence, ils sont destinés à diminuer les frottements, et c'est pour cela qu'ils recouvrent la face articulaire des os. Lorsqu'il parle des sutures de la tête il remarque que dans les

pays chauds on trouve plus facilement qu'ailleurs des crânes sans suture, et que leur multiplication nuit à la santé. Cependant, outre l'usage d'amortir les coups portés sur la tête, ces sutures laissent un libre passage aux vapeurs du cerveau.

Il passe sous silence les osselets de l'ouïe, quoique *Carpi* eût déjà parlé de l'enclume et du marteau. Il a multiplié les os de la face et parlé d'os incisifs destinés à porter les dents incisives, il dit que ces derniers os sont trop intérieurs pour être aisément aperçus au dehors.

Sa description des ligaments de l'articulation acromio-claviculaire est exacte. Il a signalé un grand nombre de trous par lesquels passent les artères nourricières des os.

C'est surtout les *ligaments* qu'il a bien décrits ; on peut dire que c'est la meilleure partie de son ouvrage, et les anatomistes qui sont venus après lui l'ont mis souvent à contribution sans se donner la peine de le citer.

La description des nerfs est loin d'être aussi exacte. Il les divise en nerfs solides et en nerfs mols, ceux-ci ayant une sensibilité très vive ; la deuxième paire des nerfs est mieux décrite que dans les écrits de ses prédécesseurs, il en décrit exactement les trois branches et en indique les principales divisions.

Il a *séparé le pneumogastrique du grand sympathique*, comme le fait remarquer Haller, comprenant en cela mieux Galien que Sylvius ou Fernel. Il a reconnu aussi la vraie origine du phrénique.

Sa description du cerveau est mauvaise, plus inexacte que celle d'Achillinus, qui vivait cependant avant lui ; cependant il a assez bien décrit les ventricules latéraux et connu l'hippocampe.

Il a signalé la position oblique du cœur et a remarqué que dans la diastole il est plus grand que dans la systole.

Les autres viscères sont décrits d'après Galien.

Son angéiologie est beaucoup plus imparfaite que celle de Fernel.

Gonthier d'Andernach, Sylvius, Fernel et aussi Charles Etienne, avaient assuré à l'école de Paris une situation prédominante. Les nombreuses dissections de corps humains auxquelles ils avaient pu se livrer leur avaient permis non seulement de

mieux comprendre Galien, mais encore de le compléter. Aussi de toute part accourait-on à Paris pour apprendre l'anatomie. Vésale, le restaurateur de cette science, dont la gloire est si grande et si méritée a été, ne l'oublions pas, un des élèves de l'école Parisienne, et s'il a fait mieux que ses maîtres, il les a mis aussi largement à profit, ce dont on n'a pas l'air de se douter actuellement. S'il n'était pas venu à Paris, s'il n'y avait pas disséqué tant de cadavres humains pendant les trois ans que dura son séjour dans cette ville, que serait-il advenu de lui? Quand il fut nommé professeur à Padoue, qu'il y eut pour élève le célèbre Fallope, et qu'il y fonda cette illustre école italienne qui a tant fait pour l'Italie, il était déjà un savant très exercé, ses dissections étaient très habiles; mais s'il n'avait eu que des maîtres insuffisants, si son génie incontestable, il est vrai, avait dû suppléer à tout, sa vie aventureuse lui aurait-elle permis pour sa gloire et pour le bien de l'humanité de donner à son œuvre immortelle la perfection qui nous ravit? Il est permis d'en douter et d'attribuer à Sylvius, à Fernel, à Gonthier d'Andernach une influence bienfaisante, sur l'éclosion de son génie : on peut ainsi le rattacher jusqu'à un certain point à l'école parisienne. Nous devons d'ailleurs, sans faire de ses ouvrages une analyse complète, ce qui serait un véritable hors d'œuvre, en donner cependant un aperçu, car elles ont eu une influence immense sur les anatomistes parisiens qui sont venus après lui. Dulaurens, Ambroise Paré, Guillemeau, ne sont guère que ses copistes, et Habicot, bien qu'il soit plus original que les auteurs précédents, connaissait à fond l'anatomie de Vésale qu'il cite souvent.

A Paris, il suivit les leçons d'Andernach, de Fernel, mais surtout celles de Sylvius; il s'exposa pendant son séjour à Paris à des dangers très réels pour pouvoir disséquer des corps humains. Tantôt il allait avec quelques-uns de ses condisciples aux charniers des Innocents tantôt aux fourches patibulaires pour y enlever des cadavres. Les très grands progrès en anatomie qu'il fit pendant ce séjour à Paris, furent interrompus bientôt par la guerre qui s'éleva entre François I^{er} et Charles-Quint. Il dut retourner à Louvain, sa ville natale, d'où il suivit l'armée que l'empereur avait levée contre le roi de France; mais son mérite qui commençait à être connu de l'Europe savante, le fit élever par la république de

Venise à la chaire d'anatomie de l'université de Padoue. Bientôt il publia son immortel *Traité sur la structure du corps humain*. Les nouveautés qui s'y trouvaient soulevèrent l'indignation des principaux anatomistes du temps. Eustache à Rome, Devender à Marbourg, Sylvius à Paris, ne lui ménagèrent pas les épithètes. Sylvius l'accusa d'impertie, d'arrogance, d'impiété même, pour avoir osé s'attaquer à Galien, et il changea par dérision son nom de Vesalius en celui de Vesanus.

Vésale débute par l'ostéologie, il commence par des considérations de mécanique générale qui ne manquent pas d'intérêt, et qui ont été copiées plus tard en grande partie par Winslow. Il a montré que les articulations prenaient toutes rang dans les deux classes des diarthroses et des amphiarthroses.

Lorsqu'il décrit les os de la mâchoire, il montre contrairement à ce qu'avait soutenu Galien que le maxillaire supérieur est moins solide que le maxillaire inférieur, ce dernier est décrit aussi exactement que dans l'anatomie de Winslow.

Il ne cite en fait d'osselets de l'ouïe que le marteau et l'enclume, et cependant un peu plus loin il dit qu'il y en a quatre dont il ne donne du reste point les noms. La façon dont il parle des dents, quoique assez longue, est encore très imparfaite.

La colonne vertébrale est dépeinte avec une grande clarté et une grande précision. Il en est de même pour les côtes et pour le sternum. Il rejette l'existence de ce fameux os du cœur décrit par Galien et par tous les anatomistes qui lui avaient succédé. Le premier il a divisé l'omoplate en face, angles et bords, il a très bien montré la forme et la direction de l'apophyse coracoïde et de l'acromion. Il entre dans des considérations assez longues sur la clavicule dont il compare la courbure à un S. Romain, et montre que si la clavicule de l'homme diffère de celle des animaux, c'est que l'homme a des membres supérieurs qui ne sont point destinés à la marche. Il parle fort au long du ligament triangulaire de l'articulation radio-cubitale ; le radius est fort bien étudié, on y trouve cités les moindres sinuosités que se creusent les tendons des muscles de l'avant-bras avant de passer sur le carpe ; les os du carpe sont au nombre de huit et forment deux rangées superposées, mais il ne leur donne point de nom particulier, mais de

simples numéros d'ordre, ainsi il y a le premier, le deuxième, le troisième, etc.

Les os du membre inférieur sont pour le moins aussi bien décrits. Il a signalé un des premiers les os sésamoïdes du pied. Vésale qui décrit au fur et à mesure les cartillages qui se rattachent au squelette, ne s'occupe en particulier que de ceux de l'oreille, du nez, du larynx et de la trachée artère.

Sa myologie est *tout à fait supérieure*. Elle effaça par conséquent celle de son maître Sylvius ; nous reviendrons sur les points de comparaison entre celle-ci et celle d'Habicot, lorsque nous parlerons de la *Semaine anatomique*.

La troisième partie de l'ouvrage est consacrée aux vaisseaux sanguins. A propos de veines, nous relevons la phrase suivante « ses parois sont formées de trois rangs de fibres, dont les unes sont longitudinales, d'autres transverses, d'autres obliques ; il y a dans leur cavité quelques membranes que Fallope n'a point voulu admettre, ce sont les valvules que Cannamus m'a démontrées. » Ces valvules, sur lesquelles Vésale passe si légèrement, seront le point de départ de la découverte de la circulation du sang.

La description du cœur est encore assez mauvaise ; ainsi il fait partir les deux artères du cœur, du ventricule gauche. Ce qu'il dit sur les glandes et sur la splanchnologie en général se ressent de l'ignorance de l'époque, c'est à peu près ce qu'en dit Fernel. Il a parlé des nerfs qui partent de l'encéphale, et montré, contrairement à l'opinion d'Aristote, que ceux-ci tirent leur origine non du cœur, mais du cerveau et de la moelle épinière ; les détails qu'ils donnent sont en somme assez confus, il aurait pu profiter des ouvrages de Gabriel de Zerbis, qui a parlé de la première paire, de ceux d'Achillinus qui a décrit la quatrième paire, et des écrits de Charles Etienne, qui avait déjà donné une idée assez claire des rameaux de la cinquième paire. Les nerfs rachidiens sont un peu mieux étudiés, mais il y avait encore bien à faire, comme on le verra par les notes que nous avons ajoutées à la *Semaine anatomique*.

La dernière partie du traité de Vésale est consacrée aux viscères. Ceux du bas-ventre sont décrits en premier lieu. Il montre que le péritoine forme à tous ces organes une enveloppe complète, ses replis sont mal suivis ; il a eu de plus le tort de croire que la

séreuse se trouvait percée au niveau des anneaux musculaires du ventre, erreur dans laquelle Massa n'était point tombé. Il a décrit des mésentères mésocôlon, des mésentères méso-rectum, etc., la rate, le foie, la vésicule biliaire sont assez bien étudiés au moins dans leur configuration externe et leurs rapports. Il a divisé la vessie en fond et col, et a indiqué que les uretères étaient situés derrière le péritoine. Il croit que les testicules sont formés par le pelotonnement d'un nombre prodigieux de petits vaisseaux ; de l'épididyme partent les vaisseaux déférents auxquels se trouve annexée près de la vessie une masse glanduleuse qui soutient les vaisseaux déférents et les empêche de se dilater un peu trop. Cette glande a plusieurs ouvertures dans la vessie, elle contient quelquefois de la semence. Comme on le voit, on est loin de la description exacte que devait plus tard donner Rondelet de ces glandes séminales.

A propos du vagin il ne signale pas l'hymen ; il ne devait en parler plus tard que dans son examen des remarques de Fallope. Il n'admet pas la bifidité de l'utérus, mais cet organe est mal décrit, ainsi que tous les organes génitaux de la femme. Les mamelles sont traitées tout au long.

La disposition qu'il assigne au cœur est très exacte, suivant lui sa base occupe la moitié du thorax et la pointe est dirigée à gauche « la figure de cet organe est pyramidale, la base répond au milieu du thorax, la pointe est tournée vers le côté gauche, avance vers ce côté ; le cœur est un muscle, mais les fibres y sont plus serrées que dans les autres ; on ne peut suivre ces fibres en les séparant, ni dans les cœurs bouillis ni dans ceux qui sont dans leur état naturel. Elles sont droites, obliques et transverses ; il remarque que les fibres internes marchent à contre-sens des fibres externes. Il fait voir que la surface interne des ventricules est raboteuse, creusée par diverses fossettes, que le ventricule droit est plus ample que le gauche. Vers la pointe naissent les colonnes ou piliers ; de ces piliers partent des fibres qui vont se rendre aux valvules, qui d'abord continues ne s'échancrent qu'en bas. Il y en a deux dans le ventricule gauche et trois dans le ventricule droit.

Il a parfaitement vu les valvules artérielles de l'aorte et de l'artère pulmonaire, et compare leur ensemble à trois demi-cercles.

Sa description macroscopique des poumons est assez détaillée,

mais il ignore sa structure intime, qui ne sera éclaircie que par Malpighi.

C'est également à des détails d'anatomie macroscopique, assez grossiers, que se borne son étude des différentes parties de l'encéphale, et néanmoins elle est digne des plus grands éloges, car elle est beaucoup plus exacte que celle de ses prédécesseurs.

Si Vésale rencontra en Italie des successeurs dignes de lui, Sylvius et Fernel n'eurent pas cette bonne fortune. En France, on se borna à lire Vésale et à l'admirer, malgré les déclamations furieuses des fanatiques de Galien, mais on ne sut pas imiter son exemple; c'est-à-dire faire progresser la science. Cette éclipse de l'école parisienne n'a été en rien atténuée par la volumineuse anatomie de Dulaurens, par l'anatomie d'Ambroise Paré, honnête compilation, mais qui est loin de valoir la chirurgie de cet auteur et les tables anatomiques de Guillemeau, auxquelles on peut faire le même éloge et le même reproche qu'à son maître.

DULAURENS

Le traité d'anatomie de Dulaurens (*historia anatomica humani corporis et singularum 27 ejus partum, multis controversiis et observationibus novis illustrata*. Francfort, 1595. Paris, 1600. L'ouvrage a été traduit en français par Théophile Gèbe, médecin de Dieppe en 1639). Cette anatomie est divisée en 12 livres.

Le premier est consacré tout entier aux considérations préliminaires dont on faisait d'habitude précéder ces sortes d'ouvrages : l'auteur y expose la dignité de l'homme, l'excellence, l'utilité et même la nécessité de l'anatomie et les préceptes généraux de l'art anatomique.

Il soutient que l'homme est la plus belle création de Dieu, et que c'est avec raison que les anciens, surtout les prêtres égyptiens, l'ont appelé animal divin, merveille des merveilles, chef-d'œuvre de la nature, miroir de la divinité. Les payens ont comparé, dit-il, les différentes portions de son corps aux diverses parties qui forment l'univers, sa tête à l'être suprême, sa poitrine au soleil, son ventre à la lune, sa moelle allongée à la faculté humide de la lune, ses parties génitales à la puissance de Vénus, son foie au bœuf Jupiter, la vésicule de son fiel à l'embras-

sement et à la fureur de Mars, sa rate à l'étoile froide et maligne de Saturne.

Ils ont identifié, reprend-il, la bile au feu, le sang à l'air, la pituite à l'eau et la mélancolie à la terre. En vaine de comparaisons décidément il rappelle qu'on a identifié les différents changements et effets qui se passent dans les organes aux météores, par exemple, les suffusions des yeux rouges et enflammés aux éclairs flamboyants, les rugissements, bruits et grondements des intestins, les rots de l'estomac, les tintements d'oreille aux vents et aux orages, les humeurs qui distillent dans la gorge, la trachée artère et la poitrine à la pluie, les crachats épais et ronds à la grêle, les larmes à la rosée, les mouvements convulsifs et les palpitations aux tremblements de terre.

Ces ridicules comparaisons ont été adoptées par la plupart des anatomistes qui lui ont immédiatement succédé, et c'est pourquoi nous avons cru devoir les citer ici :

« L'anatomie, dit-il, est non seulement indispensable au médecin et au chirurgien, mais elle conduit encore à la connaissance « de Dieu et de soi-même. » Pour l'apprendre il conseille non seulement de disséquer les cadavres d'hommes, mais encore d'animaux, de consulter les planches d'anatomie, de suivre des cours de démonstrations, etc.

Le deuxième livre est consacré tout entier aux os, ceux-ci sont formés par la partie la plus matérielle de la semence : ils sont insensibles tant à l'intérieur qu'à l'extérieur ? Les os y sont assez bien décrits, mais on n'y retrouve rien de nouveau, sauf l'ancienne erreur, déjà réfutée par Fallope, que les trous de l'ethmoïde donnent passage à l'air du cerveau.

Nous ne voyons rien de neuf non plus dans son troisième livre où il parle des fibres, membranes et cartilages ; la fameuse semence reparaît encore dans l'explication qu'il donne de l'origine de ces parties. Les cartilages ont pour origine une partie de la semence moins grossière que celle qui forme les os ; celle qui engendre les ligaments est moins grossière encore, mais plus lente et plus ductile, enfin la portion la plus tenue et la plus simple de cette semence forme les membranes qui sont douées de sensibilité. Dans le quatrième livre, où il traite des vaisseaux nerveux et des vaisseaux sanguins, nous retrouvons le même luxe de

théories et la même pauvreté de découvertes. Non seulement il n'a pas su mettre à profit les recherches de Vésale, de Fallope, d'Eustachi, mais son angéiologie nous paraît inférieure à celle de Fernel, qui le précéda d'un grand nombre d'années. Les vaisseaux sanguins et nerveux sont formés de la partie la plus utile de la semence. Il fait venir comme ses prédécesseurs toutes les veines du foie, et ne leur assigne qu'une seule tunique, contrairement aux artères qui en ont deux.

Voici comment il comprend la sanguification : la portion la plus subtile du chyle est pompée, préparée, enfin transportée par les veines du mésentère au tronc et racines de la veine-porte, d'où elle pénètre dans le parenchyme du foie ; elle s'y atténue notablement, elle exsude alors facilement à travers les veines, coule dans la substance du parenchyme hépatique, y prend la couleur rouge, est portée par les veines sus-hépatiques dans la veine-cave et de là se dirige dans toutes les parties qui constituent le corps humain.

Sa myologie est assez bonne, mais ne présente rien d'original ; le cinquième livre qui lui est consacré renferme cependant des erreurs physiologiques comme celle-ci... il admet que le grand oblique (oblique externe de Dulaurens) est un muscle inspirateur. Dans ce huitième livre il parle aussi des glandes qu'il compare et assimile à des éponges, dont les unes ont pour but de soutenir certains vaisseaux, les autres de préparer quelque humeur essentielle. Cette description des glandes est décidément mauvaise et il n'a que trop justifié en ceci ceux qui l'accusaient d'avoir pillé les mauvais auteurs et d'avoir délaissé les bons.

Le sixième livre n'est guère meilleur, il s'y occupe des parties destinées à la nutrition, ainsi que des enveloppes générales du corps : selon lui la peau est engendrée de la semence et du sang unis ensemble. Elle a deux propriétés, la première ou animale qu'elle a de commun avec tout le corps, la seconde ou nutritive qui est aidée et facilitée par les facultés attractives, ralentrices et concoctrices.

Le foie a trois rôles différents à remplir :

Le premier est de produire la sanguification.

Le second de séparer du sang trois espèces d'humeurs excrémentielles, l'une subtile et aérée dite bile, la seconde grossière

et plus terrestre, semblable à la lie de vin que l'on a appelée mélancholique, et la troisième aqueuse et séreuse, qui est la matière des urines et des sueurs, la première étant la plus active et la plus rapidement séparée, etc.

Le troisième de dépurer le sang de sa lie, etc.

Dans le septième livre il fait l'histoire des parties génitales de l'homme et de la femme. Il y admet la dichotomie en dedans des trompes de Fallope (canaux éjaculateurs de la femme d'après Dulaurens). Elles se divisent, dit-il, en deux rameaux, le plus gros et le plus court aboutit aux cornes de la matrice, l'autre plus étroit, mais plus long, se termine au col de l'utérus. Par le premier les femmes non enceintes font éjaculation habituelle de leur semence qui ne suit le deuxième canal que lorsque la femme est gravide : « ainsi, dit-il, se trouve évitée, la rétention de la semence qui serait très fâcheuse, car cette semence ainsi retenue ne manquerait pas de pourrir et de causer par là de fâcheux accidents ». « C'est en admettant l'existence de ce canal, reprend-il, que l'on explique pourquoi les femmes grosses ressentent plus de plaisir que les autres au moment de l'acte vénérien. Plus une partie est en effet délicate et étendue, plus elle présente de surface et plus elle est sensible à l'action des corps qui la frottent et l'irritent. Or, ce dernier conduit est plus étendu, c'est à dire plus long et est en même temps d'une délicatesse et d'un sentiment plus exquis que le premier, donc le conduit dont il est question doit recevoir plus d'impression du corps qui le frotte que l'autre, et comme le corps qui frotte ici est la semence, et que la semence est pleine d'esprits très actifs, il doit s'en suivre une plus grande sensation ».

Il décrit la matrice, mais sans profiter des écrits d'Arantius sur ce sujet. Il remarque que les parois très minces et membraneuses chez les vierges, plus épaisses chez celles qui sont réglées, plus épaisses encore et plus fermes chez celles qui ont eu des enfants sont énormes et remplies de sang pour nourrir le fœtus chez la femme gravide ; leur consistance est alors caverneuse.

Dans le 8^e livre il décrit le fœtus d'après Hippocrate en y ajoutant quelques réflexions personnelles.

« La semence, dit-il, une fois lancée au fond de la matrice, l'esprit dont elle pétille, se développe de plus en plus, il agit et dilate toutes les parties rameuses où il est renfermé, ensuite comme un vail-

lant et savant architecte, il entreprend la construction du corps de l'enfant, il commence par se mettre à couvert en s'enveloppant de deux membranes, le chorion et l'amnios, après quoi il trace et crayonne légèrement d'un seul trait toutes les parties de l'embryon. » Dulaurens explique les monstruosités fœtales par plusieurs causes différentes, par exemple, par le vice de la semence, par la chaleur trop grande ou trop petite des organes qui lancent la semence ou qui la reçoivent, par la mauvaise conformation de la matrice. Si la semence par exemple n'est pas assez abondante il y aura ce que nous appelons actuellement des arrêts de développement, si elle est trop abondante elle produit des monstres à deux têtes, à quatre bras, etc., si elle est infectée d'autres semences que l'humaine elle détermine des monstres complexes tenant de l'homme et des animaux. L'imagination des mères aurait aussi son importance, et il répète à ce sujet les contes de bonnes femmes auxquels ajoutent encore foi les commères de nos campagnes. Ainsi une femme accoucha d'une fille toute couverte de poils de chameaux pour avoir eu trop longtemps devant ses yeux l'image de saint Jean-Baptiste.

Il signale après Arantius une particularité anatomique qui venait d'être reconnue. Il dit que la veine ombilicale est un des rameaux de la veine-porte, que les deux artères viennent de l'hypogastrique, et que l'ouraque tire son origine du sommet de la vessie.

A propos de l'opération césarienne, il assure qu'elle n'est pas toujours mortelle, comme on l'avait soutenu, et par conséquent qu'il faut la pratiquer dans les cas urgents. Il se demande dans ce livre si le cerveau a donné sa figure au crâne, ou bien si c'est le crâne qui a modelé le cerveau?

Dans le neuvième livre Dulaurens s'occupe des parties du corps humain dites vitales. Il y décrit les mamelles, les muscles thoraciques, le diaphragme, les plèvres et le médiastin, la veine cave ascendante, la péricarde, le cœur, les poumons, le côté et les parties qui y sont contenues, c'est-à-dire le larynx, la trachée, l'œsophage.

Il y soutient que les plaies qui surviennent au cœur ne sont pas ordinairement mortelles. « pourvu, dit-il, qu'il n'y ait pas de trop grands délabrements. J'ai fait des expériences sur ce sujet aux animaux. J'ai blessé le cœur aux uns et l'ai enlevé aux autres, et j'ai vu les premiers guérir rapidement et les derniers cou-

rir çà et là encore quelque temps. Ce qui démontre contre Galien que le cœur n'est point le premier à mourir. »

Il admettait, comme Rondelet, que le péricarde renferme habituellement de la sérosité dans son intérieur, et il eut le tort de regarder ce phénomène cadavérique comme normal. Suivant lui, l'eau qui coula du côté de Jésus-Christ venait du péricarde.

La grande quantité de graisse qui enveloppe le cœur faciliterait, d'après lui, les mouvements cardiaques.

Il assure que la veine artérielle sert à porter le sang et les esprits vitaux des poumons au cœur, c'est-à-dire juste le contraire de la vérité. Il ne serait pas tombé dans cette erreur s'il avait adopté l'opinion de Servet, Colombus et Césalpin.

A propos des épanchements pleurétiques il soutient qu'ils peuvent être éliminés par les reins. En parlant des abcès du cœur il cite l'histoire suivante bien extraordinaire. Un ambassadeur du grand duc de Toscane mourut subitement d'un abcès qui s'était formé tout d'un coup au cœur. Il avait dilaté ses oreillettes et ses ventricules au point que le cœur remplissait toute la poitrine. Il y avait 3 ou 4 litres de sang ramassés dans ses cavités, l'extrémité de la veine-cave était rompue, les petites valvules triangulaires déchirées, enfin le diamètre de l'aorte était si augmenté qu'il égalait celui du bras.

Ses idées sur la respiration sont celles des anciens.

Dans le 10^e livre il s'occupe de la configuration externe de la tête et des parties qui y sont contenues : du pannicule charnu de la tête, du péricrâne, du crâne, des membranes du cerveau, c'est-à-dire de la dure-mère et de la pie-mère, du cerveau, du cervelet, de la moelle. Ici encore rien de nouveau. Dulaurens s'occupe, à propos du cerveau, des principales facultés de l'âme, il distingue deux sortes de sensibilité, l'une externe, l'autre interne. A côté des facultés sensitives, il y a des facultés motrices. Quant au siège de ces facultés il fait remarquer que les opinions des philosophes et des médecins diffèrent entre elles. Il cite l'avis de Théophile, qui les localisait à la base du cerveau, Xénocrate au sommet de la tête, Erasistrate dans les méninges, Empédocle, Epicure et les Egyptiens dans la poitrine, Moschion dans tout le corps humain, les Stoïciens dans le cœur. Mais Dulaurens, d'accord avec Hippocrate, Platon, Galien, croit que le cerveau est le siège exclusif de ces phénomè-

nes, et il en tire la preuve dans les troubles morbides que déterminent les lésions du cerveau. Il se prononce à propos de la prétendue réfrigération du cœur par le cerveau contre la doctrine d'Aristote, il explique les paralysies d'une moitié du corps par la blessure de la partie opposée du cerveau au moyen de la décusation des pyramides, déjà connue du reste.

Dans le 11^e livre il décrit les organes des sens. Il croit que le cristallin est l'organe immédiat de la vue et que le nerf optique n'a pour fonction que de distribuer à l'œil des esprits, que la vue se fait par réception et non par émission, comme quelques-uns l'avaient soutenu.

Ce qu'il dit sur l'ouïe est en grande partie emprunté à Carpi, à Ingrassias, Eustachi, Fallope, qu'il ne se donne même pas la peine de citer.

A propos des organes de l'olfaction il omet complètement les nerfs olfactifs et se contente de parler des éminences mamillaires, enfin il admet des canaux qui, suivant les anciens, portaient la pituite du cerveau dans le nez, bien que Vésale en eût réfuté déjà l'existence.

Le 12^e et dernier livre de cette anatomie est consacré aux articulations ; il a suivi les descriptions de ses prédécesseurs sans rien y ajouter. Comme on le voit, sauf les théories imaginaires qui l'encombrent et le déparent, cet ouvrage ne contient rien de bien nouveau, et il n'en pouvait être autrement, car Dulaurens, ainsi que nous l'apprend Riolan, ne disséquait pas, ou du moins n'a disséqué que fort peu ; c'était un savant de cabinet, plus propre à inventer des théories qu'à manier le scalpel : de là les défauts de son anatomie.

Dulaurens a eu le tort de rejeter l'existence de l'hymen, d'admettre le pannicule charnu, de regarder le péritoine comme percé au niveau des anneaux musculaires du ventre. Il a nié le ramollissement des articulations du bassin pendant la grossesse ; il a soutenu que les trompes de Fallope se divisaient à leur partie interne. Il chercha aussi à s'attribuer la découverte du trou oval, que Galien connaissait déjà probablement, et en tout cas que Botal avait parfaitement décrit avant Dulaurens. Aussi malgré la réputation qu'eut cet ouvrage parmi les contemporains d'Habicot, il a été complètement oublié par les générations sui-

vantes, qui n'ont jamais compté Dulaurens parmi les grands anatomistes.

AMBROISE PARÉ

Les planches dont est ornée son anatomie, bien qu'elles aient contribué beaucoup au succès de celle-ci, ne lui appartiennent pas en propre; la plupart sont tirées de Vesale.

L'anatomie d'Ambroise Paré, contre laquelle Riolan s'élèvera plus tard avec tant de violence, ne mérite certes pas les éloges que l'on a si justement décernés à ses ouvrages de chirurgie, mais elle ne renferme pas du moins les erreurs dont fourmille l'ouvrage de Dulaurens; c'est une compilation et rien de plus; bien qu'Ambroise Paré ait beaucoup disséqué il n'a rien ajouté de nouveau aux connaissances que l'on possédait déjà. Ambroise Paré avait composé cette anatomie avec Rostaing de Binosque provençal, chirurgien de Saint-Côme comme son collègue. Elle était dédiée au très illustre et très débonnaire roi de Navare. La préface, qui ne contient pas moins de 13 pages, est consacrée tout entière à relever le mérite de l'anatomie, à énumérer les rois qui s'en sont occupés. Dans son avis au lecteur il s'exprime ainsi: « Bien t'ai voulu proposer
« un sommaire de ce que les livres de mon anatomie contiennent
« en soi, enfin qu'au moyen de ce, tu connaisses de tous ceux qui
« parus devant ont écrit en français, quelques choses de l'anatomie
« nul que je sache y ayant gardé tel ordre ne peut être autant facile
« que moi ».

Voici ce qu'il dit à propos de ses planches. « De l'invention
« desquelles figures je ne me veut pas par une gloire démesurée
« si hautement élever, que je n'en reconnaisse une bonne page
« extraite du livre d'André Vésale, homme autant bien versé en
« ces secrets qu'il ne fut jamais ». Il n'a rien dit sur ces vésicules séminales, le *verumontanum*, la circulation pulmonaire, le limaçon, le labyrinthe. Ces planches sont plus mauvaise, que dans l'original. Il a nié la membrane allantoïde et cité à propos des dents quelques cas de greffage.

GUILLEMEAU

Le *Traité d'anatomie* de Guillemeau n'est pas présenté sous la forme didactique ordinaire. Il se compose d'une série de tables dans lesquelles se trouvent réparties avec assez d'ordre et de commodité toutes les connaissances anatomiques. Les planches qui

illustrent le texte sont la plupart tirées de Vésale. Bien que cet ouvrage n'offre rien d'original, il a du moins le mérite d'être complet et d'être compilé sur de bons auteurs. Il est divisé en sept livres. Dans le premier, Guillemeau ne manque pas, à l'exemple de Dulaurens, d'exalter l'excellence de la nature de l'homme et malheureusement avec des comparaisons semblables, « ceux donc qui « ont écrit de l'excellence de l'homme ont loué principalement « cet animal raisonnable pour les perfections de l'âme qu'il possède, et non sans cause, puisque Dieu l'a créé, à son image, et « qu'il a fait reluire en lui comme une semblance de sa divine « majesté incompréhensible à l'esprit humain, ce qui a été cause « que les anciens en voulant représenter Dieu l'ont figuré par l'image de l'homme, et aussi la raison pour que quelques sages « philosophes ont appelé l'homme miroir de la nature, Dieu terrestre, saint temple, image de Dieu, animal divin et céleste, « seigneur des choses terrestres, et à la vérité, le grand monarque de l'univers a imprimé en la face de l'homme un tel caractère de sa puissance, qu'il est animal si furieux et si cruel, qui « en l'envisageant ne le redoute et ne le craigne, et qui ne soit « forcé de lui obéir et lui rendre hommage.... C'est pourquoi « aussi quand il est question de mettre en besogne quelque excellent ouvrage tous les artistes se proposent le corps humain « devant les yeux.... on tient que la structure du temple de « Salomon et celle de l'arche de Noé ont été prises sur la proportion et symétrie du corps de l'homme, car, comme la longueur « du corps de l'homme comprend trois cents parcelles et petites « parties, et que sa largeur est de 50 et sa hauteur de 30, ainsi « lisons-nous que l'arche de Noé avait 300 coudes de long, 50 « de large, et 50 de hauteur, juste mesure et proportion des « choses qui s'observent en sa fabrique et en sa construction.... « Les anciens ont trouvé tant de conformité entre le soleil et le « cœur de l'homme qu'ils n'ont pas fait difficulté de nommer « ce grand flambeau, le cœur du monde.... le ventre inférieur « nous représente évidemment cette troisième partie élémentaire du monde, car toutes les parties qui sont dédiées et « pour la nutrition et pour la génération y sont contenues : les « quatre éléments y sont représentés, la bile chaude et sèche, « bouillante et ardente, qui est contenue en la vessie du fiel, repré-

« sente le feu, le sang chaud et humide engendré au foie est sem-
« blable à l'air, la pituite froide et humide contenue pour la plu-
« part en l'estomac est à comparer à l'eau. La mélancolie froide et
« sèche conservée dans la rate ressemble à la terre. » Guillemeau
« définit ensuite et divise l'anatomie suivant les idées galéniques.
Faut-il s'exercer indifféremment sur les animaux et sur les hom-
mes? Guillemeau commence par citer l'opinion de Galien : « Galien
réduit et rapporte six espèces d'animaux sur qui l'on peut s'exer-
cer. En premier lieu, il met en avant les vrais singes, en second
lieu les singes semblables aux vrais, après il met les ours, puis
les pourceaux et autres animaux, qui ont les dents perçantes et
pointues. En cinquième lieu les animaux qui ont les ongles ronds
et solides, et pour le sixième ce sont ceux qui ruminent ; mais
pour aujourd'hui, on s'exerce sur les chiens.... Sylvius, le père de
l'anatomie, désire que les jeunes apprentis découpent première-
ment le corps humain, puis se jouent sur le corps des autres ani-
maux. Rufus est d'un avis contraire.... Or, la difficulté qui naît de
ces opinions diverses, se peut facilement accorder par l'autorité
de Galien, livre 3, *des administrations anatomiques*, chapitre V.

« Je suis d'avis, dit-il, que souvent tu t'exerces en la dissection
« du singe, afin que lorsqu'un corps humain te sera présenté pour
« être disséqué, tu puisses découvrir promptement et sans songer
« à chaque partie d'icelui. De fait, les plus excellents anatomistes
« qui ont contemplé les parties du corps avec autant de curiosité
« que de diligence, se trouvent avoir failli en plusieurs choses.
« C'est pourquoi ceux qui ont voulu anatomiser le corps d'un lans-
« quenet, n'ont pu sur ce sujet connaître davantage que la situa-
« tion des entrailles, mais celui qui se sera auparavant exercé sur
« le corps des autres animaux, et principalement des singes, fera
« voir et montrera fort promptement chaque partie. « Puis
viennent les lieux communs habituels de toutes les anatomies de
ce temps sur l'antiquité de cette science, son origine et ses pro-
grès, son excellence et son utilité, l'ordre qu'il faut suivre pour
apprendre l'anatomie, sur les qualités requises à celui qui veut
l'enseigner. Il veut qu'il ne se contente pas seulement de parler
comme on faisait à la Faculté de médecine, il faut qu'il mette de
temps en temps la main à la besogne. « Touchant la science qu'il
« doit avoir il faut qu'il sache exactement toute la composition du

« corps humain, tant intérieure qu'extérieure, sans qu'il soit igno-
« rant d'aucunes parties d'icelui, lesquelles il n'enseignera pas
« seulement de parole, mais par effet, en mettant la main à
« l'œuvre. Car comme les disciples voient découper et séparer les
« parties les unes des autres, ils les remarquent plus facilement
« et les retiennent beaucoup mieux que si l'on faisait la seule
« démonstration. C'est pourquoi Galien se moque des médecins,
« lesquels, assis en leurs chaires, prêchent seulement à leurs éco-
« liers et auditeurs sans les instruire aux opérations de l'art. »

Voici les divisions toutes scholastiques que comprend la première planche de son traité.

L'anatomie est physique, médicale, théorique, pratique, dogmatique, empirique, humaine, brutale, vive, morte, utile, inutile, universelle, particulière, publique ou privée, suivant les buts qu'on se propose ou les circonstances. Dans une autre sont indiquées les grandes divisions du corps humain. *Le premier livre* contient non seulement des planches consacrées aux os, mais d'autres encore qui traitent des membranes, tendons, glandules, cartilages. Il s'est servi pour son ostéologie non seulement de Galien, Hippocrate, Vésale, Sylvius, Charles Étienne, Dulaurens, mais encore des tables qu'avaient publiées peu auparavant Levasseur et Platon.

« Le deuxième livre comprend la méthodique exposition et dénombrement de toutes les parties du centre inférieur dit *épigastre*, » c'est-à-dire les viscères de l'abdomen, les muscles du ventre, le pannicule graisseux, etc. Il parle aussi des membranes ou taies qui couvrent et enveloppent le fœtus ; l'allantoïde pour lui ne couvre pas tout l'œuf, mais va de l'appendice xyphoïde à l'os des îles en forme d'une ceinture large, son nom lui est venu de sa ressemblance avec une andouille farcie. Son usage est de contenir l'urine. Il dit ensuite quelques mots du placenta « gâteau ou bonne, nommée des matrones arrière fait et de nous secondines. » Dans une autre planche il s'occupe des excréments du fœtus et de son nombril. Les planches sont suivies de quelques considérations générales qui ne lui appartiennent pas. En effet, à la fin du deuxième livre il met :

« Ces discours précédents sont tirés de M. Courtin, médecin ». Remplies de raisonnements stupides, d'une érudition indigeste et

d'arguties scholastiques misérables, ces considérations ne font pas honneur à l'écrivain qui est cité.

Le livre III contient la méthodique division et dénombrement général de toutes les veines du corps humain. Après une table contenant des généralités sur les veines Guillemeau aborde les questions de la sanguification, des usages, fins, qualités, tempérament, cause efficiente du sang avec les idées galéniques. Il indique quelle est la vraie cause essentielle du sang selon Galien et Aristote, il agite la question de savoir si la sanguification est plus nécessaire que la chylication, si la sanguification peut amener la chylication. Le foie est toujours selon lui, comme du reste pour ses prédécesseurs et ses contemporains, l'origine de toutes les veines de l'économie. Il en donne une rapide description et réfute l'opinion de ceux qui regardaient le parenchyme du foie comme du sang caillé par le refroidissement; son principal argument c'est que le parenchyme hépétique préexiste à la sanguification. Les planches qui suivent ces considérations générales, ainsi que les tables qu'elles accompagnent montrent que cette partie de l'anatomie avait fait de notables progrès du temps de Guillemeau, qui du reste n'y a rien mis de personnel: Guillemeau admet non seulement qu'il y a des valvules dans les veines, mais il croit encore que ces replis sont très nombreux.

Le livre IV contient « la méthodique division et dénombrement de toutes les parties du thorax et de la poitrine », ce livre est fort court, ainsi que les suivants.

Le livre V décrit les différentes parties qui composent la tête, il contient aussi quelques mots sur la « spinale médulle ou moelle du dos ». Les organes des sens y sont assez bien étudiés.

Le livre VI est consacré aux nerfs. Deux planches sont destinées à en donner l'aspect; elles sont confuses et peu exactes.

Le livre VIII fait l'énumération des muscles, de leur forme, de leurs insertions, de leurs usages. Du reste Guillemeau a publié un traité particulier où il est revenu sur cette partie de l'anatomie.

ANALYSE DE LA SEMAINE ANATOMIQUE.

Voici donc les œuvres qu'Habicot a pu consulter. Comme nous pouvons le voir maintenant les sources étaient assez abondantes

bien qu'encore un peu troubles ; il a pu aussi consulter Fallope, Columbus, qu'il cite de temps à autre. Il a lu également une sorte d'abrégé de Vésale composé par Fuchsius qui jouissait du temps d'Habicot d'une assez grande réputation, nullement méritée du reste, probablement parce qu'il présentait cette qualité principale des manuels, celui d'être court et de favoriser ainsi la paresse des lecteurs.

Dissections. — Habicot avait su d'ailleurs s'adresser de bonne heure au livre qui ne trompe jamais, au corps humain. Il en disséqua un nombre prodigieux, disent tous ses biographes. Nous ne devons plus donc nous étonner de le voir si compétent en anatomie, de sentir partout, en un mot, l'homme du métier qui a vu et qui sait voir. Quels ont été ses maîtres ? On ne nous l'a pas dit, et il n'a pas daigné nous l'apprendre. Mais nous ne devons pas oublier que les barbiers étaient admis aux dissections de la Faculté, qu'ils y jouaient même le rôle de nos prosecteurs actuels.

En effet, les docteurs régents consentaient bien à enseigner l'anatomie, mais ils répugnaient à faire œuvre manuelle ; ils se contentaient donc de la leçon théorique ; les démonstrations pratiques étaient exécutées par des barbiers choisis à cet effet. L'habitude du scalpel donnait bientôt à ceux-ci une grande habileté dans l'art de la dissection, et ce talent les faisait rechercher non-seulement des élèves chirurgiens, mais encore des élèves médecins eux-mêmes, qui ne dédaignaient pas de se mêler à eux afin de faire des progrès en cette science. Habicot, dans sa Gigantologie, reproche amèrement à Riolan de s'être mélangé ainsi aux barbiers qui ont pris compassion de lui et lui ont fait part de leur savoir. Si l'intelligence un peu dure de la plupart de ces barbiers, que n'avait pas développée une éducation littéraire antérieure suffisante ne leur permettait pas de voir beaucoup au-delà de ce qu'avait enseigné le docteur Régent, il n'en a pas toujours été ainsi, témoin Habicot. D'ailleurs à côté de la dissection en quelque sorte officielle qui se faisait à la Faculté dans un local loué à cet effet (la Faculté ne possédait pas encore d'amphithéâtre à elle), il y avait la dissection clandestine. L'histoire du séjour de Vésale à Paris que nous avons rapportée plus haut, les ordonnances du Parlement obtenues par les docteurs régents contre les chirurgiens qui se permettaient d'ouvrir un corps humain sans la

permission du doyen, les plaintes continuelles du bureau de l'Hôtel-Dieu contre les larcins des élèves externes, qui ne se contentaient pas de corrompre les emballeurs, mais allaient jusqu'à enlever des salles des cadavres encore tout chauds, qu'ils disséquaient dans leur chambre, comme le fit plus tard Méry, ou même au dehors dans des cours particuliers au lieu d'y travailler dans une salle affectée à cet effet, les détournements de cadavres au cimetière des Innocents et autres, dont parlent tous les historiens du temps, achalandaient assez bien le scalpel de MM. les anatomistes. Et d'ailleurs ceux-ci avaient encore quelques autres menues ressources, dont nous avons pu nous convaincre en lisant les mémoires du temps. Les bourreaux leur livraient volontiers leurs victimes moyennant finance ; ils payaient des hommes dont la spécialité ou à peu près était de fournir des cadavres à ceux qui voulaient disséquer. Ces cadavres, il n'était que trop facile de s'en procurer dans les rues, à l'époque où vivait Habicot. Les nombreux assassinats qui se commettaient tous les jours en plein Paris, sans que la foule s'émût, ou que la justice se dérangeât, les malheureux qui mouraient sans soin et sans secours dans les taudis infects que renfermait alors la capitale, procuraient facilement à ces sortes de gens le gibier dont ils vivaient. Tout cela n'était point légal, mais on aurait bien tort de croire, dans ces temps éloignés, à un respect exagéré de la justice.

On ne s'étonnera plus maintenant qu'Habicot ait pu disséquer aussi souvent, et qu'il montre tant de dédain pour ceux qui se contentent de disséquer des bêtes. Il fallait seulement de l'adresse, une bourse bien garnie, un mépris suffisant des lois et préjugés qui s'opposaient à la quête des cadavres de la façon que nous avons indiquée et de bons fournisseurs ; or, ceux-ci étaient toujours faciles à trouver quand on avait pour soi du temps et de l'argent.

Non seulement Habicot a disséqué à la Faculté et à l'Hôtel-Dieu, mais encore chez lui ; et ce qui prouve combien il y avait de tolérance à cet égard, c'est qu'il y faisait des cours particuliers, auxquels, suivant l'habitude du temps, on s'inscrivait moyennant une légère rétribution. Beaucoup de médecins et de chirurgiens pratiquèrent, en effet, avant ou après Habicot, ce qu'on appelle le métier de *professeur libre*. Toute cette période a même été l'âge

d'or de l'enseignement libre, et ainsi se trouvait assez convenablement suppléé l'enseignement officiel, si insuffisant à la Faculté, et celui plus incomplet encore et par dessus le marché intermittent, que l'on donnait à Saint-Côme (ainsi que nous nous sommes efforcés de le démontrer, les leçons d'anatomie par exemple n'ont été données d'une façon officielle à Saint-Côme qu'à partir de la réception d'Habicot). Les cours antérieurs, s'il y en a eu, étaient dus entièrement à la bienveillance des maîtres qui ne recevaient pour cela qu'une rétribution insuffisante. Mais *il y avait l'enseignement libre qui apprenait à la fois la partie théorique et la partie pratique de l'art anatomique*. Les élèves qui suivaient ces *cours particuliers* étaient *très nombreux* et *très empressés*, ils n'hésitaient pas à s'entasser dans des chambres mal disposées à cet effet, où on leur démontrait, le scalpel à la main, les merveilles du corps de l'homme ; ils étaient habitués, du reste, à ces petites misères, car la Faculté elle-même n'avait pas encore fait édifier d'amphithéâtre anatomique. Les dissections se faisaient dans des locaux particuliers comme à Saint-Côme. Un plus sérieux inconvénient existait alors pour ceux qui se livraient à ces sortes de recherches. On ne savait pas conserver les cadavres ; on les mettait bien dans des cuves à vinaigre, mais bientôt le corps prenait une couleur verdâtre caractéristique et exhalait une odeur de putréfaction tout à fait désobligeante. Aussi ne se livrait-on guère aux dissections, que lors des froids rigoureux parce que sans cela le cadavre, toujours assez difficile à se procurer, malgré tous les moyens que nous venons d'énumérer, et surtout toujours assez chers, n'aurait pas payé les ennuis que son acquisition aurait coûtés. Malgré tout il fallait aller *vite*, et c'est pourquoi la *semaine anatomique* est divisée en sept leçons composées chacune de deux parties : quatorze leçons en tout. La première partie était le matin, la deuxième partie le soir. Voici le matériel d'un de ces amphithéâtres d'après la *semaine anatomique*.

« Les instruments requis et nécessaires pour effectuer l'administration ou pratique anatomique sont plusieurs, occasion pour-
« quoi afin d'éviter la prolixité et multitude d'iceux, je les ai
« réduits à sept espèces.

« La première est une table qui sera à pivot ou à tréteaux

« pour situer le sujet, laquelle de longueur doit avoir de 7 à 8
« pieds et de largeur 3 ou 4. La hauteur doit être à la ceinture de
« l'anatomiste tant pour sa commodité comme pour celle des spec-
« tateurs autour de laquelle table il y aura théâtre ou bans pour
« ordonner chacun en son lieu, afin d'éviter la confusion qui
« d'ordinaire se trouve dans une belle assemblée.

« La deuxième espèce d'instruments est de ceux qui servent à
« couper et sont de cinq sortes, savoir : rasoir, bistouri, couteaux
« courbes, canifs et petits ciseaux. Le rasoir est un instrument
« chirurgical taillant d'un côté, il sert à inciser la peau et le pani-
« cule adipeux. Le bistouri est un instrument chirurgical tran-
« chant par la pointe des deux côtés. Il sert pour lever la membrane
« commune des muscles. Le couteau courbé par sa pointe est pour
« séparer le sternum ou brichet avec les côtés. Le canif ou taille-
« plume sert pour disséquer les muscles de la face, des yeux, de
« la langue, de l'hyoïde, pharynx et larynx. Les ciseaux sont pour
« couper le fil, les membranes, savoir la poitrine, la vessie, la
« plèvre, la dure et pie-mère.

« La troisième espèce d'instruments sont ceux qui servent à
« scier et sont de deux sortes, savoir scie droite et scie courbe.
« La scie courbe doit être en longueur d'un pied et demi garni de
« son archet, elle sert pour séparer le crâne quand il faut démon-
« trer le cerveau et les trous intérieurs des oreilles. La scie courbe
« doit être à branche moitié plus droite qu'une faucille à scier le
« blé, et de la longueur d'un pied et demi ou de deux pieds pour
« le plus. Elle doit être dentelée par la partie gibbe du feuillet
« afin de mieux s'accommoder à la gibbosité du thorax lorsqu'il
« conviendra de scier les côtés et clavicules pour voir les parties
« contenues en la poitrine.

« La quatrième espèce d'instruments sont ceux qui servent à
« séparer, sans couper comme sont couteaux et sondes ; les cou-
« teaux (quant à la figure) seraient de buis, ivoire ou ébène, faits
« en forme de râcloir de parchemin ou d'un ferme lettre afin de
« diviser les grands muscles, comme ceux des bras et des jambes.
« Les sondes quant à la figure seront de deux sortes, droites et
« courbes ; les droites serviront à introduire dedans les vaisseaux
« pour les démontrer comme dedans les veines et artères de la
« rate, reins, cœur, poumons, torcular, qu'es trous du cerveau

« Mais quantà l'étoffe elles peuvent être faites d'or, d'argent,
« fer, cuivre et de bois. Pour leurs dimensions en largeur doivent
« avoir demi-pied et d'épaisseur telle qu'est le fer d'une aiguillette
« ou d'une petite sonde à plaie. Il y en aura une de bois, laquelle,
« outre la susdite dimension, aura plus de la grosseur du pouce et
« de longueur un pied par la dissection de la matrice. Les sondes
« seront de deux sortes, creuses et courtes (plus grosses et plus
« larges que les sourdes), les droites seront pour introduire dedans
« la trachée-artère afin de faire enfler les poumons, ou dedans la
« veine ombilicale pour faire élever le foie, pour voir la continuité
« de la veine, avec la cave, nommément aux enfants. Les courbes
« seront pour introduire dedans l'urèthre afin de démontrer comme
« il faut sonder la vessie, tant pour la pierre que pour faire uriner
« par art.

« La cinquième espèce d'instruments est de ceux qui servent à
« eslever et tirer certaines parties. Ceux qui servent à eslever se
« nomment hâns, érignes et hâpes, à cause qu'ils servent à happer
« et tenir les parties que l'or veut disséquer. Leur longueur doit
« être d'une palme et leur grosseur comme le manche d'un taille-
« plume et le fer ainsi qu'une alaine. Ils doivent avoir le crochet
« inégal, car l'un doit être à mode de pointe d'hameçon ou d'épin-
« gles crochues par la pointe afin de soulever les petits nerfs,
« veines et artères. L'autre doit avoir le crochet plus gros et large
« comme le bout de fer d'une aiguillette, qui sera pour les plus
« gros vaisseaux. Les aiguilles doivent être comprises sous ce
« genre qui srait de deux sortes droites et courbes et de chacune
« une petite et l'autre plus grande pour lier et eslever quelque
« partie au moyen d'un fil. Ceux qui servent à tirer sont daviens
« ou pélicans afin de faire voir la variété des racines des dents.

« La sixième espèce d'instruments est de ceux qui servent à lier,
« et sont de deux sortes, fil et ficelle. Le fil de rechef doit être de
« deux sortes, délié et moyen pour lier les petits vaisseaux : ou
« bien arrête l'hémorrhagie, quand par mégarde quelque vais-
« seau sera ouvert ou coudre quelque partie qui aura été par
« mésaventure rompue.

« Le fil moyen ou plus grossier servira à lier les petits muscles
« quand il les convient disséquer ; comme ceux des yeux, des
« lèvres et interosseux. La ficelle sert à lier les autres parties

« plus grossières, comme le nombril, l'œsophage, la veine porte,
« le rectum intestinal ou droit boadu, les portes cholydoques ou
« vaisseaux, porte fiel et autres. Si le fil et ficelle sont cirés ils en
« seront meilleurs, et la soie n'est si convenable d'autant qu'elle
« ne serre si bien que fil.

« La septième et dernière espèce d'instruments anatomiques
« sont ceux qui servent à l'expurgation, lesquels sont de quatre
« sortes, savoir est : éponges, vaisseaux, linges et liqueurs.

« Les éponges servent à épuiser le sang, et au lieu d'icelles l'on
« peut prendre des étoupes ou drapeaux bien usés. Les vaisseaux
« servent à mettre les superfluités que l'on tire d'autour du sujet.
« Il faut avoir dedans l'un, de l'eau nette pour exprimer l'éponge
« ou linge imbus de sang ; l'autre vaisseau doit être vide pour
« serrer ce que l'on rejette en chacune leçon. Il faut éloigner ces
« réservoirs des yeux des spectateurs, et néanmoins qu'ils soient
« proches de l'anatomiste et par ainsi, ne sauraient avoir meil-
« leur situation que sous la table. Pour tel usage, l'on pourra se
« servir de sceaux, bassins ou chaudières. Les linges sont de deux
« sortes, les uns pour mettre autour du sujet et les autres environ
« l'anatomiste. Ceux qui doivent être autour du sujet sont pre-
« mièrement un drap blanc pour couvrir la table sur quoi doit être
« posé le corps. Outre la face et les parties honteuses doivent être
« particulièrement cachées de serviettes, comme aussi doit être la
« partie qui aura été anatomisée et démontrée. Quant à ceux qui
« doivent être environ l'anatomiste ils consistent en tablier et
« manchettes, les renouvelant tant de fois qu'il sera besoin pour
« éviter la saleté.

« Voici les conseils qu'il donne à ceux qui veulent faire un *cours*
« *particulier sur l'anatomie.* « Or, soit en public soit en privé, il
« se faut donner garde que l'excellence des auditeurs ni la quan-
« tité des spectateurs ne fassent troubler le discours principa-
« lement ou la leçon où il est question de se dilater sur que l'ex-
« cellence de l'homme démontrant les utilités qui proviennent
« d'une telle connaissance et finalement l'ordre et méthode, que
« l'on veut suivre. Pourquoi il faut être assuré dans la discus-
« sion. L'assurance provient d'une solide connaissance des deux
« parties de l'anatomie : la *théorique* et la *pratique* ne disant ni
« démontrant aux assistants une chose mal à propos. La discussion

« procède d'une sagesse, pour répondre à ce qui sera demandé, « car en telle assemblée il y a toujours quelqu'un qui désire se faire « paraître aux dépens d'autrui et aussi d'autres qui proposent pour « apprendre. D'où vient qu'il ne se faut hâter de répondre à la « proposition si cela n'était adressé à soi ? Et quand elle le serait, « la bien méditer afin de n'être surpris, car ce n'est pas petite « chose que d'éviter une tâche. Bref il faut faire en telle sorte, « que le tout puisse donner contentement aux assistants et à soi- « même, qui sera occasion d'acquérir leur renom et multitude « d'amis, qui est une richesse inestimable ».

Passons maintenant à l'analyse proprement dite de la *Semaine anatomique*.

Il débute en commençant par avertir le jeune étudiant de la *nécessité des notions théoriques* quand il désire disséquer « puis il « parle en connaisseur de la valeur respective de tel ou tel cada- « vre. Le submergé est le meilleur, pourvu qu'on pendre par les « pieds le submergé et avec les mains faire vider l'eau contenue « au ventricule (estomac) et aux poumons.

« Quiconque considérera ceux qui sont *décapités* connaîtra que « la perte de leur sang apporte difficulté à démontrer les vaisseaux, « joint que la continuité de partie du col est perdue, c'est pour- « quoi on ne peut disséquer bonnement les carotides, le larynx, « l'œsophage, les muscles et ligaments du col. Quant à ceux qui sont « *étranglés* l'on trouvera beaucoup des parties intérieures intéres- « sées : spécialement les muscles peauciers, bronchiques, les mas- « toïdes avec grande quantité de sang, le plus souvent épanchée « dans le ventricule du cerveau et du thorax. » Habcot s'élève en « suite contre ceux qui font d'abord disséquer à leurs élèves le « corps des bêtes. « Ils devront oublier, dit-il, ce qu'ils ont appris, parce que le corps humain n'est pas exactement fabriqué comme celui des animaux. » Habcot, qui était chirurgien, devait comprendre, en effet, toute l'importance de la dissection humaine. Chez les animaux même là où il y a le plus d'analogie avec l'homme, l'anatomie des régions n'est plus la même ; or, la topographie du corps humain si elle n'était pas encore sur les livres, était *devinée* en quelque sorte *d'instinct* ; à force de disséquer, le chirurgien finissait par se rappeler assez exactement la conformation et la situation des organes. Il en savait du moins assez pour guider son bis-

touri, quand il opérât sur le vivant ; or, c'était dans ce but uniquement, et non point poussés par des vues de spéculation pure, que la plupart étudiaient avec tant d'ardeur l'anatomie. Voici comment s'exprime Habicot sur ce sujet « Et encore que plusieurs délectent à commencer la dissection par les animaux comme singes, chiens, cochons et autres, si est-ce que je suis d'avis contraire et désire que l'on commence par le corps humain, à cause que les fondements doivent occuper le premier lieu de l'édifice. Ainsi la peine de faire imprimer le premier caractère des parties des autres animaux en la première blancheur d'un jeune esprit, desquelles il n'a que faire, puis après ; lui proposer ceux de l'homme, n'est autre chose que l'embarrasser et l'embrouiller, bref le faire égarer du droit chemin. Je ne dis pas qu'après la connaissance des parties de l'homme, qu'il ne s'amuse pour plaisir à celles des autres animaux, afin de comparer la similitude ou désassimilitude des parties de l'homme avec celles des brutes. Pourquoi pour leur faire, eu égard que l'on n'a dans toutes les villes sujets si commodes comme à Paris, joint que les étudiants n'ont tous le loisir chez les maîtres d'aller voir une parfaite dissection. Alors on pourra avoir une tête humaine de quelque supplicié et en faire la division et dissection, en laquelle on trouvera deux ou trois jours à s'occuper, car en ce faisant on apprendra non seulement l'histoire du cerveau, mais celle des yeux, du nez, des oreilles, de la bouche et de la mâchoire inférieure ; et après il se faut exercer sur un bras. Tiercement il faut avoir une jambe. Quant aux entrailles de l'homme il y a peu de différences avec celles de brutes ; c'est pourquoi, afin de s'usiter à la dissection, l'on peut voir le ventre inférieur d'un cochon, le thorax de quelque grand maigre chien, le cerveau d'un veau et d'un mouton à demi-cuit. »

« En attendant que l'on essaye un d'homme ; qu'étant instruit sur ce qui dépend de la connaissance de la tête, des bras, des jambes, des entrailles, après avoir vu opérer, quelque avancé en cette pratique il n'y a que tenir que l'on ne parvienne à la connaissance de l'anatomie sachant l'origine et insertion des parties de la tête qui auront été divisées du col d'avec celles des bras qui ont été séparées du thorax, aussi celles des jambes qui ont été

« désunies en les séquestrant des hanches. Ce que sachant l'on
« pourra facilement juger du différent qu'il y a entre les cinq par-
« ties de l'homme et celles des autres animaux.

Ce que les anciens n'ont pas su faire qu'ayant trouvé beaucoup de choses différentes au corps des brutes les ont estimées au corps humain. Car les premiers anatomistes s'adonnaient plus à la dissection des animaux que des hommes et ce pour trois raisons. La première parce qu'ils ne manquaient de singes comme l'homme. La seconde pour éviter ce nom de Cryel par le peuple qui abhorrait l'anatomie. La troisième pour façonner et allécher petit à petit les apprentis et étudiants en la médecine et chirurgie par une telle pratique.

Disons maintenant quelles sont les bonnes choses que l'on doit s'attendre à trouver dans cette semaine anatomique.

Découvertes d'Habicot. — Il indique exactement les replis du péritoine, leur mode de constitution, tel qu'on le comprenait alors, il ignore naturellement l'arrière-cavité des épiploons ; il soutient que le mésentère est formé de deux lames entre lesquelles est situé l'intestin. Il décrit très convenablement le parcours de celui-ci qui avait été vaguement indiqué même par Vésale : il le distingue en gros et petit intestin. Les descriptions des organes abdominaux sont assez bonnes, mais n'offrent rien d'original, sauf la vessie dont il a bien étudié le col et les ligaments.

Les organes contenus dans la poitrine sont bien étudiés, principalement le cœur, dont il montre l'exacte position, les divisions, les piliers, les valvules. Il indique les deux C entrelacés que forment en se contournant l'artère pulmonaire et l'aorte. Les poumons sont exactement décrits *macroscopiquement*, et Habicot a démontré nettement l'isolement des plèvres. Il croyait qu'il existait dans le médiastin un espace vide qui n'était pas même rempli par l'air. A propos de l'œsophage il a parfaitement vu les différentes inflexions de ce canal.

Sa description des méninges crâniennes et de l'encéphale est copiée sur les auteurs antérieurs à Habicot, elle est remarquablement courte et ne se trouve point surchargée. Mais sa description des nerfs du cou est bonne et celle des nerfs de la poitrine beaucoup meilleure que celle de ses prédécesseurs. Les vaisseaux, au moins les gros vaisseaux, car le manque d'injections coagu-

lantes empêchait de voir leurs petites ramifications, sont bien étudiés en général. Habicot connaissait admirablement les muscles. C'est lui qui a démontré le premier que les muscles interosseux du médius avaient une insertion particulière. Winslow redécrivit cette particularité, mais s'étant aperçu qu'Habicot l'avait trouvée avant lui, il eut l'honnêteté de rendre pleinement justice à un auteur dont les ouvrages étaient déjà profondément oubliés. Les muscles de la face, principalement ceux des lèvres, sont étudiés avec beaucoup de détails et indiqués avec beaucoup d'exactitude. Il en est de même pour les muscles des yeux. Habicot a su réunir ensemble les données de Fallope et celles d'Arantius. *Voici l'analyse de cette ouvrage.*

DIVISIONS DE L'OUVRAGE

La semaine anatomique est divisée en 7 jours, dont chacun comprend deux leçons, l'une le matin, l'autre le soir. Dans ce court espace de temps Habicot démontrait l'anatomie tout entière ; cette hâte était amplement justifiée par l'absence de bonnes méthodes capables de conserver les cadavres. Voici le programme de ce cours particulier, tel que nous avons pu en faire le relevé dans la table des matières :

PREMIER JOUR.

Première leçon. — De l'épiderme, du derme, de la membrane adipeuse, de la tunique moyenne, des 12 muscles de l'épigastre, de la ligne blanche, du nombril, du péritoine.

Deuxième leçon. — De l'épiploon, du pancréas, du mésentère, de la veine-porte, de la rate, de la vésicule du fiel.

DEUXIÈME JOUR.

Troisième leçon. — Du ventricule ou estomach, du duodénum, du jejunum ou vide, de l'iléon ou subtil, du cœcum ou borgne, du colon ou godronné, du rectum ou droit.

Quatrième leçon. — Du foie, de la veine-cave, de la veine-cave descendante, des veines iliaques, des reins, des uretères, de la verge, de la bourse.

TROISIÈME JOUR.

Cinquième leçon. — Des testicules, de la vessie, des vaisseaux spermaticques, de la prostate, de la vulve, des ligaments de la

matrice, des vaisseaux spermatiques mulièbres, des testicules de la femme, de la matrice, de l'anus ou siège.

Sixième leçon. — Des téguments, du pannicule charneux, des mamelles, des muscles pectoraux, des muscles dentelés, des muscles sous-claviers, des muscles mastoïdes, des muscles bronchiques, de la veine jugulaire externe, des muscles coracoïdiens, de la jugulaire interne, du sternum, des veines mammaires, des muscles triangulaires, des diaphragmes.

QUATRIÈME JOUR.

Septième leçon. — Médiastin péricarde, thymus, veine-cave ascendante, nerfs récurrents.

Huitième leçon. — Aorte, cœur, poumons, de l'aspre artère, de l'œsophage, de la plèvre, du périoste.

CINQUIÈME JOUR.

Neuvième leçon. — De la peau chevelue, du péricrâne, du crâne, de la dure-mère, de la pie-mère du cerveau, des ventricules ou trous, des nerfs du cerveau, de la glande pituitaire, du *retis admirabilis*.

Dixième leçon. — De la face, des oreilles, des paupières, des yeux, du nez, des lèvres, du menton.

SIXIÈME JOUR.

Onzième leçon. — Des dents, de l'hyoïde, de la langue, du larynx, du pharynx, de l'épiglotte, de l'œsophage, de la luette.

Douzième leçon. — Du mouvement et muscles de la tête, du col, de l'épaule, de la main.

SEPTIÈME JOUR.

Treizième leçon. — Des muscles du thorax, des muscles de l'épine et des lombes.

Quatorzième leçon. — De la cuisse, de la jambe, du pied.

Le titre de l'ouvrage (*Semaine ou pratique anatomique par laquelle est enseignée par leçons le moyen de désassembler les parties du corps humain les unes d'avec les autres, sans les intéresser, œuvre utile et nécessaire à ceux qui désirent parvenir à la*

parfaite connaissance d'eux-mêmes et spécialement celui qui veut faire profession de la médecine et chirurgie par Nicolas Habicot maître chirurgien juré à Paris. Paris chez Martin Colet au palais dans la galerie des libraires près de la chancellerie 1607.) indique suffisamment le but qu'il se propose. Il n'est qu'un manuel d'amphithéâtre, ainsi que nous l'avons déjà dit dans l'Introduction aux œuvres anatomiques, et encore ce manuel n'est point volumineux ! Il ne comprend même pas 300 pages (291 en tout). C'est dire que les indications qu'il fournit sont extrêmement brèves ; et en effet ce que l'on recherche lorsqu'on a le scalpel à la main ce ne sont point des descriptions étendues, des digressions, des discussions théoriques, des doctrines physiologiques, mais des faits précis capables de vous guider, et de vous empêcher de commettre des bévues irréparables. Combien d'élèves encore aujourd'hui feraient bien d'écouter les conseils de notre auteur ! S'ils ne retirent pas le moindre profit de leurs heures de dissection, c'est qu'ils ne se sont pas donnés la peine d'étudier d'avance ce qu'ils allaient disséquer, car malgré la dextérité que l'on peut avoir combien est grande la complexité du corps humain et la délicatesse de certains organes ? Habicot n'ignorait pas, en praticien consommé qu'il était, que tous les cadavres ne sont pas également propres aux dissections. « L'élection des sujets est variable selon la démonstration que l'on aura à faire, car si l'on se propose de faire une dissection générale, il convient choisir le corps d'un homme bien charnu, de grandeur moyenne, âgé de 25 ans, d'autant qu'en un tel sujet se peuvent mieux remarquer les particularités requises sur chacune partie. Mais d'autant que ce n'est d'élection que l'on a des sujets il se faut ruer sur plusieurs. Ainsi le sujet qui est grêle est propre à faire la myotomie, c'est-à-dire la dissection des muscles et l'angiectomie, c'est-à-dire l'administration des nerfs, vaisseaux et artères. Au contraire, le corps gras est plus apte à faire la splanchnologie, c'est-à-dire administrer les entrailles, et comme les enfants sont plus tendres à disséquer et propres à voir plusieurs choses à cause de la délicatesse de leur corps et proximité de leur origine comme ventricules antérieurs du cerveau troués jusqu'aux ethmoïdes, les os comme cartilagineux, deux frontaux et deux occipitaux, le synciput comme membraneux, et les vaisseaux ombilicaux très évasés et très

apparents ; ainsi les vieillards nous déniaient beaucoup de choses, lesquelles sont effacées par leur âge froid et sec. Or, d'autant que pour faire l'anatomie on se sert de morts, il faut diligemment remarquer la cause de leur mort, laquelle est fort variable, selon quoi le sujet est plus ou moins facile à disséquer. Entre toutes les causes de mort, dont on se peut mieux à propos servir des sujets pour la dissection, la *suffocation* en l'eau est la première, d'autant qu'en ces corps il n'apparaît rien de gâté qui puisse empêcher de voir chaque partie en son entier (lorsqu'on aura fait pendre par les pieds). Habicot semble avoir eu le dessein d'un traité plus complet, comprenant l'anatomie théorique comme il l'appelle. En effet, voici comment il s'exprime au début de sa première leçon. « Il serait expédient en ce lieu de déclarer ce qu'est ventre, en combien de façons se prend le mot de ventre, quelles sont les parties du ventre, et pourquoi a été fait le ventre inférieur, chose que j'espère faire voir (Dieu aidant) *au Traité de la théorie*, mais pour autant que mon désir est seulement en ce lieu d'enseigner la *pratique*, je dirai après avoir démontré ce qui est du général (touchant l'administration anatomique), qu'il convient, selon l'ordre de résolution, descendre à ce qui touche le particulier et suivre par leçon comme il faut comporter en chacune d'icelle ».

Habicot est très bref sur *l'épiderme* « si vous voulez voir l'épiderme, sur peau ou cannepin, il faut poser un charbon ardent sur le derme ou vrai cuir, et incontinent s'élèvera une veine ou ampoule faite d'une peau très délicate, et semblable au cannepin, qui n'est autre chose que l'épiderme se rencontrant extérieurement sur toute la vraie peau, excepté à l'endroit des cicatrices ? » Il recommande pour *ouvrir le ventre* l'incision en croix. Cette incision n'était point celle que l'on devait pratiquer lors des examens pour la maîtrise « c'est pourquoi si l'on désire démontrer comme il faut faire l'opération césarienne, la ponction en l'hydropisie ascite, les gastroraphies pour les plaies, à ces parties-là, il faut que l'un et l'autre côté de l'épigastre demeurent entiers, et par conséquent imiter le caractère T qui est l'incision que l'on observe en l'acte de la maîtrise, et l'autre en croix quand on fait la dissection sans les œuvres ». Voici comment l'on doit pratiquer ces incisions « les incisions doivent être faites avec le rasoir, l'appuyant

si doucement sur la peau et d'une telle mesure qu'on la coupe seulement sans passer plus outre. A quoi il se faut accoutumer à l'exécuter promptement, non seulement en cet endroit, mais aussi en tout le corps. » Habicot indique ensuite la manière dont on se prendra pour disséquer les lambeaux « les incisions ainsi dextrement faites et pénétrant jusqu'à la graisse, si le corps est gras, ou jusqu'à la membrane commune, si c'est un sujet maigre il faut commencer la dissection à l'angle dextre et supérieur du nombril en délaissant la graisse, qui toujours se trouve en cet endroit (si ce n'est en un corps sec, ou consumé par longue maladie) en assez bonne quantité. La vraie mesure de ces incisions est qu'elle soit modérée et le signe de la modération est de laisser la peau, qu'elle ne soit du tout coupée et ne trancher avec elle la graisse et membrane qui sont au-dessous. Tellement que quand on aura exactement rencontré cette mesure, il faut lever le nombril et disséquer avec le bistouri, sans emprunter de la graisse ni membrane qui l'entourent, ce que l'on évitera tenant le taillant du rasoir vers icelle graisse et membrane, poursuivant ainsi jusqu'au commencement de l'incision qui est à la partie supérieure du sternum et partie inférieure de la gorge, et après descendre obliquement vers les fausses côtes jusqu'aux lombes, où est l'extrémité de la seconde incision (c'est la transverse qui va du nombril à l'épine). Cela fait, viendrez à l'autre angle de l'ombilic, qui est l'inférieur, excoriant la seconde partie de la première incision jusqu'à l'os pubis, aux aînes, os ilion, poursuivant jusqu'à l'extrémité de la susdite incision transverse qui est aux lombes, et renverser le lambeau supérieur sur la mamelle et l'inférieure sur la hanche. Habicot dit que cette graisse dont il parle tant dans les lignes situées plus haut, « est posée sur le panicule (abusivement appelé charnu, que nous appelons en ce lieu adipeux). »

Fascia communis. — Voici comment Habicot décrit le *fascia* abdominal « la quatrième partie à administrer au ventre inférieur c'est la membrane commune des muscles, de l'épigastre, qui les couvre comme un drap très délié. Bien que cette membrane se trouve en tout sujet si est-ce qu'elle est fort dissemblable, car en un homme bien charnu et maigre elle est extrêmement subtile et difficile à diviser, pour être fort adhérente à la propre tunique des dits muscles et n'a plus d'épaisseur qu'une grosse toile d'arai-

gnée, de façon qu'il faut beaucoup de temps et de dextérité à l'administrer. Pour moi, l'ayant trouvée ainsi ennuyeuse et difficile à lever, je me contente de la commencer à séparer aux nervures du muscle grand dentelé, et la poursuit selon la grandeur du ventre du muscle oblique descendant (notre grand oblique) puis la laisse à son aponévrose où elle enveloppe le muscle longitudinal ou droit du dit épigastre.

Gaines musculaires. — Habicot fait ressortir que l'on n'arrive guère à disséquer ces gaines aponévrotiques qui « recouvrent, dit-il, les muscles comme une sorte de chemise ».

Muscles de l'abdomen. — Ces muscles sont les deux obliques descendants (nos grands obliques) les deux obliques ascendants (nos petits obliques), deux longitudinaux (nos grands droits), deux succenturés (pyramidaux), 2 crémasters. Galien avait assez bien décrit les muscles du bas-ventre, mais en se trompant un peu sur les insertions. Sylvius, Vésale en ont donné une bonne description, le dernier surtout, mais sans leur assigner de nom particulier ; il en admettait 8 comme Galien, les muscles pyramidaux semblent lui avoir échappé, ou du moins il ne les décrit pas aussi bien que Fallope. Arantius, Piccolomini avaient fait faire de grands progrès à cette partie de la myologie, Vésale avait dit que les muscles droits de l'abdomen étaient plus larges en bas qu'en haut. Fallope s'aperçut que cela était dû à l'existence des muscles pyramidaux. « *Inferiori itaque abdomine inter illam lineam Albam, in quam concurrunt chordæ omnium fere musculorum atque principium perverum rectorum, oritur musculus quidam totus carnosus, principio non admodum lato ab osse pubis quasi a parte ipsius exteriori qui oblique ascendens versus lineam dictam albam in acutum definit totusque obliquo fibrarum ductu in ipsum inferitur, longitudo istius musculi non admodum magna est, cum non pertingat ad umbilicum usque, nec spatium quatuor rectorum excedat.* Cet auteur, a aussi décrit l'arcade que forme en bas l'aponévrose du grand oblique, et dont la découverte a été attribuée faussement à Poupart.

Voici comment Habicot conseille de disséquer le *muscle grand oblique* « et pour ce faire il faut commencer aux nervures qui sont aux extrémités des deux vraies côtes inférieures et aux quatre fausses jointes serratirement (en dents de scie) avec le

grand dentelé. Car en ce lieu des deux muscles, savoir l'oblique descendant et le grand dentelé, sont joints par sept ou huit pointes et lambeaux, ni plus ni moins que si les extrémités des doigts étaient mises les uns dedans les autres. Donc pour bien lever ce muscle, faut tailler la première pointe du dit muscle oblique descendant, laquelle est située entre les deux pointes supérieures du grand dentelé, et là (près le Xyphoïde) faire une incision supérieure et l'autre inférieure selon la longueur du dit lambeau, lesquelles incisions se rencontreront à l'extrémité qui touchait au dit dentelé ; les incisions doivent pénétrer jusqu'à la côte, puis séparer ce lambeau charnu de cette côte et l'élever, faisant ainsi de toutes les nervures ou digitations, en descendant vers les lombes les séparant doucement d'avec les dites côtes et muscle dentelé avec lesquels il est fort conjoint et adhérent. Toutes ces nervures levées, après avoir mis la sonde sourde par-dessous afin de les séparer d'avec le muscle oblique ascendant, il convient de faire une incision selon le sourcil extérieur de l'os ilion et le lever délicatement par cet endroit, lequel est charneux, bien environ l'épaisseur d'un pouce pour l'ordinaire, et là même il est fort adhérent avec le muscle oblique interne ou ascendant.

De manière, que si on ne prend bien garde de près, l'on intéresse l'un et l'autre muscle. Ce que l'on évitera lorsque poursuivant à le lever du haut (qui est vers les extrémités des côtes), en bas (vers le côté du dit ilion) avec la dite sonde sourde que vous coulerez entre les deux muscles, jusqu'au dit ilion, et sur laquelle vous couperez l'attache du dit muscle : puis poursuivrez à lever le reste ; le signe par lequel vous connaîtrez le dit muscle oblique externe être bien séparé et la situation des fibres, qui paraissent d'autre façon à cause que les couches s'entrecroisent comme les branches d'un X ; la distinction ainsi trouvée indiquerez, introduirez le petit, couteau en buis, et irez rencontrer ce qui a été séparé à l'extrémité des dites fausses côtes par la sonde sourde. De là il faut poursuivre jusqu'aux lombes où est la tête du dit muscle oblique descendant, cachées sous les muscles latissimus (qui aura été déjà levé), et proche le muscle triangulaire fléchisseur du rachis. En cet endroit couperez transversalement icelui muscle oblique descendant, conduisant son aponévrose jusqu'à la ligne blanche, où l'on découvrira le muscle droit ou longitudi-

nal, à l'endroit duquel la dite aponévrose est fort contiguë avec celle de l'oblique, qui entoure le muscle droit par devant. Etant parvenu jusqu'à la ligne blanche, en ce lieu il faut renverser le dit muscle oblique descendant ou interne. » Quant au petit oblique, « le muscle oblique externe ou descendant renversé comme il a été prèdit, on voit deux muscles découverts, savoir le muscle oblique interne, et le muscle droit ou longitudinal. Or, combien que ces deux muscles soient également apparents, si est-ce qu'il faut lever l'oblique le premier à cause qu'il enveloppe par devant et par derrière le muscle droit. Pourquoi pour bien disséquer le muscle oblique interne, il faut commencer par le lever par la côte de l'os ilion (ou pour l'ordinaire il y a un doigt d'épaisseur) faisant l'incision jusqu'après du sourcil intérieur de la dite côte de l'os ilion ou apparaîtra le muscle transverse du dit épigastre. Il faut conduire le muscle oblique jusqu'aux lombes et le séparant du dit muscle transverse et là le couper (comme on a fait le premier oblique), puis le poursuivre vers les fausses côtes, et les deux inférieures vraies, qu'il embrasse tant par dessus que par dessous, desquels lieux il le faudra aussi séparer. Etant divisé de tous ces lieux-là, il est facile de le séparer d'avec l'aponévrose du muscle transverse sur lequel il est couché conduisant son aponévrose jusqu'au muscle droit là où il se divise en deux, l'une s'en allant par devant le dit muscle (que nous avons dit être jointe étroitement à l'aponévrose de l'oblique descendant), et l'autre par derrière sondée avec celle du muscle transverse.

De sorte que, chaque muscle droit est enveloppé de quatre aponévroses dont l'oblique ascendant en fournit deux, l'oblique descendant une et le transverse une aussi. Tous lesquelles aponévroses se terminent à la ligne blanche, pour tenir le muscle droit ou longitudinal enserré comme entre deux mains ; approchant de la partie inférieure de ce muscle oblique interne, il se faut bien donner garde d'endommager les vaisseaux spermatiques auxquels il baille passage, le tout aussi pourquoi il convient laisser ledit muscle ascendant en sa place, jusqu'à tant que le muscle droit soit levé ! »

Habicot décrit ensuite le crémasters dont il réserve l'origine réelle (c'est-à-dire s'ils viennent oui ou non du grand oblique), pour son anatomie théorique il le montre « entourant l'apophyse

(prolongement) du péritoine (qu'on regardait comme composé de deux lames, dont l'externe était celluleux) qui enveloppe les vaisseaux spermatiques, et faisant la tunique propre desdits testicules en la bourse que l'on appelle pour sa couleur rouge épythroïde. » Notre auteur parle aussi du grand droit de l'abdomen. « Le quatrième muscle qui doit se lever en l'épigastre est le muscle longitudinal ou droit, et pour cet effet il faut commencer l'administration de celui-ci par la ligne blanche, qui est l'endroit par lequel il se sépare le plus facilement des aponévroses. En la partie extérieure de ce muscle droit ; il faut remarquer plusieurs nerfs, veines et artères, situées à l'endroit des nervures dudit muscle longitudinal. Les nerfs sortent des parties latérales des vertèbres des lombes à la racine des apophyses transverses (nos trous de conjugaison), lesquels passent entre les muscles obliques internes et externes de l'épigastre. Les veines et artères de ces muscles entrent en icelui par la partie postérieure tant en haut qu'en bas car en la partie inférieure, trouverez la veine et artère épigastrique, et en la partie supérieure la veine et artère mammaire, lesquels vaisseaux tant veines qu'artères en la partie moyenne et postérieure desdits muscles, s'embouchent par anastomose. Mais avant de les lier il faut découvrir la partie moyenne selon la longitudinale antérieure dudit muscle droit, l'aponévrose dudit muscle oblique ascendant, ou interne, laquelle est fort adhérente avec ledit muscle longitudinal, spécialement aux nervures d'icelui. Et après verrez manifestement lesdits vaisseaux, lesquels on peut lier à l'aise, laissant le fil du côté du tronc et non du muscle, lequel doit être conservé pour la démonstration des vaisseaux hypogastriques. »

Habicot, après avoir décrit les muscles *pyramidaux* ou succenturiés, dit que certains auteurs les regardent comme muscles de renforcement des tendons des grands droits, mais il pense plutôt que ces muscles servent particulièrement à l'excrétion de l'urine en tirant le fond de la dite vessie contre le pubis (par l'intermédiaire de l'ouraqué).

« Le dernier muscle de l'épigastre, dit Habicot, est le *transverse* lequel pour l'étroite contiguité qu'il a avec le péritoine, sur lequel il est situé, l'on ne le sépare d'icelui? Il suffit de le

« montrer charnu, selon l'espace qui est entre le sourcil inté-
« rieur de l'os ilion, et la partie intérieure des fausses côtes, se
« joignant avec le diaphragme comme fait l'oblique descendant
« avec le grand dentelé (non serratement). Il s'en va de son
« aponévrose fort adhérente au péritoine terminer à la ligne
« blanche. Si on la veut lever faut commencer à la racine des
« apophyses transverses des vertèbres des lombes et la poursuivre
« petit à petit, jusqu'à commencement de son aponévrose, se
« donnant garde d'offenser le péritoine, qui est très facile à rom-
« pre en cet endroit d'où vient que la dite aponévrose ne doit
« être séparée d'icelui péritoine ».

Voici pour la *ligne blanche*. « Tous les susdits muscles levés
« démontrent la ligne blanche, qui n'est autre chose que la con-
« currence des aponévroses des muscles obliques et transverses
« de l'épigastre, situées entre les deux muscles droits, depuis le
« xyphoïde, jusqu'à l'os pubis ».

Voici maintenant comment il conseille de préparer l'ombilic et
de montrer le directeur des fibres qui le constituent et les vais-
seaux qui en partent, pour « bien démontrer le nombril, faut-il
« lever le fil, dont il a été auparavant lié, en la section de l'obdo-
« men. Et alors paraîtront quatre cordages, dont l'un est supérieur,
« qui est la veine ombilicale, qui s'en va quelquefois double par-
« dessous le ligament membraneux (suspenseur) du foie, qui s'en
« va s'attacher à travers une fissure qui est à la face inférieure du
« foie à la veine porte; quelquefois cette fissure est convertie en un
« trou rond et ample comme je l'ai vu plusieurs fois. Les trois infé-
« rieurs sont les deux artères ombilicales qui s'en vont à dextre et à
« senestre aux deux artères iliaques internes puis le cordage du
« milieu et la porte ouraque, qui directement se va plonger au
« fond de la veine, à l'endroit que j'ai dit où les deux muscles py-
« ramidaux se vont insérer. Bien souvent il arrive que ces trois
« vaisseaux ne se manifestent que très obscurément. En de tels
« sujets il faut avoir l'industrie de lever dextrement le fil dont est
« lié le nombril, et de les suivre avec le ciseau (quoiqu'ils sem-
« blent être du péritoine) afin de n'être repris des ignorants qui
« n'entendent ces choses ».

Dans la *deuxième leçon* Habicot commence à dépeindre les par-
ties qui sont contenues dans le ventre « Premièrement comment

« l'épiploon gerbe en *omentum* occupe toute la partie supérieure
« du dit ventre, ne descendant pour l'ordinaire, que jusqu'à l'en-
« droit du nombril ; secondement comme le foie remplit tant l'hy-
« pocondre dextre et de son petit lobe tant l'hypocondre semestre.
« Tiercement comment le ventricule est du côté gauche et en
« grande partie sous le foie, etc. ». Cette description ne pouvait être
bien brillante, car les connaissances qu'Habicot et ses contempo-
rains possédaient là-dessus se réduisaient à fort peu de chose. Le
péritoine est très mal décrit. D'abord l'on ne possédait pas l'ingé-
nieuse comparaison du sac sans ouverture entourant les viscères de
l'abdomen sans les contenir dans sa cavité, comparaison qui a fourni
à Bichat et à ses successeurs un moyen commode d'exposer les
prolongements du péritoine, et sa constitution anatomique. Cette
dernière était absolument ignorée. Galien admettait deux lames
pour cette séreuse, et cette opinion avait été suivie par tous les
anatomistes jusqu'à Bichat. Vésale y avait ajouté une nouvelle
erreur, c'est que le péritoine était percé au niveau des anneaux
musculaires. Nicolas Massa n'était point de cette opinion, ainsi
que Vidus-Vidius et Piccolomini.

Epiploon. — Selon Galien l'épiploon est une sorte de sac formé
par un repli du péritoine ; il a la figure d'une bourse ou besace, et
il y a entre les deux lames un nombre prodigieux de vaisseaux : il
le croyait surtout destiné à favoriser la digestion. Vésale pas plus
que Mundinus, n'ont rien dit d'original sur ce repli ; mais Eustachi
indiqua le petit épiploon et Fabrice d'Aquapendente avança
qu'il contractait souvent des adhérences avec le petit lobe du
foie. Riolan décrivit l'épiploon avec beaucoup plus d'exactitude
que ses prédécesseurs. Il montra qu'il était formé de deux mem-
branes, et qu'il tenait incluse dans sa cavité une partie de la face
inférieure du foie, mais il n'avait rien révélé encore de ses décou-
vertes dans le petit manuel d'anatomie paru en 1607.

L'orifice qui fait communiquer l'arrière-cavité des épiploons
avec le reste du péritoine n'a été découvert que beaucoup plus tard
par l'illustre Winslow. Habicot ne dit rien où à peu près sur l'épi-
ploon. « Ces parties bien dénombrées en leur situation, il faut
« enseigner ce qui se peut de l'épiploon, et pour ce faire donner
« un coup de ciseau par son fond selon le travers, de sorte que ce
« qui est sur les intestins demeure et que celui qui bouche ou

« regarde le péritoine soit renversé sur le foie, afin que l'on puisse
« voir les attaches qu'il a tant à l'intestin colon qu'au fond du
« ventricule. »

Mésentère. — Galien qui a indiqué en gros les détails macroscopiques que présente le repli du péritoine, dit que le mésentère est appelé ainsi à cause de sa situation et mésereon à cause de sa substance, il soutient les intestins et les vaisseaux qui s'y rendent. Berenger de Carpi fait rentrer dans le mésentère les mésocolons ; Fernel en a donné une assez bonne description. C'est un repli du péritoine, dit-il, plissé comme une manchette et facile à diviser en deux membranes. Vésale a le premier montré la division en mésentère, mésocolon, mésorectum. Voici ce que dit Habicot sur ce repli : « après avoir découvert le pancréas il faut séparer le mésentère, et commencer là où finit ledit pancréas, qui est à l'endroit de la bifurcation de la veine-porte. Cette partie est blanche, glanduleuse et grasse ; qui le voudrait bien démontrer devrait séparer les intestins d'icelui, chose qui ne se doit faire avant que la veine-porte soit préparée ; il y a peu d'artifice en l'administration de cette partie, aussi ne s'y doit-on beaucoup amuser ».

Ganglions mésentériques. — Signalés la première fois, paraît-il, par Hérophyle, décrits avec assez de détails par Galien d'après ses observations sur les animaux et les hommes, Eustachi s'en forma une idée assez exacte ; mais ses manuscrits n'ayant pas été imprimés ses idées n'eurent aucune influence sur les connaissances de l'époque. Habicot, comme nous l'avons vu, ne les signale que d'une façon incidente en parlant de la consistance glanduleuse du mésentère.

PANCRÉAS.

Bien que le canal pancréatique ait été découvert en 1641 seulement par Virsung, son existence avait déjà été signalée par Hippocrate, Aristote, Eudemus, Rufus ; mais Galien est entré dans des détails plus circonstanciés ; pour lui le pancréas a surtout un rôle de soutien par rapport aux gros vaisseaux avec lesquels il se trouve en contact, il a montré comme le péritoine le fixe dans une position invariable. Vésale n'a rien dit de particulier sur cette glande, et voici comment Habicot s'exprime sur

son compte : « L'épiploon ainsi ouvert il convient introduire les
« mains par l'ouverture qui a été faite en son fond et détourner
« les intestins, jusqu'à ce que l'on ait trouvé le pancréas, qui est
« une chair rouge et solide, qui environne le tronc de la veine-
« porte, et pour ce, il le faut séparer dextrement, selon la lon-
« gueur du corps de la dite veine-porte, avec la sonde à bouton,
« en quelque instrument moussé non pointu ni tranchant, cōser-
« vant néanmoins les rameaux qui sortent d'icelui corps, ains que
« nous dirons incontinent en parlant d'icelle veine-porte ».

RATE.

Hippocrate a parlé de la rate dans ses livres de *de morbis, de principis*. Celse la décrit comme une glande molle, un peu compacte, de longueur et d'épaisseur médiocre, recouvert en partie par les côtes, etc. Galien a montré sa texture lâche et spongieuse, il a indiqué sa figure ovalaire et sa couleur noire.

Vésale a mieux déterminé qu'on ne l'avait fait jusqu'alors, a figure, la position et la structure de cette glande vasculaire sanguine; suivant lui la rate est remarquablement grosse chez les personnes qui meurent d'éléphantiasis ou d'une affection hypochondriaque. Habicot ne dit rien qui mérite d'être noté sur ce viscère; il indique la façon de l'ôter et de montrer sa nature spongieuse, mais tout cela d'une façon trop brève et trop incomplète réservant probablement le tout pour son anatomie théorique qui, comme nous l'avons rappelé plus haut, n'a jamais vu le jour.

ESTOMAC.

Aristote, Plin, Rondelet et plusieurs autres naturalistes avaient déjà remarqué les variétés que peut présenter le tube digestif dans les différentes sortes d'animaux. Celse et Galien indiquèrent que la plus grande partie de l'estomac est située dans l'hypocondre gauche; Carpi remarqua que l'orifice supérieur était plus en avant que l'orifice inférieur; Vésale ne dit rien de bien particulier sur l'estomac; il a copié Galien. Eustachi dans sa X^e table montra que l'estomac à l'état de plénitude n'avait pas la même situation que lorsqu'il était vide, mais ces remarques n'ayant été publiées que longtemps après sa mort par Lancii, ce détail resta ignoré.

Quant à la *figure* de l'estomac, c'est à Vésale que l'on doit la

comparaison avec une cornemuse, ce qui lui permit de lui assigner deux courbures, l'une supérieure concave, l'autre inférieure convexe, deux extrémités et deux orifices.

Pour ce qui a trait à la *structure* de l'estomac, rappelons que Celse attribuait deux tuniques à cette portion du tube digestif. Galien admet aussi deux tuniques, dont la plus externe faisait suivant lui partie du péritoine : l'intérieure avait des fibres circulaires, la tunique externe des fibres longitudinales. Gabriel de Zerbis reconnaît à l'estomac une trame plus complexe. De sa description assez confuse, il résulte que ce viscère a plusieurs tuniques, les unes membraneuses, les autres charnues ; les trames s'entrecroisent de manière que l'une a les fibres obliques et les autres transversales.

Vésale croit que la tunique interne est membraneuse et que la tunique externe recouverte par le péritoine est charnue.

Voici comment s'exprime Habicot sur l'estomac. « Après avoir « fait démonstration de la situation du ventricule ou estomac, qui « est en l'hypocondre sénestre, il faut voir comme il a partie « cave, qui est celle qui regarde le diaphragme, et une partie « gibbe (convexe) où s'attache l'époploón, démontrer pareillement « ses deux orifices, qui sont l'un supérieur, l'autre inférieur. Le « supérieur qui est sous l'hypocondre sénestre proche le dia- « phragme, étant l'aboutissement de l'œsophage, par le moyen « duquel est porté, tant le boire que le manger, au dit ven- « tricule. L'inférieur est caché sous la partie cave du foie. Il le « faut lier en deux endroits, c'est à savoir à l'orifice supérieur, « juste près du diaphragme et au-dessus de l'orifice inférieur, « qui est le pylore, puis ferez une incision entre les deux liga- « tures depuis l'orifice supérieur jusqu'à l'inférieur selon la par- « tie cave du dit ventricule. La partie inférieure d'icelui ventri- « cule étant nettoyée démontrerez la tunique interne qui est « veloutée, et comme l'aboutissement des vaisseaux épiploïques « la rend noirâtre, ce qui a fait croire à bien des médecins et « chirurgiens à des maladies violentes et y avoir poison et véné- « rosité en leur mort (cette remarque médico-légale importante, « montre au moins qu'Habicot ne prenait pas la couleur noirâtre « due à la putréfaction de la muqueuse pour un phénomène pa- « thologique). Ce qui est encore plus admirable à démontrer au

« ventricule est le faire voir les trois genres de fibres, à savoir
« droite pour tirer la viande, oblique pour la relever, et trans-
« verse pour la passer étant digérées, choses qui peuvent mieux
« se voir en un estomac cuit que cru. »

INTESTINS.

Voici les connaissances que les anatomistes possédaient du temps d'Habicot.

1° *Longueur.* — La longueur est, suivant Hippocrate, d'environ 13 coudées ; suivant Celse elle atteindrait 7 fois la longueur du corps. Gabriel et Zerbis remarqua que le canal intestinal de l'homme n'était pas aussi long que chez beaucoup d'animaux. Suivant Vésale, la longueur des intestins serait de 14 aunes $1/2$. Riolan se range à l'avis de Celse. Quant à Habicot il ne s'est point donné la peine de s'occuper de cette question dans sa semaine anatomique.

2° *Divisions.* — Hippocrate a parlé du colon, du rectum et de l'intestin jéjunum (aphorismes). Aristote a bien décrit le jéjunum ; il a parlé assez distinctement du colon, du cœcum, du rectum. Galien a établi nettement la division en gros et petits intestins et il a prétendu que les anatomistes de son temps ne rangeaient pas le duodénum dans l'intestin parce qu'il n'était point situé et contourné comme eux.

Avicenne avait des connaissances assez étendues sur les intestins ; non seulement il les divisait en six portions comme aujourd'hui, mais encore il avait reconnu la véritable cause des convolutions intestinales, celle de retarder le chyle dans sa marche au dehors. La description de Vésale est assez exacte et a servi de modèle à celle de Riolan ; il connaissait l'appendice cœcal, mais non la valvule de Bauhin.

Structure. — Galien décrit trois tuniques, une interne plissée (valvules intestinales), une moyenne fibreuse et une externe péritonéale ; la partie moyenne était composée suivant lui de deux plans de fibres, l'une circulaire, l'autre longitudinale. Charles Etienne, Sylvius, Fallop, Vidus Vidius admirent l'existence de ces trois tuniques et découvrirent mieux que Galien la direction de deux plans de fibres à la couche charnue. Riolan montra dans son anthropologie que la membrane veloutée est beaucoup plus étendue

que les autres afin de retarder la marche du chyle. Fallope, du reste, avait déjà dépeint d'une façon beaucoup plus claire que Galien les valvules intestinales.

Habicot a suivi de près Vesale et il a utilisé les travaux des illustres anatomistes qui l'ont suivi. Presque tous les auteurs qui l'avaient précédé, notamment Guy de Chauliac, avaient dit que les intestins grêles étaient situés en haut du bas-ventre et que les gros se trouvaient tous à la partie inférieure de cette même cavité. Habicot les met à leur place véritable : « Ceci est pour avertir le jeune
« chirurgien de certains auteurs qui ont cru les subtils intestins
« être en haut et les gros en bas, comme on voit dedans le
« Chauliac, parlant des blessures du ventre et de leur prédic-
« tion. » Quant à leur *longueur* : « Cette démonstration faite
« pourrez mesurer les boyaux pour voir s'ils sont sept fois la
« grandeur de l'homme, comme je l'ai vue. Je ne veux pas affir-
« mer que cela soit vrai en tous, car au dernier que j'ai anatomi-
« sé publiquement aux écoles de médecine il n'avait que
« quatre longueurs de sujet ». Les divisions qu'il admet sont nos divisions actuelles c'est-à-dire celle de Vésale, etc., mais il reconnaît, notamment pour le jéjunum et l'iléum, que le point de séparation, est point net, et il essaye de se rattrapper sur la couleur différente de ces deux portions d'intestin. « La terminaison
« du jéjunum est beaucoup plus difficile à remarquer que son
« commencement, mais la vraie marque pour le distinguer, est,
« quand la couleur rouge commence à faillir qu'on en trouve
« une plus livide, et en outre en ce que la matière fécale com-
« mence à se former ».

La description du duodéum est bonne, quoique rapide : « Bien
« que selon la nomination de ce premier intestin grêle, il sem-
« ble selon les latins avoir une longueur de 12 doigts, imitant
« en cela les Grecs qui l'ont appelé duodecadactilon, ce qui
« pourrait bien être aux hommes du temps passé et non à ceux
« d'aujourd'hui, car je ne l'ai jamais vu passer la longueur de 6
« pouces. Il faut remarquer en icelui quatre choses qui le font
« distinguer des autres intestins, la première c'est qu'il est fort
« inégal au toucher et comme glanduleux, la deuxième qu'il est
« garni d'une portion de pancréas que nous avons dit ci-devant,
« qui soutenait la veine-porte, la troisième qu'il reçoit seul des

« veines du tronc de la porte, la quatrième est qu'il a la terminai-
« son du canal cholédoque. »

Voici ce qui distingue le jéjunum de l'iléum « la première est
« qu'il a plus de veines mésentériques que pas un la deuxième
« est qu'il est plus rouge en couleur, la troisième qu'il est vide,
« la quatrième qu'il occupe presque toute la région supérieure
« de l'ombilic. » L'iléum, dit-il, a plus de cellules (espaces inter-
valvulaires) et plus de circonvolutions. Il compare ensuite le cœ-
cum « au bissac que les femmes font en faisant des andouilles »,
il ne dit rien de l'appendice iléocœcal ; la situation et la direction
qu'il assigne aux côlons sont exacts. Il ne dit presque rien sur le
rectum.

FOIE.

Le foie est décrit dans la quatrième leçon. Galien avait assez
vaguement indiqué la forme des lobes du foie, qui, dit-il, n'exis-
tent pas toujours ou sont peu prononcés, sa capsule et ses
moyens d'union. La description macroscopique qu'en donne Vésale
est beaucoup meilleure ; il a eu, en outre, le mérite de bien décrire
les ligaments coronaires et le ligament gauche du foie. Les deux
planches qu'Eustachi a fait graver sur le foie sont assez exactes,
mais elles n'eurent aucune influence sur les anatomistes de son
époque pour les raisons données plus haut.

Mais ni Galien, ni Vésale, ni les auteurs qui ont suivi immé-
diatement cet illustre anatomiste, n'ont connu la véritable struc-
ture du foie. Cette découverte était réservée à Vepfer, qui le
premier a su trouver sur le cochon le lobule hépatique. Voici
ce que dit Habicot « le foie étant situé en l'hypocondre dextre
« entre les fausses côtes, est si aisé à voir, qu'il n'a pas besoin
« d'une laborieuse administration, toutefois ce qui est le plus
« remarquable en lui sont ses ligaments, membrane, vaisseaux
« et chair.

« Les ligaments ou liens qui tiennent le foie en sa situation
« sont quatre, c'est à savoir deux latéraux, un antérieur et un
« inférieur. Les liens latéraux du foie sont plats et membra-
« neux ; ils l'attachent à dextre et senestre en chacun hypocon-
« dre, le ligament antérieur qui semble provenir du médiastin à
« travers le diaphragme, s'étend sur la partie gibbe (convexe)
« de ce viscère, le ligament inférieur contient la veine ombilicale

« et aboutit à l'échancrure susdite du foie. La membrane qui
« enveloppe le foie (capsule) très subtile et délicate vient du
« foie. Les vaisseaux sont quatre : les veines, l'artère, le nerf et
« les cholagogues (canal hépatique, cystique et cholédoque). Les
« veines du foie sont trois, à savoir: la veine ombilicale, la veine-
« porte et la veine-cave... Nous en avons parlé ci-dessus, l'artère
« du foie très petite provient de la cœliaque, des vaisseaux chola-
« gogues, il en a été pareillement parlé ci-dessus. Pour la chair
« du foie elle est assez aisée à démontrer, ce qui se fera en
« donnant un petit coup de la pointe du rasoir en la partie gibbe,
« et faire voir comment elle n'est qu'un sang caillé. Toutefois
« qui voudrait bien faire, c'est de mettre le foie en un sceau au-
« dessous d'une gouttière quand il pleut, ou à la chute d'un mou-
« lin quand il moud, ou bien le battre doucement avec des
« houssines en y répandant souventes fois de l'eau, pour
« y faire délayer la dite chair, ce qu'étant fait verrez l'enraci-
« nement de tous les vaisseaux susdits ressembler à la chevelure
« d'un arbre déterré ».

Vésicule du fiel. — Habicot a suivi Vésale, il a eu le tort de ne pas lire ce qu'a écrit Jasolinus sur la vésicule biliaire.

REINS.

Nombre. — Carpi avait rapporté que chez un sujet il n'avait rencontré qu'un seul rein. Jasolinus cita un exemple analogue, ainsi que Riolan (voie anthropologie, page 145).

Situation. — Les reins sont placés, dit Galien, dans la région lombaire sur le derrière du ventre à droite et à gauche du tronc. Fernel signala l'adhérence que le rein droit contracte avec le côlon, enfin Riolan démontre dans son anthropologie que le rein droit est plus bas que le gauche à cause de la grandeur du foie.

Forme. — Eustache les avait comparés à un haricot, Riolan soutint que leur forme est très variable.

Structure. — Arétée avait reconnu la nature glanduleuse du rein, et Carpi le premier signala la papille de cet organe. Eustachi, qui a très bien étudié les reins, avait fait à ce sujet des remarques bien importantes, mais qui malheureusement restèrent inédites à cause de la non impression de ses manuscrits. Les reins du temps d'Habicot se préparaient de deux manières, par la par-

tie convexe et par la partie concave du rein. « La préparation qui
« se fait par la partie gibbe, est de faire une incision selon la lon-
« gueur de la dite partie gibbe, laquelle pénétrera jusqu'à la partie
« intérieure et moyenne, où est le bassin (bassin), par où l'on
« puisse voir les mamelons charnus, percés à la mode d'un crible,
« par où l'urine distille dans l'uretère, et où ordinairement se
« forme la pierre. Quant à l'incision commençant par le bord con-
« cave « l'administration qui se fait par la partie cave du rein est
« afin de mieux montrer la suite que font la veine, l'artère et
« l'uretère en la partie intérieure du rein. Cette façon est beau-
« coup plus laborieuse et plus élégante que la première, c'est
« pourquoi sur le sujet sans lever ou ôter le rein de sa place,
« après avoir trouvé les vaisseaux spermatiques et anatomisé les
« membranes du scrotum, testicules et uretères, élèverez le rein
« droit de la main senestre et de la dextre, ferez rentrer le sang
« des vaisseaux émulgents de la veine-cave descendante, puis
« le lierez séparément ; puis vous lierez derechef la veine rénale
« ou émulgente entre la grosse veine-cave descendante et le rein ;
« vous en ferez autant pour l'artère émulgente. Cela fait, condui-
« rez délicatement leurs divisions, en la substance du rein. Et
« après passerez à l'uretère qui se dilate en trois fourchons (cali-
« ces), dont le supérieur se subdivise en trois autres fourchons.
« comme l'inférieur, mais celui du milieu ne se divise qu'en deux
« qui se terminent à la membrane cribleuse ». Pas un mot des
rapports des reins : elle n'avait pas l'air du reste de préoccuper
beaucoup les anatomistes de ce temps, c'est la question si impor-
tante pour nous des connexions des viscères avec les parties voi-
sines.

URETÈRES.— Galien avait montré déjà que les uretères s'ouvrent
obliquement dans la vessie. Suivant Mundinus cette disposition
avait pour résultat d'empêcher l'urine de refluer vers les reins.
Massa, ainsi que Riolan, admirent que les uretères étaient consti-
tués par une seule tunique. Habcot ne donne que la manière de
les préparer : « Cette recherche ainsi curieusement faite, intro-
duire dedans les uretères deux sondes sourdes pour montrer
comment ils entrent obliquement dans la vessie, ces deux vais-
seaux sont longs et étroits, si ce n'est à ceux qui ont rendu force
pierre. »

Vessie. — Voici les notions fournies par les auteurs antérieurs à Habicot.

1° *Figure.* — La vessie, suivant Galien et Gabriel de Zerbis, ressemble à une bouteille aplatie sur les côtes. Riolan admis cette comparaison avec une bouteille. Mais il soutient que « le fond est au bas de l'hypogastre et son col encore plus bas couché sur les os barrés ».

2° *Position.* — La vessie n'est pas placée, selon Celse, dans les hommes comme dans les femmes ; chez les premiers elle touche en arrière le rectum, chez les femmes le vagin. Massa montra que les rapports différaient à l'état de plénitude et à l'état de vacuité. Roussel soutint que la vessie est hors le péritoine.

3° *Structure.* — Celse admettait que la vessie se compose de deux tuniques : il avait remarqué que le col est plus épais et plus charnu. Galien n'assignait à la vessie qu'une tunique propre, la tunique externe lui étant fournie par le péritoine, mais Gabriel de Zerbis croyait à l'existence de plusieurs tuniques.

4° *Sphincter.* — Ce sphincter était admis depuis Galien ! Paul d'Égine l'avait décrit, ce n'est que, postérieurement à Habicot, que Bianchi Pothier et Licutand en rejetèrent l'existence. Quoique bien courte la description que donne Habicot de la vessie est une des meilleures choses de cette semaine anatomique, notamment au point de vue des ligaments. « Toutes ces parties étant adm-
« nistrées avec le canif, séparerez en deux la symphyse pubienne
« en faisant écarter fortement les cuisses du cadavre afin de voir
« à nu la vessie à laquelle (après avoir disséqué la verge et trou-
« vés les vaisseaux spermatiques) on fera une incision par la partie
« intérieure (qui est celle qui touchait l'os pubis), depuis son col
« jusqu'à son fond, étant ouverte, aviserez comme j'ai observé deux
« petites taches à un pouce près de l'orifice intérieur de la dite
« vessie, qui sont l'aboutissement des deux uretères, et par où
« on peut introduire la sonde du dedans de la vessie en iceux ure-
« tères et montrer comme les dits uretères s'insèrent obliquement
« en la dite vessie. De manière que si vous prenez bien garde
« trouverez que la vessie reçoit comme cinq cordages : sur les
« côtés sont les uretères, par la partie intérieure, proches sur
« parties les deux éjaculations pour son fond l'ouraqué. Outre il
« faut considérer en la dite vessie, ses deux tuniques avec les trois

« genres de fibres, sa grande capacité et son col qui est charneux,
« il s'appelle sphincter. Elle a trois ligaments propres, à savoir
« un antérieur, un supérieur qui le tient élevé par son fond le
« séparant de la cavité de l'abdomen. »

ORGANES GÉNITAUX DE L'HOMME.

Bourses. — Galien avait décrit les enveloppes du testicule, mais il ignorait la cloison des bourses. Columelle en a dit un mot en parlant de la castration chez les animaux, mais c'est à Bérenger de Carpi que revient, paraît-il, l'honneur de l'avoir signalé d'une façon un peu nette : Massa a dit aussi « *habet præterea ista bursa panniculum mediastinum qui dividit testiculum dextrium a sinistro* » p. 73. Il en a tiré quelques déductions au point de vue chirurgical. Riolan l'a décrite assez exactement dans son anthropologie humaine, cet anatomiste a montré aussi que le scrotum était pourvu d'un muscle, continuation du pannicule charnu, c'est-à-dire le dartos. Voici maintenant comment Habicot conseille de préparer les bourses. « En la préparation de la bourse il faut
« observer les membranes, les vaisseaux et les testicules ; les
« membranes dont est faite la bourse sont six ; est à savoir trois
« communes et trois propres. Les trois communes sont l'épider-
« matique, ou surpeau, la vraie peau ou dermatique, et la char-
« neuse les trois membranes ensemble se nomment la bourse,
« et n'ont d'autres administrations que celles de la verge, et se
« montrent toutes ensemble d'autant qu'elles seraient trop pénibles à disséquer l'une après l'autre joint que l'on pu concevoir
« d'icelles en l'administration des parties constantes communes
« du ventre inférieur. Les trois membranes propres de la bourse
« (ainsi dite parce que particulièrement elles enveloppent à part,
« chacun testicule), sont l'érythroïs, l'élytroïse et le dartos. La pre-
« mière qu'il convient administrer est l'érythroïs ou rouge, laquelle
« provient de l'aponévrose du muscle crémaster, elle contient
« beaucoup de vaisseaux en partie cause de sa rougeur, dessous
« est l'élytroïse, qui provient du péritoine, elle contient les vais-
« seaux éjaculants comme une gaine un couteau, ces deux mem-
« branes sont tellement connexes que la plupart des auteurs les
« délaissent à se parer et n'en font qu'une, bien que formellement
« elles soient deux en nombre enveloppant les sus-dits vaisseaux

« spermatiques, à l'extrémité desquels est attaché le testicule au
« moyen de plusieurs liens qui aboutissent à un petit corps glandeux
« appelé d'aucuns épidydyme et des autres la tête du
« testicule. »

Pour bien montrer toute cette région Habicot conseille de fendre l'érythroïs en soulevant le péritoine après avoir écarté les os pubis, et d'aller avec le ciseau jusqu'au niveau des testicules.

Testicules. — Quoique Habicot n'en dise rien on savait que les testicules chez le fœtus sont souvent cachés dans le ventre. Mais Riolan mit ce point hors de conteste par ses recherches personnelles. La *structure* du testicule n'était guère mieux connue que ses rapports extérieurs. Cependant Celse avait parlé de la vaginale dont tous les autres auteurs jusqu'au xviii^e siècle passèrent l'existence sous silence. Théophile protospataire parle aussi d'un nombre prodigieux de vaisseaux capillaires aussi déliés que des cheveux et qui forment le parenchyme du testicule. Vésale a émis une opinion analogue, il a de plus décrit le didyme et l'épididyme. Quant au corps cylindrique placé au milieu des testicules, ce n'est qu'au milieu du xvii^e siècle qu'il fut décrit par Highmore. L'*épididyme* restait confondu avec le testicule dont il constituait la tête pour un grand nombre d'anatomistes. Habicot conseille de procéder ainsi dans « l'administration anatomique des testicules. « Les parties gemelles d'ordinaire n'ont
« besoin chacune d'administration, d'autant que quand on en a
« vu nue, il en faut autant estimer de l'autre, si ce n'était que
« l'on voulut faire double administration, ainsi que nous avons
« dit du rein, de manière que pour bien démontrer un testicule,
« il le faut inciser par sa partie gibbe, selon sa longueur, et
« alors faire voir sa tunique propre (tunique albuginée) que
« nous avons appelée naguère dartos, laquelle est fort annexe
« ou adhérente avec la propre substance du testicule, qui est
« molle, glanduleuse et humide. Si vous séparez doucement
« l'épididyme du testicule vous reconnaîtrez manifestement la
« communication des vaisseaux préparant avec l'épididyme et la
« substance du testicule et aussi comme l'éjaculatoire sort de
« l'extrémité » du dit épydidyme. »

Canaux déférents. — Ces canaux étaient connus depuis Aristote, mais c'est Fernel qui commença à en donner une des-

cription exacte. « Ils prennent, dit-il, leur origine des épидидymes, remontent, passent par les anneaux des muscles du bas-ventre, s'enfoncent dans le bassin, en s'approchant mutuellement. Ils sont collés à la partie postérieure et inférieure de la vessie, près de la racine de la verge, ils se réunissent en un seul trou, qui débouche dans l'urèthre (ventricule prostatique). La description de Vésale semble calquée sur celle de Fernel, mais on y trouve de plus signalée très nettement l'existence de la prostate. Fallope en parle d'une façon plus détaillée que ses prédécesseurs, il en a mieux fixé la situation et la structure. Voici ce qu'en dit Habicot : « Or, comme de l'extrémité supérieure de l'épididyme sont reçus « d'elle les trois vaisseaux préparants, ainsi de son extrémité « inférieure, prend origine le vaisseau éjaculant, lequel monte « par le même chemin que les vaisseaux préparants sont descen- « dus en la bourse, savoir par la production du péritoine, qui « s'appelle pour son usage érytros; mais le progrès en est bien « autre de l'éjaculant, car étant parvenu à l'entrée de l'abdomen, « fait une réflexion sur l'os pubis arrondi et poli en cet endroit « pour cet effet. De là, se plonge en l'hypogastre passant par « derrière l'extrémité de l'uretère qui aboutit au derrière de la « vessie.

Vésicules séminales. — Elles semblent avoir été signalées par Hérophyle et Hippocrate. Carpi les a signalées nettement. Elles aboutissent, dit-il, à deux vaisseaux qui se terminent au fond de l'urèthre, « *adista vasa differentia intra ventrem reflexa descendunt inter rectum et vesicam et ibidem se dilatant in plures cavernas spermate plenas* ». Charles Étienne a aussi parlé de leur existence. Vésale en a parlé, mais d'une manière obscure, il en est de même de Colombus. Rondelet, au contraire, en a donné une excellente description; aussi passe-t-il, mais à tort, pour les avoir découvertes le premier. Tous ces auteurs admettaient, comme c'est la vérité, deux canaux éjaculateurs, mais Habicot, poussé on ne sait par quelle aberration, n'en voulut reconnaître qu'un seul. Voici sa description. « Les vaisseaux (les canaux déférents), parvenus proche le col de la vessie entre elles, et le rectum du droit intestin se dégènèrent en plusieurs cellules, chacune de son côté (placée comme entre deux couvertures à la mode des cartouches, où se met la charge des pistolets), appelées parastates, où est contenue la semence appor-

tée du testicule et de l'épididyme par le dit éjaculatoire, les extrémités de ces deux canaux éjaculatoires (un de chaque côté), se nomment parastates cyrsoïdes, et les glandes où ils passent et aboutissent entre la dite vessie et le rectum, s'appellent parastates adénoïdes, qui affermissent la dernière clisse de chacune, parastate qui se termine en un conduit commun, par où les semences qui étaient contenues dans les chambres des dits parastates est évacuée par le verumontanum ou bouton charneux qui est dedans l'urèthre ou conduit commun de la verge ».

Prostate. — Galien a signalé, mais fort confusément, la prostate. Nicolas Massa en a donné une description assez curieuse, tandis que Carpi en a ignoré totalement l'existence. La glande prostate est suivant Vésale, une masse glanduleuse qui soutient les vaisseaux déferents et les empêche de se dilater. Cette glande, dit-il, a plusieurs ouvertures dans la vessie. Elle contient quelquefois de la semence, surtout chez ceux qui ont observé une longue continence, il a montré contre plusieurs anciens auteurs, qu'il n'y a qu'une prostate. Habicot n'en parle qu'en passant à propos de la préparation des vésicules séminales et de son unique canal éjaculatoire. Peut-être se réservait-il d'en causer dans son anatomie théorique.

Urèthre. — Nous pouvons dire la même chose pour l'urèthre : ce canal non seulement était mal connu au point de vue de sa structure (Mery n'a découvert que vers la fin du xvii^e siècle, les glandes de son nom, c'est en 1700 que Litré trouva les glandes uréthrales ; cependant Vésale connaissait le verumontanum), mais encore ses rapports étaient fort mal connus, ainsi que la direction exacte du trajet qu'il parcourt, tout cela ne sera étudié que beaucoup plus tard, lorsque l'anatomie topographique sera enfin créée. Habicot n'en dit que quelques mots tout à fait insuffisants à propos de la préparation de la verge.

ORGANES GÉNITAUX DE LA FEMME.

Vulve. — Les parties externes qui constituent la vulve étaient, comme il est naturel de s'y attendre, connues depuis fort longtemps, rappelons les notions laissées par les prédécesseurs d'Habicot, sur les différentes parties qui constituent la vulve ou clitoris. Cette dénomination de clitoris a été employée par Rufus

d'Ephèse, Galien, etc., Fallope, Columbus, Abulasis, l'avaient appelée cantige, Avicenne verge, Habicot châtouloir des Français. La longueur exagérée que présente quelquefois le clitoris avait été déjà remarquée par nombre d'auteurs. Columbus parle d'une femme qui l'avait comme le petit doigt et Habicot dit en termes express « à quelques femmes il s'est trouvé si grand qu'elles en ont mal usé ! » On sait combien l'étendue exagérée du clitoris a multiplié les soi-disants cas d'hermaphroditisme. La structure était mal connue. C'est Graaf qui a découvert les corps caverneux du clitoris. Riolan lui attribua quatre muscles comme à la verge de l'homme.

Lèvres. — Habicot n'admet que deux lèvres (petites lèvres), car il appelle les grandes lèvres grandes rymes ou plis.

Caroncules. — Notre auteur donne aux caroncules myrtiformes le nom de nymphes.

Comme les caroncules se rattachent à l'hymen dont elles ne sont que les débris, disons d'abord quelques mots sur les phases par où passa la connaissance de ce dernier. Les Arabes ont parlé de l'hymen, mais avec tant d'obscurité qu'il est difficile de savoir s'ils l'ont réellement admis. Mundinus, le premier, le décrivit avec quelque détail.

Achillinus, Carpi, Fernel, Vésale, Fallope, Bauhin en admirent aussi l'existence : nous avons rapporté ce qu'en dit Pineau dans l'avant-propos de cette thèse. Mais Lévassier du temps d'Habicot regardèrent l'hymen comme un être de raison. Columbus, Varoli soutinrent que cette membrane ne se retrouve pas chez tous les sujets. Les caroncules ont été signalées par Vésale, Columbus; Pineau en a parlé tout au long, ainsi qu'on a pu le voir dans notre avant-propos, mais tous les anatomistes ne regardaient pas les caroncules myrtiformes comme les débris de la membrane hymen, comme le firent Pineau et Habicot. Ainsi Riolan qui en admettait quatre, ainsi que Pineau, pensait que leur réunion forme un second hymen. Graaf, qui a tant fait pour l'anatomie des organes génitaux, regarda beaucoup plus tard les caroncules myrtiformes comme des êtres de raison : C'est, dit-il, tout au plus quelques replis qui s'effacent après l'accouchement. Habicot n'admettait que trois caroncules myrtiformes « les nymphes sont « trois caroncules en petits boutons charneux, lesquels sont situés

« au col de la matrice; elles servent comme de portières pour empêcher que rien n'entre dedans le col de la matrice. Aux vierges ces trois caroncules sont tellement liées ensemble au moyen d'un ligament annulaire (vrai hymen) que vous diriez que ce sont trois petits boutons de roses rouges ou d'œillets; mais quand elles ont été forcées par un rude contact en coït, elles perdent leur contenance et sont comme flétries et abattues, ainsi qu'il appert en celles qui ont été déverginées, à cause que l'hymen ou ligament qui les unissait et embrassait, a été rompu ou par trop étendu, qui est le signe le plus certain pour juger du dépucelement ».

Orifice du vagin. — Beaucoup le regardaient comme l'*orifice extérieur de la matrice*. Cette opinion était celle des anatomistes anciens, notamment de Mundinus: Voici comment s'exprime sur ce point Habicot « la matrice a deux orifices, l'un extérieur, l'autre intérieur, qui est proprement la bouche de la matrice, ainsi qu'il sera dit, l'orifice extérieur et ce qui s'appelle la partie honnête ». Plus loin notre auteur lui donne le nom de bouche ou de nature « les sages-femmes l'appellent le couronnement ». Dans un autre passage il le nomme encore *pudendum*.

UTÉRUS.

Les anatomistes jusqu'à Habicot s'expriment confusément sur la matrice, et cela devait être parce qu'ils appliquaient à l'homme les recherches qu'ils avaient faites sur les animaux. Et cependant le chapitre de Galien et surtout le fragment qu'Oribase a emprunté à Rufus sont très remarquables à tout égard.

1° *Position.* — Hippocrate, Celse, Galien, et tous les auteurs qui les ont suivis, plaçaient l'utérus entre la vessie et le rectum.

2° *Direction.* — Si quelques-uns attribuaient à cet organe une direction verticale, Hippocrate pensait qu'elle s'incline un peu latéralement, et cette opinion a été admise par un grand nombre d'auteurs, même postérieurs à Habicot, par Graaf, Ruysch, Deventer, Gunguis.

3° *Ligaments.* — Galien n'a décrit que quatre ligaments de la matrice, les ligaments larges et les ligaments ronds. Nermondaville parle de 4 ligaments supérieurs et de 4 ligaments inférieurs; mais Gabriel de Zerbis avait parfaitement vu les ligaments postérieurs, il les dédoublait même; les deux supérieurs montaient vers les reins, les deux inférieurs se portaient vers le rectum.

Vidus Vidius a montré que le ligament rond venait s'épanouir sur le pubis en formant une sorte de patte d'oie.

Mais c'est Picolhomini, qui avant Habicot a le mieux décrit les ligaments de la matrice ; il a signalé en outre le repli du péritoine, qui se porte de l'utérus à la face postérieure de la vessie.

4° *Volume.* — Suivant Celse, l'utérus est très petit chez les vierges, et il est rare que la matrice des femmes qui ne sont pas enceintes puisse tenir dans la main. Galien dit aussi que cet organe est très petit chez les vierges, mais qu'il est beaucoup plus ample chez celles qui ont eu des enfants. Rufus d'Ephèse et Soranus ont parfaitement étudié les différences qui existent suivant les différents âges, la nulliparité ou la multiparité, etc.

5° *Figure.* — Galien dit que la matrice est globuleuse. Vésale compare l'utérus à la vessie. Suivant Riolan, la figure de la matrice a de la ressemblance avec celle d'une petite courge ou d'une ventouse, plus tard Harvé l'assimilera à l'aspect que présente une poire.

6° *Conformation intérieure.* — Egaré par ses recherches sur les animaux, Galien a admis que la matrice était divisée en deux cavités par une cloison médiane. Vésale ne va pas si loin, mais il admet l'existence d'une forte saillie sur la ligne médiane. Pineau nia formellement la dichotonie de la cavité utérine, il soutint qu'il n'y avait qu'un léger relief médian (probablement l'arbre de vie du col utérin). Riolan tient aussi pour une cavité unique, bien que, dit-il, quelquefois cette dichotomie admise par les anciens existe réellement. Il avait probablement vu des exemples de cette malformation, dont Littré publiera plus tard une observation mémorable.

Structure. — Galien admettait une tunique interne, à fibres opposées, et une tunique externe nerveuse. Rufus, cependant, a reconnu la nature musculaire de l'utérus. La description de Carpi est un peu meilleure que celle de Galien ; le muscle interne est reconnu très nettement par Vésale. Picolhomini et Riolan sont également de cet avis ; c'est Malpighi qui reconnaîtra plus tard la direction de ses fibres en étudiant la matrice cuite d'une vache. Quant à la muqueuse ou membrane veloutée, elle n'était guère connue ; cependant Vésale et Galien y admettaient des glandes.

Col de la matrice. — Admis par Galien, qui y a décrit un sphincter, le col a été comparé pour la première fois par Achillini au museau d'une tanche et Carpi a admis cette comparaison, ainsi que les anatomistes qui l'ont suivi, notamment Habicot. On confondait avec le col de la matrice le vagin, dont Galien, Vésale, Arantius, etc., disent fort peu de chose; cependant on connaissait les rugosités dont sa face interne est couverte, celles-ci ont été assez bien décrites par Habicot.

Voici maintenant ce que dit Habicot, sur l'utérus : « Toutes
« ces parties extérieures démontrées faut passer aux ligaments
« de la matrice. Les ligaments de la matrice qu'il faut adminis-
« trer sont quatre; deux communs et supérieurs, et deux pro-
« pres et inférieurs : les deux ligaments communs sont plats et
« membraneux, ressemblant aux ailes d'une chauve-souris; ils
« viennent du péritoine, assurant la matrice par son fond, pour
« empêcher qu'à tous mouvements elle ne se précipite hors du
« ventre. En ces deux ligaments sont situés les vaisseaux sper-
« matiques, tant préparants qui de la veine-cave vont aux tes-
« ticules (ovaire) qu'éjaculants, qui des testicules vont à la ma-
« trice, il ne faut séparer iceux vaisseaux d'avec les dits filaments
« pour être assez manifestes lorsqu'ils seront par les mains élevés
« et étendus.

« Les deux ligaments propres ou inférieurs sont ronds comme
« petits cordages assez membraneux, néanmoins vers leur ori-
« gine, qui est des parties latérales du fonds de la matrice au-
« dessous des apices ou cornes de la dite matrice sont sem-
« blables aux crémasters des hommes, c'est-à-dire charneux et
« rouges, mais à leur insertion qui est au clytoris et à l'os pubis,
« s'attachent confusément en ces lieux par membranes. C'est
« pourquoi il faut doucement découvrir la peau, la graisse et la
« membrane charneuse, qui se trouve au-devant de cette partie,
« environ l'aîne et le pubis, où vous verrez qu'ils s'élargissent en
« patte d'oie, et communiquaient quelques ligaments filamen-
« teux au dit clytoris; leur charge est répugnante à celui des
« supérieurs, savoir pour empêcher que la matrice ne monte
« continuellement en haut vers le diaphragme (Habicot ne dit
« pas un mot des ligaments postérieurs). Les vaisseaux sper-

« matiques de la femme sont de deux sortes (ainsi qu'il a été dit
« de ceux des hommes), savoir déférents et éjaculants.

« Les vaisseaux spermaticques déférents, ainsi dits à cause
« qu'ils portent et distribuent le sang pour faire la semence, sont
« de deux sortes, propres et impropres. Les vaisseaux déférents
« propres ont bien le nerf, la veine et l'artère. Le nerf vient du
« laxis du mésentère fait de l'extrémité du vague. La veine du
« côté droit sort de la grosse veine, cave descendante, mais du
« côté gauche, elle vient de l'émulgente, l'artère tant dextre que
« senestre vient de la cœliaque ; ces trois vaisseaux sont telle-
« ment entremêlés qu'il est impossible de les anatomiser en par-
« ticulier, aussi se faut-il contenter de les montrer avec iceux
« ligaments. Les impropres sont ceux qui ne sont pas à la ma-
« trice, mais au col, qui sont de chaque côté la veine, l'artère et
« le nerf. Le nerf vient des lombes, la veine et l'artère viennent
« des hypogastriques ; ceux-ci doivent être liés avec le fil pour
« pouvoir être démontrés ; la matrice à trois parties composées
« qu'il faut administrer pour la démonstration d'icelle, c'est à
« savoir, son col, sa bouche et sa cavité. Or, pour faire voir
« comme il appartient le col de la matrice, introduisez par le pu-
« dendum ou vulve (qui est proprement la vulve du dit col) un
« bâton d'un demi-pied en longueur, et d'un pouce en grosseur,
« dedans le col de ladite matrice, jusqu'à l'orifice d'icelle puis ferez
« une incision (selon la longueur du côté où repose la veine) sur
« icelui bâton, qui commence depuis le principe de ladite matrice
« où touche le bâton jusqu'au derrière de l'os pubis, proche l'urè-
« thre, qui est fort étroitement lié en cet endroit avec icelui col,
« lequel étant ouvert sera démontré en icelui sinus, les rugosités
« que nature a gravé en cette partie à la similitude de celle d'un
« palais de bœuf. Ainsi Habicot, bien qu'il connût le museau de
« tanche, continuait à appeler vicieusement col le vagin « le col de
« la matrice démontré faut faire voir le sinus du globe ou cavité
« ladite matrice, et pour ce faire l'inciser par son fond en travers
« jusqu'à sa bouche renversant icelle sur le col, qui a été incisé,
« sur le bâton que j'ai dit, laissant à la moitié ou pièce en des-
« sous qui repose sur l'intestin droit les apices ou cornes entières,
« et par ainsi pourrez faire voir l'entrée des vaisseaux spermati-
« ques ou éjaculants, par lesquels nous avons dit que la semence

« était portée des testicules en ladite matrice ou capacité. Ainsi
« sera démontrée la suture qui sépare la matrice en dextre et
« senestre et non en plusieurs cellules ou chambrettes, comme
« plusieurs ont estimé pour la génération de la pluralité d'en-
« fants. Le col et le corps de la matrice étant ainsi administrés
« ferez voir la bouche d'icelle, qui est ce qui sera demeuré d'en-
« trer entre ledit col et le corps (qui est ce que Galien a en-
« tendu, se clorre si étroitement à la conception que le bout d'une
« aleine ne saurait y entrer), laquelle bouche a deux parties, l'une
« externe qui regarde le dit col (vagin) et là où seulement entre la
« verge virile; cette entrée ressemble à un muffle d'un petit chien,
« ou au museau d'un petit poisson appelé goujon, et l'autre interne
« qui est ce qui regarde la cavité de la matrice et par où est portée
« la semence de l'homme en la capacité de ladite matrice où se
« fait la conception. Quelques anatomistes ont pris l'extérieur de
« cet orifice pour le col de la matrice et quelques matrones cette
« bouche pour le couronnement d'icelle; cette partie a bien un
« bon pouce en travers de longueur; pour la bien voir il faut
« couper en travers la pièce, qui a été élevée, pour faire voir la
« capacité de la matrice et continuer l'incision du col ou vulve,
« jusqu'à la partie intérieure que nous avons dit regarder la
« capacité de la matrice, c'est tout ce que l'on peut administrer
« des parties spermatiques et urinaires autant de l'homme que
« de la femme. »

TROMPES DE FALLOPE.

Il paraît que Rufus d'Ephèse (voir fragment d'Oribase) et Hérophile en avaient une idée. « L'utérus s'étend dans chacune des
« deux régions des îles à l'aide de ses cornes; à l'exception des
« cornes la forme de l'utérus ressemble pour tout le reste à une
« vessie mais eu égard aux prolongements latéraux, dont il est
« pourvu, lesquels ressemblent à des seins de femmes et re-
« montent vers la région des îles, il n'y ressemble plus. Hérophile
« compare la forme de ces prolongements à un arc de cercle, et
« Diocles à des cornes en croissance. Galien les signale aussi
« mais d'une manière confuse. Avicenne, Gabriel de Zerbis en
« ont parlé d'après Galien. Vésale, préoccupé surtout de mon-
« trer que Galien avait surtout étudié l'utérus chez la brebis, la

« vache, le chien, etc., et désireux de réfuter les soi-disant vais-
« seaux séminaux qui d'après Hérophile et Galien allaient de
« l'ovaire à l'urèthre de la femme, n'a parlé que fort vaguement
« des trompes. Leur description exacte est due à son élève Fal-
« lope, cet auteur, aussi savant que modeste eut peine à se per-
« suader qu'il les avait vu le premier. Il les appelle *meatus femi-*
« *nales vel tubæ*. Les trompes, dit-il, sont ouvertes par leur extré-
« mité, une ouverture communique avec l'utérus, et l'autre est
« cachée sous des franges membraneuses; l'ouverture qui s'ou-
« vre dans l'utérus est droit, celui qui est à son autre extrémité
« est tortueux et se termine par quelques franges de couleur rou-
« geâtre et qui semblent vasculaires ».

Dulaurens, trompé peut-être par la persistance du canal de Gartner sur un des rares sujets qu'il a disséqués ou par les rudiments du canal de Rosenmuller, soutenait que la *trompe se divisait à sa partie interne en une portion supérieure qui se rend au fond de l'utérus, en une portion antérieure qui va au col*. Nous verrons que malheureusement pour lui Habicot adoptera cette opinion. « Les vaisseaux spermatiques éjaculants tant dextres
« que sénestres sont pareillement de deux sortes, vrais et non
« vrais. Les vaisseaux spermatiques éjaculants vrais sont ceux
« qui proprement portent la semence des testicules en la capacité
« de la matrice par le moyen des apices, ou elle est réservée à
« mode des paraste, jusqu'à tant qu'il plaise à nature l'envoyer
« des dites cornes en icelle cavité. Les vaisseaux spermatiques
« éjaculants non vrais sont ceux qui sont des testicules (ovaires)
« au col de la dite matrice pour en quelque indisposition d'icelle,
« comme squirhe, phlegmon, grossesse, vider la semence par le
« col de la dite matrice sans entrer dans sa capacité, qui est
« une merveilleuse providence de nature en cet endroit. Ces vais-
« seaux ici se préparent incontinent à la sortie des testicules,
« tenant un tel ordre que les vrais qui vont à la matrice, sont
« supérieurs, au-dessus et les non vrais dessous, puis ayant ac-
« compagné les vrais proche la matrice descendent contiguement
« tout le long de la matrice et se terminent tous deux par cellu-
« les entre l'orifice de la matrice et le commencement du col
« (vagin). »

OVAIRES.

Les anciens n'avaient pas appris grand chose à leurs successeurs sur les ovaires. Galien admettait l'identité entre le testicule et l'ovaire ; il y avait suivant lui seulement différence de grosseur. Mais Mathieu de Gradibus, après un examen attentif de ces organes, déclara qu'il y avait trouvé de petits œufs. Il déclara que les ovaires sont des œufs *duo, ova* (voir de *anatomia muliebris*, chapitre 312, colonne 1, vers la fin) couverts de petits corps glanduleux. Cette opinion sera reprise dans le courant du xvii^e siècle par Stenon. Vésale avait reconnu les *corps jaunes*. Enfin Fallope avait vu dans ce corps glanduleux des vésicules pleines de sérosité (vésicules de Graaf). Riolan dit aussi que les ovaires sont composés de vésicules comme une grappe de raisin. Quant au ligament de l'ovaire décrit par Vésale, plusieurs anatomistes le considéraient comme creux (voir Riolan). « Les testicules des femmes, dit Habicot, sont deux, un à dextre, l'autre à senestre, situés au fond et comme sous la matrice : chez les femmes grosses ils sont près du col d'icelle matrice, lesquels ne sont si laborieux à préparer que ceux des hommes d'autant qu'ils ne sont enveloppés d'autant de membranes, car en levant les ligaments extérieurs de la dite matrice ils sont très faciles à démontrer avec les susdits vaisseaux spermatiques, tant préparants qu'éjaculants. Ces testicules sont beaucoup plus petits et mollassès que ceux des hommes, et la semence qui se trouve dans les vaisseaux éjaculatoires est beaucoup plus humide. »

PERICARDE.

Hippocrate, Galien, ont décrit le péricarde comme une membrane enveloppant le cœur et se continuant avec les vaisseaux de la base. Gabriel de Zerbis, Beranger de Carpi admirent que cette cavité renfermait toujours de la sérosité (suivant ce dernier auteur c'est du péricarde que s'écoula l'eau qui sortit par la plaie faite à Jésus-Christ par le coup de lance lors de son crucifiement). Jasolinus a fait venir cette humeur de la graisse du péricarde, cependant on nia l'existence de cette sérosité. La description que donne Vésale du péricarde est assez mauvaise. « *Involucrum hoc substantia constat membranacea, in qua similarium partium numerum cum reliquis membranis reponenda, nullis etiam fibris intertexta, sed simplex est membrana, utcumque crossa et admodum dura cavitatemque costivens in qua cor facile dilatari contringique queat. Cavitas hoc levis omnino est tenui quodam humore oblita ac adipe penitus omni distincta. Exterior quoque involucri superficies adipe vacat, etc.* » Il fait remarquer que le péricarde est peu vasculaire. « *Nullas fere arterias in se dispersas obtinet, neque etiam venas, nisi perquam tenuissimas.* » Suivant Vésale le péricarde a pour principale fonction d'empêcher le cœur d'être comprimé par les poumons ; il n'est pas tombé dans les rêveries de Lancisi, Valsava, etc., qui attribuaient au péricarde des mouvements actifs. Riolan admettait deux lames dans le péricarde, l'une provenant du médiastin, l'autre des vaisseaux de la base du cœur.

« Le péricarde, dit Habicot, est proprement celui du cœur au « dedans duquel il est conservé ; cette membrane est justement « située au beau milieu de la poitrine, entre la duplication du « médiastin. Pour le bien voir, il faut faire une incision avec le « ciseau depuis sa pointe qui est vers le xyphoïde jusqu'à sa base « qui est la partie la plus proche des clavicules, dedans laquelle « capacité, outre le cœur, trouverez une certaine quantité d'eau, « plus ou moins selon les sujets, lesquels vous expurgerez plus « avant toutes les pellicules qui pourraient obscurcir l'ouvrage,

« réservant les nerfs qui descendent par dessus le médiastin aux
« diaphragmes en séparant le brichet par sa partie inférieure ou
« les diaphragmes sont attachés. Démontrerez la duplicité de leurs
« membranes à savoir comme les supérieures viennent de plèvres,
« et les inférieures du péritoine ; plus, comment les fibres muscu-
« leux de chaque côté aboutissent à la partie moyenne comme les
« muscles de l'épigastre à la ligne blanche.

CŒUR.

Les plus anciens anatomistes ont parlé du cœur. Hippocrate lui assignait une figure pyramidale. Il est dit-il, tout entier dans le côté gauche de la poitrine, et répond par sa porte terminale au mamelon, où l'on sent ses pulsations. Aristote fit voir que le cœur de l'homme n'était pas situé comme celui des animaux. Archigène, Celse, placèrent aussi le cœur de l'homme à gauche. Galien, au contraire, dit qu'il est au milieu du thorax, mais avec sa pointe tournée à gauche. On le trouve, dit-il, au milieu, entre les deux cavités de la poitrine et le poumon l'enveloppe. Si le mouvement apparent de cet organe indique qu'il est plutôt situé à gauche, cela tient à deux causes, d'abord de ce que le ventricule gauche est situé de ce côté de l'animal et à ce que tout le cœur est tourné en quelque sorte de ce côté, car sa pointe contrairement à la base qui est médiane est fortement déviée à gauche. Constantin l'Africain, Guillaume de Salicet, Charles Étienne, Fernel, Vésale, reconnurent cette obliquité du cœur. Vésale a de plus cité l'exemple d'un cœur dont la pointe était dirigée du côté droit. Riolan dit en avoir vu deux cas, dont l'un fut fourni par l'autopsie de Marie de Médicis. Mais Dulaurens, Cassérius Bidloo, soutinrent au contraire que le cœur se dirigeait verticalement, et qu'il se trouvait suspendu en quelque sorte par les vaisseaux qui partent de la base de ce viscère.

Forme du cœur.— Depuis Hippocrate on comparait généralement le cœur à une pyramide à pointe, dirigée en bas « *Cor namque pyramidalis*, dit Vésale, *etiam turbinatæve quodammodo figuræ orsitur nuci pinææ ulcumque respondens, quum scilicet ex latiore basi in mucrone sensim desinat, multoque longius quam cassium spectantibus sese offert* ».

Structure. — Hippocrate regardait le cœur comme un muscle creusé de deux cavités dont la droite (ventricule droit) est la plus grande. Aristote trompé par ses recherches sur les vertébrés inférieurs n'admettait que trois cavités dans le cœur de l'homme. Il soutint, en outre, que le viscère possédait un os qui formait en quelque sorte sa base. Galien retrouva cet os dans le cœur d'un éléphant et Riolan croit encore à l'existence de cet osselet. Galien a donné du cœur une description assez exacte, il connaissait les oreillettes (voir fragment d'Oribase), qu'il compare à des oreilles ; l'une reçoit les veines-caves, l'autre la veine pulmonaire. Il reconnut que la valvule mitrale avait deux pointes, et la valvule tricuspide trois. Il décrivit aussi trois membranes en forme de *c* pour les orifices artériels ; ces valvules empêchent, dit-il, le sang de revenir en arrière. Quant aux fibres de ce viscère, les unes sont transversales, les autres verticales, mais c'est à Vésale que l'on devait du temps de Habicot, les meilleures notions sur la structure de cet organe.

Comme nous l'avons dit dans notre introduction le cœur est un des viscères qu'Habicot a le mieux décrit. « Entre les parties, « dignes d'admiration en leur composition et difficiles à démon- « tration, le cœur tient le premier lieu. Pour le bien faire voir « il faut arrêter les vaisseaux qui ordinairement vomissent le « sang dedans le thorax, qui obscurcit ce qui se doit voir claire- « ment. C'est pourquoi il faut bien lier la grosse veine cave ascen- « dante proche le diaphragme comme il a été fait au-dessus du « cœur, grosse artère aorte, la veine artériuse et l'artère vei- « neuse. Les ligatures faites baillerez un coup de ciseau dedans « la grosse veine cave à l'endroit de la dextre oreillette du cœur « afin de faire vider le sang grossier, qui sera reçu dans une « poulette et après continuerez l'ouverture avec le ciseau jusqu'au « bout de la dite oreillette ; nettoyant soigneusement cette par- « tie, trouverez un demi-doigt au-dessus de l'entrée du dextre « ventricule comme 3 petites sinuosités ; dans celle du milieu « introduisez une petite sonde à bouton, la conduisant oblique- « ment de haut en bas, dedans l'oreille senestre à l'entrée de « l'artère veineuse où s'insèrent les 2 valvules triglochines (c'est « le conduit par où le sang est porté du dextre côté du cœur en « son ventricule senestre, spécialement aux enfants qui sont

« encore au ventre de la mère. Par succession ce conduit s'efface
« non sitôt que celui qui de la courbure de la grosse artère des-
« cendante, va à la veine artérielle, d'autant que ce conduit arté-
« riel après la nativité est inutile et s'efface pour ne plus porter
« le sang de la grosse artère dedans la veine artérielle, et de là
« par la bouche de gauche, l'artère veineuse qui apporte le sang
« et l'air préparé dans le poumon, au senestre ventricule ; les val-
« vules commencent du dehors en dedans, et ressemblent à un
« tridant. Elles sont en nombre, desquels trois sont pour l'orifice
« du ventricule droit et deux pour l'entrée de l'artère veineuse
« au senestre ventricule.

« Les valvules sigmoïdes sont à la sortie des dits vaisseaux,
« qui transportent au dehors du cœur, qui sont du côté droit la
« veine artérielle, laquelle baille passage au sang qui va du des-
« tre ventricule au poumon et du côté gauche l'artère aorte, la-
« quelle transporte du senestre ventricule le sang artériel à tout
« le corps. Ces valvules, au contraire, des précédentes commen-
« cent dedans ou dehors ressemblant à un C romain ou à un
« sigma grec dont elles ont pris le nom. Elles sont six en nombre,
« dont trois sont à l'embouchure de la veine artérielle et trois
« autres à celle de l'artère aorte, et comme les premières valvu-
« les qui sont briglochynes, empêchent que ce qui est entré au
« cœur n'en sorte par désordre, ainsi les autres qui sont les sig-
« moïdes s'opposent que ce qui est sorti du cœur, ne rentre en
« dedans, ce qui causerait à tout mouvement des suffocations.

« Pour les naïvement démontrer, faut commencer au destre ven-
« tricule du cœur, et l'inciser avec les ciseaux, depuis l'orifice de
« la veine-cave, jusqu'à la pointe du cœur, et avec la sonde à bou-
« ton lever les pointes des trois valvules triglochynes pour les
« démontrer, puis faut inciser un bon pouce au-dessus de la base
« du cœur, la veine artérielle, et démontrer les trois valvules
« sigmoïdes avec la dite sonde à bouton, laquelle transporte le
« sang vital du senestre ventricule à toutes les parties du corps
« humain. Le quatrième vaisseau du cœur (qui est le deuxième du
« senestre ventricule est l'artère veineuse, veine pulmonaire) qui
« sert non seulement à transporter les fuligines hors du cœur
« dedans la trachée artère, mais aussi à apporter le sang du *dex-*
« *tre au senestre*, ventricule au moyen des anastomoses de la vei-

« ne artériuse avec la dite artère veineuse. » *On voit qu'Habicot*
« *avait une idée assez nette de la circulation pulmonaire ou petite cir-*
« *culation* » Tous ces vaisseaux en leur sortie sont fort entortillés
« à la base du cœur, car la veine artériuse passant par-dessus le
« tronc de la grosse artère va au poumon senestre, et la grosse
« artère qui au-dessous venant du ventricule senestre du cœur va
« comme au côté dextre, et l'artère veineuse par derrière va com-
« me au poumon dextre, de manière que pour bien démontrer ces
« quatre vaisseaux du cœur, il convient lier la veine-cave et la
« veine artériuse avec un autre fil, puis introduire quatre son-
« des une en chaque vaisseau, afin de les mieux démontrer.

« Touchant les valvules qui sont petites pellicules ou apophyses
« membraneuses déliées siégées à l'orifice des susdits 4 vaisseaux;
« sont en nombre lesquelles ont usage différent, et pour ce ont été
« réduites par les anciens à deux espèces tirées de leur figure, les
« premières s'appellent triglochines et les secondes se nomment
« sigmoïdes.

« Les valvules triglochynes se trouvent à l'embouchure des vais-
« seaux qui apportent au cœur, qui sont du côté droit la veine-
« cave, qui apporte le sang vénal au dextre ventricule du cœur,
« et du côté des rameaux de l'artère veineuse dedans son tronc
« pour le conduire dedans le senestre ventricule du cœur. Mais
« l'anastomose veineuse demeure encore longuement après le part,
« comme l'ayant trouvé plusieurs fois à des sujets de 25 à 30 ans;
« ce que je crois être pour suppléer à l'angustie des anastomoses
« de la veine artériuse et de l'artère veineuse qui se fait dedans
« le parenchyme du poumon, ni plus ni moins que la veine-porte
« et la veine-cave font au foie. Les deux anastomoses démontrées,
« ou au moins le lieu où elles ont été, introduirez ladite sonde à
« bouton dedans la veine coronaire, qui est proche l'entrée de la
« veine-cave, au dextre ventricule du cœur, laquelle n'a pas été
« démontrée en la division et démonstration de la veine-cave as-
« cendante.

« Reste à démontrer cinq choses au cœur, savoir les vais-
« seaux, les valvules, les ventricules, le septum transversum et
« les fibres.

« Quant aux vaisseaux du cœur (outre les nerfs, veines et ar-
« tères coronaires), ils sont quatre : c'est à savoir deux grosses

« veines au dextre ventricule, qui sont la veine-cave et la veine
« artériuse, et deux grosses artères au senestre ventricule, qui
« sont l'aorte et artère veineuse (nos veines pulmonaires). Le pre-
« mier vaisseau qu'il faut démontrer au dextre ventricule du
« cœur est la grosse veine ascendante qui porte le sang du foie
« dedans ledit ventricule. Le deuxième vaisseau est la veine arté-
« rieuse qui transporte icelui sang dudit ventricule dextre aux
« poumons. Le troisième vaisseau du cœur (qui est le premier et
« le plus gros du senestre ventricule d'icelui) est l'artère aorte ou
« grosse artère. Quant au sénestre ventricule introduirez l'un des
« couteaux du ciseau par l'oreille senestre en l'artère veineuse, et
« la couperez jusqu'à la pointe du dit cœur, et avec la sonde
« montrerez les valvules triglochynes situées à l'entrée de ladite
« artère veineuse, et par après un bon pouce à la sortie de la
« grosse artère, l'inciserez et démontrerez pareillement les trois
« valvules sigmoïdes. Cela fait il est facile à démontrer les deux
« ventricules ou cavités du cœur, le septum ou mur mitoyen qui
« les sépare et les trois genres des fibres. Démontrant comme
« quand les fibres droites agissent la pointe du cœur s'approche
« de sa base et alors les matières sont chassées hors du cœur en
« sa systole. Mais quand les fibres obliques opèrent, alors se fait
« un repos et une friction de la chose attirée premier que d'être
« chassée. »

CANAL AÉRIEN

Voici l'histoire des différentes parties du Canal aérien.

LARYNX.

Hippocrate semble avoir connu le larynx sous la dénomination de pharynx; c'est sous le nom de pharynx et de larynx que Galien a décrit cet organe. Galien avait sur cet organe des connaissances assez étendues. Il indiqua la véritable forme des cartilages du larynx auxquels il a donné des noms qui leur sont restés; il montra les ligaments qui le rattachaient à l'os hyoïde, parla avec assez de détails de l'épiglotte et des muscles du larynx, de la glotte et même des ventricules du larynx, qui échappèrent à la plupart de ses successeurs, il a même admis des glandes laryn-

gées, et il cite pour preuve de leur existence l'humeur muqueuse que l'on retrouve sur les cordes vocales :

Vésale a bien étudié le larynx et parlé des muscles avec plus de détails que ne l'avait fait Galien. Colombus, remarquant que les cartilages laryngés s'ossifiaient dans la vieillesse, les croit plutôt des os que des cartillages. L'exposé de Varoli est fort exact. Fabrice d'Aquapendente, et Casserius, y firent aussi quelques découvertes. Enfin Riolan montra que les femmes avaient une glotte plus étroite que celle des hommes. Les ventricules décrits par Galien, Oribase, Charles Etienne, Eustachi, Dulaurens, Pineau, furent très bien étudiés par Habicot. Cet auteur s'est du reste tout spécialement occupé du larynx dans son *Traité de la bronchotomie* ; sa description est fort exacte et complète pour l'époque.

TRACHÉE ARTÈRE.

Hippocrate connaissait la trachée, mais il n'en donna qu'une description fort grossière; il croyait qu'elle livrait passage aux liquides ingérés par l'organisme. Erasistrate releva cette erreur. Celse savait que si la trachée est raboteuse en avant, elle est lisse dans son intérieur. Galien a montré qu'elle se composait d'une série d'anneaux cartilagineux, incomplets en arrière; il a indiqué ses rapports, notamment avec l'œsophage. Massa a laissé une assez bonne description de la trachée, qu'il a appelé, d'après Hippocrate, *canna pulmonis*. En arrière, dit-il, existent des fibres musculaires qui peuvent rapprocher les extrémités de ces demi cercle. Vésale, Columbus, Fallope se sont occupés également de la trachée dont ils ont perfectionné la description macroscopique. Dulaurens étudia mieux qu'on ne l'avait fait, la bande musculaire située en arrière de la trachée artère, mais soutint à tort que ses fibres étaient entrecroisées.

BRONCHES.

Elles ont été décrites, mais assez mal, par Galien, Vésale, Césalpin, Fallope. Eustachi et Malpighi fournirent ensuite des notions plus complètes. Habicot a eu le mérite d'insister sur les rapports de la bronche gauche.

POUMONS.

Les anciens ignoraient totalement la nature intime des phé-

nomènes respiratoires, et n'eurent sur le poumon que des idées fort vagues. Pour Hippocrate, le poumon étant essentiellement sec, a besoin de se rafraîchir au moyen de l'air qui pénètre dans son parenchyme. Platon croyait que les poumons rafraîchissaient le cœur, non seulement par l'air qu'ils aspiraient, mais encore par l'eau qui était avalée; cette erreur venait, paraît-il, d'Hippocrate, qui ayant noyé des animaux dans de l'eau colorée, retrouva ce liquide dans les poumons. Selon Erasistrate, le gaz qui entre dans les poumons est destiné aux artères. Galien, qui étudia beaucoup plus scientifiquement que ses prédécesseurs la respiration, admettait aussi que l'air qui entrait dans les poumons arrivait aux artères; celles-ci contenaient ainsi un mélange de pneuma et de sang: c'est cette théorie qui régnait au temps d'Habicot: l'anatomie n'était guère mieux connue que la physiologie. Hippocrate après avoir montré la forme du poumon et ses rapports, apprit qu'il était séparé en cinq lobes. Aristote remarqua que le poumon de l'homme était moins lobulé que celui de certains animaux. Galien qui a signalé mais sans s'arrêter, le revêtement pleural du poumon, dit que cet organe est séparé en cinq lobes, qu'il est constitué principalement par des canaux aériens ou sanguins soutenus par une espèce de bourre molle. Il croyait, en outre, que le poumon était complètement dépourvu de nerfs. Vésale a assez bien compris les détails macroscopiques de l'anatomie de ce viscère, mais il a eu le tort de ne vouloir admettre que quatre lobes, erreur qui fut adoptée par Vidus-Vidius, Bauhin, etc. On peut dire que l'anatomie du poumon ne date véritablement que des recherches de Malpighi, c'est-à-dire du milieu du xii^e siècle.

PLÈVRES.

Signalées par Arétée et par Galien, qui l'appelle membrane environnante de la poitrine, les plèvres ont été assez bien étudiées par Vésale. Cet illustre anatomiste montre qu'elles se composent de deux sacs distincts, dont l'adossement constitue le médiastin. Columbus avança que la plèvre était formée par deux membranes: cette opinion était généralement adoptée du temps d'Habicot.

MÉDIASTIN.

Galien a parlé d'une cloison située dans le thorax, et qui serait constituée par deux membranes.

Gabriel de Zerbis, un peu plus explicite, dit que cette cloison descend des clavicules au diaphragme et du sternum au rachis. Vesale montra que le médiastin était composé par l'adossement des deux plèvres et que l'espace intermédiaire était rempli de graisse. Bauhin enfin admit un vide intermédiaire.

Nous réservons l'étude du larynx d'après Habicot pour l'analyse de son *Traité de la bronchotomie*, où il est revenu sur cet organe avec beaucoup plus de détails que dans la semaine anatomique. Voici la préparation indiquée par notre auteur. « Pour dextrement
« démontrer les poumons faut lier la veine artériuse et l'artère
« veineuse au-dessus des ouvertures qui ont été faites pour voir
« les valvules des quatre gros vaisseaux du cœur ; puis à l'endroit
« des clavicules ferez un trou à la trachée artère, dedans laquelle
« vous introduirez la sonde creuse, en façon de chalumeau ou
« tuyau, par le bout duquel soufflant ferez enfler les poumons
« démontrant comme à leur base ils ne font qu'un, séparés
« néanmoins par le médiastin, et remplissant chaque cavité de
« la poitrine au-dedans des poumons suivant les vaisseaux de
« la dite âpre artère, avec la pointe du ciseau, montrerez com-
« ment chaque rameau d'icelle par la partie antérieure (qui est
« celle qui regarde le sternum) est garnie de la veine artériuse
« et par la partie postérieure (qui est celle qui repose sur
« l'épine) de l'artère veineuse ; ferez voir comment la trachée-
« artère est par devant l'œsophage et comme en sa partie posté-
« rieure a ses anneaux cartilagineux imparfaits, néanmoins unis
« par une forte membrane, de quoi il sera parlé et disputé à
« mon traité de l'anatomie théorique. Quant à la partie supérieure,
« qui est le larynx, il en sera dit en son lieu qui est la sixième
« particule de la onzième leçon de cette semaine.

« De chacun côté du thorax il y a une membrane assez fausse,
« laquelle tapisse les côtés de laquelle vous introduirez la sonde
« creuse en façon de chalumeau ou tuyau par le bout duquel
« soufflant ferez enfler les poumons démontrant comme à leur
« base ils ne sont qu'un, séparés néanmoins par le médiastin. »

Disséquerez des côtés la membrane, appelée à cette occasion pleura. Pour la démontrer il ne la faut séparer que par l'endroit d'où les côtés ont été divisés du sternum tirant d'une main, et introduisant le bout des doigts entre elle et les dits côtés, elle s'élève comme un assez gros parchemin.

Remarque. — Nous allons terminer l'étude des viscères, dont Habicot a indiqué la préparation en parlant de l'encéphale, de la moelle, de leurs enveloppes et des principaux nerfs qui partent de l'encéphale. Nous avons copié en entier le remarquable passage où Habicot montre le trajet du pneumogastrique, ses rapports et ses principales branches. Certes la névrologie n'est pas la partie la plus avancée de l'anatomie de cette période ; c'est au contraire une de celles qui sont restées les plus rudimentaires ; néanmoins nombre de détails intéressants sont déjà connus.

MÉNINGES.

Pas plus que les anciens, les contemporains d'Habicot ne connaissaient *l'arachnoïde*. Et cependant un illustre anatomiste du xvi^e siècle, Varoli en avait donné déjà quelque idée de son existence « *for-*
« *matur autem tota spinallis medulla intra calvariam in propria*
« *sede respectu cerebri et cerebelli a quadam membrana tenui, lucida*
« *atque robusta qua mediante anterior pars medullæ connectitur cere-*
« *bro et posterior cerebello* ». On voit aussi dans les tables posthumes de Casserius une figure assez grossière de la membrane arachnoïde, mais on peut dire que l'attention ne fut sérieusement portée sur elle que grâce aux recherches de la société des savants, qui s'établit à Amsterdam vers 1665. Van Horne la démontra en 1669, et tous les anatomistes en parlèrent à partir de J. Hoffman, qui en donna une description assez exacte en 1689.

Dure-mère. — Les plus anciens anatomistes ont parlé de la dure-mère, qu'ils appelaient méninge. Galien rejeta ce nom pour lui donner celui de membrane dure du cerveau parce que le terme méninge avait été appliqué par ses prédécesseurs à toutes les membranes du corps humain. Cet auteur a bien décrit les prolongements de la dure-mère et même une partie des sinus contenus dans cette membrane.

« En effet, quel autre nom de veine donner à un vaisseau qui
« contient manifestement du sang ? vous reconnaîtrez que ces cavi-

« tés n'ont pas la tunique des veines, laquelle ne remonte pas avec
« elles à travers les os du crâne ; au contraire, aussitôt que les vei-
« nes touchent au crâne, l'épaisse membrane forme un pli à l'endroit
« même où s'opère le contact et l'espace intermédiaire se creuse
« pour former un vaisseau, etc. ». Inutile de dire que les petits
sinus de la dure-mère lui ont échappé. Vésale attribua à la dure-
mère deux lames, et il décrivit les gros sinus mieux que ne l'avait
fait Galien. Son élève Fallope, attribua à la lame externe les fonc-
tions de périoste. Un élève direct d'Ambroise Pigray, l'abréviateur
des œuvres de son maître, soutint que la dure-mère était très sensi-
ble et il rapporta à l'appui de cette opinion plusieurs observations
personnelles.

Pie-mère. — Hérophile l'avait appelé *choroïde*, parce qu'il lui
trouvait de la ressemblance avec le chorion qui enveloppe le
fœtus. La description qu'en donne Galien est fort exacte, et nous
allons la résumer en quelques mots.

La mince membrane (*pie-mère*) raffermi à la fois et recouvre
le cerveau ; elle devient en outre un lien pour tous les vaisseaux
de cet organe, car elle ressemble au chorion d'un fœtus ou au
mésentère d'un animal ; en effet, l'un aussi bien que l'autre de
ces deux organes se compose d'un grand nombre d'artères et de
veines placées les unes près des autres et réunies par une mem-
brane mince qui remplit leurs interstices ; la *pie-mère* relie de
la même manière toutes les artères et toutes les veines du cer-
veau. Cette membrane n'enveloppe pas seulement le cerveau, mais
elle pénètre aussi dans sa profondeur, se répand de tous les côtés
et la revêt en entier jusque dans l'intérieur des ventricules en
s'étendant dans tous les sens le long des vaisseaux. L'épaisse
membrane est bien aussi une enveloppe du cerveau, bien qu'il
vaille mieux l'appeler, non pas simplement une enveloppe, mais
une espèce de rempart placé là pour défendre le cerveau du con-
tact du crâne : la mince membrane, au contraire, est une enve-
loppe adhérente du cerveau : car l'épaisse membrane s'écarte de
la mince et ne s'y rattache que par les vaisseaux qui la transver-
sent. Il y a donc d'abord (sur le cerveau) la mince membrane, en-
suite l'épaisse, qui surpasse autant l'os en mollesse, qu'elle sur-
passe la mince membrane en dureté ; mais autant celle-ci surpasse
l'épaisse membrane en mollesse autant le cerveau la surpasse elle-

même sous ce rapport. La membrane qui ressemble au chorion (pie-mère) est donc une enveloppe adhérente du cerveau comme la peau d'un animal ; tandis que l'épaisse membrane n'adhère pas à la pie-mère, mais présente seulement en plusieurs endroits des attaches ; sur cette épaisse membrane se trouve à son tour placé l'os qui sert d'enveloppe extérieure et qu'on appelle aussi cranium, comme si c'était une espèce de casque *κρυός* ; mais la nature n'a pas fait le crâne adhérent à la dure-mère, seulement elle lui a fabriqué des liens en vue de sa sûreté.

Habicot est très bref sur les méninges, « le crâne ôté faut au milieu de la duplication faite par la dure-mère, qui sépare le cerveau en dextre et senestre faire une petite incision transversale à l'endroit du centre, avec la pointe du ciseau, pour trouver une sinuosité, que Hérophile a appelé Torcular, c'est-à-dire pressoir. Introduisant une sonde dedans cette capacité, la conduisant vers la racine du nez, trouverez qu'elle va jusqu'aux ethmoïdes ; continuant l'incision du dit sinus vers l'occiput, à l'endroit du carrefour, où se fait la séparation du cerveau d'avec le cervelet, trouverez trois autres sinus, à savoir un droit, lequel se plonge dans le troisième ventricule et deux transverses qui prennent leur route vers les oreilles, l'un à droite, l'autre à gauche. Ces quatre sinus démontrés par le moyen de quatre petites sondes, vous inciserez la dure-mère de chacun côté, à dextre et à senestre, depuis l'ethmoïde jusqu'au cérébelle, selon que le crâne a été scié transversalement puis de rechef couperez en long chaque lambeau depuis l'endroit des oreilles jusqu'au torcular, et ainsi se verra quatre pièces d'icelle dure-mère, lesquelles élevées feront paraître à leur racine la figure d'une faux, étant la pointe d'icelle vers le nez et la tête (base) vers le cérébelle. Davantage faut démontrer comment les rameaux de la jugulaire interne et de l'artère carotide se terminent dedans, le dit torcular, puis viderrez d'icelui le sang tant vénal qu'artériel (théorie des anciens) et aussi comment d'icelui torcular le dit sang est transporté par une seule espèce de vaisseaux par toute la substance du cerveau au moyen de la pie-mère, le tout ainsi administré faut ruper proche de l'ethmoïde à la division du cérébelle d'icelle dure-mère et passer à la pie-mère. »

Les successeurs de Galien ont peu ajouté aux connaissances laissées par Galien. Vésale a nié que la pie-mère vint tapisser les ventricules ainsi que l'avait soutenu Hérophile. Son opinion fut adoptée par Willis. Suivant Columbus la pie-mère s'enfonce dans la substance du cerveau, l'empêche de s'affaisser, le rend plus léger et contribue à la formation des anfractuosités (sillons de la substance corticale) : Et à ce propos il ajoute les mots suivants :
« *Non desunt scriptores, qui aliam causam tot cerebrices convolutio-
nes invenisse putent ut scilicet cerebrum intelligeret, at si hoc circum-
volutiones in cerebro intellectionis causa existunt asini quoque ce-
tera bruta animalia quorum cerebrum gyris hic ce præditum est,
non intelligere non possent.*

CERVEAU.

Les connaissances des contemporains d'Habicot n'étaient guère plus avancées que celles de la période gréco-romaine, c'est-à-dire qu'elles se bornaient à de grossiers détails d'anatomie macroscopique.

Hippocrate a regardé le cerveau comme une masse glanduleuse, qui se charge des humidités superflues du cœur ; plus loin, il est vrai, il reconnaît, en profond médecin qu'il était, que le cerveau doit être considéré comme le siège de l'âme. Aristote avait sur cet organe des idées assez peu raisonnables. Pour lui le cerveau composé de terre et de flegme ne contenait point de sang. Insensible, il ne remplissait d'autre rôle que celui d'une masse froide destinée à modérer la chaleur qui provient du cœur.

Erasistrate et surtout Hérophile, eurent des idées plus vraies sur ce viscère dont ils étudièrent, non seulement la conformation externe, mais encore la conformation interne notamment les ventricules. Galien a bien décrit les détails d'anatomie macroscopique, c'est-à-dire non seulement la forme, mais encore les ventricules, le corps calleux, le plexus choroïde, la voûte à trois piliers ou trigone, le conarion, les tubercules quadrijumeaux : suivant cet auteur la substance qui forme le cerveau est molle et analogue à de la graisse. Le parencéphale (cervelet) est au contraire plus dur. Des ventricules antérieurs (nos deux ventricules latéraux) opèrent l'inspiration et l'expiration, et l'expulsion du pneuma du cerveau. Peut-être même Galien a-t-il connu la valvule de Vieussens.

Il parle, en effet, d'une membrane mince, quoique assez forte, qui se rattache aux fosses des deux côtés et cette membrane s'étend jusqu'au ventricule postérieur et l'extrémité inférieure du prolongement vermiculaire. Vésale distingua nettement la substance grise de la substance blanche, qui seule forme les nerfs. Après avoir décrit en quelques mots les sillons qui se trouvent sur la face externe du cerveau, il affirme que le volume de ce dernier est 10 à 11 fois plus considérable que celui du cervelet; cerveau et cervelet sont reliés par la moelle épinière. Il décrivit mieux que ne l'avait fait Galien le corps calleux, qui est formé, dit-il, par le passage des fibres de substance blanche du côté droit dans le côté (hémisphère) gauche. Vésale a donné à la cloison qui sépare les deux ventricules latéraux le nom de *septum lucidum* « parce qu'elle est transparente à la clarté du jour ». Il y a trois ventricules, dit-il, dans le cerveau et un dans le cervelet. Les deux qui sont au-dessous du corps calleux sont très grands et recourbés en forme de cornes de bélier, rapprochés en avant et en arrière, larges au milieu : il a noté le canal de communication entre le troisième et le quatrième ventricule ; il a parlé aussi, mais vaguement, de l'hippocampe, de l'arbre de vie ; mais il eut le tort de réfuter, ainsi que nous l'avons dit plus haut, l'existence des plexus choroïdes. Columbus a décrit assez exactement les ventricules du cerveau et la plupart des éminences qui s'y trouvent, et il rétablit l'existence des plexus choroïdes. Le cerveau est très bien représenté dans les planches d'Eustachi ; elles surpassent même les excellents dessins que l'on retrouve dans l'anatomie de Vésale. Charles Etienne semble avoir connu l'hippocampe, ainsi que Vésale, mais comme les détails qu'ils donnent sont très vagues, on peut dire qu'il a été découvert par Arantius, cet auteur étudia mieux qu'on ne l'avait fait jusqu'alors les prolongements occipitaux et sphénoïdaux des deux ventricules latéraux.

Mais c'est Varoli le célèbre anatomiste de Bologne, qui fit faire dans le xvi^e siècle les progrès les plus marqués à l'anatomie du cerveau. Il montra que le cerveau est oblong, arrondi en avant et en arrière, qu'il présente trois éminences (lobes) l'une antérieure (lobe frontal) l'autre moyenne (lobe sphénoïdal), la troisième postérieure (lobe occipital). Il a mieux montré que ses prédécesseurs la conformation des ventricules. Mettant à profit les recherches de

Galien Achillinus, Charles Étienne, Vesale, Arantius, et ses découvertes personnelles il a fort bien décrit les ventricules latéraux, mais il eut le tort de ne pas citer les auteurs qui l'avaient précédé « *Hic sinus ubi pervenit ad regionem anguli existantis in superiori parte ossis petrosi intra calvariam refletitur ad præminentiam mediam et inferiorem cerebri eodemque ratione in ea prominentia sculptitur.* » Varoli s'éleva contre les auteurs qui supposaient au corps calleux une dureté toute particulière ; cette partie du cerveau, dit-il, est aussi molle que toutes les autres.

Il prépara le cerveau d'après un autre procédé que ses prédécesseurs, notamment Arantius. Il renversa cet organe et l'étudia de bas en haut, au lieu de le disséquer de haut en bas. Cette façon de procéder l'exposa à des erreurs sur l'origine des nerfs crâniens, il regarda l'éminence transversale (protubérance annulaire) comme le point du cervelet, d'où le nom de pont de Varole qui lui est resté. « *Ego certe quum videam sub hoc processu transversali spinalem medullam ferri eo modo quo canaliculus quidam fluens sub aliquo junte fertur, clanoris doctrinæ gratia appellarem untem cerebelli.* »

CERVELET.

Galien lui attribuait une dureté plus grande que celle du cerveau. Il en faisait partir des nerfs, etc. Colombus releva ces erreurs ; il décrit après Vésale l'appendice vermiforme. Enfin Arantius et Varoli parlèrent de l'arbre de vie, bien que Douglas prétende que ce soit Cortesius qui l'ait le premier signalé.

BULBE.

Décrit, mais assez grossièrement par Galien. Vésale l'a dépeint avec plus d'exactitude. Eustachi en a donné une gravure fort exacte, où on voit manifestement les olives étudiées plus tard par Vieussens. Varoli en a laissé une bonne description, surtout par rapport aux origines apparentes des nerfs.

MOELLE ÉPINIÈRE.

Hippocrate en parle. Il lui refuse le nom de moelle, parce qu'elle ne ressemble pas aux autres moelles de l'économie et qu'elle est entourée de membranes. Aristote croyait que si le cerveau était d'un tempérament froid et humide, celui de la

moelle était chaud, parce qu'elle se trouve plus près du cœur, foyer de la chaleur animale.

Galien a étudié assez exactement, non seulement l'anatomie macroscopique, mais encore les fonctions de la moelle en habile physiologiste qu'il était. Elle devient, dit-il, d'autant plus dure que l'on s'éloigne davantage de son origine. Achillinus montra que la moelle se termine chez l'homme au niveau de la première vertèbre lombaire. Béranger de Carpi a vu manifestement l'aqueduc. Suivant Charles Etienne ce canal se prolonge du cerveau à l'extrémité de la moelle ; il est rempli d'un liquide jaunâtre et fait les fonctions d'un ventricule. Vésale a bien vu l'aspect extérieur de la moelle ; il s'est assuré qu'elle est sensible. La moelle, dit-il, est enveloppée par les mêmes membranes que le cerveau « *Præterea duræ etiam membranæ dorsalem medullam amplectantur in omnino specie respondentes, quibus cerebrum obvolvitur etiamsi distantia invicem non congruant.* » Voici ce qu'il dit sur les paires rachidiennes « *laterum nervi quis dorsalis medulla per vertebra ducta ab paulatim in progressu graciles ande triluit resectionis professoribus se agentes et interdum quinquaginta velo enumerantur modo, modo viginti novem complexi paribus.* » Columbus fit une bonne étude de la moelle. Elle n'a pas, dit-il, la figure d'un cône comme quelques-uns le disent, quoiqu'elle soit un peu plus grosse à la vérité au niveau du trou occipital. Au niveau de la dernière vertèbre du dos elle est comme membraneuse, et est formée d'un nombre prodigieux de filaments nerveux (queue de cheval). Sa substance n'est pas homogène, elle présente dans son intérieur un canal de la grosseur d'un tuyau de plume à écrire. Cortesius montra que la substance médullaire était blanchâtre à la périphérie et grisâtre au centre : l'aqueduc fut nié par Varoli qui fit commencer la moelle non au trou occipital comme ses prédécesseurs, mais à la protubérance annulaire. Il lui annexait le bulbe, qui depuis a été connu sous le nom de moelle allongée. « Le vulgaire des anatomistes, dit-il, pense que la moelle épinière ne commence qu'au trou de l'os occipital, mais je puis affirmer une opinion contraire, d'un côté elle naît de dessous les ventricules du cerveau et de l'autre de la partie inférieure et moyenne de la base ; elle est formée par des fibres (faisceaux en cordons du bulbe) si

distinctement séparées des parties voisines, que l'inspection ne laisse aucun doute sur l'exactitude de ma proposition ».

NERFS.

La névrologie était encore fort peu avancée du temps d'Habicot. Les auteurs contemporains n'avaient pas beaucoup ajouté aux notions laissées par les anciens, et celles-ci étaient peu de chose. Hippocrate semble avoir confondu les nerfs avec les ligaments. Aristote est un peu plus précis, mais c'est Erasistrate qui distingua le premier les nerfs en *moteurs* et *sensibles*; les uns tirant leur origine du cerveau, les autres des méninges. La description laissée par Hérophile était beaucoup plus confuse : il comptait trois sortes de nerfs; les uns (nos véritables nerfs) viennent du cerveau et de la moelle, les autres vont, soit d'un os à un autre os, soit d'un muscle à un autre muscle (tendons). Galien, en remarquable anatomiste et physiologiste qu'il était, nous a donné des connaissances beaucoup plus précises. Il comptait 7 paires crâniennes (il ignorait l'ophtalmique); il énumère aussi, assez exactement, les nerfs rachidiens; il soutenait qu'ils sont enveloppés dans une gaine fournie par la pié-mère et la dure-mère. Avicennes sépara les nerfs proprement dits des tendons et des ligaments, qui, dit-il, n'ont point de sentiment. Albucasis et Salicet établissent une distinction entre les nerfs volontaires et les nerfs qui commandent aux mouvements naturels et nécessaires, opinion que reprit Willis, un successeur d'Habicot; Théophile et Gabriel de Zerbis signalèrent l'ophtalmique. Charles Etienne divisait les nerfs en *solides* et *mous*, ces derniers posséderaient, suivant lui, une sensibilité très vive. Massa résuma assez bien les connaissances des anciens, et y ajouta du sien; il a très bien décrit notamment la première paire.

La névrologie constitue la partie, peut-être la plus faible de l'anatomie de Vésale : il n'a guère fait que copier Galien. Comme lui il admet sept paires crâniennes, etc. Il a été beaucoup dépassé en ce point par ses élèves, Colombus et Fallope : Colombus eut le mérite de démontrer contre Galien qu'aucun nerf ne provient du cervelet, mais que d'erreurs dans son exposition? comme ses prédécesseurs il confondait la branche ophtalmique de la cinquième paire avec la troisième paire; il s'attribuait aussi la décou-

verte du nerf maxillaire supérieur dont Charles Étienne avait déjà parlé et il sut cependant attirer de nouveau l'attention sur la première et la quatrième paires, que ses contemporains avaient oubliées faute de consulter les ouvrages de leurs prédécesseurs. « La première paire, dit-il, naît de la partie antérieure du cerveau ; les nerfs qui la forment sont nombreux et leur consistance est molle ; ils pénètrent dans le nez par la lame criblée de l'ethmoïde, quant à la quatrième paire elle provient des éminences testes et nates. » Quant à Fallope, bien que sa névrologie, beaucoup moins étendue que celle de Colombus ne vaille pas cette dernière, il a vaguement indiqué le grand sympathique et est entré dans quelques détails à propos des nerfs du cœur.

Eustachi a laissé de bonnes planches sur les nerfs : on y voit qu'il a connu les dix paires crâniennes et les trente paires rachidiennes ; malheureusement nous sommes forcés de répéter ici ce que nous avons déjà dit plusieurs fois, les recherches d'Eustachi restèrent lettre morte parce que ses manuscrits ne furent imprimés que tard après sa mort, grâce à l'intervention de Lancin.

Mais Varoli, que nous avons eu souvent à citer lorsque nous nous sommes occupés de l'historique de l'anatomie du cerveau, fit faire à la névralgie un pas immense.

Il a mieux décrit que Vésale les nerfs ophthalmiques. « J'entends, dit-il, sous le nom d'organes de l'odorat, ces éminences antérieures du cerveau, qui paraissent entre le nerf optique et qui se terminent à la lame criblée de l'ethmoïde, et c'est ainsi que s'explique Vésale, cet anatomiste a eu en tout raison, excepté dans l'origine qu'il attribue à ces prolongements du cerveau *progre- diuntur latentia data anteriorem et mediam cerebri prominentiam inferius considerandam.... latera in regione quæ est supra foramina auditus finiant, indique suum primum initium sumavit.*

« Quant aux nerfs optiques ils ne naissent pas, de la partie antérieure du cerveau, comme les anciens anatomistes l'ont soutenu, mais ils se prolongent en contournant les pédicules et finissent dans deux éminences placées à la base des grands ventricules (couches optiques) ». Les autres nerfs crâniens, sans avoir été l'objet de pareilles découvertes sont mieux décrits que dans les ouvrages de ses prédécesseurs. D'autre part Piccolhomini décrit

un peu avant Habicot le trou condylien antérieur et signala le nerf (grand hypoglosse) qui en sort.

Faisons remarquer que tous les auteurs que nous avons signalés admettaient que les nerfs étaient creux, et qu'il y circulait un fluide (le fluide nerveux). Aussi beaucoup les rangeaient parmi les vaisseaux. C'est un successeur d'Habicot, Glisson qui nia le premier la cavité des nerfs.

NERF PNEUMOGASTRIQUE.

Galien a décrit le nerf pneumogastrique sous le titre de nerf de la sixième paire : il a assez bien suivi son trajet, ses principales branches (récurents, rameaux cardiaques, pulmonaires, stomachiques, intestinaux) mais il ne l'a pas nettement distingué du nerf grand sympathique. Si Charles Etienne fit cette distinction, Vésale, qui du reste a fort mal parlé du pneumogastrique, ne sut point réparer l'erreur de Galien. Mais c'est Willes et Vieussens qui les premiers donnèrent des renseignements un peu exacts sur notre huitième paire. Cependant Habicot a eu le mérite de faire une bonne étude de ce nerf. Nous la préférons quant à nous à celle laissée par Vésale, Fallope, Colombus. Ici il a été bien inspiré par ses nombreuses dissections.

RÉCURRENTS.

Rufus d'Ephèse connaissait l'existence des nerfs récurrents ; il s'avait que leur section détermine l'aphonie. Galien compléta ces notions ; Vésale, Fallope, Columbus, n'enrichirent guère la science sur le sujet de ces nerfs. Comme pour le pneumogastrique en général il nous semble que la description de Habicot est beaucoup meilleure.

NERFS DU CŒUR.

Galien avait dit que tous les nerfs qui rampent à la surface du péricard se rendent exclusivement dans cette enveloppe fibreuse ! Sylvius, Charles Etienne adoptèrent au xvi^e siècle l'opinion de Galien, mais celle-ci fut combattue par Vésale qui soutint qu'un petit nerf se terminait directement dans le cœur. Le petit nerf fut admis par Colombus et Piccolomini ! Fallope avait sur les nerfs du cœur des connaissances beaucoup plus complètes. Vidus Vidius croyait que le cœur était très sensible et qu'il exis-

tait dans le parenchyme de cet organe au vaste plexus nerveux ; mais Riolan le contemporain d'Habicot, rejetait encore l'existence des nerfs du cœur. Ceux-ci, au contraire, ont été bien étudiés par notre auteur.

Voici les conseils que donne Habicot pour préparer l'encéphale :
« Pour bien démontrer le cerveau il faut considérer en icelui trois
« régions ou parties, savoir : la suprême, la moyenne et l'infime.
« J'appelle la partie suprême ou supérieure du cerveau, celle qui
« de toutes parts est couverte des quatre os supérieurs de la tête. En
« cette sublime partie du cerveau doivent se remarquer trois choses,
« sa division, son anfractuosité et sa collosité. Quant à la division
« ou séparation de la partie supérieure du cerveau, elle est double,
« l'une antérieure dite cerebrum ou cerveau, l'autre postérieure
« dite cerebellum ou cervelet. Cette séparation antérieure ou posté-
« rieure se fait par le moyen de la duplicature de la dure-mère
« comme elle fait aussi à la partie antérieure, la subdivisant en
« dextre et senestre.

« La partie anfractueuse est celle qui se voit sous la dure-mère
« en forme de boyaux, formant montagnes et vallées à la similitude
« d'un rocher. La partie calleuse est celle d'au-dessus l'anfractu-
« sité, qui apparaît en divers lieux de couleur blanche et cendrée
« avec renidation d'une infinité de petites veinules que j'ai dit pro-
« venir des vaisseaux du torcular où aboutissent les veines jugu-
« laires internes et les carotides.

« Pour bien administrer cette première région, il faut inciser
« transversalement la partie dextre du cerveau, commençant proche
« de l'ethmoïde et finir au cerebelle, gardant une telle mesure que
« l'on ne passe la duplicature de la dure-mère qui fait le premier
« sinus du torcular et la séparation antérieure dextre et senestre du
« cerveau. Cette partie dextre du cerveau étant ôtée, il faut pareil-
« lement ôter la senestre, et après en couper si délicatement tant
« d'une part que d'autre, que l'on trouve en la partie moyenne du
« cerveau une mollesse à mode d'un œuf lardé, quand on sent la-
« quelle, c'est le signe d'être arrivé à la partie moyenne du
« cerveau.

« La moyenne région du cerveau est celle qui contient les quatre
« ventricules, à savoir deux antérieurs, un moyen et un autre pos-

« térieur. Pour les démontrer il conviendrait d'ôter avec le rasoir ce qui
« est de la partie supérieure de ladite partie moyenne, c'est-à-dire
« le toit des ventricules antérieurs. Si vous jugez qu'il y a peu
« d'épaisseur, sans racine, introduirez le plat de l'espatulle dedans
« la cavité du ventricule dextre et le découvrirez antérieurement
« avec le plat du dit instrument, faisant ainsi du senestre ventri-
« cule. Alors qu'ils seront découverts, fait montrer qui les sépare
« l'un d'avec l'autre qui est le septum lucidum lequel pris délica-
« tement des deux premiers doigts de la main dextre le foulant
« et opposant la lumière d'un côté, de l'autre verrez une clarté
« semblable à celle que l'on voit au travers d'une corne de lan-
« terne, et après montrerez l'amplitude des dits ventricules ou cavi-
« tés; plus les vaisseaux dont ils sont tapissés, qui sont les veines
« et artères enveloppées de la pie-mère faisant le plexus choroïde
« (que quelques-uns ont pris pour le plus admirable), leur figure
« qui en particulier ressemble à un fer de mulet et en général à un
« fer de moulin ou à deux croissants opposés le dos de l'un contre
« l'autre et finalement leur trou dont il sera parlé incontinent.

« Ces choses démontrées, ôtez avec la pointe du ciseau le
« septum lucidum, sous lequel apparaîtra une partie blanche et
« modérément dure, appelée des auteurs psalloïde formée en
« voûte. Cette particule a comme trois piliers ressemblant chacun
« à une cuisse de petite grenouille écorchée, dont deux des piliers
« sont à la partie postérieure, proche le cérébelle et le troisième
« est antérieur regardant l'ethmoïde, lequel pilier il faut rompre
« avec le bout de l'espatulle et renverser sur le cérébelle afin de
« voir le troisième ventricule, la magnitude ou grandeur du-
« quel est pour contenir une noisette. Le troisième ventricule est
« tellement tapissé du plexus choroïde (venant du quatrième
« sinus du torcular) qu'il ressemble à de la soie purpurée écrue.

« Pour le bien administrer, il faut lever ledit plexus choroïde,
« avec le bouton de l'espatulle afin de trouver au-dessous, une
« petite glande dite conarion ou bien glandule, laquelle est assise
« sur deux petites éminences rondettes (retirant à la figure de
« deux petites boulettes d'ivoire) dites testes, faites de la propre
« substance du cerveau. En la partie inférieure de ces deux apo-
« physes, se voient deux autres éminences un peu plus grassettes
« que les susdites nommées nates d'avant qu'elles ressemblent

« (en figure) à fesses de petits enfants, entre lesquelles est un
« conduit que l'on peut appeler anus, à cause que par iceluy se
« fait communication du troisième ou quatrième ventricule ; sont
« des esprits comme des excréments répurgés par l'infundibulum.
« Et ainsi cette basse partie représente les parties honteuses d'un
« petit garçon, à savoir les fesses, le cul, les testicules et la verge.
« Au-dessus du dit conarion et testes paraissent à côté, comme
« deux petites collines blanches et polies, semblables au dedans
« des cuisses d'une petite fille, faites de la propre substance du
« cerveau, étant connues les bornes des deux ventricules anté-
« rieurs et le troisième. Entre ces deux collines, cuisses ou apo-
« physes, se trouve une petite fente, par où se purgent les excré-
« ments des deux ventricules antérieurs en l'infundibulum, et par
« où se communique les esprits des dits ventricules antérieurs au
« troisième ventricule et aussi par où les excréments du dit troi-
« sième ventricule sont portés au dit infundibulum qui est un
« petit trou rond qui se termine au pelvis ou bassin situé en l'a-
« pophyse clinoïde. Cette fente peut être appelée vulva pour la
« similitude qu'elle a au pudendum ou partie honteuse d'une fille ;
« et aussi que le bord d'icelle fente représente les parties hon-
« teuses d'un petit fils et d'une petite fille étant près l'un de
« l'autre. De sorte qu'en ce troisième ventricule, se peut con-
« templer les deux espèces de parties pudendes, savoir au gar-
« çon, les nates, l'anús, les testes et virga ; à la fille, coxarum,
« anus et vulva. Ces parties démontrées, ôterez avec le plat de
« deux espatules, le dit conarion, lequel exposé à l'air se fond
« incontinent. Au-dessous d'iceluy conarion et des sus dits testes
« est le conduit commun du troisième et quatrième ventricule que
« nous avons appelé ci-dessus anus, d'autant qu'il se trouve
« entre les deux apophyses du cerveau que nous avons appelées
« nates, au conduit, tant pour porter les esprits du troisième ven-
« tricule au quatrième, que d'apporter du quatrième ventricule
« les excréments au dit infundibulum. »

« Le quatrième et dernier ventricule du cerveau est le plus petit
« de tous ; il ressemble à une petite coquille de gland. A l'entrée
« d'iceluy ventricule et à la partie antérieure du cérébelle res-
« semblant aux vers qui se trouvent dedans le bois vermoulu il
« sert comme de portier à iceluy quatrième ventricule et comme

« de pierre angulaire au cerebelle et cerveau. Au fond d'iceluy
« ventricule est l'entrée de la moelle épinière où il paraît une
« fente semblable à celle d'une plume taillée. Ces quatre ventri-
« cules vus et démontrés font ôter ce qu'est du cerebrum et cere-
« bellum, en ce faisant ne restera que la troisième partie ou
« région du cerveau qui est l'inférieure laquelle contient trois
« choses fort remarquables à savoir : les nerfs, la glande pitui-
« taire et le rets admirable.

« Les nerfs du cerveau nese retrouvent qu'en cette basse ou
« infime région, lesquelles sont paires en nombre. Pour les bien
« voir il faut doucement avec la main senestre lever ce qui est
« resté du cerveau et cérébelle en commençant vers l'ethmoïde et
« démontrer comment les deux apophyses mammillaires sont cou-
« chées et adhérentes au dit cerveau, ni plus ni moins que si un
« petit ruban blanc y était cousu : puis descendant vers l'os sphé-
« noïde, trouverez les nerfs optiques lesquels par le fond de l'or-
« bite s'en vont terminer aux yeux. Ils sont les plus gros de tous
« les nerfs du cerveau, à savoir comme deux fers d'aiguillettes. Ils
« représentent avant leur entrée arbitraire par le milieu cette
« lettre X, où comme ont dit quelques auteurs, le fer d'une meule
« de moulin.

« Cette première paire de nerfs démontrée, il la faut rompre
« avec le bout de la spatule, un petit plus bas, tirant vers l'occi-
« put trouverez la seconde paire de nerfs beaucoup plus déliée
« que la première s'en allant par un autre petit trou au dit orbite
« plonger dedans les muscles de l'œil. La troisième et quatrième
« partie sont encore plus proches de l'occiput s'accompagnant en
« leur grosseur comme un fil rétin à coudre, lesquels sortant
« hors du crâne s'en vont l'un au muscle crotaphile, l'autre au
« palais, la cinquième est le nerf auditif qui s'enfonce dans le ro-
« cher où elle se termine en membrane bordée comme un tam-
« sourit. La sixième paire de nerf se trouve proche la base du
« cerebelle et j'ai décrit à propos du récurrent la septième paire
« de nerfs se trouve proche la base du cerebelle et va donner mou-
« vement aux muscles de la langue. *Il y a plusieurs autres et in-*
« *nombrables paires de nerfs du cerveau, mais je les omets ici,*
« *parce que les auteurs n'en font pas mention.* »

Habicot se réservait probablement pour son anatomie théorique, qui malheureusement n'a pas été terminée.

« Le cœur découvert de son péricarde ou enveloppé de la veine-
« cave ascendante, démontrée ainsi qu'il vient d'être dit, la lierez
« au milieu de son tronc, qui est entre le cœur et la bifurcation
« d'icelle, à l'endroit des jugulaires internes, proche des amyg-
« dales, trouverez les nerfs de la sixième paire au cerveau au-
« trement dit vagues, ressemblant à de moyennes cordes de
« luth, qui sont deux, l'un dextre, l'autre senestre. Le nerf
« dextre trouvé le conduisant toucherez le thorax, trouverez qu'il
« passe par-dessus la carotide dextre et parvenu dessus ou devant
« l'artère musculaire se divise en deux cordons, dont l'un va en
« bas, se plongeant au thorax, pour faire le pulmonaire et le
« stomacique, l'autre cordon, s'entortille par derrière l'artère
« sous-clavière et montant se termine au larynx. Le nerf ré-
« current dextre trouvé faut chercher au côté senestre de la gorge
« où il remonte par derrière l'aorte le long de l'artère sous-cla-
« vière et s'en va aux dits muscles du larynx. »

« Si vous voulez suivre le reste des nerfs vagues, trouverez
« entre les rameaux pulmonaires (costaux) et stomachiques qu'il y
« en a de manifestes qui se terminent en cinq cordons, lesquels
« enveloppent la base du cœur où est attaché le péricarde. »
Habicot soutient que le pneumogastrique innerve non seulement
l'estomac, mais tous les intestins ; il ne signale pas les branches
hépatiques.

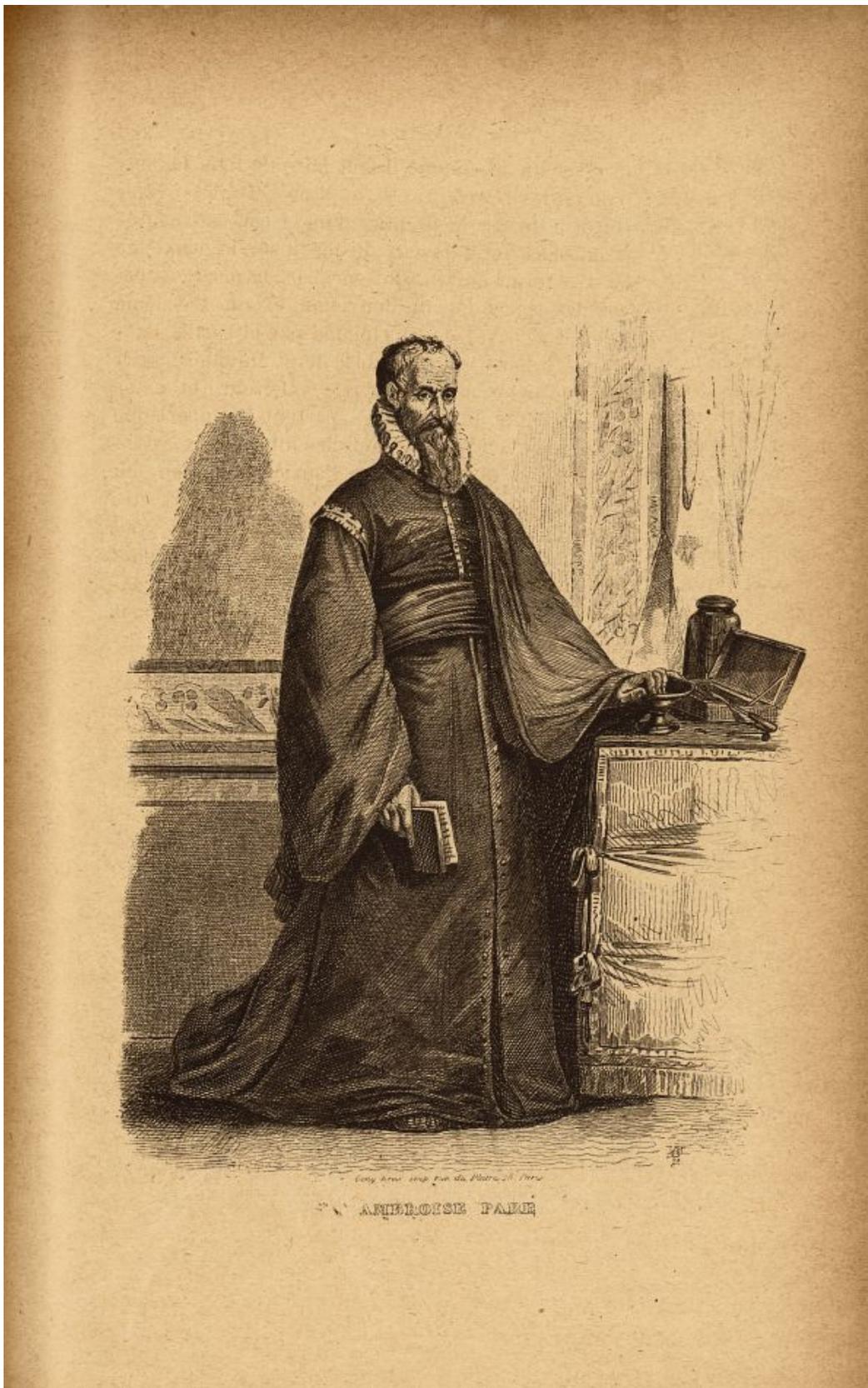
Nous terminons là notre analyse de la *Semaine anatomique*
d'Habicot, nous bornant à signaler la façon excellente dont il a
disséqué les principaux vaisseaux de l'économie notamment la
veine porte, l'aorte, les artères et veines abdominales, etc.

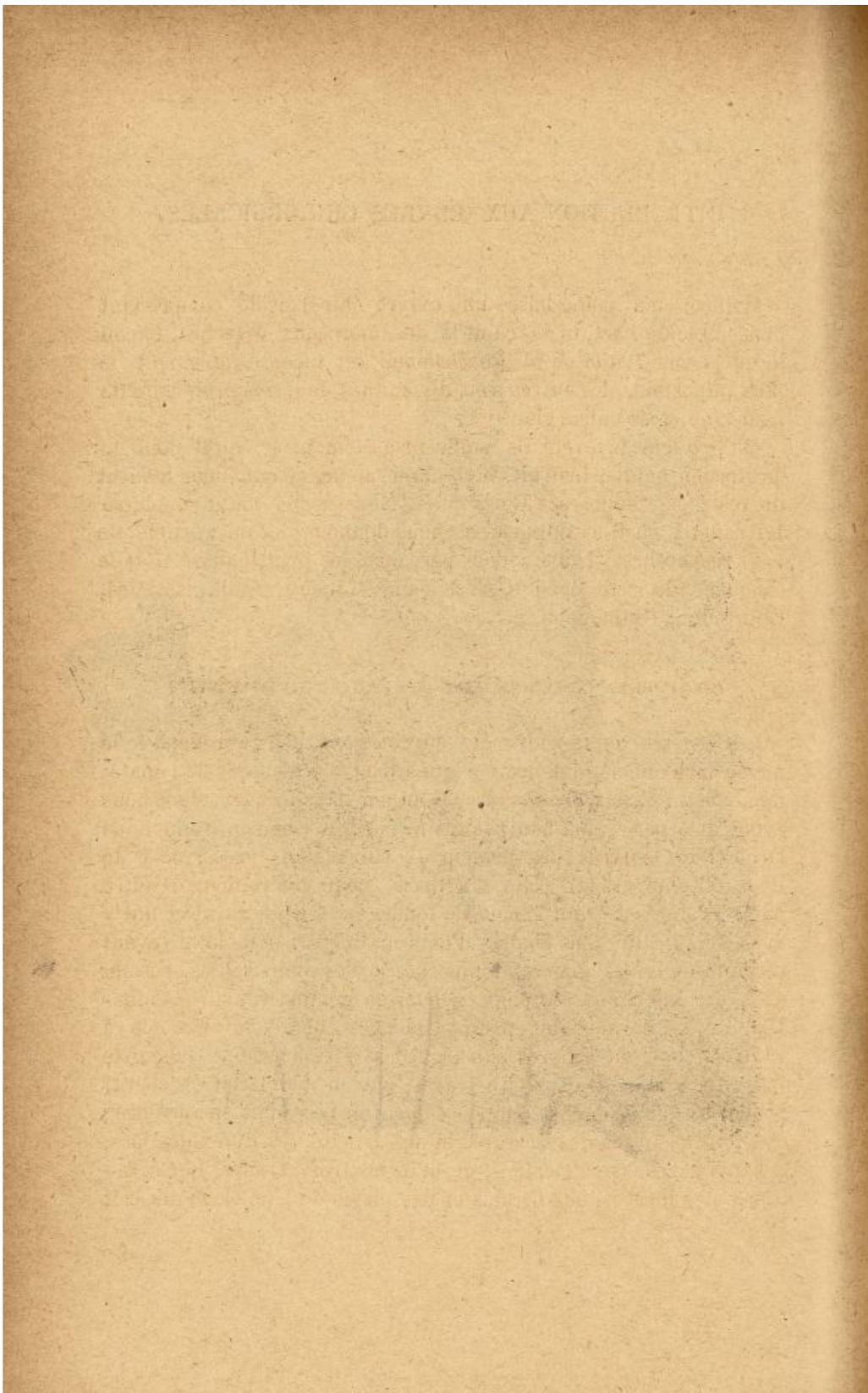
Les muscles sont admirablement étudiés, notamment les mus-
cles des lèvres et de la face, les muscles de la main et ceux du
pharynx : pour les muscles des yeux, s'il a commis quelques er-
reurs, il a su comme nous l'avons dit plus haut, racheter ces
fautes (il admet deux muscles éleveurs de la paupière supé-
rieure et un muscle entourant le nerf optique) en combinant et en
complétant heureusement les travaux de Fallope et d'Arantius
l'un par l'autre « les muscles sont les instruments par lesquels
« les yeux sont réunis et promenes dans leur orbite ou logette

« afin que le vent de la volonté les amène et meut où il voudra,
« et pour il faut noter que l'œil a deux sortes de mouvements,
« savoir droit et oblique. Les muscles droits sont 4, à savoir
« l'éleveur, le déprimeur, l'adducteur et l'abducteur. Ces quatre
« muscles sont dédiés à promener l'œil chacun de son côté, car
« l'éleveur le tire en haut vers les sourcils, le déprimeur le tire
« en bas vers la pommette, l'adducteur l'attire en dedans vers
« le nez, et l'abducteur le recule vers les tempes. Tous ces
« quatre muscles prennent leur origine des âpretés qui sont au
« fond de l'orbite et se terminent par une aponévrose commune
« autour de l'iris. Ces quatre muscles agissant également, tien-
« nent l'œil fixe ou droit. Les muscles obliques sont deux, l'un
« supérieur, l'autre inférieur ; ils sont ainsi dits de leur situation
« et action d'autant que l'un est logé en haut et l'autre en bas,
« afin de mouvoir l'œil chacun de son côté ; ils prennent leur
« origine de divers endroits. Car le supérieur vient du fond de
« l'orbite, de l'âpreté qui est autour du trou optique, selon le
« grand angle accompagnant l'adducteur de l'œil jusqu'au dit
« lieu, puis passe son tendon à travers un petit ligament an-
« nulaire qui est attaché au coronal (poulie de réflexion) par là
« s'en va passer au-dessus du droit supérieur, puis se termine
« avec l'insertion de l'abducteur. Le muscle oblique inférieur à
« son origine du sourcil intérieur de l'orbite à l'endroit de la
« suture qui joint l'os malaire avec le maxillaire supérieur s'en
« va coucher sur le dit sourcil intérieur d'icelui os malaire au
« grand angle, couvrant de son origine le muscle déprimeur de
« l'œil et de son insertion, l'abducteur qui est situé au petit an-
« gle ; allant comme rencontrer l'aponévrose du muscle oblique
« supérieur ; angle faisant son action à part, amène l'œil du petit
« angle de l'œil.

« Pour bien administrer ces six muscles dans leurs orbites,
« faut faire une incision selon le sourcil, en allant du grand
« angle au petit, puis avec le bout de la spatule et le petit hain
« élevez la membrane faite de la duplicature de la paupière
« inférieure et la diviserez d'avec l'os et l'aponévrose, qui en
« cet endroit adhère avec la conjonctive. Vous trouverez à la par-
« tie inférieure du dit orbite inférieur un petit muscle couché
« obliquement qui est le petit oblique ; l'ayant découvert il con-

« vient de le lier avec un fil comme il faut faire de tous les au-
« tres à mesure qu'on les trouvera, etc. ». Il ne faut pas oublier
non plus qu'Habicot a décrit le premier d'une façon convenable
les attaches des muscles inter-osseux du médus « le deuxième
« est l'inter-osseux externe moyen qui sort de la partie supé-
« rieure du deuxième espace fait du deuxième et du troisième
« os du métacarpe, et s'en va, de son tendon par la partie laté-
« rale du dit médus, la part qui regarde le doigt annulaire, part
« avec son compagnon parvenus à la partie inférieure et exté-
« rieure étendre l'extrémité du médus.... partant il appert que
« le doigt médus a deux tendons des muscles inter-osseux exter-
« nes, l'annulaire un, et que l'index et l'auriculaire n'en ont
« point ». Mais la myologie et l'angiologie commençaient à être
bien connues depuis l'immortel ouvrage de Vésale, il n'y avait
plus guère qu'à glaner ; aussi limité par l'espace et ne voulant
pas donner à cette analyse de la *Semaine anatomique* une gran-
deur démesurée, avons-nous dû négliger ces parties pour nous
étendre davantage sur la description des viscères.





INTRODUCTION AUX ŒUVRES CHIRURGICALES.

Habicot n'a point laissé une œuvre chirurgicale comprenant l'ensemble de l'art, mais çà et là des morceaux détachés, parmi lesquels son *Traité de la bronchotomie* est incontestablement le plus important ; les autres sont disséminés dans ses problèmes de médecine et de chirurgie.

Malgré leur brièveté ils suffisent à démontrer qu'il était un praticien habile, instruit, bon observateur, ce que nous avons du reste déjà appris ses Biographes. Nous avons voulu connaître les sources où il avait puisé, et nous donnons ici un résumé de nos recherches. Nous avons parcouru les principaux *traités de chirurgie* de cette époque, c'est-à-dire Tagault, Ambroise Paré, Gourmelin, Guillemeau, etc.

ÉTAT DE LA CHIRURGIE FRANÇAISE AU TEMPS D'HABICOT.

Les progrès de la chirurgie eurent pour point de départ le même mouvement intellectuel qui renouvela l'aspect de l'anatomie, c'est-à-dire la *Renaissance* ; Gonthier d'Andernach, dont nous avons déjà parlé plus haut, s'illustra par une série de traductions latines des œuvres des principaux chirurgiens grecs, celle de Paul d'Égine (1532), celle d'Oribase, celle de Galien. D'autre part, François I^{er}, qui venait de fonder le collège royal et qui y avait déjà institué des chaires d'hébreu, de grec et de latin, ayant reconnu dans ses guerres l'importance des chirurgiens, résolut de créer une chaire de chirurgie, et en nomma titulaire Vidus-Vidius ; ce dernier dut probablement cette faveur signalée à sa traduction des œuvres chirurgicales d'Hippocrate. Helléniste très distingué, il avait fait ce travail sur un manuscrit excellent, beaucoup plus complet que ceux que l'on possédait jusqu'alors ; c'étaient les livres des fractures et des articulations, les livres des lacs, des bandages, des machines, et enfin les trois traités hippocratiques des ulcères, des fistules et des plaies de tête. Ce manuscrit

avait été découvert par le cardinal Rodolphe, qui, pour faire sa cour à François I^{er}, lui fit cadeau de sa trouvaille, et c'est à ce monarque aussi que Vidus-Vidius dédia son ouvrage.

Vidus-Vidius occupa la chaire de chirurgie de 1542 à 1547, époque à laquelle François I^{er} étant mort, il fut nommé premier médecin du grand duc de Toscane (Côme I^{er}).

Les leçons de Vidus-Vidius eurent un succès prodigieux ; elles mirent en lumière toutes les connaissances et tous les sages préceptes de l'antiquité qui avaient été oubliés dans la grande nuit du moyen-âge, ou défigurés et amoindris par les commentateurs de cette époque.

TAGAULT.

Vidus-Vidius eut un rival sérieux dans Tagault. Tagault faisait le cours de chirurgie aux apprentis barbiers, et comme le fait remarquer Malgaigne, ses leçons devaient se borner à peu de choses, car il ne faut pas oublier que les chirurgiens barbiers ne pouvaient soigner que les plaies, les ulcères et les clous ; à cela devait se limiter à peu près l'enseignement de Tagault. « Mais « quand Vidus-Vidius eut traité en plein collège de France des « luxations et des fractures, on s'avisa qu'Hippocrate n'avait pu « écrire sur de telles questions pour de méchants rebouteurs, et « Tagault ajouta un livre sur les fractures et un livre sur les « luxations aux trois premiers livres de sa chirurgie. Il vanta « dans son épître dédicatoire l'importance de cette partie de l'art, « et l'on voit qu'il essayait de lutter contre Vidus-Vidius dans « l'espoir de se faire nommer premier professeur » (Voir Malgaigne).

Mais la traduction de Vidius n'étant pas encore imprimée, Tagault ne pouvait recourir qu'à Celse, Paul d'Egine et Guy de Chauliac ; ensuite il ne faut pas s'imaginer que le doyen de la Faculté de Médecine de Paris aurait perdu assez le sentiment de dignité, pour descendre à appliquer un appareil. Il traita donc seulement les généralités comme il put et comme il avait fait d'ailleurs pour les tumeurs, les plaies et les ulcères. Son livre n'est en dernière analyse, qu'un mauvais abrégé tronqué et mutilé, de l'œuvre admirable de Guy de Chauliac avec force érudition grecque et latine avec des divisions et subdivisions scolastiques que Paré crut bien

faire d'imiter plus tard, et où il n'y a pas une idée pratique qui appartienne à l'auteur. Ce livre écrit d'ailleurs en latin, n'avait pas même l'utilité d'être accessible aux barbiers. Nous avons parcouru les différents chapitres de ce traité, et nous avons pu nous rendre compte combien était juste cette sévère appréciation de Malgaigne.

Quoi qu'il en soit, nous croyons devoir donner l'indication des chapitres qu'il contient *livre I* (nature des tumeurs appelées aposthèmes, examen de plusieurs définitions et divisions suivant les modernes, les différentes tumeurs qui viennent contre nature des causes des tumeurs en général, des signes des tumeurs contre nature en général, notamment des vrais aposthèmes et des exitures, de la curation des abcès en général, de la vraie inflammation et des tumeurs engendrées par le sang, la curation du phlegmon par révulsion quand il y a grande douleur et quand il n'y a pas grande douleur, du carboucle, de la gangrène et du sphacèle, médicaments qui font tomber les croûtes des ulcères, le trochisque d'Andronis, de la gangrène et sphacèle, de la curation de la gangrène engendrée par les grandes inflammations et de l'extirpation du sphacèle engendré par la gangrène, des préceptes généraux à suivre dans la cure de la gangrène et du sphacèle, de l'érysipèle et autres tumeurs engendrées par la colère, des signes et du diagnostic de l'érysipèle, de la curation de l'érysipèle et de sept brèves sentences ou aphorismes de Galien où est indiquée sommairement la manière de traiter l'érysipèle, des tumeurs qui ont de l'affinité avec l'érysipèle, c'est-à-dire l'herpès miliaire et excédens que les chirurgiens modernes appellent pustules colériques, curation de l'herpès, du forcismi et autres verrues, diagnostic et curation des verrues, des œdèmes tumeurs froides pituiteuses et flatulentes, traitement de l'œdème phlegmatique tombant sur quelque partie, préceptes à suivre dans la curation de l'œdème, des aposthèmes venteux, signes et diagnostic des aposthèmes venteux, du traitement de ces posthèmes venteux, des aposthèmes aqueux, des glandes, nodules, scrofules et autres excroissances phlegmasiques, causes signes et diagnostic de ces excroissances phlegmasiques, traitement de ces abcès phlegmasiques, du traitement du mellicéris, sthéatôme et athérome (kystes sébacés), des tumeurs scirheuses engendrées par l'humeur mélancolique, des causes et du diagnostic du

scirhe légitime, du scirhe illégitime procédant d'une véhémence réfrigération, des signes et du diagnostic du scirhe non légitime engendré par permutation du traitement du squirhe illégitime, préceptes à suivre dans le traitement des tumeurs squirreuses, de la tumeur chancreuse appelée chancre apostémateux, des origines et jugement du chancre évident et non ulcéré, curation des chancres non ulcérés.

Le *second livre des Institutions chirurgicales* de Tagault comprend les chapitres suivants : les aphorismes de lachirurgie, division générale des plaies, qu'est-ce qu'une plaie en solution de continuité et qu'elles sont les variétés des plaies que l'on peut rencontrer, des causes des plaies, des signes et diagnostic des plaies, du traitement des plaies en général, de la façon de retirer du corps les balles et autres corps étrangers, de la façon de tirer les balles lancées par une arquebuse, de l'instrument appelée arbalète pour faire l'extraction des corps étrangers, des deux méthodes de tirer les flèches, des tenailles dentées pour tirer les épines, petits os âpres et petites pointes fichées dans le corps, du bec de corbin et du serpent, des tenailles d'Albucasis, des tenailles barbules. Tarière pour percer les os qui renferment un corps étranger, de la tenaille incisive pour amplifier les plaies où sont logés des corps étrangers, du poussoir femelle, du poussoir mâle, comment il faut panser une plaie, des trois sortes de sutures, des plumasseaux, des tentes des mèches et de leurs usages, de la manière de soigner les plaies, des potions qu'on donne aux blessés, du régime des blessés, de la façon de combattre les accidents des plaies, traitement des inflammations et abcès engendrés par les plaies, manière de combattre l'intempérance des plaies, des spasmes et convulsions engendrés par les plaies, des symptômes qui décèlent ces spasmes, diagnostic et pronostic du spasme, traitement du spasme, traitement de la convulsion de plénitude, traitement de la convulsion survenant par consentement, quelles sont les plaies qui produisent la paralysie, symptômes de la paralysie, diagnostic et pronostic de la paralysie, traitement des paralysies provenant d'une plaie, qu'est-ce que la syncope, qu'est-ce que le délire, traitement de la folie engendrée par une plaie, des plaies faites dans la chair et de leurs variétés, traitement des plaies superficielles ; la manière de traiter la plaie grande faite par percussion qui est super-

ficielle et peu profonde, dans laquelle la ligature ne suffit point pour en réunir les lèvres. De la plaie profonde et cachée dans les parties charnues sans perte de substance. La vraie et hippocratique méthode de guérir les plaies. Ce qu'il faut faire quand la plaie est remplie ; qu'est-ce que plaie égale. Comment on répare les cicatrices des plaies, qu'est-ce qu'une plaie bourgeonnante, de la plaie contuse, altérée par l'air, dont les lèvres sont inflammation dures et calleuses qui est douloureuse et à laquelle se joint une ou quelque autre tumeur contre nature. De l'effusion de sang entre chair et cuir qui arrive avec contusion et rupture, et sans que la peau soit blessée. Traitement de l'effusion de sang provenant de contusion ou de rupture. Cure de la plaie faite par morsures ou piqûres de quelques bêtes venimeuses ou autres et principalement de la morsure du chien enragé. Remède ordinaire de toute morsure et piqûres venimeuses. De la plaie avec rupture des artères et des veines. Traitement de l'hémorrhagie dans la plaie. Traitement de la plaie et la veine. Les différences des ulcères des parties nerveuses. Cure des plaies des parties nerveuses, des nerfs blessés de taille. Des nerfs blessés des travers. Traitement du nerf découvert et blessé de taille. De la contusion du nerf. Des plaies des os. Traitement des os blessés. Division générale des ulcères).

Le troisième livre des institutions chirurgicales de Tagault comprend les chapitres suivants :

(Ce que c'est vulgairement qu'un ulcère pour les chirurgiens et interprétation de sa définition. Des différences des ulcères. Des causes des ulcères. Les notes et signes par lesquels on connaît la différence des ulcères, lesquels signes sont pris de la définition des ulcères. Les pronostic et jugements des ulcères. Du traitement des ulcères en général. Du traitement de l'ulcère jointe à la température. De l'ulcère avec tumeur de la partie. Traitement de l'ulcère contus. De la chair surcroissante des ulcères que les Grecs appellent hypersarcosis. Traitement de l'ulcère dur avec décollement des bords. Traitement des varices compliquées d'ulcères. De l'ulcère vermineux. Traitement d'un ulcère rompu et compliqué de la corruption d'os. Des ulcères invétérés et dont il est difficile d'obtenir la cicatrisation, ceux qui sont malins et qu'on appelle *Chéronia cellula*. L'emplâtre d'Andromachus aux ulcères

dysepulotes, non toutefois encore malins. Une autre de même sorte fort doux et si faible qu'il ne peut guérir les ulcères malins. Un autre qui amène la cicatrisation des ulcères, mais qui est si faible qu'il ne peut guérir les malins ulcères. Un autre médicament qui est fort bon aux ulcères dont les bords sont durs, invétérés et difficiles à guérir. Médicament médiocre propre aux ulcères médiocrement graves. Un médicament plus fort aux ulcères grandement graves. Un autre médicament très fortement adoucissant aux ulcères graves. Emplâtre merveilleux des ulcères désespérés, dont quelques-uns ayant entrepris le traitement, l'ont laissé, voyant ledit ulcère inguérissable. Un autre pour ulcère appelé chéronia, de l'ulcère venimeux et corrosif, de la cure de l'ulcère sordide et pourri, de la plaie profonde et caverneuse, appelée sinus, qui est ulcère profond et caverneux, mais sans callosité. Des fistules désignées et diagnostic des fistules, pronostic des fistules, traitement des fistules en général. Du chancre ulcéré.

Livre IV

De la fracture et de ses variétés, des causes, signes et diagnostic des fractures en général, traitement général des fractures, du glossocome.

Livre V

Division générale des luxations, définition des luxations et leur variétés, causes éloignées des luxations en général, pronostic et diagnostic des luxations. Traitement des luxations.

Livre VI

Il contient la description du squelette humain avec planches anatomiques à l'appui, et comprend le traitement interne des accidents chirurgicaux (attirants résolutifs, émollients, suppuratifs, la façon d'ouvrir un aspothème, les médicaments purgatifs, narcotiques, épulotiques, agglutinatifs, pyrétiques).

Dans la préface Tagault, qui espérait, comme nous l'avons dit plus haut, devenir second titulaire de la chaire de chirurgie au collège royal, loue François I^{er} d'avoir introduit à Paris des savants de toute espèce et d'en faire autant de cas que des grands de sa cour. « *Sed et in mensa tua illa regia frequenti principum illustrumque vivorum, cardinalium et episcoporum, conspectu ac concessu semper aliquid ardui, doctique, et honeste contra morem et exem-*

plum aliorum principum. » Voir l'*epistola noncupatoria*). Il s'étend beaucoup plus sur les moyens médicaux que ne l'avait fait Guy de Chauliac ; on y trouve aussi quelques instruments que Guy de Chauliac n'avait pas fait représenter. Son traitement des fractures diffère un peu de celui indiqué par son modèle ; il est plus rapproché de Galien et de Paul d'Égine, comme Malgaigne l'a fait remarquer.

Nous avons cru devoir nous étendre un peu sur cet ouvrage, parce qu'il a été imité en partie par Paré, Guillemeau, etc., on accusa même Fuchsius de l'avoir copié d'un bout à l'autre. Enfin, d'autre part, Habicot l'avait lu ; il le cite assez souvent dans son *Traité de la peste*.

Les docteurs régents qui s'occupèrent de chirurgie après Tagault tombèrent dans les mêmes erreurs que leur prédécesseur. Manquant de la pratique de l'art, et condamnés par là à des recherches d'érudition, à des efforts de style et de classification nouvelle pour revêtir de nouvelles formes des idées déjà bien anciennes, leurs chirurgies sont totalement dépourvues des attraits qui parent l'ouvrage d'Ambroise Paré. Elles sont cependant un peu meilleures que celles de Tagault, parce que Paul d'Égine, Oribase, Celse commençaient à être mieux connus. On avait aussi des traductions latines de Galien, qui permettaient de se passer des commentaires des Arabes. Toutes ces richesses permirent à Courtain et à Gourmelen d'être plus complets et plus exacts que Tagault. Du reste, ils copièrent sans vergogne Ambroise Paré dans bien des passages, sans le citer bien entendu.

Nous avons cru cependant devoir en parler avant d'aborder les travaux d'Ambroise Paré et de son école parce que leurs tendances et méthodes sont encore les mêmes que celles de Tagault.

COURTAIN.

Les leçons anatomiques et chirurgicales de feu M. Germain Courtain, docteur régent en la Faculté de médecine de Paris, dictées à ses écoliers étudiants en chirurgie depuis l'année 1578 jusqu'à 1587, recueillies, colligées et corrigées par Etienne Binet, chirurgien juré (Paris, 1612, in-folio), n'est, dit Quesnay, qu'une compilation mal faite et mal dirigée. La lecture de ce travail indigeste nous a amené au même avis : les citations surviennent sans

cesse et cependant aucune question chirurgicale n'a été traitée avec un esprit véritablement moderne ou seulement pratique. Mais il paraît qu'il n'avait composé ces cahiers que pour ses cours sans songer à les faire imprimer. Riolan nous apprend que les chirurgiens de son temps se plaisaient à se transmettre mutuellement des copies des cours que Courtain avait faits à Paris, et il les accuse de les avoir grossièrement tronqués. En tout cas, Binet l'appelle un des plus doctes savants et renommé médecin de son temps et Riolan loue ses connaissances anatomiques. Le public attendait, paraît-il, avec impatience la publication de ses leçons. « Mais beaucoup et intimes de mes amis, qui savaient que j'avais le tout compilé et mis en ordre par traité et par chapitre, et séparé l'anatomie d'avec les vices de chaque partie, m'ont tellement persuadé et prié avec importunité tant et tant de fois de leur faire voir le jour, que j'ai été comme forcé de les mettre sur la presse, sans toutefois en avoir la volonté (Binet : avertissement au lecteur). » L'anatomie comprend les 7 premiers traités ; le traité 8^e est consacré aux aposthèmes, le traité 9^e aux plaies en général, le traité 10^e aux plaies de la tête, le traité 11^e aux plaies en particulier, le traité 12^e aux fractures, le traité 13^e aux luxations, le traité 14^e aux médicaments ou traitement interne des accidents chirurgicaux. Voici ce que dit Quesnay sur Courtain. « Courtain était un de ces médecins à qui le public ne laissait que trop de loisir pour écrire : il en a eu assez pour s'ériger en professeur des barbiers, durant plusieurs années, mais il exerçait encore moins la chirurgie que la médecine. Il n'a donc pas puisé les connaissances dans l'exercice de l'art ; il le doit aux seuls écrivains ; c'est-à-dire qu'il a montré et écrit ce qu'il n'a jamais vu. Sous des maîtres tels que le docteur Courtain, la chirurgie ne pouvait pas espérer faire de progrès. On n'aurait connu que la chirurgie d'Hippocrate, de Galien, d'Albucasis. Courtain n'a donné à ces écrivains qu'une forme différente dont ils n'avaient pas besoin ; il a rassemblé des opinions grecques et arabes, il n'y a apporté que les défauts de son siècle ou de son esprit. Les auteurs scholastiques étouffaient alors les sciences sous une infinité de vaines distinctions métaphysiques qui entrent plus difficilement dans l'esprit que les préceptes de l'art. Ces auteurs prétendaient, dit-on, soulager la mémoire, préparer l'imagination à savoir les objets, mais ils ne préparaient

que plus de travaux à l'esprit, c'est là ce que Courtain a fait avec le plus de succès dans les leçons qu'il a dictées aux barbiers. Pour écarter de notre décision tout soupçon d'injustice, nous en appelons à la partie la plus considérable de l'ouvrage de Courtain. Qu'on lise tout le traité sur les plaies de la tête, les divisions ou les définitions des choses offertes par la nature ou qui se présentent clairement d'elles-mêmes, occupent une grande partie du traité : les questions inutiles ou pointilleuses y sont traitées tout au long sans y être éclaircies, ce n'est jamais Courtain qui ose s'ériger en maître dans cet ouvrage : c'est Aristote qui parle, c'est Avicennes qui décide, c'est Albucasis qui éclaircit Galien, c'est Galien qui explique Albucasis. Où la secte empirique dispute contre la secte logique, là ce sont des médecins qui ajoutent en tremblant quelques conjectures aux idées des anciens ».

GOURMELIN.

Gourmelin publia en même temps qu'Ambroise Paré un traité de chirurgie (*Synopseos chirurgiæ*, 1566). Né dans la petite ville de Cornouailles, dans la Basse-Bretagne, il mourut à Paris en 1594. Il exerça d'abord la chirurgie, puis étudia la médecine et se fit recevoir Docteur régent à la Faculté de médecine de Paris, dont il fut doyen en 1574 et en 1575. Le roi Henri III pendant la ligue professeur en chirurgie au collège royal en 1588. Quoique devenu docteur en médecine, son esprit était toujours tourné vers la chirurgie. Son livre intitulé *Synopseos chirurgiæ* eut d'abord assez de succès, mais l'apparition de la chirurgie d'Ambroise Paré le rejeta dans l'ombre; il publia alors en 1580 un nouvel ouvrage sur la chirurgie « *Chirurgiæ artis ex Hippocratis et veterum decretis ad rationis normam reductæ libri* »; qui eut beaucoup moins de succès que le premier, malgré les additions et améliorations qu'y avait apportées Gourmelin en se servant *en sourdine* des œuvres d'Ambroise Paré.

Voici le jugement que porte Quesnay sur cet ouvrage : « Nous n'opposerons pas à nos auteurs un écrivain scholastique, nommé Gourmelin, personne n'a fait un tel parallèle; il ne pourrait être que désavantageux aux médecins. Un tel auteur ressemble à ces anatomistes dont parle Riolan. Ils parlaient, dit-il, en chaire des

objets qu'ils n'ont jamais vus. Comme eux Gourmelin nous a donné des préceptes sur un art qu'il ignorait. Il n'est qu'un compilateur qui déguise sous une nouvelle forme les écrits des anciens. Peu de médecins le connaissent, aucun chirurgien ne lit ses ouvrages, et personne n'en regretterait la perte ou l'oubli». Cette appréciation est beaucoup trop sévère, les deux ouvrages de Gourmelin ne sont point si mauvais que cela : il n'est point vrai que Gourmelin ignorait la chirurgie ; il avait été pendant quelque temps chirurgien lui-même et avait donc vu par lui-même un certain nombre de cas d'affections chirurgicales. Ce qu'on peut dire c'est que Gourmelin était un *érudit* et non un homme de génie comme Ambroise Paré, il a trop abusé des subtilités scholastiques et n'a pas assez cherché ce qui était véritablement utile à connaître dans l'art qu'il enseignait.

CHIRURGIE D'AMBROISE PARÉ.

Nous n'aurons pas la prétention d'analyser l'œuvre d'Ambroise Paré, après Malgaigne. Disons cependant qu'elle contribua énormément aux progrès de la Chirurgie française. Désormais les praticiens eurent entre les mains un ouvrage complet, clair, s'appuyant sur l'observation beaucoup plus que sur l'érudition dont avait tant abusé Tagault, et dont abuseront d'une façon si fatigante et si niaise les docteurs régents, Courtain et Gourmelin, quand ils prétendront enseigner un art, qu'ils ne connaissent qu'insuffisamment. La chirurgie d'Ambroise Paré était le *vade mecum* de tous les illustres praticiens de la fin du xvi^e et du commencement du xvii^e siècle. Habicot qui l'avait étudiée à fond, le cite sans cesse. On lui a reproché d'avoir copié les idées des anciens et d'avoir noyé dans un énorme ouvrage ses idées et ses remarques personnelles. Voici comment Malgaigne répond à ce reproche :

« Van Horne et Haller ont été d'avis que Paré eût mieux fait
« de publier ses observations isolées que de les noyer dans une
« compilation aussi volumineuse. Ce jugement est rigoureux et de
« plus souverainement injuste.

« Sans doute il est facile à un critique, fièrement posé au mi-
« lieu des richesses du xviii^e siècle, de jeter un coup d'œil dédai-
« gneux sur une œuvre du xvi^e siècle, sans doute aussi l'histo-

« rien, après avoir suivi d'époque en époque et d'année en année
« le progrès des idées scientifiques, éprouve un incroyable ennui
« à chercher à travers tant de détails, mille fois rabattus les in-
« ventions propres à l'auteur, la seule chose qui lui offre quelque
« intérêt! A ce double point de vue, sans doute, Paré est trop
« prolix, trop plein de redites et d'inutilités, mais il est permis
« de croire que notre grand chirurgien, tout en songeant à la
« postérité, travaillait avant tout pour la chirurgie contemporaine.
« Réunissez toutes ces observations, toutes ces innovations, faites-
« en un petit volume, dont chaque page aura une valeur réelle
« pour les érudits, voilà qui sera à merveille, mais dites-moi
« quelle influence ce livre aurait eu sur la chirurgie? Je répon-
« drai hardiment pour ma part : aucune. Il y a un recueil de
« ce genre bien antérieur à Paré, l'ouvrage de Benevini, dont
« je vous ai rendu compte, à peine a-t-il eu 3 ou 4 éditions, et
« son influence est restée insensible, et si l'on jugeait avec de
« semblables idées tous nos grands écrivains, que restera-t-il de
« Celse, de Galien, de Guy de Chauliac, et dans un âge tout rap-
« proché du nôtre, qui oserait dire que Boyer eût mieux fait pour
« sa gloire, et pour la science de condenser en quelques pages
« les résultats de son expérience personnelle, plutôt que de tracer
« dans ses 11 volumes le tableau des conquêtes de la Chirurgie au
« xviii^e siècle.

« Apprécions donc à leur valeur les éminents services rendus
« par Paré à la chirurgie. Avant lui il n'existait que deux ouvra-
« ges véritablement classiques, le Guy de Chauliac et le Jean de
« Vigo; tous deux appartenaient à une époque désormais arrié-
« rée, tous deux offraient des lacunes immenses et des préceptes
« que l'expérience avait modifiés. Vainement les grands travaux
« de l'antiquité seraient sortis de la poussière si un homme ne
« s'était trouvé pour les mettre en œuvre, et ne disons point que
« c'était là une chose facile, l'Italie, l'Allemagne, et la France y
« avaient usé déjà leurs efforts. Ambroise Paré vint après tous et
« la chirurgie reconnut son maître ».

PIGRAY.

La chirurgie d'Ambroise Paré fut résumée et mise à la portée
de toutes les bourses et de tous les courages par un de ses meil-

leurs élèves *Pigray* mort peu de temps après l'admission d'Habicot, en 1613. Chirurgien des rois Henri IV et Louis XIII, *Pigray* a joui de son temps d'une grande réputation. Le précis qu'il fit paraître en 1609 est intitulé « *Chirurgica cum aliis medicinæ partibus conjuncta* ». *Pigray* y a joint des observations et des remarques qui lui sont personnelles ; ces additions ne sont pas sans valeur et montrent que leur auteur était un praticien savant et expérimenté.

Nous donnons ci-joint l'analyse de ce précis.

Dans le 1^{er} livre *Pigray* traite de l'homme en général, et il se livre à ce sujet à des digressions physiques et historiques parfaitement inutiles, mais qui étaient dans le goût du temps.

Dans le 2^e livre où il traite des tumeurs, la pituite, la bile et la mélancolie jouent naturellement un très grand rôle ; il paraît que *Pigray* a emprunté dans ce livre plusieurs remarques intéressantes à l'ouvrage de *Saporta* professeur de Montpellier ; son chapitre sur l'anévrisme est particulièrement intéressant.

Dans le 3^e livre où il parle des amputations, il veut qu'on tranche dans le vif et qu'on recoure à la ligature pour arrêter le sang pourvu qu'il n'y ait aucune altération dans le moignon ; mais il recourt au cautère si la ligature est difficile et s'il craint de lier en même temps le nerf. Dans certains cas de gangrène il a vu les parties molles se séparer des vives, de telle sorte qu'on n'avait plus qu'à scier l'os.

Dans le chapitre consacré à l'hydrocèle, il recommande l'incision oblique respectant les vaisseaux spermatiques. Dans la partie du précis qui a trait aux plaies, *Pigray* est très partisan de la suture immédiate ; quand il croit devoir dilater une plaie il le fait avec une éponge ou un morceau de racine de gentiane. Il s'est étendu tout au long sur les plaies de la tête ; on remarque en le lisant qu'il était persuadé contre l'avis de certains auteurs, que la dure-mère était sensible. « Il y en a, dit-il, qui ne veulent faire difficulté d'user de médicaments âcres sur la dure-mère parce que, disent-ils, elle n'est pas sensible, en quoi ils s'abusent grandement, car c'est l'une des parties de notre corps qui a le sentiment le plus aigu et s'ils disent qu'ils l'ont piquée avec la lancette sans y trouver aucun sentiment ni douleur, cela est bien vrai qu'elle n'en a aucun, quand l'esprit n'y reluit plus tout aussi que les au-

tres parties nerveuses n'ont point de sentiment si l'esprit n'y est porté.

Il ne faut point de grandes raisons pour prouver cela, car de soi-même il est assez connu et remarqué par ceux qui ont de grandes et extrêmes douleurs de tête, qui ne peuvent être en la substance du cerveau, mais en ses membranes, qui sont nerveuses et sensibles.» Le 8^e traité qui contient les ulcères, le 6^e traité qui s'occupe de fractures, ainsi que les suivants sont empruntés en entier à Ambroise Paré dont ils présentent un résumé, sans offrir rien de personnel.

GUILLEMEAU.

Guillemeau, un des élèves d'Ambroise Paré, publia après avoir fait paraître la traduction latine des œuvres de son maître, une *chirurgie française recueillie des anciens médecins et chirurgiens avec plusieurs figures des instruments nécessaires pour l'opération manuelle. Paris, 1594.* C'est un traité des opérations qui se pratiquent usuellement. Guillemeau nous avertit qu'il a médité cet ouvrage pendant qu'il était employé dans nos armées. « Car en quel temps eussé-je su plus proprement et profitablement méditer cette chirurgie contenant ses opérations et instruments propres, que lorsque la France de toute part, armée et animée contre ses propres entrailles, nous avions les cœurs et les esprits exulcérés les uns contre les autres et les corps vulnérés par la rage et malveillance les uns des autres, qui était cause à notre grand regret de nous faire voir à toutes heures plusieurs pauvres blessés et estropiés, sur lesquels nous étions contraints de porter la main et nos instruments pour aider à les mettre en leur première santé. Et que saurait-on espérer et attendre de moi que ce qui est ressentant et ressortissant à ma vocation, car comme dit le poète :

Le nautonnier des vents et des orages
Discours assis sur le marin rivage
Le laboureur des bœufs, de ses charrues
Le fier soldat de ses plaies reçues.

Moi donc depuis environ 25 ans en ça, ayant vu pratiquer, et ayant pratiqué de mes mains dans les plus grandes villes de Flandre et de France sur la personne de grands et petits, la plupart des opérations de la chirurgie, avec telle diligence et méthode, qu'accouplant la façon de faire des anciens, avec celle des

modernes je tâchais tant que le mal et le malade le permettaient de tempérer la vigueur et la sévérité des premiers opérateurs par la souple et douce dextérité de ceux qui sont venus depuis. »

Comme on pouvait s'y attendre Guillemeau s'est inspiré principalement pendant la rédaction de cette chirurgie de l'enseignement de son maître Paré, qu'il avait suivi assidûment, tant à la ville qu'aux armées, pendant plus de 25 ans ; mais il s'est souvenu aussi des leçons de Courtain et il avoue qu'il a emprunté à ce savant médecin les traités des plaies de la tête et de la poitrine.

Il a ajouté aux idées d'Ambroise Paré quelques réflexions personnelles sur lesquelles nous allons revenir quand nous analyserons cet ouvrage ; on y trouve citées aussi un assez grand nombre d'observations personnelles. La chirurgie française est précédée par le *magasin ou recueil des instruments de chirurgie*. Ces planches très bien gravées pour le temps sont la plupart extraites des œuvres d'Ambroise Paré, mais il a renversé l'ordre qu'avait suivi son maître, il a joint dans une seule planche plusieurs instruments qui étaient représentés à part, etc.

Dans la première planche on trouve les instruments pour tirer les balles, dans la deuxième les instruments dont on se sert dans les maladies de la tête, dans la troisième le spéculum de la bouche et de la matrice et la représentation de dents artificielles, des obturateurs du palais, des cuillers, des pinces, un instrument pour lier la luette. La quatrième planche renferme tous les instruments nécessaires au trépan. La cinquième planche représente les diverses façons de faire les sutures et les instruments qu'on y emploie. Les instruments destinés aux amputations sont contenus dans la sixième planche ; Guillemeau y a fait figurer une aiguille droite pour la ligature des vaisseaux. On trouve dans la septième planche les instruments pour l'ouverture des abcès, et dans la huitième planche les instruments dont on se servait pour l'extraction des dents. On voit les cautères dans la neuvième planche. Il a fait graver dans la dixième planche les instruments que l'on mettait en œuvre dans les maladies des yeux et dans la onzième planche les instruments pour les affections des os.

Comme son anatomie sa chirurgie contient des *tables, espèces de memento* où sont résumées les connaissances qu'il développe

plus loin sous la forme didactique ordinaire. Ces tables sont commodes mais elles n'offrent rien d'original. Dans le 1^{er} livre il s'occupe des plaies en général, dans le livre II des plaies de tête et des plaies du thorax. Une deuxième partie, comprenant les opérations de chirurgie proprement dites, indique dans un premier chapitre le pronostic ou jugement des plaies, des signes, pour connaître quelles parties du corps sont blessées, un avertissement sur la manière de s'y prendre pour faire un bon rapport médico-légal.

Le *traité premier des opérations de chirurgie* s'occupe de la façon dont on doit procéder dans l'extraction des corps étrangers, et contient cinq chapitres.

1° De l'utilité et nécessité de tirer les choses étrangères (étrangères).

2° Comme le chirurgien pour tirer dextrement les balles doit considérer leurs différences et le naturel de la partie où elles sont.

3° La balle ou autre chose étrange doivent être tirées au premier appareil, si faire se peut, et du moyen qu'il y faut tenir.

4° Le moyen de tirer les balles étant insérées dans les os.

5° Comme le chirurgien ne doit être trop curieux de tirer les balles. Dans ce chapitre intéressant Guillemeau ne veut pas qu'on se tourmente trop pour rechercher la balle quand elle est par trop difficile à trouver, parce que la suppuration vient la chasser au dehors bien souvent au bout de quelques jours, et d'ailleurs le malade peut guérir avec une balle dans le corps, « davantage que nous voyons plusieurs avoir été blessés, la balle étant demeurée au dedans être guéris parfaitement et en peu de temps, sans qu'il se soit fait aucune récurrence. Ce qui advient principalement lorsque la balle est de plomb, lequel par succession de temps se vient à familiariser à notre nature ».

Le *deuxième traité des opérations* est consacré aux moyens de trépaner les os de la tête : il contient six chapitres.

1° Les signes par lesquels se connaissent les fractures de la tête.

2° De la contrefente aux os de la tête.

3° Quelles fractures il faut trépaner.

4° Quel espace de temps il faut attendre pour trépaner.

- 5° Quelle quantité d'os il faut ôter.
- 6° La manière et méthode de bien trépaner. Dans ce 6^{me} chapitre il n'hésite pas, le cas échéant, à faire trépaner sur les sutures.
Dans le *troisième traité des opérations* Guillemeau décrit les sutures des plaies dans six chapitres.
 - 1° Définition de la suture et son usage.
 - 2° Ce qu'il faut considérer aux sutures.
 - 3° Ce qui est nécessaire pour faire la suture.
 - 4° Des différentes espèces de sutures et du temps où il faut les ôter.
 - 5° Le moyen de rentrer les boyaux et l'épiploon dans l'intérieur du ventre.
 - 6° Gastrorrhaphie.
Dans le *quatrième traité des opérations* notre auteur s'occupe de l'ouverture des abcès ou apostèmes. Il y consacre cinq chapitres.
 - 1° De l'ouverture des apostèmes en général.
 - 2° Des tumeurs dites athéromes, stéatomes et méliceris.
 - 3° La manière de cautériser et inciser les empyèmes.
 - 4° La méthode de faire la paracenthèse et tirer l'eau du ventre des hydropiques.
 - 5° La manière de guérir les hargnes aqueuses.
On trouve dans les sept chapitres du *cinquième traité des opérations* les maladies du nez et de la bouche et la façon d'y remédier.
 - 1° Du poulpe ou polype.
Guillemeau semble avoir aperçu la différence qui existe comme siège entre les différents polypes du nez. « Chez quelques personnes il croît dedans les narines une excroissance de chair, laquelle prend ses racines à l'origine des os ethmoïdes ou criblant et de ceux du nez. Cette excroissance croit petit à petit et enfin devient si grosse et si grande qu'elle remplit les conduits du nez ; il pend quelquefois sur la lèvre, ce qui apporte ennui et incommodité au malade, tant à parler qu'à respirer, quelquefois elle croît en derrière dans le trou par lequel l'air et le vent descendent du nez au détroit de la gorge, ce qui se peut manifestement voir, la bouche étant ouverte, l'apercevant au derrière de la luvette, voire de telle grandeur qu'elle touche le conduit de la trachée-artère avec danger de suffoquer le malade ». C'est là pour Guillemeau un *poulpe non traitable et carcinomateux*.

2° Bec de lièvre, où il répète les préceptes de son maître Paré.

3° Epulis.

4° De la rétraction de la langue appelée par les Grecs ankyloglosse et de la grenouillette.

5° Le moyen de cautériser, couper ou lier la luette.

6° Des tumeurs des amygdales et des abcès qui en résultent.

7° Le moyen de tirer, rompre et couper les dents.

Dans ce chapitre, Guillemeau donne d'excellents conseils pratiques pour faire l'extraction des dents, il indique aussi la façon de les nettoyer du tartre dentaire. « Quelques-uns tiennent pour un grand secret, ce que j'ai fait autrefois, de prendre un peu d'eau forte avec le bout du petit bâton gros comme le bout d'une plume qui sera seulement trempé dans icelle eau forte et d'icelui bâton, gratter la dent, se donnant garde qu'il n'en tombe sur la lèvre ni gencive, et aussitôt qu'elle aura été grattée du dit bâton, sera soudainement frottée avec un petit pinceau fait de linge trempé d'eau froide, produisez l'empreinte de la liqueur sur la dent, puis, faisant cracher le patient, vous verrez la dent blanchir soudainement ».

Le 6° traité est le plus intéressant, il comprend 9 chapitres.

1° Ce qu'il faut observer avant de piquer une veine.

2° La manière de bien ouvrir la veine.

3° Ce qu'il faut considérer après avoir piqué la veine et quand le sang en sort.

4° Dénombrement des veines et artères qui sont ordinairement ouvertes au corps humain.

5° Artériotomie.

6° De l'anévrysme et du moyen de le couper et lier ; c'est là que se trouve la *fameuse observation* où l'on a prétendu que Guillemeau avait précédé Anel dans la méthode qui porte ce nom ; nous croyons devoir rapporter tout ce passage « pour la guérison, la seule ligature du corps de l'artère y est profitable, et principalement si elles sont un peu grossettes, car celles qui sont grandes, et principalement au col, aisselles ou aines, ne se doivent lier étant impossible de trouver et découvrir le corps de l'artère, joint que souvent les incisant, il sort avec si grande abondance de sang et ensemble d'esprit vital, que souvent le malade meure entre

les mains du chirurgien. Celle qui survient au pli du bras se peut guérir, comme il ne peut voir par cette histoire. M. de Manignon me pria d'aller voir le fils de M. de Belleville, auquel après une saignée faite au pli du bras, lui étant survenu un petit anévrysme, qui par succession de temps était accru de la grosseur du poing, auquel enfin le sang contenu en icelui se grumela, ce qui fut cause d'engendrer quelque commencement de pourriture en la tumeur, comme il s'aperçut par le cuir qui avait changé sa naïve couleur en noirceur et lividité, étant même altéré et ouvert pour à quoi obvier et au grand flux de sang principalement qui bon pourrait ensuivre avec déperdition d'esprits si l'ouverture se faisait plus ample, je proposai aux médecins et aux chirurgiens le seul remède pour obvier à ce mal, qui était de lier l'artère plus haut que l'anévrysme qui était au pli du bras, à laquelle opinion enfin chacun s'accorda ; ce qui fut fait fort heureusement, en la présence de messieurs Dionet, docteur en médecine, M. Beauvais, chirurgien, demeurant à Anet, qui étaient venus pour le secourir. Premièrement je remarquai sur le cuir, l'artère en la supérieure et intérieure partie, de l'avant-bras, ainsi qu'elle descend de l'aisselle, au pli du bras trois doigts au-dessus d'icelui, et en cette même partie suivant ce que j'avais remarqué, je fis une simple incision en long au cuir, qui était comme séparé à l'endroit de l'artère, où elle se rencontre au toucher, et l'ayant ainsi découverte, passai par dessous avec une grosse aiguille courbe, une petite ficelle déliée, puis avec icelle ficelle, je liai ladite artère avec double nœud, cela fait tout le sang grumelé, d'autre caillé contenu dans la tumeur fut ôté, puis les parois de la tumeur furent lavées avec eau-de-vie en laquelle j'avais fait dissoudre un peu d'Egyptien pour corriger la pourriture, je commençai en cette partie. Un mois après le malade fut parfaitement guéri ».

7° De la cirsiotomie, c'est-à-dire manière de couper les varices.

8° Des sangsues, de leur usage et moyen de les appliquer.

9° Des ventouses et moyen de les appliquer.

Le 7^e traité des opérations comprend la carie, les fistules à l'anus et les amputations, il se compose de 6 chapitres.

1° De la carie ou corruption des os.

2° Des fistules du siège ou fondement.

3° Le moyen de tirer les enfants qui ne peuvent venir d'eux-mêmes.

Ce chapitre n'est qu'un résumé de ce qu'on trouve dans son *Traité des accouchements*.

4° Pourquoi sont extirpées les extrémités du corps comme bras et jambes, et quel lien il faut choisir.

5° La manière de faire l'extirpation et arrêter le flux de sang après avoir situé le malade.

R. — Ces deux chapitres sont une reproduction des idées de Paré, cependant nous remarquerons que Guillemeau conseille d'arrêter le sang avec le fer rouge, quand les amputations sont faites pour des gangrènes. Dans les autres cas il faut recourir à la ligature.

6° Le moyen d'extirper les doigts superflus et gâtés, et séparer ceux qui sont joints ensemble.

Dans le 8° traité Guillemeau parle :

1° Des cautères et de leurs diverses espèces.

2° De l'invention et usage des cautères, et dans quelles maladies il convient de les appliquer.

3° Des cautères prétentiels et le moyen de les faire.

4° Le moyen et méthode d'appliquer les cautères.

5° Du séton et du moyen de l'appliquer.

Dans le 9° traité on trouve les chapitres suivants :

1° Ce que c'est que bandages, leur matière, qualité, forme et quantité.

2° Les différentes espèces de bandages.

3° Les règles que l'on doit observer dans l'application des bandages.

4° Le moyen de bander les bras, jambes et cuisses rompues.

5° De la situation et collocation des parties, auxquelles les susdites opérations ont été pratiquées.

Guillemeau n'a pas cru devoir parler de la taille, et il renvoie à l'ouvrage de Collet, qu'on devait bientôt imprimer.

Au *Traité des opérations* est annexé un *Traité des maladies de l'œil*, qui contient plus de recettes que de descriptions de maladie. Guillemeau y a abusé des topiques.

TABLEAU DE LA CHIRURGIE FRANÇAISE DU TEMPS D'HABICOT.

L'apparition des œuvres d'Ambroise Paré avait eu une influence des plus heureuses sur les progrès de la chirurgie en France, mais il faut reconnaître cependant que celle-ci était toujours engagée dans les traditions anciennes ; la chirurgie d'Ambroise Paré elle-même n'était que l'œuvre de Guy de Chauliac modernisée, mise à jour, enrichie de quelques doctrines nouvelles, notamment sur les plaies, les amputations, le bec de lièvre, etc. Fabrice de Hilden en même temps que Paré et après Paré Fabrice d'Aquapendente, firent comme l'illustre Français ; ils s'inspirèrent plus ou moins complètement des anciens, comme ils l'avouent du reste sans détours dans leurs préfaces. Et cependant, du moins dans les écrits des chirurgiens véritables, c'est-à-dire dans ceux d'Ambroise Paré et de son école, on sent déjà un *esprit nouveau, celui d'observation*. On ne se contente plus de copier Galien, Celse, Paul d'Egine, on interroge aussi la nature et celle-ci bien et dument sollicitée, fait ce qu'elle a l'habitude de faire en pareil circonstance, elle livre ses secrets. Privée des notions d'anatomie topographique et d'anatomie pathologique, ne connaissant rien de l'étiologie véritable des complications des plaies, la chirurgie même entre les mains d'Ambroise Paré et de ses successeurs directs n'avait ni la précision, ni la sûreté de notre chirurgie moderne. Les meilleures opérations étaient mal réglées, et trop souvent l'inspiration du moment suppléait à la science, lorsque celle-ci faisait défaut. Plus que jamais, ceux qui maniaient le bistouri étaient des artistes dans le sens rigoureux du mot, mais néanmoins ne les regardons point avec une pitié par trop dédaigneuse.

Si les idées humorales léguées par la tradition galénique nous paraissent bien fades, si ces praticiens avaient une confiance aveugle dans une polypharmacie aussi bizarre qu'inefficace, recouvrant leurs blessés d'onguents dont la recette seule fait sourire, s'ils épuisaient leurs malades par des saignées intempestives, ces mêmes hommes sauvaient sur les champs de bataille une foule de Français qui seraient morts sans le secours de leur art : Ce n'est pas en vain qu'ils ont assisté aux horreurs de la

guerre ; leur main s'est familiarisée, grâce à de nombreuses interventions, à certaines opérations que Guy de Chauliac et les meilleurs chirurgiens grecs eux-mêmes ne citent qu'à titre exceptionnel, les amputations par exemple, dont le manuel opératoire est si mal décrit chez les auteurs de l'antiquité. L'incision opératoire se faisait toujours en un temps, mais les chirurgiens attiraient le plus possible la peau en bas, avant de couper circulairement (l'incision en lambeau était inconnue). De plus on liait les vaisseaux au lieu de les cautériser.

PLAIES.

Les contemporains d'Habicot éprouvaient une certaine difficulté à définir la plaie. C'est, dit Avicennes, toute solution de continuité, de cause externe. Marianus Sanctus Fallope, Fernel restreignaient l'étendue de ce mot aux blessures par instruments tranchants. Suivant Ambroise Paré « plaie est solution de continuité récente sanguinolente et sans putréfaction, faite principalement en parties molles. Leur siège, leur étendue, les complications qu'elles déterminent étaient bien connus de ces praticiens, qui presque tous avaient été chirurgiens militaires. On savait que les plaies contuses et mortifiées se pourrissent facilement. L'inflammation des plaies était attribuée, tantôt au mauvais pansement, tantôt au mauvais régime hygiénique, tantôt aux transports vicieux des humeurs. Comme certaines plaies profondes ont de la tendance à devenir fistuleuses, on pratiquait souvent des contre-ouvertures, on faisait surtout un usage déplorable des tentes. Ambroise Paré avait réalisé de notables perfectionnements dans la cure des plaies. Il avait supprimé la cautérisation dans les plaies par armes à feu. il avait institué la ligature des vaisseaux pour assurer l'hémostase, enfin il conseillait, sauf dans quelques cas spéciaux (perte de substance, plaie contuse), de réunir toujours par première intention. Notons qu'on employait encore les pansements alcooliques, c'est-à-dire qu'on pratiquait jusqu'à un certain point une sorte d'antisepsie.

ABCÈS.

Voici les conseils que donne Paré pour l'ouverture des abcès. Il faut que la section soit faite à l'endroit le plus mollasse, qui

s'enfonce sous le doigt et fait souvent une pointe, qu'elle soit pratiquée au point le plus déclive, afin de laisser écouler tout le pus; on tâchera autant que possible de dissimuler l'incision au fond d'une ride de la peau; on évitera soigneusement les gros vaisseaux et les nerfs. Ambroise Paré avait recommandé de ne pas vider trop brusquement les vastes collections purulentes, probablement parce qu'il avait été témoin de ces accidents qui surviennent quelquefois à la suite d'une trop grande déperdition de liquide. Parfois cependant, il est bon d'ouvrir ces abcès avant maturité complète, par exemple dans les cas d'apostèmes de l'anus; on prévient ainsi la formation de fistules. Du reste, avant de recourir à l'instrument tranchant, les chirurgiens de cette époque, Paré comme les autres, ne manquaient pas d'employer les nombreux topiques indiqués par les Arabes et les médecins du moyen-âge; pour le *panaris* avant d'en venir à l'opération, Paré recommandera de plonger le doigt malade, dans du bon vinaigre qu'on aura additionné d'un peu de thériaque. Ceci est raisonnable; malheureusement bien des formules ne semblent ressortir que de la fantaisie pure; par exemple, ces onguents où il entre du vers de terre pilé, de la graisse humaine, etc., ou bien ces badigeonnages à l'huile de scorpion.

Erysipèle. — Les anciens rangeaient l'érysipèle dans la classe des tumeurs engendrées par l'humeur colérique. Tagault, Gouremelen, Courtain, Paré, Guillemeau, Pigray adoptèrent l'opinion des anciens. « Or, les tumeurs qui sont engendrées de cette humeur cholérique naturelle sont nommées par les anciens *erysipelata*, qui est une inflammation fort ardente, laquelle principalement occupe le cuir, étant faite de sang qui est de ténue substance (lequel par son ébullition se tourne facilement en cholère) ou de sang et de cholère plus chauds qu'il n'est requis ». Ambroise Paré fait remarquer que l'érysipèle est plus rouge, plus chaud que le phlegmon. La douleur est plus poignante et plus mordicante sans aucun sentiment de tension. On avait remarqué que si l'érysipèle peut survenir en n'importe quel endroit « toutefois principalement occupe la face ». On savait aussi qu'il complique parfois les plaies « s'il survient, dit Ambroise Paré aux plaies et ulcères c'est mauvais signe. » Plus loin cet auteur ajoute, ce qui est vrai « l'érysipèle le plus souvent se termine par réso-

lution, mais s'il survient à la nature c'est chose mortelle; il est aussi dangereux s'il occupe la face en grande quantité, à cause qu'il communique avec les membranes du cerveau. »

HERNIES.

Ce mot était encore d'une signification très vague. Il servait à désigner toute tumeur inguinale, quelle qu'en fut la nature; la sortie de l'intestin par l'anneau s'appelait plutôt descente. Leur étiologie était incertaine bien vague et bien hypothétique. Ambroise Paré, qui admet que les hargnes sont l'intestinale, la zirbale (épiplocelle) et la mixte, dit qu'elles surviennent à la suite d'excès violents, coups, chutes, usage de viandes visqueuses, grossesse, etc. On admettait que le péritoine se rompait au moment de la production de la hernie, d'ailleurs les idées de Vésale ne devaient pas être très favorables à l'idée d'un sac péritonéal que Méry signala pour la première fois en 1678. Le siège des hernies restait fort vague. On admettait en général deux sortes de hernies, les ombilicales et les inguinales; dans ces dernières restaient confondues les hernies crurales, qui n'en seront séparées qu'au xviii^e siècle.

Ambroise Paré et les auteurs contemporains indiquent assez bien la symptomatologie; quant à l'étranglement on admettait encore la théorie de l'anse intestinale pleine de matières fécales tombant dans le scrotum. Roussel cependant, dans hystéromotocie, parle d'incarcération; Pigray, en 1612, attribue tous les accidents à une torsion de l'anse herniée; enfin Riolan, en décrivant l'anneau de l'oblique externe, le signala comme l'origine des accidents et employa pour la première fois le mot étranglement. Du temps d'Habicot les bandages herniaires s'étaient tellement perfectionnés, qu'on n'opérait plus guère, sauf dans certaines indications pressantes.

La pelote de Celse, Aétius, Avicennes, l'écusson métallique de Lanfranc, le brayer en fer de Mathieu de Gradi, avaient fait place à des appareils mieux appropriés. Pineau avait, à ce que nous apprend Habicot, inventé un excellent bandage. Voici, en effet, ce qu'il dit dans la dédicace du *neuvième problème* « à quoi on doit ajouter que par votre grande science et charité, avez sauvé la vie à une infinité d'enfants, en les préservant de la castration, par l'invention de vos bandages, que ceux qui vous précédaient n'entendaient pas ».

Jusqu'à Nicolas Lequin ces appareils resteront du reste très mal commodes, parce qu'ils ne sont point élastiques ; le plus souvent ils sont soutenus par une ceinture molle. Un autre très grand progrès s'était accompli. La castration commençait à être abandonnée, bien que certains chirurgiens continuèrent à la pratiquer longtemps encore après, en plein xviii^e siècle. Saint-Simon nous a raconté l'histoire déplorable du jeune abbé qu'Arnaud priva ainsi de ses deux testicules, pour une hernie double, et Dionis nous parle d'un opérateur qui cachait son chien sous le lit du malade, et lui lançait prestement l'organe, qu'il venait d'enlever. Ambroise Paré s'éleva vivement contre la castration. Habicot n'est pas moins sévère. « Aussitôt qu'un enfant avait une descente il était par eux condamné d'être taillé, tant ils étaient amateurs de testicules, et libres comme l'on dit, à faire du cuir d'autrui large courroie. De sorte qu'aujourd'hui, monsieur (il s'agit de Pineau), il s'en taille fort peu, comme aussi n'est-il pas raisonnable, que pour empêcher la descente du boyau dans la bourse, il faille que ce soit au préjudice d'une partie si noble et précieuse comme est le testicule ». On ne faisait du reste qu'imiter Celse, qui respectait cet organe, c'était aussi la pratique d'Oribase. Pour déterminer une cicatrice solide, Celse après avoir réduit l'intestin, brûlait au fer rouge la surface cruentée et recommandait pendant quelque temps le port d'une pelote. Le fer rouge, les caustiques furent beaucoup plus employés que le bistouri pendant tout le moyen-âge, où on castrait impitoyablement comme l'avait conseillé Paul d'Egine. Dans l'opération radicale, Ambroise Paré se servait du fameux point doré ; le manuel opératoire est trop connu pour que nous ayons besoin d'insister, nous renvoyons à la remarquable thèse de M. Segond.

TAILLE.

Suivant Celse, Ammonius et Sostrate auraient été les plus anciens lithotomistes ; ils tentaient déjà de broyer le calcul dans la vessie avec l'aide des tenettes quand il était trop volumineux pour sortir par la plaie. Cette opération, que Lanfranc qualifie de timorosa, n'était guère pratiquée par les chirurgiens ordinaires. On l'abandonnait aux empiriques. Ceux de Norcia s'étaient acquis une grande réputation dans la pratique de la taille. Il paraît même, mais

ce n'est point sûr (Malgaigne) qu'un Norcini apprit à Germain Collet à tailler. Au xvi^e siècle le manuel opératoire fut notablement perfectionné. Franco inventa la taille sus-pubienne, qui fut délaissée rapidement après son invention, parce que malgré tous les avantages qu'elle présente elle expose à des péritonites mortelles. Jean des Romains, et son élève Marianus Sanctus, perfectionnèrent la taille péritonéale et instituèrent la méthode dite de grand appareil.

Comme on n'incisait pas la prostate, ce procédé opératoire, bon seulement pour les petits calculs, amenait des délabrements épouvantables et des douleurs atroces dès que la pierre était un peu volumineuse. Pineau enseignait la lithotomie à Saint-Côme, comme nous l'avons dit à l'avant-propos, et les chirurgiens commençaient à pratiquer couramment cette opération à laquelle auparavant ils ne se hasardaient presque jamais. Habcot s'en montre très partisan, et voici ce qu'il dit dans la dédicace du *septième problème*. « Vous avez enhardi les opérateurs, encore qu'ils ne sentent pas la pierre, à pratiquer la taille, d'où proviennent deux grandes commodités, l'une qu'on trouve plus facilement la pierre par l'incision que par le chemin tortu et étroit de la verge, l'autre que si le malade n'a la pierre par une telle ouverture, on nettoie bien plus facilement la vessie de ses ordures, et on porte directement le topique sur ses ulcères. »

Cancers et principalement cancers de la mamelle. — Les idées humorales des anciens régnaient encore en maîtresses, quant à la pathogénie de ces tumeurs; « la cause *antécédante*, dit Ambroise Paré, est le sang épais mélancolique et limoneux, l'aptitude du foie à engendrer telle superfluité et l'impuissance de la ratelle d'expurger le sang. La cause *conjointe* est l'humeur mélancolique arrêtée en la partie après son ébullition ». « Le chancre, dit encore Ambroise Paré, vient principalement aux parties laxes, fongueuses et glanduleuses, lesquelles sont promptes à recevoir cette grosse humeur mélancolique. » On distinguait universellement deux espèces de cancers, *le chancre non ulcéré* et le chancre ulcéré. On connaissait l'envahissement ganglionnaire au moins pour le cancer du sein « quand il est à la mamelle, dit Ambroise Paré, souvent engendre inflammation dans les aisselles, et tumeur aux glandes d'icelle. » On savait aussi que ces tumeurs récidivent avec une facilité déplorable, et on expliquait assez commu-

nément cela par les racines que le cancer était censé pousser çà et là dans les régions voisines.

Comme du temps de Celse on recourait pour le combattre aux caustiques, au fer rouge et à l'instrument tranchant. Ambroise Paré recommande toutes ces méthodes, mais il rejette la cautérisation au fer rouge après l'ablation du sein.

Fabrice d'Aquapendente s'éleva vivement entre les cautérisations, qu'il jugeait avec raison insuffisantes et dangereuses ; il opérait avec un couteau rougi au feu ; l'opération n'était point du tout réglée et s'accomplissait d'ordinaire avec l'aide d'un rasoir. Ambroise Paré usait déjà d'un procédé que recommandera plus tard Van Horne. Il enfilait le sein avec une aiguille, attirait la mamelle en dehors avec l'aide de ce fil passé dans l'intérieur des tissus et coupait circulairement autour de la tumeur.

Non seulement on ne craignait point l'hémorrhagie pendant la section des chairs, mais encore on la favorisait afin de se débarrasser du sang mélancolique. On cherchait à réunir par première intention, comme cela se pratiquait pour les autres plaies.

POLYPES DES NARINES.

D'histoire fort ancienne, les auteurs de la période greco-romaine en distinguaient déjà une variété molle, bénigne et une variété dure (squirrheuse) maligne. On savait (Celse, Guillemeau, etc.), que cette dernière variété présente souvent des prolongements pharyngiens. Paul d'Egine sectionnait le pédicule du polype mou, d'autres recouraient à la ligature. Au xvi^e siècle. Aransi inventa une pince à polype, et vers la même époque Fallope perfectionna la ligature. Fabrice d'Aquapendente préconisait les ciseaux courbes. Toutes ces méthodes n'étaient dirigées que contre le polype mou, la variété squirrheuse n'était attaquée qu'à l'aide des caustiques.

BEC-DE-LIÈVRE.

De date toute récente, l'opération du bec-de-lièvre est due au génie d'Ambroise Paré qui préconisa la suture entortillée. Bien entendu on se contentait d'aviver les bords pour la réunion immédiate, on n'avait pas encore idée de nos procédés autoplastiques actuels.

FISTULE A L'ANUS.

On s'en tenait aux procédés des anciens, c'est-à-dire à la ligature, à l'opération au fer rouge (Albucasis) aux caustiques en injection, et à l'incision avec le bistouri. On n'opérait du reste, que les fistules superficielles, celles qui étaient un peu hautes étaient regardées comme incurables.

HYDROCÈLE.

Ici encore on s'en tenait aux méthodes opératoires de la période gréco-romaine, qui du reste ne laissaient rien à désirer comme hardiesse, la simple ponction était en général regardée comme insuffisante.

Comme nous pourrions redire la même chose pour toutes les autres opérations, nous croyons devoir arrêter ici cette analyse de la chirurgie telle qu'elle existait immédiatement après la mort d'Ambroise Paré. Les anévrysmes par ex., quoi qu'on en ait dit, n'étaient pas traités autrement par Ambroise Paré ou Guillemeau, que comme l'avaient indiqué leurs prédécesseurs. Cependant, il faut avouer que la trachéotomie ainsi que l'histoire des plaies des voies aériennes, avaient fait de notables progrès, aussi en dirons-nous quelques mots. Asclépiade de Bythynie, puis Antillus, passent pour avoir les premiers pratiqué cette opération. Ils incisaient transversalement au niveau du troisième et du quatrième anneau, ouvraient la trachée et introduisaient une canule (voir Paul d'Egine). Albucasis, Avicennes parlent de la trachéotomie et ce dernier auteur démontra qu'elle n'était point mortelle en la pratiquant sur une chèvre. Elle ne fut remise en honneur qu'au moment de la renaissance par Benevenuti et Brassavola. Fabrice d'Aquapendente s'en montra partisan résolu, ainsi que Casserius; celui-ci allait jusqu'à dire que la section des récurrents était insignifiante. Il substitua la canule courbe à la canule droite. Ambroise Paré la recommande, il est vrai, sans y insister; il décrit fort bien les accidents immédiats des plaies aériennes, notamment l'emphysème (voir l'histoire du boucher du duc de Guise). Il démontra, contrairement aux préjugés de ses contemporains, que les plaies de la trachée n'étaient point toujours mortelles. Bien qu'Habicot dans son *Traité de la*

Bronchotomie n'ait rien innové, à proprement dire, il contribua beaucoup à la vulgariser ; il relata certaines histoires cliniques fort intéressantes, entr'autres celle du médecin trouvé étranglé à la Conciergerie, le cas de la servante Catherine atteinte d'une plaie affreuse de la trachée, qui guérit néanmoins. Chemin faisant il étudia aussi l'anatomie du larynx d'une façon fort remarquable, notamment les ventricules.

PARADOXE MYOLOGIQUE.

Nous n'insisterons pas sur ce traité. Habcot y soutient la duplicité du diaphragme, les raisons anatomiques sont faibles, mais les raisons physiologiques sont meilleures ; il y cite en effet un cas intéressant où le diaphragme resta paralysé d'un côté après un traumatisme cervical.

1596, 15 Decembre

Le pont aux musniers estoit fait de onze moulinz
dont il y en a eu sept tumbz, le dimanche quin-
zieme jour de Decembre mil cinq cent quatre-vingt
quatre seize (Le lendemain de La saint Agomar)
entre six a sept heures du soir, a quatre qui-
sont vestez, savoir six du coste de l'orloge
du Palais & trois autres du coste du Gastel
Quand au sept qui sont tumbz incommis par
du coste de La grand barge La quelle a
failly La premiere sur La quelle habitoit,
un nommé Jehan Colloy collecteur qui le dit
jour a este noyé avec six ou sept peronne prestre
qui estoit de saint Baselme. La femme qui
sauva avec ellez apprentif avec La Guto du
pont

La premiere moulinz est incommis par du coste du
palais) La moulinz de sainte Opportune, ou
d'anturoit francoys de la, dit le grand masson
La quel se retirait y a long temps y la ville
Cm contoit audict moulinz, avec sa femme
La quelle estoit coguilliere La quelle par
tumba avec elle une fille quelle avoit y
aprentifage appartenant au sieur Gaudier d'onneur
y l'ennuysite, elle fut sauvee tirant une portee
de bois La quelle parosta, a La piezame isle
d'au deffoubz la coguilliere ou elle fut trouue
vifue et sur le temps de la Guto, la
grande moulinz incommis avec six corbelloy, du
coste y la tierme tumba sans se mal faire
aucun six corbelloy arriva a bord sans nul mal

La catastrophe du 22 novembre 1596, racontée par l'*Estoile* et Palma Cayet l'a été aussi par Habicot sous forme de lettre. Nous avons trouvé l'original à la Bibliothèque nationale dans le volume n° 94 du manuscrit de Duchesne (feuillet 15 à 18).

Le corps de la lettre est évidemment une transcription. Les vers qui terminent le récit sont d'une très grosse écriture, tandis que la signature d'Habicot est très fine et ne ressemble nullement au reste. Il est probable que notre chirurgien a fait faire et signé plusieurs copies.

Il débute ainsi : « Le Pont aux meusniers étoit composé de onze « moulins, dont sept furent renversés et les quatre autres restè-
« rent. Savoir, le premier du côté de l'horloge du Palais et les trois
« autres du côté du Châtelet ».

Voici d'après Habicot les noms des victimes :

Jehan Collon, colletier (marchand de collets et de fraises), noyé avec un de ses parents, prêtre de l'église Saint-Barthélémy.

Moulin Sainte-Opportune.

La femme de François Pellé, coquillière (1), engloutie avec sa servante.

Jehan-au-Coq, mercier, sa femme, ses quatre enfants, tous noyés.

Moulin Saint-Merry.

Mathurin Quineau, sa femme et la veuve Jehan Tellier, sainturière (2) et sa servante.

Moulin Saint-Magloire.

Thomas Doyn et Barbe Baudoin, sa femme, Parier, orfèvre, et Geneviève Bahuet, sa femme, qui était enceinte, Autran et sa femme, et un petit Ysmâël (3) de 6 à 7 ans, la femme Thomas David, libraire, avec ses quatre enfants.

Moulin Saint-Martin.

Vincent Tressay, boulanger. Veuve Urbain Jehan Calle-Israël Cuchair.

Moulin du Temple, moulin Saint-Germain et moulin Saint-Lazare.

1. Marchande d'huitres.

2. Faiseuse de ceintures

3. Juif.

Les habitants furent sauvés.

Habicot raconte ensuite, avec la plus entière bonne foi, le cancan de sa servante, qui lui avait raconté que Soissons avait miraculeusement appris le fait de la bouche inspirée d'une possédée. Cette pièce est très curieuse pour l'histoire des possessions, et il est probable qu'il n'a pas écrit cette lettre pour autre chose.

« Voilà au plus particulier de ce qu'il m'a esté possible re-
« quiellir de l'histoire du Pont aux Meuniers. Reste à déduire
« une chose que l'on m'a assuré véritable du depuis, qui à la vé-
« rité est admirable, sçavoir que quatre, au plus, notables bour-
« goys, de ceste ville, dont je sçay les nom et demeure, estant
« à Courry près Soissons, le seize jour de décembre 1546, voulant
« avoir conjurer une fille, qui estait poceddée du diable, par un
« preste de ces quartiers, lequel, voyant qu'elle avait esté plus
« tranquille du depuis de dimanche quinzeieme devint mois de
« décembre jusques au lendemain, l'interrogea d'où il venoit et
« ce qu'il avoit fait ; respondit qu'il venait de Paris faire tomber
« le pont aux Meuniers. Luy répliqua le dist preste comment il
« avait fait, dict qu'il c'estait mis entre une poultre et les
« pieux et qu'il avait tant poussé qu'il avait bien fait boyre des
« beaudetz ».

« Sur le soir arriva un courrier qui confirma les dictes nouvel-
« les, car nul auparavant lui estait arrivé ».

« O y eut ce discours, ma servante, qui est de Soissons, me dict
« que se pourrait bien estre quelqu'une de celles qui furent
« poceddées, bien y avait deux ans à la Saint-Jehan, l'une nom-
« mée Barbe, et l'autre Jeanne Maguazacqe, sœurs, natives de
« Villeneuve-lès-Soissons ».

« Je m'enquis sy elle ne sçavait pas comment cest accident
« estoit arrivé, me dict que ouy. La mère, étant à l'article de la
« mort, dict à une de ses filles qu'elle avait faist vœu d'aller
« à Notre-Dame-de-Lyesse (1), et que, sy elle mourrait, qu'elle
« accomplist son voyage, ce que fit la fille ; sa sœur pendant
« ce pèlerinage, détourna ce qui estoit de plus précieux, en sorte
« qu'estant retournée, s'aperçeut de ceste supercherye, dès lors
« commencèrent à s'injurier et à se donner l'une et l'autre au

1. Pèlerinage encore en honneur dans le Laonnais.

« diable, qui promptement se saisit d'elle set pensoit, ou que
« c'estoit follye, pour raison de quoy l'on les nourrissoit, l'une à
« l'Hospital et l'autre à Saint-Martin du dit Soyssons ».

« Mais un jour cédoit que ceste fille, voyant ledict sieur de Saint-
« Martin, commença à parler latin. Alors le dict curé cogneut
« qu'elles estoient possédées du diable, d'aultan que jamais ne
« sautrent lire ny escrire. Estant recogneuses telles, se disposa
« le dict sieur de Saint-Martin pour abjurer, et pour celle de l'hos-
« pital fut exclu le prieur de Marciaus. Mais le soir ensuivant
« s'aperçeut à la porte dudict prieur une belle jeune fille, laquelle
« demandait l'aumosne, et, la voyant ainsi, après quelques remon-
« trances, la fit monter en haut de sa chambre; estant la pensant
« prendre au toucher, ne trouva rien, de façon que le lendemain,
« voulant abjurer la susdite fille en présence d'une grande mul-
« titude du peuple, cria audict prieur s'il ne pensait pas hier au
« soir tenir une belle commère et s'il ne bénit pas Dieu est aussi
« quand il ne trouva son contentement, et plusieurs autres choses
« que je délaisse de peur de vous ennuyer, ni assurant que ni
« estimez tant vostre ami que ne ferez nulle difficulté de me
« honorer aux choses où auriez créance que j'auray capacité d'ef-
« fectuer. — A Dieu ».

« Ces quatre vers terminent le récit ».

Je voudrois bien m'estre rendu capable
De faire voir à votre digne esprit
Quelque sujet mieux couché par escrit
Que celui-cy, qui est trop peu vallable (sic).

HABICOT.

La pièce est fort curieuse au point de vue de l'histoire de Pa-
ris et permet de réduire de beaucoup le nombre des vietimes.

Suivant Palma Cayet il y en aurait eu 300 et suivant l'*Estoile*
160. Habicot est bien loin de ce compte. En relevant les nombres
afférents à chaque moulin, on trouve qu'il a péri dix hommes,
dix-neuf femmes et onze enfants, chiffres bien différents des deux
chroniqueurs.

« Habicot, tout chirurgien qu'il était, avait sur les possessions,
les idées de son temps, ce qui est fort naturel, car, à moins d'être
non pas seulement un esprit supérieur, mais même un génie
de premier ordre, on est toujours de son temps; par la naïveté de

son récit, Habicot se charge lui-même de nous tranquilliser et de nous assurer que le diable n'était pour rien là-dedans.

Habicot en tous cas se trompe sur les dates, il donne pour celle de la chute le dimanche 15 décembre et le lendemain, c'est-à-dire le 16, pour celle de l'annonce miraculeuse de l'évènement arrivé.

L'*Estoile* donne celle du dimanche 22, et il a raison, car en se trompant Habicot donne en même temps le moyen de rectifier son erreur. Il désigne le jour de la chute comme le lendemain de la saint Thomas, car cette fête tombe chez les Latins le 21 décembre, le lendemain est donc le 22 et c'est l'*Estoile* qui dit vrai. Habicot ne s'est donc trompé que de chiffre, puisqu'il désigne le dimanche et qu'il y a bien une semaine de différence entre le 15 et le 22.

Pour en revenir à l'histoire de la fille Jeanne Magazaque, il se peut qu'une idée semblable lui soit venue. Car à cette époque, on craignait, lorsque les eaux devenaient grosses et au moment de la débâcle des glaces, la chute du pont ; le danger fut tel qu'un arrêt du parlement ordonna (Félibien. *Preuves* (V. 27) aux habitants qui demeuraient au pont Saint-Michel et au pont des Meuniers, d'avoir incontinent à les vider corps et biens, sous peine de confiscation.

Mais dans ce temps de crédulité, tout ce qui sortait de la bouche d'une énergumène était écouté, et quand les paroles se rapportaient un peu à la vérité, on criait au miracle et en même temps que cela augmentait le nombre des possédés, cela augmentait aussi celui des gens convaincus et des exorciseurs (*Mémoire de la Société des Antiquaires de France*).

TABLE DES MATIÈRES

| | |
|--|----|
| PRÉFACE | 1 |
| AVANT-PROPOS | 5 |
| Barbiers | 6 |
| Apprentissage des barbiers | 6 |
| Coutumes des barbiers | 9 |
| Église du Saint-Sépulchre | 9 |
| Enseignement des barbiers | 11 |
| Soumission des barbiers à la Faculté | 12 |
| Cours des docteurs régents aux barbiers | 12 |
| Enseignement clinique par le maître | 13 |
| Hôtel-Dieu de Paris | 14 |
| Histoire de l'Hôtel-Dieu de Paris | 14 |
| Noms des salles de l'Hôtel-Dieu | 15 |
| Personnel des serviteurs | 15 |
| Malades | 15 |
| Désordres dans l'administration | 16 |
| Personnel médical de l'Hôtel-Dieu | 17 |
| Enseignement clinique à l'Hôtel-Dieu | 18 |
| Chirurgie militaire | 18 |
| Défauts de Saint-Côme | 19 |
| Entrée d'Habicot à Saint-Côme | 20 |
| Saint-Côme | 22 |
| Église Saint-Côme | 23 |
| Caractère religieux de Saint-Côme | 25 |
| Droits des membres de Saint-Côme | 26 |
| Cérémonies à Saint-Côme | 26 |
| Réunions | 27 |
| Organisation hiérarchique | 27 |
| Pénalités | 28 |
| Obtention des titres à Saint-Côme | 31 |
| Oculistes | 31 |
| Dentistes | 31 |
| Lithotomistes | 32 |
| Clercs | 32 |
| Candidats | 33 |
| Bacheliers | 34 |
| Licenciés | 35 |
| Durée des études | 35 |
| Examineurs | 39 |
| Paranymphes | 40 |
| Gants et bonnets | 40 |
| Thèse de doctorat | 40 |
| Serment au prévôt de Paris | 40 |
| Prétentions de la Faculté de Saint-Côme | 41 |
| Annales de Saint-Côme du temps d'Habicot | 42 |
| Personnages marquants sur Saint-Côme | 46 |
| Binet | 47 |
| Bineau | 47 |
| De Marques | 49 |
| Habicot | 49 |
| Rixes à Paris | 49 |
| Désordres des étudiants et des laquais | 50 |
| Duels | 51 |
| Histoire de la querelle de Teutobochus | 53 |
| Mort d'Habicot | 66 |
| Introduction aux Problèmes sur la peste | 67 |
| DÉDICACE ADULAURENS | 67 |
| Prosopopée | 67 |
| Énumération des problèmes | 69 |

| | |
|--|-----|
| Jugement sur ces problèmes. | 70 |
| Etiologie | 71 |
| Nature de la peste | 71 |
| Contagion. | 73 |
| Origine du fléau. | 75 |
| Doctrine pythagénique | 75 |
| Aspect de Paris. | 76 |
| Places | 77 |
| Rues | 77 |
| Maisons | 78 |
| Fontaines. | 78 |
| Egouts | 78 |
| Latrines | 79 |
| Jardins et promenades ombragées. | 80 |
| Cours de la Seine | 80 |
| Influence de l'air | 84 |
| Influence du sol. | 85 |
| Origine spontanée | 85 |
| Saisons. | 85 |
| Prédispositions | 86 |
| Influence des saisons. | 86 |
| La peste des bêtes se peut être communiquée aux hommes | 87 |
| Négation | 88 |
| Erreurs populaires sur la pathogénie de la peste. | 89 |
| Origine divine de la peste | 89 |
| Origine démoniaque | 90 |
| Semeurs de peste. | 90 |
| Influences planétaires. | 91 |
| Anatomie pathologique | 92 |
| Symptomatologie | 92 |
| Troubles respiratoires. | 94 |
| Troubles digestifs. | 94 |
| Manifestations cutanées | 94 |
| Troubles urinaires. | 95 |
| Marche. | 95 |
| Pronostic | 95 |
| Diagnostic. | 97 |
| Traitement prophylactique | 99 |
| Mesures à prendre par les autorités. | 99 |
| Désinfection d'une maison infectée par la peste | 103 |
| Affirmation | 103 |
| Négation | 103 |
| Conclusion | 104 |
| Personnel médical. | 104 |
| Traitement médical. | 107 |
| Traitement du bubon. | 108 |
| INTRODUCTION AUX ŒUVRES ANATOMIQUES. | 111 |
| Etat de l'anatomie en France du temps d'Habicot. | 112 |
| Gontier d'Andernach | 113 |
| Sylvius. | 114 |
| Le Vasseur. | 116 |
| Fernel | 117 |
| Charles Etienne | 118 |
| Vésale | 120 |
| Dulaurens | 124 |
| Ambroise Paré. | 131 |
| Guillemeau. | 131 |
| Analyse de la Semaine anatomique. | 135 |
| Dissections. | 136 |
| Enseignement libre. | 138 |
| Découvertes d'Habicot. | 144 |
| Énumération des leçons avec leur programme. | 145 |
| Epiderme. | 148 |
| Fascia communis. | 149 |
| Muscles de l'abdomen. | 150 |
| Vaisseaux ombilicaux. | 154 |

| | |
|--|-----|
| Epiploon.. | 155 |
| Mésentère. | 156 |
| Ganglions mésentériques. | 156 |
| Pancréas.. | 156 |
| Rate. | 157 |
| Estomac. | 157 |
| Intestins.. | 159 |
| Foie. | 161 |
| Organes urinaires.. | 162 |
| Organes génitaux de l'homme. | 165 |
| Organes génitaux de la femme. | 168 |
| Péricarde. | 177 |
| Cœur. | 178 |
| Canal aérien. | 182 |
| Plèvres. | 184 |
| Médiastin | 185 |
| Méninges. | 186 |
| Cerveau. | 189 |
| Cervelet. | 191 |
| Bulbe.. | 191 |
| Moelle épinière. | 192 |
| Nerfs. | 193 |
| Découvertes de Varoli. | 194 |
| Nerf pneumogastrique | 195 |
| Angéiologie d'Habicot | 200 |
| Myologie d'Habicot. | 200 |
| Muscles de l'œil | 201 |
| Interosseux du médius. | 202 |
| INTRODUCTION AUX ŒUVRES CHIRURGICALES | 203 |
| Etat de la chirurgie française au temps d'Habicot. | 203 |
| Tagault. | 204 |
| Courtain | 209 |
| Gourmelin. | 211 |
| Chirurgie d'Ambroise Paré | 212 |
| Pigray | 213 |
| Guillemeau | 215 |
| Tableau de la chirurgie française du temps d'Habicot | 222 |
| Amputations. | 223 |
| Plaies | 223 |
| Abcès | 223 |
| Hernies. | 225 |
| Tailles. | 225 |
| Polypes des narines | 228 |
| Bec-de-lièvre. | 228 |
| Fistules à l'anus. | 229 |
| Hydrocèle. | 229 |
| Trachéotomie | 229 |
| Relation de la catastrophe du pont aux meuniers. | 231 |

TABLE ANALYTIQUE

A

| | |
|--|-----|
| Abcès | 223 |
| Amputations. | 223 |
| Analyse de la Semaine anatomique | 135 |
| Anatomie d'Ambroise Paré | 131 |
| Anatomie de Charles Etienne | 118 |
| Anatomie de Dulaurens | 124 |
| Anatomie de Fernel | 117 |
| Anatomie de Gonthier d'Andernach | 113 |
| Anatomie de Guillemeau | 131 |
| Anatomie de Le Vasseur. | 116 |
| Anatomie de Sylvius | 114 |
| Anatomie de Vésale | 121 |
| Angéiologie d'Habicot. | 200 |

| | |
|---|-----|
| Arachnoïde | 186 |
| Arantius | 190 |
| B | |
| Barbiers du roi | 11 |
| Bec-de-lièvre. | 229 |
| Binet | 47 |
| Biographie d'Habicot | 5 |
| Bistouris et rasoirs. | 139 |
| Bonny, lieu de naissance d'Habicot | 8 |
| Bourses | 165 |
| Bronches | 185 |
| Bruit soulevé par Teutobochus. | 54 |
| Bulbe | 191 |
| C | |
| Cadavres servant aux dissections. | 137 |
| Canaux déférents | 166 |
| Caractère religieux de Saint-Côme | 25 |
| Caroncules myrtiformes. | 169 |
| Cervelet | 191 |
| Cerveau | 189 |
| Cérémonies religieuses à Saint-Côme | 26 |
| Certificats de bonne vie | 33 |
| Charles Etienne. | 118 |
| Chirurgiens militaires | 18 |
| Cierges portés par les maîtres | 26 |
| Cimetières de Paris | 80 |
| Cimetière de Saint-Côme. | 80 |
| Cinquième jour de la semaine anatomique. | 146 |
| Cinquième leçon de la semaine anatomique | 145 |
| Cœur | 178 |
| Col de la matrice | 172 |
| Comparaison de l'homme avec les objets de l'univers | 132 |
| Conditions défectueuses de l'édililé parisienne | 75 |
| Conseils d'Habicot à ses confrères | 141 |
| Considération des gens du monde pour Habicot | 53 |
| Considération des médecins pour Habicot | 53 |
| Contagion de la peste. | 73 |
| Cours de la Seine à Paris | 80 |
| Cours des docteurs aux barbiers | 12 |
| Cours libres d'anatomie | 138 |
| Cours à Saint-Côme | 46 |
| Courtain | 209 |
| Couteaux à dissection. | 139 |
| Critiques acerbes de Riolan. | 56 |
| Crémaster. | 153 |
| Cuves à vinaigre pour conserver les cadavres | 138 |
| D | |
| Date de la réunion mensuelle des barbiers. | 9 |
| Date de sa naissance restée problématique, opinion de Michaut | 5 |
| Découvertes d'Habicot en anatomie | 144 |
| Découvertes des ossements de Teutobochus à Langon | 55 |
| Dédicace au duc de Luynes | 63 |
| Dédicace des problèmes sur la peste Dulaurens | 67 |
| Défense aux chirurgiens de faire des cours publics. | 43 |
| Définition de la peste d'après Habicot | 71 |
| Dépendances des écoliers de Saint-Côme | 45 |
| Description de l'église de Saint-Côme | 23 |
| Désinfection d'une maison pestiférée. | 103 |
| Deuxième jour de la semaine anatomique | 145 |
| Deuxième leçon de la semaine anatomique. | 145 |
| Diagnostic de la peste. | 97 |
| Discrétion d'Habicot envers ses confrères | 52 |

| | |
|--|-----|
| Dissections autorisées par le Châtelet mais sans lectures. | 43 |
| Dissection des animaux | 142 |
| Dissections du temps d'Habicot | 136 |
| Divisions de l'anatomie | 134 |
| Divisions des nerfs en solides et mous | 193 |
| Divisions de la semaine anatomique | 145 |
| Dixième leçon de la semaine anatomique | 146 |
| Doctrine pythogénique de la peste | 75 |
| Donation de Jehan de Launay au collège de Saint-Côme | 45 |
| Douzième leçon de la semaine anatomique. | 146 |
| Dulaurens. | 124 |
| Durée des études pour les écoliers de Saint-Côme | 35 |
| Dure-mère | 186 |

E

| | |
|---|-----|
| Eaux bonnes à boire en temps de peste. | 100 |
| Ecoliers de Saint-Côme. | 32 |
| Eglise du Saint-Sépulchre siège de la confrérie des barbiers. | 9 |
| Egouts de Paris. | 78 |
| Efforts des chirurgiens pour s'agréger à l'Université. | 30 |
| Enlèvement des ordures en temps de peste | 100 |
| Enseignement à Saint-Côme | 29 |
| Enseignement clinique donné à l'Hôtel-Dieu | 18 |
| Enseignement clinique donné par le maître. | 13 |
| Enseignement libre. | 138 |
| Entrée d'Habicot à Saint-Côme | 20 |
| Énumération des problèmes sur la peste | 69 |
| Epiderme | 148 |
| Epiploon | 155 |
| Erreurs de diagnostic de la peste. | 97 |
| Erreurs populaires sur la pathogénie de la peste | 89 |
| Erignes à desséchoirs. | 140 |
| Estomac. | 157 |
| Estampe publiée contre Habicot. | 60 |
| Etat de l'anatomie en France du temps d'Habicot | 112 |
| Etat de la chirurgie française au temps d'Habicot | 203 |
| Etiologie de la peste. | 71 |
| Examen de licence. | 38 |
| Examen pour le baccalauréat | |
| Exhortations adressées à ses confrères, par Habicot en temps de peste | 106 |

F

| | |
|--|-----|
| Fascia communis | 149 |
| Fernel | 117 |
| Fistules à l'anus. | 229 |
| Fixation du lieu où l'on pourra laver le linge en temps de peste | 101 |
| Foie. | 161 |
| Fontaines de Paris. | 78 |
| Fortifications de Paris | 76 |

G

| | |
|--|-----|
| Ganglions mésentériques. | 156 |
| Gants et Bonnets | 40 |
| Gigantologie de Riolan | 60 |
| Gonthier d'Andernach. | 113 |
| Gourmelin | 211 |
| Grandeur de l'Hôtel-Dieu au xvi ^e siècle. | 14 |
| Grand droit de l'abdomen | 153 |
| Grand oblique de l'abdomen. | 150 |
| Guillemeau | 215 |

H

| | |
|--|-----|
| Hernies. | 225 |
| Hippocampe | 190 |
| Histoire de la fondation de l'église de Saint-Côme | 23 |

| | |
|--|-----|
| Histoire de l'Hôtel-Dieu | 14 |
| Histoire du sieur de Balagny | 52 |
| Huitième leçon de la semaine anatomique. | 146 |
| Hydrocèle. | 229 |

I

| | |
|--|-----|
| Idées de Guillemeau sur la dissection des animaux. | 133 |
| Idées d'Habicot sur la dissection des animaux. | 142 |
| Importance ajoutée aux sudorifiques dans le traitement de la peste | 107 |
| Importance de la chirurgie militaire. | 18 |
| Importance de la semaine anatomique | 171 |
| Incision abdominale | 147 |
| Indifférence de beaucoup de membres de Saint-Côme pour les progrès de la chirurgie | 19 |
| Influence des anciens sur l'anatomie de la renaissance. | 112 |
| Influence de l'atmosphère sur le développement de la peste | 84 |
| Influence des saisons sur l'étiologie de la peste | 85 |
| Influence du genre de mort sur la valeur des sujets à disséquer | 142 |
| Influence planétaires | 91 |
| Inscription au catalogue des maîtres | 41 |
| Insignes permettant de reconnaître les maisons pestiférées | 101 |
| Instruments servant aux dissections. | 138 |
| Interosseux du médius | 202 |
| Intestins | 189 |
| Introduction aux œuvres anatomiques | 111 |
| Introduction aux œuvres chirurgicales. | 203 |
| Introduction aux problèmes sur la peste. | 203 |
| Isolement des pestiférés. | 102 |

J

| | |
|---|----|
| Jacques Demarques. | 48 |
| Jardins de Paris. | 80 |
| Jean de Fracontal fait sa soumission à la Faculté | 12 |
| Jours fériés pour les barbiers où il ne leur est permis que de saigner. | 10 |
| Jugement de Quesnay sur Habicot. | 66 |

L

| | |
|---|-----|
| Larcins de cadavres à l'Hôtel-Dieu. | 137 |
| Larynx. | 182 |
| Latrines de Paris. | 79 |
| Lettres de maîtres ès-arts | 35 |
| Les barbiers donnent à Saint-Côme leurs membres les plus illustres. | 20 |
| Lésinerie des chirurgiens de Saint-Côme envers les barbiers. | 19 |
| Lèvres. | 169 |
| Lieu de réunion des barbiers | 9 |
| Limites imposées aux barbiers | 9 |
| Lithotomistes | 32 |

M

| | |
|--|-----|
| Maisons particulières | 78 |
| Malades de l'Hôtel-Dieu | 16 |
| Manifestations cutanées de la peste. | 94 |
| Marche de la peste. | 95 |
| Médiastin. | 185 |
| Mémoire de Guillemeau contre Riolan | 58 |
| Mémoire premier d'Habicot sur les ossements de Teutobochus. | 55 |
| Mémoire de Tissot sur les ossements du roi Teutobochus. | 55 |
| Méninges. | 186 |
| Mésentère. | 156 |
| Mesures à prendre par les autorités en temps de peste. | 99 |
| Mesures prises à l'Hôtel-Dieu en temps de peste. | 73 |
| Meurtres fréquents à Paris durant le xvi ^e siècle | 50 |
| Misère à Paris. | 81 |
| Modicité des ressources de l'Eglise Saint-Côme | 25 |
| Moëlle épinière. | 192 |

| | |
|--|-----|
| Motifs qui poussèrent Riolan à attaquer Habicot. | 54 |
| Mort d'Habicot | 66 |
| Moyens employés pour se procurer des cadavres. | 136 |
| N | |
| Nature de la peste | 71 |
| Nécessité des connaissances théoriques pour bien disséquer | 142 |
| Nerfs | 192 |
| Nerfs du cœur | 195 |
| Nerf pneumogastrique. | 195 |
| Nettoyage des rues en temps de peste | 100 |
| Neuvième leçon de la semaine anatomique | 146 |
| Névrologie de Columbus. | 193 |
| Névrologie de Fallope. | 194 |
| Névrologie de Vésale. | 193 |
| Nombre des muscles de l'abdomen | 149 |
| Nombre des duels à Paris | 51 |
| O | |
| Organes génitaux de la femme. | 168 |
| Organes génitaux de l'homme | 165 |
| Orifice du vagin. | 170 |
| Origine de la peste. | 75 |
| Origine démoniaque de la peste | 90 |
| Origine divine de la peste | 89 |
| Origine spontanée de la peste | 85 |
| Origine tellurique de la peste | 85 |
| Ouvrage dont paraissent détachés les problèmes sur la peste. | 67 |
| Ovaires. | 176 |
| P | |
| Pancréas | 156 |
| Paradoxe myologique. | 230 |
| Paranymphes. | 40 |
| Pénalités à Saint-Côme | 28 |
| Péricarde | 177 |
| Personnel administratif à l'Hôtel-Dieu | 15 |
| Personnel médical de l'Hôtel-Dieu | 17 |
| Petit oblique de l'abdomen | 152 |
| Pie-mère | 187 |
| Pineau | 48 |
| Pigray | 213 |
| Places de Paris. | 77 |
| Plaies | 223 |
| Plan d'un sanitat idéal | 103 |
| Plèvres. | 184 |
| Polypes du nez | 228 |
| Portes de l'Hôtel-Dieu. | 15 |
| Poumons | 183 |
| Préface. | 1 |
| Premier jour de la semaine anatomique. | 145 |
| Première leçon de la semaine anatomique. | 145 |
| Prosopopée | 67 |
| Prétentions de la faculté sur Saint-Côme. | 64 |
| Prévôt de Saint-Côme. | 41 |
| Prévôt de santé. | 28 |
| Professeurs libres d'anatomie. | 138 |
| Pronostic de la peste | 95 |
| Prostate | 168 |
| Pyramidaux | 153 |
| Q | |
| Quais de Paris | 77 |
| Quatorzième leçon de la semaine anatomique. | 146 |
| Quatrième jour de la semaine anatomique | 146 |
| Quatrième leçon de la semaine anatomique. | 145 |

R

| | |
|---|-----|
| Raisons qui ont poussé Habicot à abandonner les barbiers | 20 |
| Rate | 157 |
| Recherches de Varoli sur les nerfs. | 194 |
| Récurrents. | 195 |
| Réfutation du périoste interne par Riolan. | 56 |
| Règlements des barbiers. | 10 |
| Reins | 162 |
| Relation d'Habicot sur la chute du pont aux meuniers. | 231 |
| Réponse à un discours apologétique ou réfutation des adversaires d'Habicot. | 60 |
| Reproches à adresser à la gigantologie de Riolan. | 61 |
| Reproches à Ambroise Paré | 19 |
| Riolan père | 53 |
| Rôle modeste du chirurgien de l'Hôtel-Dieu. | 17 |
| Rôle des plus anciens maîtres de Saint-Côme. | 28 |
| Rôle des prédispositions dans la peste | 86 |
| Rôle du prévôt de santé | 102 |
| Rues de Paris | 77 |

S

| | |
|--|-----|
| Salles de malades à l'Hôtel-Dieu. | 15 |
| Sanitat | 101 |
| Scies à dissection | 139 |
| Semeurs de peste | 90 |
| Septième jour de la semaine anatomique | 146 |
| Septième leçon de la semaine anatomique. | 146 |
| Serment au prévôt de Paris. | 40 |
| Serment des bacheliers de Saint-Côme. | 34 |
| Serment des écoliers de Saint-Côme. | 32 |
| Serment des licenciés. | 35 |
| Services accessoires de l'Hôtel-Dieu. | 15 |
| Signes mortels dans la peste. | 96 |
| Situation chez les maîtres barbiers | 8 |
| Situation de l'église Saint-Côme | 23 |
| Situation de l'église du Saint-Sacrement | |
| Situation d'Habicot à Saint-Côme | 49 |
| Sixième jour de la semaine anatomique. | 146 |
| Sixième leçon de la semaine anatomique | 146 |
| Sondes à dissection | 139 |
| Sphincters de la vessie. | 164 |
| Souffrances de Paris en 1589 | 82 |
| Soumission des barbiers à la Faculté | 9 |
| Soumission des chirurgiens à la Faculté | 41 |
| Statuts des barbiers de Saint-Côme | 34 |
| Statuts concernant les rapports des membres de Saint-Côme | 27 |
| Supplications adressées par Habicot au lecteur des problèmes sur la peste. | 68 |
| Sylvius. | 114 |
| Symptômes de la peste | 93 |
| Synonymie du mot peste. | 70 |

T

| | |
|--|-----|
| Tableau de la chirurgie française aux temps d'Habicot. | 222 |
| Tables anatomiques de Guillemeau | 132 |
| Tables à dissection | 138 |
| Tagault. | 204 |
| Taille | 226 |
| Tentative faite par les barbiers pour s'unir à Saint-Côme. | 43 |
| Tentative pour l'immatricule | 36 |
| Testicule | 166 |
| Thèse de doctorat | 40 |
| Trachée-artère | 183 |
| Trachéotomie | 230 |
| Traité de Demarques sur les bandages. | 49 |
| Traité de Pineau sur l'anatomie des organes génitaux de la femme | 48 |

| | |
|--|-----|
| Traitement du bubon pestilentiel | 408 |
| Traitement médical | 407 |
| Traitement prophylactique de la peste | 98 |
| Treizième leçon de la semaine anatomique | 146 |
| Troisième jour de la semaine anatomique | 145 |
| Troisième leçon de la semaine anatomique | 145 |
| Trompes de Fallope | 174 |
| Troubles digestifs de la peste | 94 |
| Troubles respiratoires de la peste | 94 |
| Troubles urinaires de la peste | 95 |
| Transverse de l'abdomen | 153 |
| U | |
| Uretères | 163 |
| Urèthre | 168 |
| Utérus | 170 |
| V | |
| Vaisseaux ombilicaux | 151 |
| Valeur de l'anatomie de Dulaurens | 130 |
| Valeur des problèmes sur la peste | 68 |
| Varoli | 160 |
| Ventes de cadavres par le bourreau | 137 |
| Vers publiés contre Habicot | 60 |
| Vésale | 120 |
| Vésicules séminales | 167 |
| Vessie | 164 |
| Vulve | 168 |

